TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11774 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 7 DÉCEMBRE 1982

Les partisans de M. Rocher reprennent le contrôle de l'A.S. Saint-Etienne

LIRE PAGE 16 L'ARTICLE DE CLAUDE RÉGENT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le « rêve » américain de M. Reagan

Les résultats de la première tournée en Amérique latine de M. Reagan semblent à première vue bien modestes. Pendant ce voyage, il a adopté un profil plutôt bas, cherchant à séduire plus qu'à convaincre. Il a vanté les vertus de la libre entreprise, refusé de considérer la grave crise économique qui frappe la région « comme un orage tropical » en termes de crise Nord-Sud.

Il a dénoncé les « faux révolutionnaires » soutenus par des « puissances étrangères » qui cherchent, selon lui, à saper le développement démocratique et économique de l'Amérique latine. Il a exalté le « rêve d'une Amérique unie du nord au sud » et pouvant être « l'espoir du monde ».

Ce trop bref voyage qui lui a permis de rencontrer six chefs d'État en cinq jours ne s'est traduit par aucune percée diplomatique. Sauf au Brésil, qui poursuit sa marche vers la démocratie de manière très positive et paisible, et qui va bénéficier d'une aide américaine substantielle pour affronter les problèmes posés par une dette extérieure record. Mais c'était l'étape la plus facile.

Le seul élément est la promesse faite par M. Reagan d'une reprise officielle de l'aide militaire au Guatemala du général Rios Montt. Cette assistance avait été suspendue par M. Carter en raison des flagrantes violations des droits de l'homme commises dans ce pays d'Amérique centrale, qui n'est pratiquement pas sorti de la violence depuis un quart de siècle.

Selon les organisations humanitaires internationales et de très nombreux témoignages dignes de foi, en particulier ceux émanant de groupes religieux, la violence n'a guère reculé au Guatemala. Elle s'est même aggravée depuis l'accession au pouvoir du général Rios Montt à la suite du coup d'État de mars. Une certaine détente est sensible dans la capitale, et des efforts ont été entrepris par le nouveau gouvernement pour limiter les règlements de comptes politiques. Mais la situation est en revanche dramatique dans les campagnes, où des dizaines de milliers de paysans indiens sont pris entre deux feux. Ceux de la guérilla et d'une armée qui quadrille, massacre et installe des villages « fortifiés » de type vietnamien.

M. Reagan, qui a été séduit par la personnalité du général Rios Montt, en juge autrement. Il a donc l'intention d'encourager les « progrès démocratiques » du gouvernement guatémaltèque en officialisant une aide militaire qui a déjà repris par des filières clandestines selon des sources américaines.

Au Salvador, M. Reagan se déclare également convaincu que des progrès sérieux ont été faits dans l'amélioration des droits de l'homme et il entend défendre cette thèse en janvier devant le Congrès. Mgr Rivero y Damas, archevêque de San Salvador, estime, lui, qu'il n'en est rien et juge que la brève tournée centre-américaine de M. Reagan tend à « aggraver » et à « régionaliser » les conflits dans la région.

Les précisions apportées par le *New York Times* sur l'ampleur des opérations clandestines de la C.I.A. en Amérique centrale, particulièrement au Honduras, indiquent que l'éventualité d'une intervention indirecte des États-Unis contre le Nicaragua sandiniste n'est pas écartée. Washington continue d'avoir plusieurs fers au feu. Le voyage de M. Reagan ne fait apparemment pas pencher la balance en faveur d'une négociation souhaitée par de nombreux dirigeants latino-américains.

(Lire nos informations page 3.)

L'OPEP cherche à éviter un effondrement des prix du pétrole

L'Arabie Saoudite pourrait abaisser le prix de son pétrole de 34 à 32, voire 30 dollars par baril en cas d'échec de la réunion de l'OPEP à Vienne le 19 décembre. Cette certitude partagée tant par les pays producteurs que par les compagnies pétrolières a amené sept personnalités proches de l'Organisation à écrire aux ministres des treize pays membres.

Deux des anciens secrétaires généraux de l'OPEP, MM. Ali Jaidah et Francisco Parra, le gouverneur du Fonds spécial, M. Ibrahim Shihata, un ancien dirigeant algérien, M. Aït Laoussine, l'un des responsables du département Moyen-Orient de l'université d'Oxford, M. Robert Mabro, et le rédacteur en chef de la *Middle East Economic Survey*, M. Ian Seymour, dénoncent ainsi les risques que feraient peser sur l'organisation un effondrement des prix et préconisent, pour rétablir l'équilibre du marché, un système de quotas de production avec introduction de mesures à l'encontre des membres qui ne respecteraient pas cette discipline.

L'OPEP est inquiète. Un effondrement des prix, naguère impensable, est devenu une hypothèse plausible dès lors que l'Arabie Saoudite — principale victime de la baisse de la demande de pétrole — indique publiquement que la responsabilité solitaire qu'elle assume (maintenir les prix officiels) lui est devenue insupportable.

Les risques que ferait courir un déclin trop rapide des cours sur l'équilibre financier de certains pays — les démêlés récents du Mexique n'en sont qu'un exemple — sont à l'origine de cette initiative de sept personnalités proches de l'OPEP. Pour agir *« en leur nom personnel »*, elles n'en représentent pas moins la sensibilité modérée de l'Organisation.

Cette réflexion trouve aussi sa limite dans la mesure où ce sont des pays plus extrémistes — la Libye et l'Iran — qui se refusent à respecter quotas de production et prix officiels.

« *L'OPEP,* notent les « sept », *subit actuellement des pressions considérables à la fois internes et externes. Les menaces extérieures proviennent en particulier d'autres grands pays exportateurs, et au premier chef du Mexique et du Royaume-Uni, dont la politique en matière de prix a un impact direct sur celle de l'OPEP. A l'intérieur, les difficultés proviennent de la détermination de certains pays membres à maintenir, et même à augmenter, leur niveau de production par l'octroi de différentes formes de rabais sur les prix officiels. De ce fait, il existe à nouveau un risque d'effondrement des prix du pétrole.* »

Des concessions importantes — de l'ordre de 3 dollars à 4 dollars par baril — sont d'ores et déjà faites en matière de prix sous forme de rabais, d'extension des délais de paiement (un mois de crédit supplémentaire correspond à un rabais de 35 cents par baril), par la vente à perte de produits raffinés, par des accords de compensation, par la prise en compte par le vendeur des frais de transport ou encore par un régime fiscal plus généreux en faveur de sociétés étrangères productrices.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 44.)

DEUX DOSSIERS LITIGIEUX

• *ARMÉE DE TERRE*

La décision sur la réduction des effectifs sera prise au début de 1983

Au début de l'an prochain, l'armée de terre française devra remettre au gouvernement une nouvelle « maquette » d'organisation de ses forces selon des directives du ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui entend disposer, dans les cinq ou dix années à venir, d'unités peut-être moins volumineuses, mais mieux équipées et plus mobiles. La déflation des effectifs qui pourrait s'en ensuivre fait actuellement l'objet de vives discussions au sein de l'armée de terre, révélées par un document — ancien — signé du chef d'état-major, le général Jean Delaunay, et publié par *le Matin* dans ses éditions de ce lundi 6 décembre. On apprend de bonne source que le ministre a ordonné une enquête sur l'origine des fuites qui ont permis la publication de cette lettre.

Cette étude entre dans le cadre de la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, qui sera examinée par le Parlement au printemps prochain. Toutes les armées ont été sollicitées d'y participer sur la base d'une orientation financière, retenue par le gouvernement, de consacrer à la défense environ 3,9 % du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.) durant ces cinq années.

Le 9 octobre dernier, le général Delaunay exprimait sa crainte que cette réorganisation entraîne le départ en dix ans de trente mille hommes environ, comme *le Monde* l'annonçait dans ses éditions du 8 octobre. Toutefois, à la fin de la semaine dernière, le même chef d'état-major a expliqué à ses cadres que « *l'armée de terre continuera à tenir une grande place dans notre système de sécurité* ».

Pourquoi ce changement de perspective ? Entre-temps, en effet, le ministre de la défense, évoquant le 24 novembre dernier le projet de réorganisation de l'armée de terre, a clairement indiqué la volonté du gouvernement de cesser de raisonner en termes d'effectifs pour retenir, de préférence, une solution qui consiste à définir « *une nouvelle maquette d'armée de terre* » avant d'en déduire son volume.

On ne doit, cependant, pas se faire d'illusions au sein des armées. Le maintien à environ 3,9 % du P.I.B.M. des crédits militaires — comme l'ont été les dépenses 1982 et 1983 de la défense — obligera le gouvernement et les états-majors à exercer des coupes claires dans le budget, à commencer par les coûts des personnels militaires.

(Lire page 14.)

• *ÉCOLE PRIVÉE*

La querelle sur le financement rebondit

A l'approche de l'annonce par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, des propositions du gouvernement sur l'avenir de l'enseignement privé — initialement prévue avant la fin de l'année 1982 — la mobilisation des défenseurs de la « liberté d'enseignement » se développe. Elle s'appuie notamment sur une polémique alimentée par le refus de certaines communes de participer aux frais de fonctionnement des écoles primaires sous contrat d'association.

L'aubaine

A lire certains journaux, à écouter certaines clameurs, l'école *« libre »* n'en finirait pas ces jours-ci d'entrer en agonie. *« Anesthésie », « grignotage », « normalisation »* ne seraient que les symptômes d'une *« asphyxie »*, d'une *« mise à mort »* déjà bien avancées. Et la semaine dernière, l'escalade des mots s'est curieusement envolée à partir de propos officiels, dont la seule vertu — s'il en est une — était de répéter des déclarations antérieures.

Qu'on en juge. Les réactions alarmées de parents d'élèves et de syndicats de l'enseignement privé catholique invoquent la réponse de M. Alain Savary, publiée au *Journal officiel* du 29 novembre à une question écrite de M. Bruno Bourg-Broc, député R.P.R. de la Marne, ainsi que l'intervention du ministre de l'éducation nationale le 1er décembre à Europe 1. Dans les deux cas, M. Savary était sollicité de préciser les dépenses de fonctionnement d'écoles primaires privées sous contrat d'association.

Quelques rappels s'imposent. Jusqu'au 10 juillet 1981, les préfets pouvaient forcer la main aux communes rétives et inscrire d'office à leur budget les crédits correspondants. A cette date, un télégramme des ministres de l'intérieur et de l'éducation nationale (signé en fait par leurs directeurs de cabinet) a demandé aux commissaires de la République de ne plus engager de telles procédures contraignantes.

Le 12 février 1982, un arrêt du Conseil d'Etat donnait tort au tribunal administratif de Clermont-Ferrand qui avait annulé un arrêté du préfet du Cantal, de mai 1981, obligeant la commune d'Aurillac au versement du forfait pour une école de la ville.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 12.)

Les premiers pas de M. Andropov

Moins d'un mois après avoir succédé à Leonid Brejnev, M. Andropov semble décidé à procéder à un certain renouvellement des cadres dirigeants. Après le limogeage de M. Pavlovski, ministre des chemins de fer, le chef de l'organisation des jeunesses communistes (komsomol), M. Pastoukhov, a été libéré de ses fonctions, ce lundi 6 décembre, « en liaison avec une autre affectation ». Il a été remplacé par M. Victor Michine, jusqu'à présent simple secrétaire de l'organisation. On annonce, d'autre part, que le soixantième anniversaire de la création de l'État soviétique (il s'agit de l'approbation, par le premier Congrès des soviets, le 30 décembre 1922, des traités conclus entre les diverses Républiques) sera célébré le 21 décembre par une réunion solennelle du comité central du parti, du Soviet suprême et du Parlement de la Fédération de Russie. On s'attend que le nouveau président du présidium du Soviet suprême, qui n'avait pu être désigné lors de la session qui avait suivi la mort de Brejnev, soit élu à cette occasion.

I. - *Un nouveau style*

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Moscou. — « *K.G.B... K.G.B... K.G.B...* » Dans la matinée du 12 novembre, la rumeur grosse de ces trois lettres se répand dans Moscou. Ceux qui ont entendu la nouvelle à la radio la répètent aux autres. M. Andropov vient d'être nommé secrétaire général du parti communiste par le plénum extraordinaire du comité central, en remplacement de Leonid Brejnev, mais personne ne sait rien de lui si ce n'est son long séjour à la tête du K.G.B. Une institution qui fait d'autant plus peur que d'ordinaire on n'en parle pas. A la table familiale, on se sert de différentes mimiques pour désigner les « organes » sans les appeler par leur nom.

Comme tous les autres dirigeants, M. Andropov est, pour les Soviétiques, un inconnu. Son passage à la direction d'une administration discrète par nature — même si de temps à autre ses hauts faits sont officiellement célébrés — ne lui a acquis aucune popularité, et ce n'est pas sa biographie officielle, aussi sèche qu'un article de l'*Encyclopédie*, qui pourrait combler cette lacune. « *Andropov, connais pas !* »

A vrai dire, peu s'en soucient. Ce qui se passe au sein de la « *vierkhouchka* » — au sommet — ne les intéresse ni ne les concerne. Andropov ou un autre, ils éprouvent le sentiment profond que leur vie de tous les jours ne sera pas affectée. « *Après Staline, il y a eu de l'espoir, après Khrouchtchev, de la crainte ; après Brejnev on n'attend plus rien* », disent les intellectuels les plus désabusés.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Autofichage

Deux plaisantins libertaires de la région de Reims ont monté une belle opération. Pour tourner en dérision le futur fichier antiterroriste, ils ont distribué — avant d'être arrêtés — des centaines de fausses convocations de police. Chacun des destinataires était prié de se présenter au commissariat pour y être photographié et fiché.

Des dizaines de personnes ont appelé le commissariat ou s'y sont présentées. Les unes, évidemment, pour protester. Mais d'autres, pour figurer dans le fichier, de face et de profil. Dans la catégorie des suspects « disciplinés ».

BRUNO FRAPPAT.

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

La crise générale de la protection sociale

PAGES 23 A 26

L'ORCHESTRE DE LILLE A TOKYO

Une certaine présence française

Dans le vaste auditorium de la Jyoshi Daigaku School de Tokyo, Marguerite Yourcenar, Michel Plasson, invité par l'Orchestre de la N.H.K., et le pianiste Jean-Yves Thibaudet, venu enregistrer un nouveau disque Ravel, assistaient, le 4 décembre, au concert de l'Orchestre de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus. Réunion fortuite qui témoignait de façon frappante d'une certaine présence française à l'autre bout du monde.

Les deux concerts de l'ensemble lillois ont été accueillis avec plus d'enthousiasme encore qu'à Hongkong (*le Monde* daté 5-6 décembre), particulièrement le programme Ravel-Moussorgski au Bunka Kaikan, la plus belle salle de Tokyo. Comme le prouvent nombre d'interprètes japonais qui viennent étudier à Paris, une affinité particulière lie l'empire du Soleil-Levant à notre musique. La qualité d'attention religieuse de ces foules, la ferveur des petites Japonaises attendant Casadesus et Amoyal après le concert en donnaient aussi une illustration touchante.

Nul doute que l'éclat et l'élan de l'orchestre, la gestique juvénile si parlante du chef ne soient pour beaucoup dans ce contact quasi immédiat avec un public d'apparence si pudique, mais intérieurement aussi ardent.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

Politique

Les municipales se rapprochent. Michel Lhospice y voit la première étape d'une reconquête du pouvoir par l'actuelle opposition, dont il ne doute pas qu'elle saura affronter unie les autres scrutins à venir. Georges Sarre est convaincu, en revanche, que faute de perspective d'ensemble la droite est condamnée au court terme, et il appelle la majorité à mobiliser la nation sur les thèmes de la croissance et de l'effort. Quant à Bruno Schachtel, il pense que la gauche, si elle ne parvient pas à faire mieux que la droite, se verra écartée, tôt ou tard, pour longtemps.

L'effort et l'espérance

par GEORGES SARRE (*)

LA majorité ne se trompera pas d'échéance. Les trois prochaines années, déclarait François Mitterrand, aux journées de politique industrielle, le 17 novembre, seront pour les Français une « *période de grand effort* ». Il n'y a d'espérance réalisable, dans ce monde en crise, que par l'effort collectif. La gauche, qui prépare activement les élections municipales de mars 1983, doit porter son regard au-delà, sur la durée de la législature. Ce n'est que ce faisant qu'elle pourra aborder efficacement les étapes intermédiaires.

Que la droite ait le nez collé au cadran des élections municipales n'est pas fait pour surprendre. Sans perspective d'ensemble, elle est condamnée au court terme. Il est révélateur de constater que le débat interne du R.P.R. et de l'U.D.F. porte sur l'opportunité d'un programme. Alors qu'il n'a pas encore mis au point une ligne de conduite dans l'opposition, Giscard est en quête d'une « *bonne méthode de gouvernement* ». Le rédacteur du fameux programme de Blois fait sans doute acte de contrition lorsqu'il traite semblables textes de « *gobe-mouches* ». Quant à M. Chirac, d'abord hostile à l'idée de programme, il semble revenir sur ses *a priori*.

Tout cela n'est pas sérieux. La vérité est que la droite n'est pas en mesure d'éveiller l'espérance, pour la simple raison qu'elle est incapable d'organiser l'effort. L'espérance ? Lorsque M. Chirac invite gravement les siens, après tant d'années de pouvoir exercé *comme on sait*, à réfléchir à un « vrai problème » : « *Comment mieux répondre à l'attente des travailleurs* », il donne la mesure de la dérision. L'effort ? Il ne peut être consenti que dans la solidarité et la justice, et non pas autour des détenteurs des privilèges.

Seule la gauche peut réussir et donner force à la grande idée du « *redressement national* » qu'a portée la campagne de François Mitterrand. La majorité du pays admet, j'en suis convaincu, la nécessité de l'effort. C'est au gouvernement de lui donner sens et vigueur.

La croissance nécessaire

Je voudrais à cet égard insister sur deux idées fortes et simples :

1) *Rien n'est durablement possible sans une croissance plus effective.* Ni la résorption du chômage, ni un gain d'autonomie, ni la satisfaction des besoins sociaux et nationaux. La « *croissance sociale* » dont parlait le Projet socialiste : « *plus autonome, plus équilibrée, plus équitable, plus créatrice* », doit rester notre étoile polaire. Aussi, peut-on s'étonner de ce que le projet de IXe Plan, qui vient en débat au Parlement, ne fixe pas une prévision mais un objectif de croissance à l'horizon 1988.

Il faut rompre avec les mauvaises habitudes prises, lorsque à partir du VIe Plan, ce document n'eut plus de Plan que le nom. La relance industrielle voulue par le gouvernement n'aurait pas de sens si le Plan qui correspond à l'actuel septennat ne pouvait se fixer d'autre perspective que l'alignement de l'économie française sur les résultats de gestions déflationnistes menées dans la plupart des grands pays industrialisés. Sans doute, n'est-il pas faisable dans le court terme. Mais, précisément parce que le Plan est de l'ordre du moyen terme, il doit donner son cadre à la mobilisation pour la croissance.

2) *Pour la croissance, il faut mobiliser tous les facteurs.* Le facteur humain d'abord. C'est un enjeu de la démocratie industrielle. Le facteur argent aussi. Les nationalisations industrielles réalisées au printemps 1982 ont été une condition nécessaire — mais pas suffisante — pour la mise en place de la politique de redressement industriel qui prend corps aujourd'hui. Les investissements des entreprises nationales, qui seront de 27 milliards en 1983, soit 50 % de plus qu'en 1981, exerceront un effet moteur sur l'industrie française.

Mais l'on peut s'interroger sur la lenteur de la réforme bancaire. Sans une réforme du crédit de la politique monétaire, qui met l'appareil bancaire au service des grands objectifs économiques et sociaux de la nation, la mobilisation industrielle ne pourra connaître l'ampleur requise. Le parti socialiste a fait des propositions : redéfinition de la sélectivité, remise en cause de la politique actuelle d'encadrement, qui a fait tant de mal à l'industrie au cours des années passées, ainsi que des modalités des systèmes de prêts bonifiés, mise en place d'un organisme de financement, des orientations du Plan, etc. Il faut une réforme et une vraie réforme qui ne soit pas seulement de façade. C'est maintenant affaire de volonté politique par rapport à un milieu traditionnellement marqué par un certain conservatisme. Chaque jour qui passe est de ce point de vue un jour perdu pour le redressement du pays.

Guillaume d'Orange avait tort : il *est nécessaire d'espérer pour entreprendre*. Mais simultanément, par les temps difficiles que nous vivons, il faut entreprendre pour pouvoir espérer. C'est la responsabilité du gouvernement d'organiser le dispositif de la mobilisation, de dégager, entre les tentations jumelles du renoncement et de la démagogie, la juste voie du changement.

(*) Député de Paris, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

L'impossible simple

par MICHEL LHOSPICE (*)

LES Français, le 10 mai, ont mis le socialisme à l'essai.

Un an et demi après, sondages et élections partielles montrent plus qu'un désenchantement : l'espoir d'une porte de sortie. Laquelle ?

Lorsque le candidat Giscard d'Estaing se présenta pour un second septennat, beaucoup d'électeurs le soutinrent objectivement, car il était le seul à pouvoir alors prétendre empêcher la coalition socialo-communiste de l'emporter. Il eût été élu si l'ancienne majorité était allée unie au combat. Jacques Chirac lui-même aurait fait un score moindre s'il s'était présenté seul au deuxième tour contre la gauche unie.

Objectivement, il fallait donc voter Giscard contre la gauche, François Mitterrand n'ayant été élu qu'avec une minorité de voix de tous les citoyens en âge de voter.

Cela rappelé, peut-on perdre de *vue aujourd'hui ou occulter provisoirement* la porte de sortie que représente l'échéance de 1988 ?

Oui et non.

Oui, si l'on considère qu'il peut y avoir plusieurs façons de trouver une nouvelle alternance : les municipales de 1983, les régionales à date inconnue, les législatives de 1986, avant les présidentielles de 1988.

Non, si l'on considère que seule l'élection présidentielle — clé de voûte de notre système constitutionnel — permettra d'en finir complètement avec le régime actuel qui vient de faire la démonstration de son incapacité à maîtriser la situation et à tenir ses promesses. Il faut donc faire avec l'idée que tout se prépare *en fonction* de l'échéance finale de 1988.

D'abord, les élections municipales : le train est déjà sur les rails. Une locomotive : la nécessité de l'union des forces de l'opposition qui permet *l'alliance nécessaire et suffisante* pour la victoire, entre le R.P.R. et l'U.D.F. Les listes cette fois seront communes, de par la volonté de la base, et les municipalités sauvées ou reconquises constitueront le tremplin de départ en vue de la prochaine alternance.

Les régionales ensuite : il n'est pas douteux que par le seul reflet des courants d'opposition alimentant le Sénat, les conseils généraux et les nouveaux conseils municipaux, les candidats, souvent issus de ces assemblées, n'obtiennent là aussi des succès significatifs. Ce sera le second pas vers l'élargissement des points d'appui pour la reconquête du pouvoir central.

Les législatives de 1986 enfin : elles seront, même si elles se déroulent avant terme, la phase ultime qui obligera l'exécutif central à céder. Parce que se profilera déjà l'échéance présidentielle et que la réinstallation de l'opposition à Matignon sera l'une des motivations essentielles de l'enjeu.

Quel enjeu ? Toujours le même, ou plutôt celui qui explique les attitudes et focalise toutes les espérances : l'Élysée.

Il est trop tôt pour connaître les conditions dans lesquelles se déroulera cette ultime bataille. Il n'est pas trop tôt pour savoir qu'à droite comme à gauche elle verra s'affronter plusieurs candidats, porteurs de différents courants de pensée, de styles personnels opposés et de tendances sur le moment rivales.

Quatre courants au moins

Même si les quatre candidats principaux de 1981 renonçaient à se présenter en 1988, ils seraient immédiatement remplacés par des émules qui relèveraient leurs couleurs et enfileraient le costume du maître avant de le retailler à leur mesure.

Il est inévitable, et du reste indispensable, qu'au premier tour de l'élection présidentielle, quatre grands courants au moins soient représentés : deux pour la majorité sortante (en gros marxisme et socialisme) et deux pour l'opposition (en gros libéralisme et jacobinisme). Les rajeunissements politiques ne se font pas en cinq ans. Il est donc nécessaire qu'au second tour celui qui arrivera en tête soit sans retenue ou fausses notes soutenu à fond par son rival moins heureux. Le débat politique ne sera plus celui de l'anathème mais de l'espérance. La personnalité des candidats importera dès lors beaucoup moins que leur volonté de faire triompher leur camp.

A ce jeu-là, d'un point de vue tactique, peu importe le choix des candidats. Dire aujourd'hui que le freinage possible de Chirac par Giscard ou le blocage de Giscard par Chirac empêchera la victoire de l'un ou de l'autre est un non-sens. Il y aura un débat. Il n'y aura pas de division. La stratégie de la reconquête leur imposera l'union venue des profondeurs d'un pays lassé. On sait bien déjà quels peuvent être les candidats : il n'y a pas en France tellement d'hommes éminents aptes à porter le fardeau.

Mais, cette fois, l'un des deux sortira vainqueur des rangs de l'opposition parce qu'il devra son élection totalement à l'autre. Et l'autre lui en saura gré pour lui et ses partisans. Car ils auront tous deux jeté leurs rancunes à la rivière et que beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts. Il n'y aura plus, en effet, la prochaine fois, ce qui a bloqué la vie politique des dernières années : ce rêve des Français qui croyaient qu'une majorité de gauche pouvait leur apporter quelque chose de meilleur.

Il n'y aura plus dès lors qu'un seul but pour les Français de raison : *effacer les conséquences des rivalités fratricides* qui ont empoisonné l'atmosphère politique de l'ancienne majorité entre 1978 et 1981.

C'est la France du bon sens qui imposera aux rares hommes au destin national la générosité nécessaire pour une échéance victorieuse : celle-ci ne sera pas une revanche sur leurs amis ou ennemis politiques, mais un dépassement qui nous ménagera le genre de surprise dont la France est coutumière dans ses périodes troublées. L'impossible aujourd'hui sera simple demain.

(*) Président de la fédération Ardèche du parti républicain.

Le pouvoir et la sagesse

par BRUNO SCHACHTEL (*)

CE qui caractérise notre vie politique, c'est avant tout la disparition d'une race d'hommes qui savaient prendre, par rapport aux événements et à la frénésie des partisans, un recul salvateur. On peut consulter aujourd'hui leurs discours et répliques en feuilletant le *Journal officiel*, qui consigne tous les débats des chambres. Le contenu de ces palabres semble maintenant quelque peu désuet, mais quelle maîtrise de la langue, quels exercices de style, quel souci constant pour trouver le mot juste capable d'exprimer, avec une précision, une concision toujours plus grandes, les idéaux qui leur tenaient à cœur. Ce sont d'authentiques morceaux d'anthologie qui devraient faire blêmir de gêne et d'humilité les bavards incohérents, ministres passés, présents ou à venir qui oublient jusqu'au respect des négations, abusent de vocables stéréotypés et dénués de sens, tricotant des discours parsemés de : *« par rapport à... », « au niveau de... »*, sans doute pour combler le vide sans fond de ce qu'ils croient être l'expression d'une pensée.

Par-delà cette simple question de forme qui n'est pas innocente, car tout cela lasse, endort la vigilance, sème le désintérêt et détourne en dernière analyse le citoyen des affaires publiques, on est surpris de n'entendre aucune voix sage et pondérée. Seules fusent de tous bords les formules incendiaires, les propos agressifs et hargneux, et ceux-là même qui voici quinze ou vingt mois, lorsqu'ils étaient aux affaires, s'offusquaient des critiques qui leur étaient adressées procèdent aujourd'hui de façon identique. La gestion du pays se résumerait-elle à un jeu de rôles dans le cadre duquel il suffirait de temps à autre qu'une simple permutation, un changement de distribution, vienne calmer les esprits ?

Il est malhabile de faire porter au précédent gouvernement la responsabilité de tous nos maux, mais il serait honnête de se demander quelle serait la situation s'il n'y avait pas eu de changement. Le respect des règles du jeu démocratique est fondamental et ne souffre aucune discussion. Au demeurant, la *différence* est-elle si grande entre un gouvernement de droite contraint de prendre en compte les réalités sociales des travailleurs et un gouvernement de gauche obligé de composer avec le patronat et les puissances financières ?

Faire fonctionner le pays

Dans chacune des deux configurations, tout est dans la nuance et dans la filiation idéologique, mais l'essentiel est de faire fonctionner correctement le pays, de lui donner les moyens de sa place à côté des autres puissances dans le cadre d'une compétition plus élitiste et impitoyable que jamais. Tout comme la richesse d'un débat provient de la diversité des opinions qui s'y confrontent, la richesse d'un pays est liée à la singularité de chacune de ses composantes ; c'est cela aussi le droit à la différence.

La France aurait-elle existé si, sous le mandat précédant, les hommes de gauche avaient été écartés de toutes les fonctions responsables ? Pas plus que nous ne pourrions aujourd'hui faire l'économie d'hommes dont les options politiques ne sont pas celles de la majorité. Avec toutefois cette réserve : quiconque est investi d'un mandat ou d'une fonction au service de l'Etat doit œuvrer dans la seule perspective du service public et au-delà de toute considération politique partisane.

On accepte le langage de la rigueur, à condition cependant que cette même rigueur soit un principe de fonctionnement pour tous, jusqu'aux plus hauts niveaux. La difficulté essentielle est ailleurs.

Nous sommes nombreux à avoir modestement milité pour le 10 mai, soit le jour de l'accession au pouvoir de François Mitterrand. Dans l'ombre, sans attendre d'autre récompense que la victoire électorale, nous avons dépensé des trésors de persuasion, et des fortunes en communications téléphoniques pour amener tel ou tel de nos amis, relations, familiers, à choisir comme nous : ce fut efficace... Au cours des dix premiers mois, nous les rencontrions et leur demandions de la patience... on ne change pas le cours des choses en quelques semaines... Ces derniers mois, nous les évitions... nous ne savons qu'opposer à leurs arguments les théories que nous avions développées, qui se trouvent contredites par les déclarations des hommes politiques que nous avons portés au pouvoir, plus grave encore par leurs actes...

Une préparation sérieuse

Je ne regrette pas ce que j'ai fait, mais j'en viens à me demander si j'ai eu raison, et je redoute d'avoir un jour à me déjuger... Rien n'est plus néfaste que la déception. Je ne parviens pas à comprendre que plus de *vingt années d'opposition n'aient pas* suffi à la classe politique pour se préparer sérieusement à l'exercice du pouvoir, autrement qu'avec des mots. On ne gère pas un pays comme on malmène un billard électrique, au hasard des rebonds de la bille, car, si l'appareil électronique se contente d'un « tilt » ou d'un hors-jeux, qu'advient-il de l'État ?

Certains ministres, et non des moindres, semblent ne devoir leur maroquin qu'à quelque service rendu. Ils usent du pouvoir comme d'un beau jouet récent, n'ont toujours pas appris à discipliner leur verbe, à harmoniser leurs propos, à agir en fonction d'un objectif déterminé. On va d'impair en maladresse, de bavure en propos déplacés. Suffit-il de quelques pages raccoleuses dans les *journaux pour justifier une politique* ? De quels types d'arguments s'agit-il ? Cette amertume n'est cependant pas désespoir, et j'ose espérer qu'à la période de rodage, longue et laborieuse, va succéder celle du travail sérieux et acharné. Le pays fourmille de gens valables, motivés, courageux, prêts à donner sans compter leur temps, leur travail, leurs compétences ; ils sont prêts depuis plus d'un an et voient avec une certaine mélancolie qu'on leur préfère les habiles qui ont su faire à temps acte d'allégeance politique et n'ont eu pour tout effort qu'à changer de cap au bon moment.

Nul n'a le droit de faire un tel gâchis quand l'intérêt du pays est en jeu et qu'il faudrait, au contraire, exploiter toutes les forces vives pour enfin parvenir au bout du tunnel de la crise. Craignons que ces hommes ne se lassent, qu'ils ne ressassent leur déception pour sombrer dans un pseudo-apolitisme qui fait dire « blanc bonnet, bonnet blanc » et conduit à rejoindre les rangs, disons, conservateurs et fatalistes.

Le combat politique n'est pas de mise pour l'instant, et le seul souci constant doit être celui de l'efficacité, *de la volonté inébranlable de* réussir. Nous n'attendions pas de la gauche qu'elle ne fasse « pas plus mal » que la droite, nous exigeons qu'elle fasse mieux, qu'elle gagne ! Elle y est d'ailleurs contrainte, ou quittera le pouvoir pour une période inderterminée, mais sans doute encore plus longue que par le passé.

On ne peut impunément susciter l'espoir et offrir le regret.

(*) Enseignant.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

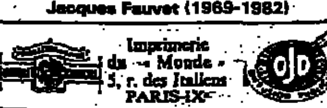
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

étranger

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE COPENHAGUE

Les Dix ont lancé un appel à M. Andropov pour qu'il « améliore la confiance dans les affaires internationales »

De notre envoyé spécial

Copenhague. – Examinant la situation internationale, le Conseil européen s'est limité à deux sujets sur lesquels les dix chefs d'Etat et de gouvernement n'ont eu aucun mal à se mettre d'accord : le changement de direction en U.R.S.S. et le Proche-Orient.

A l'égard de l'U.R.S.S., les Dix ont défini leur politique par deux mots : *« Fermeté et dialogue »*. Les Dix ont tenu à exprimer une certaine disponibilité à l'égard des nouveaux dirigeants soviétiques, tout en soulignant qu'ils attendent de ceux-ci des gestes de bonne volonté dans un certain nombre de domaines précis. Les Dix – déclare le relevé des conclusions de Copenhague – *« font appel à l'U.R.S.S. pour qu'elle apporte les contributions nécessaires en vue d'améliorer la confiance dans les affaires internationales »*. Ils *« sont prêts à répondre positivement à de tels efforts et à collaborer avec l'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est en vue de relations est-ouest plus constructives »*. Selon l'expression consacrée, les Dix renvoient donc la balle dans le camp soviétique.

Ils énumèrent ensuite trois domaines dans lesquels ils jugeront le Kremlin aux actes :

1) La *conférence de Madrid* sur la sécurité et la coopération en Europe. Les Dix se contentent de réaffirmer leur objectif : *« un mandat précis pour une conférence du désarmement en Europe »* et *« des progrès »* dans le respect des droits de l'homme.

2) *La Pologne*. Ils ne lient pas formellement la situation aux événements de Moscou mais la place qu'ils lui ménagent dans leurs conclusions montre qu'ils considèrent comme capital le rôle indirect de l'Union soviétique. Ceci dit, les Dix rappellent que depuis janvier dernier ils attendent du gouvernement polonais qu'il lève la loi martiale mais ils ne se satisferont pas d'un geste factice. Pour le reste, leur jugement est nuancé : s'ils regrettent la dissolution de *Solidarité* et le maintien en détention *« d'un grand nombre de personnes »*, ils estiment que la libération de M. Walesa et de quelques autres est *« un pas »* dans la bonne direction.

3) *L'Afghanistan*. Les Dix demandent tout particulièrementaux Soviétiques de *« réexaminer »* leur position. *« Il doit être permis au peuple afghan* – déclarent-ils – *de recouvrer sa souveraineté et son indépendance nationales ainsi qu'un statut d'Etat non-aligné. »* Les Dix semblent indiquer par cette phrase que la procédure importe peu, l'essentiel étant qu'un règlement politique global intervienne, fût-ce par des moyens pragmatiques.

En ce qui concerne le Proche-Orient, les Dix gardent une position équilibrée comme dans leur déclaration de Venise de 1980, qui réclamait la reconnaissance mutuelle des droits des Israéliens à vivre en paix et de ceux des Palestiniens à l'autodétermination. Devant la presse, le premier ministre danois, M. Schluter, souligna que cette déclaration de Venise demeurait la base de la position des Dix (et notamment que l'O.L.P. restait à leurs yeux *« un élément important »* pour une négociation), mais qu'elle devait être *« actualisée »*. Les Dix font donc appel à chaque parti pour que *« sans plus d'atermoiement »* il saisisse *« l'occasion politique »* offerte à la fois par le discours du président Reagan du 1er septembre appelant Israël à renoncer à l'occupation et au contrôle de la Cisjordanie et de Gaza, et par *« la volonté de paix »* exprimée au sommet arabe de Fès.

A propos du Liban, les Dix soulignent la nécessité d'un retrait des forces israéliennes et syriennes qui, même s'il est *« progressif »*, fdevra intervenir *« dans des délais rapides »*.

MAURICE DELARUE.

Les incertitudes de la politique commerciale extérieure des Dix persistent

De notre envoyé spécial

Copenhague. – Bien perspicace celui qui, après le conseil européen des vendredi 3 et samedi 4 décembre, dira dans quel esprit la Commission européenne abordera, le 10 décembre à Bruxelles, les discussions avec la délégation américaine conduite par le secrétaire d'État M. Shultz. Elle n'a pas reçu et n'avait pas à recevoir de directives précises mais, pour éviter le faux pas, elle devra interpréter les *« conclusions de la présidence »* et ce qui a été dit par les chefs d'État et de gouvernement à Copenhague, et ce ne sera pas facile.

Les conclusions de la présidence sont ambiguës. Ainsi, le conseil *« se félicite des résultats de la session ministérielle du GATT »*, ce qui ne manque pas de sel si l'on se souvient que la Communauté s'est démarquée de la partie, essentielle, de la déclaration du GATT qui a trait à l'agriculture. La Communauté, lit-on dans les conclusions, veut dialoguer de façon constructive avec les États-Unis afin d'établir avec eux des *« relations solides et confiantes »*, mais, un peu plus loin, les Dix font référence au maintien de la cohésion communautaire dans des circonstances difficiles et souhaitent qu'elle soit préservée. C'est là encore une allusion à la récente session du GATT où c'est essentiellement à l'encontre des exigences américaines que la cohésion communautaire s'est affirmée.

Bref, un texte chèvre-chou reflétant les deux tendances au sein du conseil européen. Le chancelier Khol a souligné que les relations transatlantiques demeuraient d'un intérêt vital pour l'Allemagne. On ne peut s'adresser aux États-Unis pour se défendre et ensuite s'opposer à eux sur le plan commercial, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse. Les Français, qui, avec les Grecs, se trouvent à l'autre extrémité de l'éventail, affirmant, de leur côté, ne pas avoir perçu de *« glissement marqué »* de la part de M. Kohl. *« L'épreuve du GATT a été salutaire »*, a estimé M. Mitterrand. Un de ses collaborateurs précise : *« La communauté existe ; elle s'est bien défendue ; elle doit continuer à le faire. »* Toujours à propos des relations Communauté-États-Unis, le président de la République a toutefois observé : *« S'il n'y a pas eu de dispute, on voit réapparaître à tout moment le débat ancien entre ceux qui, en France, sont favorables à l'affirmation d'une identité européenne et ceux qui considèrent que l'idéal serait de créar une vaste zone de libre-échange occidentale. »*

Après le conflit euro-américain sur l'acier et le gazoduc, les Français ne sont pas les seuls à penser qu'il est temps de ne plus se laisse faire, mais, plusieurs partenaires étant hésitants, il faut manœuvrer avec adresse : *« Tout ce qui permettra d'arranger les points de vue sera bon*, a reconnu M. Mitterrand, mais il a ajouté, *il y a une alliance militaire (...). La France n'est liée que par les obligations auxquelles elle a souscrit ; non par le reste. »*

Ce n'est pas le seul point d'accrochage : M. Mitterrand a indiqué, lors du petit déjeûner qu'il a pris samedi avec M. Kohl, l'importance qu'il attachait à l'opération Grundig-Thomson. Il n'a reçu qu'une réponse dilatoire.

La Communauté va-t-elle négocier avec les Japonais l'autolimitation de leurs exportations de produits sensibles ? La formulation équivoque des conclusions de la présidence conduit à penser que les réticences allemandes ou danoises ne sont pas vaincues.

Homogénéité interne

Les chefs de gouvernement ont eu moins de mal à s'accorder sur ce qu'il convient de faire à l'intérieur de la Communauté pour lutter contre la crise. La volonté de ne pas succomber à la tentation du protectionnisme interne, d'éliminer les « entraves hypocrites » aux échanges intra-communautaires paraît réelle et partagée par tous. *« Il n'y a plus de divergences entre les Dix sur ce thème »*, a estimé M. Kohl. *« Il est indispensable de préserver l'homogénéité interne du Marché commun »*, a dit M. Mitterrand. Le conseil s'est engagé à arrêter avant la fin avril 1983 les décisions nécessaires au renforcement du marché intérieur. M. Thorn, le président de la Commission,. a noté : *« Le marché intérieur prend de plus en plus d'importance pour nous au fur et à mesure que des marchés extérieurs se ferment. »*

Le conseil souhaite que soient approuvées les propositions de la Commission concernant l'énergie, la recherche, l'innovation. Le programme *Esprit*, qui concerne les technologies de l'information et qui a été conçu en collaboration avec les industriels, pourrait être lancé d'ici peu. Ce programme est considéré comme très prometteur.

Pour innover, il faut des crédits. Le conseil européen s'est engagé à prendre rapidement une décision permettant à la Commission d'accroître les capacités d'emprunt. Deux tranches de 1 milliard d'ECU chacune ont déjà fait l'objet d'emprunts sur le marché international pour contribuer aux investissements. La Commission voudrait emprunter une nouvelle tranche de 3 milliards d'ECU. Les Allemands n'ont jamais été très chauds, mais il semble que M. Kohl ait réagi avec compréhension.

A propos de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, un engagement de calendrier mérite d'être souligné : les chefs de gouvernement ont invité les ministres de l'agriculture à décider avant le printemps des aménagements à la réglementation des fruits et des légumes et des matières grasses. Conséquence, ces deux dossiers (le deuxième a une portée politique considérable) ont toutes chances de devenir un élément de la négociation annuelle sur les prix agricoles.

Un nouveau conseil des ministres se réunira le 21 décembre pour amener les Danois à lever leur veto à l'accord de leurs partenaires sur une politique commune de la pêche. *« J'ai l'impression qu'on se réunira pour réussir »*, a commenté M. Mitterrand.

PHILIPPE LEMAITRE.

AMÉRIQUES

LA TOURNÉE LATINO-AMÉRICAINE DE M. REAGAN

Les États-Unis pourraient rétablir leur aide militaire au Guatemala

De notre envoyé spécial

San-Pedro-Sula (Honduras). – C'est une base militaire hondurienne meublée de hangars sinistres qui a été la dernière étape de M. Reagan en Amérique latine. La principale raison de cette escale était une entrevue avec le général Rios Montt, chef de la junte du Guatemala. M. Reagan aurait souhaité le rencontrer au Costa-Rica, mais ce pays s'y était opposé, n'aimant pas le général-président. Il avait donc fallu se rabattre sur le Honduras. Ce qui permettait d'ailleurs de symboliser l'engagement de Washington en Amérique centrale, car ce pays abrite des commandos antisandinistes entraînés par la C.I.A. Mais le manque de temps et surtout des raisons de sécurité ont interdit à M. Reagan de s'aventurer au-delà de la base aérienne de San-Pedro-Sula. Détail humiliant pour le pays hôte : les agents de sécurité américains ont contrôlé eux-mêmes les fusils de la garde d'honneur hondurienne pour s'assurer qu'ils n'étaient pas chargés.

Depuis le coup d'Etat du 23 mars dernier, le général Rios Montt prétend rétablir la démocratie au Guatemala. M. Reagan voulait l'inciter à faire vite pour accorder à nouveau l'aide militaire à son pays, aide suspendue en 1977 en raison d'une politique d'extermination des opposants politiques. Le général Rios Montt a multiplié les assurances, mais sans fixer la date des élections.

Dans l'avion qui le ramenait à Washington, M. Reagan a déclaré : *« Oui, je pense que nous nous acheminons vers une aide (...). Le général Rios Montt est totalement dédié à la démocratie au Guatemala. Il nous a fourni beaucoup d'informations sur la situation. Je pense franchement qu'il a été accusé à tort. »*

On laisse entendre que l'aide militaire américaine ne consisterait qu'en fourniture de pièces détachées pour hélicoptères. Le Congrès est très réticent en raison des nombreuses personnes assassinées ces derniers mois et du danger d'introduire des armes supplémentaires, fussent-elles limitées, dans la région. Théoriquement, M. Reagan n'a pas besoin de permission du Congrès. Mais en allant contre la volonté des sénateurs et des représentants, il mettrait en péril tout son programme d'assistance militaire à l'Amérique centrale.

M. Reagan s'est déclaré ravi de sa tournée en Amérique latine, qui lui a permis de s'entretenir successivement avec les dirigeants du Brésil, de Colombie, du Costa-Rica, du Salvador, du Honduras et du Guatemala. L'un de ses collaborateurs, M. Michael Deaver, a affirmé : *« Je ne l'ai jamais vu aussi content d'un voyage. Il semble avoir des atomes crochus avec ces gens-là. »* Et d'ajouter avec quelque maladresse : *« C'était totalement différent du voyage en Europe »* (de l'été dernier).

Dans un discours prononcé au Costa-Rica, M. Reagan a réitéré ses attaques contre Cuba, le Nicaragua et les mouvements de guérilla. *« De faux révolutionnaires cherchent à détruire la croissance économique et à imposer le totalitarisme à des peuples épris de liberté. »* Il en a profité pour se démarquer de l'extrême droite : *« L'Amérique centrale est prise entre la violence de faux révolutionnaires et la réaction de faux conservateurs. »*

D'exceptionnelles mesures de sécurité

Ce discours devait être perturbé par une violente diatribe d'un député costa-ricain d'extrême gauche, M. Sergio Ardon. Après l'avoir écouté, M. Reagan s'est adressé à l'assistance en souriant : *« Je crois que c'est un hommage à la démocratie. Dans un pays communiste, il n'aurait pas été autorisé à le faire. »*

M. Reagan a constaté, au cours de ce voyage, que l'Amérique latine est plus complexe qu'il ne le croyait. Tous les amis des États-Unis ne partagent pas ses distinctions entre le totalitarisme et la liberté, les « faux révolutionnaires » et les « vrais démocrates ». La logique du dialogue est souvent préférée à celle de l'affrontement.

« Les intérêts des Etats-Unis, a déclaré M. Reagan à la fin de son voyage, *exigent que nous soutenions nos amis américains dans le cadre d'une politique continentale qui préserve les institutions démocratiques, fasse progresser les économies de libre marché et fournisse à ces systèmes la sécurité essentielle pour qu'ils se développent et prospèrent. »* Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui était du voyage, l'a traduit en termes plus concrets : notre problème, a-t-il dit, est que *« le flot d'armes qui traversent le Nicaragua pour aller à des pays d'Amérique centrale est un facteur déstabilisant. Voilà pourquoi nous cherchons à favoriser la stabilité de ces pays. La stabilité est l'ingrédient essentiel du développement économique et de la croissance. »*

M. Reagan était surtout venu tenir un discours politique à l'Amérique latine. Or c'est la situation économique qui préoccupait la plupart de ses interlocuteurs. Il a accordé au Brésil un prêt à cour terme de 1,23 milliard de dollars et un délai plus long pour stopper l'exportation de ses produits subventionnés aux Etats-Unis. Aux pays d'Amérique centrale, il n'avait rien de plus à offrir que le fameux plan de développement des Caraïbes déjà annonce. Plan ambitieux qui prévoit une assistance financière d'urgence de 350 millions de dollars, la suppression pendant douze ans des tarifs douaniers pour la plupart des produits de cette région et des allégements fiscaux aux entreprises qui investiraient. Le Congrès n'a adopté pour le moment que le premier volet de ce programme. M. Reagan lui a demandé, à la fin de son voyage, de faire des deux autres votes *« la priorité essentielle »* car *« en aidant ces pays, nous nous aidons nous-mêmes »*.

Six chefs d'Etat en cinq jours : le président des Etats-Unis ne s'est quasiment pas entretenu avec d'autres personnes. Même à Sao-Paulo où il s'adressait à un millier d'hommes d'affaires brésiliens, ce fut un simple discours sans échange de vues. Cela est dû en partie à des mesures de sécurité exceptionnelles frôlant parfois la caricature. M. Reagan – victime d'un attentat en mars 1981 – ne circule plus qu'en voiture blindée, n'apparaît plus qu'entouré d'une armée de « gorilles » et souvent avec un gilet pare-balles. Ce déploiement de force a sans doute rappelé aux Latino-Américains la puissance de l'Oncle Sam, mais il a certainement troublé l'image de l'ami venu en égal *« pour écouter et pour apprendre »*.

ROBERT SOLÉ.

● *L'ancien président vénézuélien et membre de l'Internationale socialiste, M. Carlos Andres Perez*, a qualifié, dimanche 5 décembre, à San-José, de *« cas typique de terrorisme »* les raids *« lancés du Honduras contre le Nicaragua par des éléments somozistes »*. M. Carlos Andres Perez, qui dirige une délégation de l'Internationale socialiste actuellement au Costa-Rica après une visite au Nicaragua, a ajouté que ces *« actes hostiles »* risquent d'entraîner un conflit entre les deux pays. Il a affirmé que le Honduras devait *« empêcher que son territoire ne serve de base d'invasion somoziste du Nicaragua »*. La délégation, qui comprend notamment M. Bernt Carlsson, secrétaire général de l'Internationale socialiste, M. Wolfgang Weege (S.P.D., Ouest-allemand) et Mme Nicole Bourdillat (parti socialiste français), doit rencontrer au Costa-Rica les membres du gouvernement social-démocrate de M. Luis Alberto Monge. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● GRÈVE GÉNÉRALE DE VINGT-QUATRE HEURES. – La grève générale de vingt-quatre heures, déclenchée à l'appel des deux principales organisations syndicales argentines, la C.G.T.-Azopardo (modérée) et la C.G.T.-Brasil (radicale), a débuté lundi 6 décembre. C'est la première fois, depuis six ans et demi, qu'un mouvement de cette envergure est organisé, et six millions de travailleurs sont concernés. Les deux centrales syndicales revendiquent le retour à la démocratie, une hausse des salaires, la relance économique, la lutte contre le chômage et la libération immédiate des personnes détenues sans procès. – *(A.F.P.)*.

Bangladesh

● LE CHEF DE L'ÉTAT, LE GÉNÉRAL ERSHAD, de retour, samedi 4 décembre, d'une visite officielle en Chine, a déclaré que Pékin soutiendra son pays en matière de politique étrangère *« comme par le passé »*. La Chine a-t-il précisé, a accordé au Bangladesh, en dépit de ses difficultés économiques, un prêt, à des conditions de faveur, d'un montant de 12,5 millions de dollars *« à titre d'amitié »*. *(U.P.I.)*.

Brésil

● DÉMENTI AUX RUMEURS DE COUP D'ÉTAT. – Le ministre brésilien de l'armée, le général Walter Pires, a vigoureusement démenti samedi 4 décembre une information du journal britannique *The Guardian* selon laquelle une tentative de coup d'État avait été déjouée avant l'arrivée du président Reagan au Brésil. Le général estime que l'article du *Guardian* est *« une agression totale »*. L'information a également été démentie par les ministres de la marine et de la justice. Selon le quotidien, un groupe d'officiers de Rio avait projeté d'arrêter M. Leonel Brizola, qui a été élu gouverneur de l'État de Rio, et ses partisans du Parti démocratique du travail (P.D.T., opposition social-démocrate). *(A.F.P.)*.

Mozambique

● MISE EN GARDE SUD-AFRICAINE. – Pretoria vient de mettre solennellement en garde le président Fidel Castro contre les graves répercussions qu'entraînerait l'éventuel envoi de soldats cubains au Mozambique. Selon des sources autorisées à Pretoria, le gouvernement sud-africain craindrait, en effet, que M. Fidel Castro ne fasse passer les soldats cubains actuellement stationnés en Angola au Mozambique : par cette opération, l'Angola et Cuba donneraient satisfaction aux Américains et aux Sud-Africains qui exigent le retrait des Cubains d'Angola pour mettre en place le plan de règlement occidental pour l'indépendance de la Namibie.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Jean FRANÇOIS-PONCET DÉNONCE L'« INEFFICACITÉ » DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, qui était, dimanche 5 décembre, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, s'est réjouit qu'il *« n'y ait pas eu de changements très significatifs* [de la politique étrangère de la France] *par rapport à la politique antérieure »*, car *« les choix de la France sont si clairs qu'ils s'imposent quels que soient les modes idéologiques du moment »*. Il a, en revanche, dénoncé l'*« inefficacité »* et le *« manque de crédibilité »* de la diplomatie française, dont *« aucune des initiatives, sauf pour le Liban, où la position de la France a été à la fois utile et courageuse, n'a eu de suite »*.

L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing s'est interrogé sur la *« crédibilité »* des déclarations de M. Mitterrand en faveur du libre-échange au sein de la Communauté européenne. Il a, d'autre part, reproché au gouvernement son *« silence »* sur le thème du désarmement.

EUROPE

Espagne

Le gouvernement dévalue la peseta de 8 %

***Le gouvernement socialiste est décidé à agir rapidement en matière économique.* Vingt-quatre heures après que ses membres eurent prêté serment devant le roi, le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, a décidé, samedi 4 décembre, une dévaluation de 8 % de la peseta, qui flottera librement à partir d'une cote fixée ce lundi à 127,66 pour 1 dollar. Il a annoncé une hausse imminente du prix de l'essence. Enfin, il a augmenté d'un point le taux de réserves obligatoires des banques, qui passe désormais à 6,75 %. Les mesures ont été en général bien accueillies à Madrid.**

De notre correspondant

Madrid. — M. Boyer a justifié dans une intervention à la télévision ces mesures qui n'ont guère causé de surprise. « *La brèche entre notre inflation et celle des pays de la C.E.E. n'a cessé de s'agrandir*, a-t-il signalé, *ce qui a fait perdre à nos exportations leur compétitivité par rapport à ces pays.* » D'autre part, la récente baisse du dollar face aux principales monnaies européennes (y compris la peseta), due à la diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, a commencé à rendre plus difficiles les ventes exprimées en monnaie américaine.

S'il s'agissait uniquement de stimuler les exportations, pourquoi le nouveau gouvernement socialiste n'a-t-il *pas simplement maintenu* la politique de flottement de la peseta qui a permis, depuis le début de l'année, par une série de mini-dévaluations successives, une baisse de valeur de la monnaie espagnole par rapport au dollar d'environ 20 % ? M. Boyer a reconnu que la mesure annoncée avait un objectif d'ordre psychologique : couper court à la spéculation contre la peseta qui a accompagné le changement de gouvernement. « *Les agents qui opèrent sur les marchés des changes internationaux*, a-t-il signalé, *ont été dans l'attente ces derniers mois d'une dépréciation de la peseta qu'ils savaient nécessaire, ce qui a provoqué des sorties de devises qu'il convenait d'interrompre au plus vite.* »

La mesure semble effectivement davantage destinée à permettre un retour de capitaux en Espagne qu'à *améliorer les chiffres du commerce* extérieur. Certes, M. Boyer, qui ne cache pas avoir été influencé par les difficultés des socialistes français, tient cependant beaucoup à éviter un « dérapage » du déficit de la balance des comptes courants, qui s'élève actuellement à 3,3 milliards de dollars. Mais le taux de 8 % fixé pour la dévaluation ne semble pas suffisant pour provoquer une augmentation significative des ventes à l'étranger.

Les pertes de devises ne sont pas dues exclusivement aux manœuvres de particuliers ou aux entreprises exportatrices tardant exagérément à convertir leurs devises en pesetas. *Le gouvernement sortant* a, de son côté, freiné ces derniers mois la baisse de valeur de la peseta en intervenant sur le marché pour la soutenir, ce qui s'est traduit par une dépense supplémentaire de monnaie forte. M. Boyer s'est refusé à révéler le montant exact des pertes de devises, mais elles s'élèveraient, suivant les sources, à 2 ou 2,5 milliards de dollars (14 à 20 milliards de francs), entre septembre et novembre, soit environ 20 % du total des réserves.

L'administration socialiste est donc fondée à affirmer qu'elle a dû faire face à une « *dévaluation héritée* ». Un jugement qu'elle peut également faire valoir en matière de hausse de prix. Face à la perspective des élections proches, le gouvernement antérieur s'était refusé à décréter une augmentation du prix de l'essence, pourtant indispensable au vu de la dépréciation régulière de la peseta face au dollar. Cette politique s'est traduite pour le ministère des finances par un manque à gagner en matière fiscale d'environ 70 milliards de pesetas (4 milliards de francs). La hausse que doivent *maintenant décider* les socialistes rendra plus difficile leur objectif de réduire l'an prochain l'inflation à 12 %, contre 15 % en 1982. D'autant que d'autres réajustements de prix sont indispensables après avoir été artificiellement retardés, comme ceux du butane, des médicaments et des assurances automobiles.

THIERRY MALINIAK.

LA PESETA : ENVIRON 5,4 CENTIMES A PARIS

C'est la cinquième fois en vingt-cinq ans que la peseta est dévaluée, essentiellement par rapport au dollar, comme cela a été le cas lors du dernier ajustement, en juillet 1977. Le nouveau gouvernement constitué à cette époque après les élections avait dévalué de 20 % la monnaie espagnole par rapport à la devise américaine, dont le cours passa de 67,50 pesetas à 87 pesetas.

A Paris, le cours de la peseta était revenu, d'un coup, à 5,6 centimes contre 7 centimes, niveau auquel il s'était maintenu depuis 1968. Légèrement revalorisé à 6,6 centimes en avril 1979, ce cours avait fléchi, ces dernières semaines, à 5,9 centimes environ. Sur la base des nouvelles parités, la *peseta devrait valoir environ* 5,4 centimes.

Le principal dirigeant des GRAPO est tué par la police à Barcelone

De notre correspondant

Madrid. — Le principal dirigeant de l'organisation terroriste d'extrême gauche GRAPO (Groupes révolutionnaires anti-fascistes du 1er octobre), M. Juan Martin Luna, âgé de vingt-huit ans, a été tué, le dimanche 5 décembre, à Barcelone, lors d'un affrontement avec la police. Selon la version officielle, M. Luna a été intercepté par des membres de la Brigade centrale d'information alors qu'il se rendait à un rendez-vous dont les forces de l'ordre avaient eu connaissance. Il a alors sorti son revolver et tiré en *direction des inspecteurs qui ont riposté.*

M. Luna était le dernier dirigeant important encore en liberté de cette organisation, dont une douzaine de membres ont déjà été tués par la police. Condamné à trente-sept ans de prison pour l'assassinat d'un policier, il s'était évadé en décembre 1979 de la prison de Zamora. L'idéologie du GRAPO, considéré par le ministère de l'intérieur comme le bras armé d'une petite formation d'extrême gauche, le parti communiste espagnol reconstitué, est *cependant loin d'être claire. Il a*, à plusieurs reprises, été accusé de faire office de provocateur au service de l'extrême droite. Bien que son démantèlement ait été annoncé officiellement à plusieurs reprises, cette organisation est chaque fois réapparue pour se livrer à des attentats spectaculaires lors des moments délicats du processus de transition de la démocratie.

Depuis son apparition en octobre 1975, le GRAPO a commis une quarantaine d'assassinats, dont ceux des généraux Emilio Villaescusa (en décembre 1976), Enrique Briz et Gonzalez de Suso (en 1981). Il a également été accusé d'avoir fait exploser une bombe en mai 1979 dans une cafétéria, attentat qui avait fait huit morts. Après la victoire des socialistes aux élections du 28 octobre dernier, le GRAPO avait diffusé un communiqué dans lequel il annonçait une trêve. — Th. M.

Les démocrates-chrétiens et les libéraux de la C.E.E. tiennent leurs assises à Paris

Deux réunions politiques « communautaires » doivent avoir lieu à Paris durant la semaine qui s'ouvre ce lundi 6 décembre : le quatrième congrès du parti populaire européen, durant trois jours, puis les journées d'études du groupe libéral de l'Assemblée européenne. Les assises du P.P.E., qui regroupe dix partis démocrates-chrétiens ou assimilés des Etats membres de la C.E.E., devaient commencer lundi après-midi à l'hôtel Novotel de Bagnolet et s'intéresser plus particulièrement à la recherche d'« une politique pour la paix ». La réunion des libéraux de la Communauté, elle, se tiendra à la salle Médicis du Sénat à partir du mercredi 8 décembre.

Constitué à Luxembourg, le 8 juillet, le Parti populaire européen tient congrès tous les deux ans. Il s'est efforcé, en mars 1978 à Bruxelles, de mettre au point sinon un véritable programme politique s'imposant à toutes ses composantes, du moins un ensemble d'orientations qui puissent constituer une sorte de plate-forme idéologique commune aux différentes formations qui se réclament de la démocratie chrétienne ou s'apparentent à elle. Le P.P.E. est actuellement présidé par M. Léo Tindemans, ancien premier ministre belge (et actuel ministre des affaires étrangères) qui devait d'ailleurs prononcer l'allocution d'ouverture.

Cette tentative de regroupement, voire de structuration, de la famille démocrate-chrétienne en Europe, s'inscrit dans une entreprise plus vaste : celle que mène l'Union mondiale démocrate-chrétienne (U.M.D.C.), dont le P.P.E. est l'une des composantes essentielles. Un certain nombre de dirigeants de ces partis ont en effet estimé que, face à l'Internationale socialiste, il était *indispensable que la leur prenne* corps.

A la fois pour ne pas laisser à la gauche le monopole de ce genre de liens internationaux et pour faire la preuve que la démocratie chrétienne *avait, elle aussi, un contenu idéologique* et un « message » à offrir. Il convenait, notamment, à leurs yeux de corriger l'image de marque d'une famille politique de plus en plus perçue, en particulier par les jeunes électeurs qui n'avaient pas connu ses combats de l'immédiat après-guerre, comme une sorte de rassemblement des conservateurs modérés, plus aptes à la gestion au jour le jour qu'à la réflexion politique à long terme.

Le Parti populaire européen ouvre aujourd'hui ses assises dans un climat qu'il estime favorable. Il se considère comme la première formation du Vieux-Continent, ayant réuni quelque trente-trois millions de voix lors de l'élection de l'Assemblée européenne en 1979. Sans doute la France et la Grèce ont-elles vu le succès de la gauche en 1981. Mais l'arrivée au pouvoir de MM. Kohl en R.F.A., Lubbers aux Pays-Bas et Fanfani en Italie, a permis aux démocrates-chrétiens européens de tirer, malgré tout, un bilan « globalement positif » de la période récente. D'autant plus que M. FitzGerald devrait être nommé premier ministre d'Irlande incessamment, et que son parti, le Fing Gael, fait partie du R.P.G. Quant à l'Espagne, elle n'est pas encore membre de la Communauté...

BERNARD BRIGOULEIX.

Belgique

• DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont opposé samedi 4 décembre à Anvers les forces de l'ordre et des manifestants qui *voulaient empêcher* le Vlaamse Militante Ordre (V.M.O., nationalistes flamands d'extrême droite) de défiler dans la ville. Les militants du V.M.O. scandaient notamment des slogans hostiles à l'attribution du droit de vote aux travailleurs immigrés. Les syndicats de gauche avaient appelé à une contre-manifestation. Cinq policiers et trois gendarmes ont été blessés, ainsi que plusieurs manifestants. — *(A.F.P.)*.

Italie

Deux autres fonctionnaires bulgares sont impliqués dans l'attentat contre le pape

De notre correspondant

Rome. — Le tribunal a rejeté dans la matinée du 7 décembre la demande de *liberté provisoire* du Bulgare Antonov, estimant justifié les présomptions de sa participation à l'attentat contre le pape.

Sur le plan diplomatique, l'Italie a officiellement répondu, le 4 décembre, aux protestations des autorités bulgares concernant l'arrestation. Convoqué au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur de Bulgarie à Rome s'est vu notifier que l'Italie « *considérait inadmissible toute tentative de lier le sort de Gabrielle Trevisin et de Paolo Falsetti* (deux terroristes italiens arrêtés l'été dernier en Bulgarie et aujourd'hui accusés d'espionnage) *à l'issue de l'enquête concernant M. Antonov* ». Cette proposition avait *été implicitement faite par* la Bulgarie lors d'un entretien entre l'ambassadeur d'Italie à Sofia et le vice-ministre des affaires étrangères bulgare.

Rappelant l'indépendance des pouvoirs législatif et judiciaire en Italie et les droits de la personne reconnus par la loi, les autorités italiennes ont demandé que des garanties analogues soient consenties à leurs ressortissants retenus en Bulgarie. L'ambassadeur bulgare, revenant apparemment sur la position antérieure de son gouvernement, qui avait demandé que l'affaire Antonov soit traitée au plan politique, a précisé que « *les deux cas devraient rester de l'unique compétence des autorités judiciaires des deux pays* ».

En ce qui concerne l'enquête, le magistrat italien a lancé un nouveau mandat d'arrêt contre un second fonctionnaire bulgare, M. Aivazov, ancien caissier de l'ambassade à Rome, rentré précipitamment à Sofia au milieu d'octobre pour « *raisons de service* ». Les enquêteurs s'intéresseraient en outre à M. Sotil Kolev, attaché militaire auprès de l'ambassade à Rome, rentré en Bulgarie en juin dernier.

Selon la reconstitution de l'enquête faite par la presse italienne, ce serait Ali Agca, l'auteur de l'attentat contre le pape, qui aurait conduit le juge d'instruction sur la « piste bulgare ». Il aurait, en effet, fourni au juge les noms de trois de ses contacts à Rome : MM. Antonov, Kolev et Aivazov. On lui aurait alors soumis une série de photographies, parmi lesquelles celles des trois personnes mises en cause, qu'il aurait *immédiatement* reconnues. C'est sur cette base que le juge d'instruction aurait décidé de faire arrêter M. Antonov.

L'attention des autorités judiciaires italiennes avait déjà été attirée sur les activités des diplomates et des fonctionnaires bulgares en Italie à propos de l'affaire Scriciollo, le syndicaliste U.I.L. soupçonné avec sa femme d'avoir appartenu aux Brigades rouges, du moins d'avoir été en contact avec elles. Au cours de cette enquête, deux diplomates bulgares chargés des affaires culturelles auprès de l'ambassade de Rome, qui étaient en contact avec le couple Scriciollo, avaient été expulsés l'été dernier. Ils étaient notamment *accusés d'avoir financé* le groupe Démocratie prolétaire et d'avoir rassemblé des informations sur l'OTAN. La justice italienne semble convaincue qu'un lien existe entre les activités de ces diplomates et le cas Antonov.

PHILIPPE PONS.

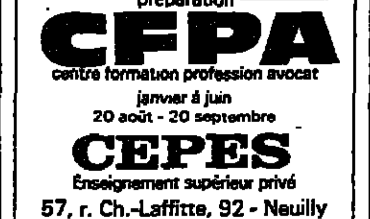
LA VEUVE DE ROBERTO CALVI MET EN CAUSE LE VATICAN DANS LA MORT DU BANQUIER

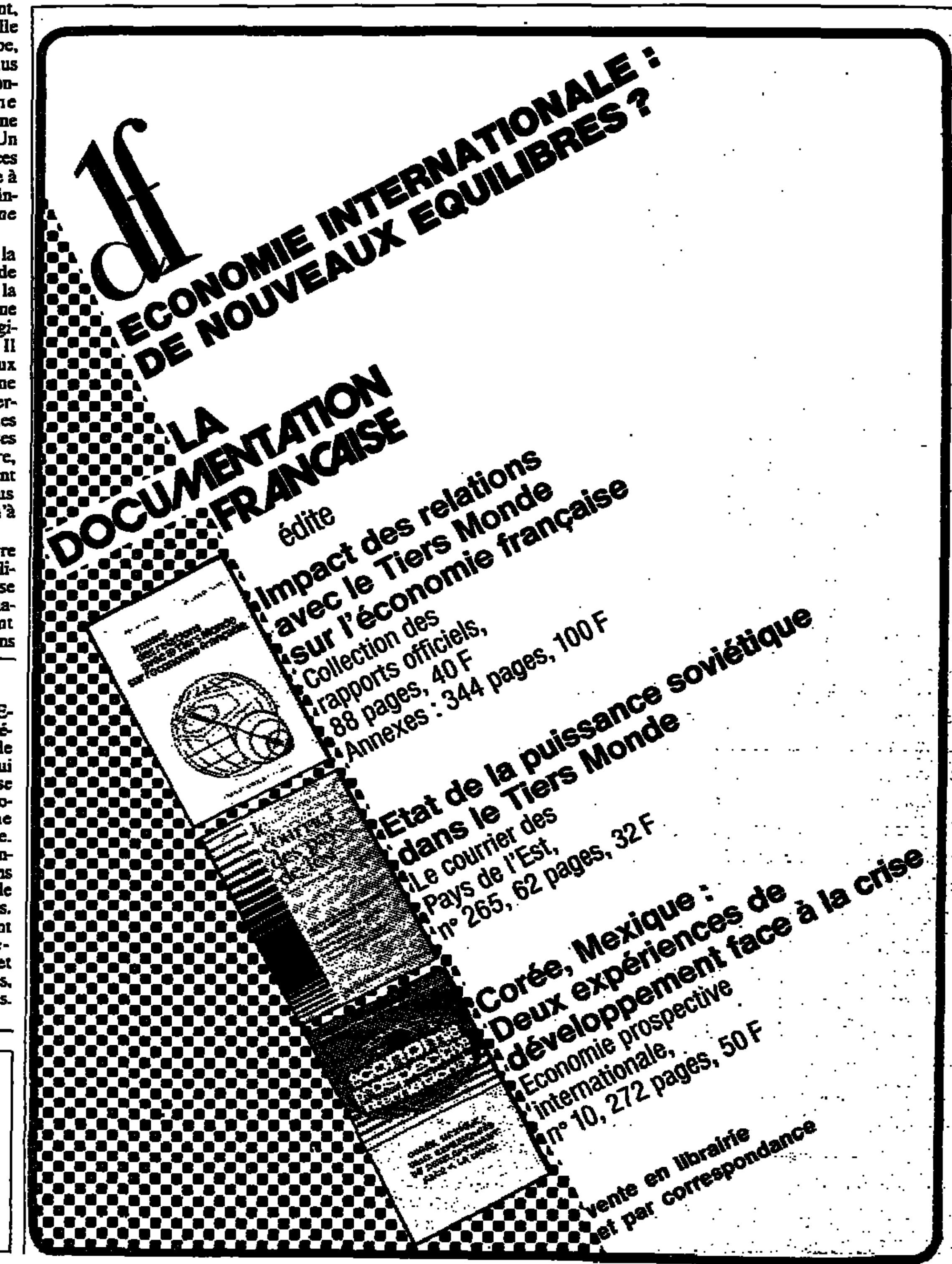
Selon la veuve de Roberto Calvi, le Vatican est impliqué dans la mort du banquier milanais trouvé pendu en juin sous un pont de Londres. Mme Calvi a notamment déclaré au *Sunday Times* :

« *Mon mari a été tué pour deux raisons. La première parce qu'on voulait dissimuler que l'Institut pour les œuvres de religion était en état de banqueroute. Si Roberto était retourné à Milan pour faire appel* [de la sentence le condamnant à quatre ans de prison pour exportation de capitaux], *toute l'affaire aurait éclaté.*

» *La seconde, c'est qu'il était en train de faire un marché avec un groupe de droite à l'intérieur du Vatican, lié à l'Opus Dei, qui est très riche et puissant, pour prendre en compte les dettes de l'I.O.R. Mais d'autres personnes du Vatican, qui sont contre l'Opus Dei ne voulaient pas de cette solution qui aurait permis à l'Opus Dei de s'emparer du pouvoir.* »







EUROPE

U.R.S.S.

Les premiers pas de M. Andropov

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi, dès son premier discours devant le plénum ordinaire du 22 novembre, le nouveau secrétaire général a marqué un point. Il a su retenir l'attention de ceux-là mêmes qui, d'ordinaire, n'attendent rien de ces exercices de style. M. Andropov a justifié sa réputation d'« intellectuel ». Il a parlé un nouveau langage presque dépouillé des scories de la langue de bois et des slogans de l'idéologie. Il n'a pas fait de grandes promesses, mais il a laissé comprendre que le bavardage brejnévien, les longues philippiques reprises tous les six mois et jamais suivies d'effet étaient terminés (1). Il a suscité un espoir de changement très ténu, certes, mais les revendications des Soviétiques sont généralement si modestes qu'il en faut vraiment peu pour les satisfaire. Une petite amélioration concrète ne s'est pas fait attendre : la viande et les bananes sont réapparues à Moscou dans les magasins d'Etat au lendemain de l'élection de M. Andropov. Déjà, en octobre 1964, la direction collective avait distribué de la farine, denrée devenue introuvable dans les derniers mois du règne de Khrouchtchev. Le truc est vieux comme le socialisme, mais il détend l'atmosphère.

Une fin de règne pitoyable

Les Soviétiques se félicitent de ce que la transition se soit opérée en douceur et dans l'ordre. Les institutions ne laissent pas de place à l'expression démocratique, mais elles ont parfaitement fonctionné au niveau du parti. Il n'y a pas eu de vide du pouvoir qui aurait permis toutes les aventures, ni de crainte pour l'avenir. Que M. Andropov ait été choisi de préférence à M. Tchernenko par le petit cénacle du bureau politique a été généralement bien accueilli. Sans doute les justifications *a posteriori* sont-elles toujours faciles, mais l'explication historique n'est pas dépourvue de sincérité : « *Après le bouillant M. K. on avait besoin d'un homme de compromis ramenant le calme. Après dix-huit ans d'immobilisme* – l'image des dernières années rejaillit injustement sur tout le règne de Brejnev – *on a besoin de fermeté* », dit-on à Moscou. Et qui mieux que l'ancien chef du K.G.B. serait à même de l'exercer ?

Brejnev était considéré par ses concitoyens comme un « *brave type* » qui, après les excentricités khrouchtchéviennes, avait donné quelque dignité à la direction soviétique, mais que sa soif des honneurs, des titres et des médailles avait sur la fin de sa vie rendu un peu pitoyable. Son narcissisme était flatté par les courtisans, qui, comme jadis autour du tsar, devaient tout à la faveur du maître.

Les premiers pas de M. Andropov laissent à penser que le nouveau maître du Kremlin veut imposer un style plus sobre, plus direct, plus efficace. Il est certes trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Les dirigeants soviétiques commencent toujours leur règne avec modestie pour ne pas exciter la jalousie de leurs pairs. Ce n'est qu'après avoir assis leur pouvoir qu'ils succombent à ses délices. Mais si M. Andropov a, dans un premier temps tout au moins, refusé de cumuler comme Brejnev les fonctions de chef du parti et de l'Etat – ainsi que le pensent de nombreux observateurs – pour montrer qu'une ère nouvelle débutait, que l'accumulation des honneurs l'intéressait moins que l'action concrète, que ses collaborateurs seraient choisis en fonction de leur capacité de travail et non de leur aptitude à la flatterie, le « culte de la personnalité » encore voué à Brejnev aura peut-être vécu.

M. Andropov devrait se montrer en tout cas plus réaliste. Un chef de la police ne vit pas dans les mythes comme l'ont prouvé avant lui MM. Kadar et Kania, qui avaient été les « premiers flics » de Hongrie et de Pologne avant d'accéder au secrétariat général. Il connaît précisément la situation dans le pays et peut donc suivre une ligne plus pragmatique, car ses partisans ont beau dire que M. Andropov a accepté la présidence du K.G.B. en 1967 à contrecœur, que depuis plusieurs années déjà il voulait l'abandonner, qu'il a toujours été un « politique » qui ne s'est pas sali les mains dans les besognes de basse police, on ne passe pas quinze ans à la tête du K.G.B. impunément sans avoir été imprégné par sa mentalité et ses méthodes...

Celles-ci peuvent-elles être appliquées à tout le gouvernement d'un pays ? C'est une des questions soulevées par l'avènement de M. Andropov. Le nouveau secrétaire général du P.C. soviétique a sans doute tiré les leçons du brejnévisme, de cet art du compromis qui, poussé à son comble, a provoqué une dilution des responsabilités et finalement un immobilisme presque total. Cette faiblesse de la direction centrale convenait fort bien aux *apparatchiki* qui peuplent le comité central. (Aussi n'est-il pas surprenant que leur faveur soit plutôt allée à M. Tchernenko). Elle leur laisse une plus grande liberté de manœuvre dans leurs fiefs locaux et elle rend illusoire une lutte sérieuse contre la corruption, lutte dont beaucoup ont personnellement tout à craindre.

La campagne contre la corruption

Les amis de la famille Brejnev n'ont pas été les seuls à pâtir de la campagne contre la corruption qui a commencé au printemps dernier, et dont tout laisse à penser qu'elle a été inspirée par M. Andropov.

Il est difficile d'affirmer que le secrétaire général est déjà assez fort pour mener une nouvelle « grande purge » qui, compte tenu des mœurs moins brutales de la société soviétique, ne serait pas sanglante mais qui permettrait d'épurer l'appareil du parti et de l'Etat de ses éléments corrompus. L'ancien chef du K.G.B. est bien placé pour les connaître. Il paraît certain en revanche que le rôle du comité d'Etat pour la sécurité est appelé à s'accroître.

Devant le Soviet suprême, M. Fedortchouk, qui a remplacé M. Andropov à la direction des services de sécurité, a rappelé que « *le K.G.B. joue le rôle de bras armé du parti pour la défense des conquêtes de la révolution d'Octobre* ». La presse a donné une large publicité à son discours. Le seul promu du plénum du 22 novembre a été M. Aliev, premier secrétaire d'Azerbaïdjan, qui est devenu membre titulaire du bureau politique et premier vice-président du gouvernement. Cet « incorruptible » a fait toute sa carrière dans les « organes » de sa République, et il s'est servi d'eux pour mettre de l'ordre dans le parti et le gouvernement local. Nul doute que son rôle sera d'employer les mêmes méthodes à l'échelle de l'U.R.S.S. tout entière.

L'Etat-K.G.B.

Les « guébistes » forment une caste à part, éduquée dans des écoles spéciales, nourrie d'un idéal que les autres couches de la *Nomenklatura* ont peu à peu perdu, et dotée de privilèges qui la mettent au-dessus des tentations de la corruption. Ils sont en quelque sorte en dehors d'une société où ils sont chargés de la répression. Ils ne sont pas jugés selon les normes du plan mais en fonction de leur efficacité. Ils constituent une variété particulière de technocrates et ils sont peut-être, avec l'armée, la seule force sociale en mesure de remettre au travail un peuple que des décennies de trafic, de concussion, de débrouillardise, ont, dans ses grandes masses, détourné de tout effort.

L'Etat-K.G.B. n'est pourtant pas sans risque. Outre la répression qu'il suppose, il peut avoir les effets contraires au but recherché s'il est vrai que, enlevés de leur piédestal et plongés dans la gestion des affaires courantes, les « guébistes » ont aussi tendance à se laisser gagner par les mauvaises habitudes des responsables du parti et de l'Etat. M. Aliev en a fait l'expérience en Azerbaïdjan.

C'est cependant cette réputation d'efficacité attachée à M. Andropov qui a poussé le maréchal Oustinov, ministre de la défense, et avec lui la hiérarchie militaire, à soutenir l'ancien chef du K.G.B. contre M. Tchernenko pour la course à la succession de Brejnev. Dans les périodes de transition le poids de l'armée s'accroît traditionnellement, même si on pense que des divergences au sein du haut commandement entre, d'une part, les maréchaux Oustinov et Ogarkov – celui-ci chef d'état-major (2), – qui viennent du génie, une arme secondaire, et, d'autre part, les « vrais » généraux, ont pu diminuer son influence.

Un rôle particulier avait été confié par Brejnev lui-même à M. Oustinov et à l'armée le 27 octobre dernier, lors de la réunion des cadres militaires au cours de laquelle le « noyau dirigeant » du parti avait été publiquement présenté. De telles réunions sont extrêmement rares dans l'histoire soviétique, puisque les deux précédentes avaient eu lieu en 1962 et en 1972 (3). Il fallait qu'un événement majeur pousse à sa convocation. Ne s'agissait-il pas d'assurer l'armée qu'elle continuerait, quoi qu'il arrive, à disposer de tous les moyens, de lui demander en contrepartie de suivre la ligne fixée par le parti et de lui présenter enfin les principaux dirigeants dans un ordre hiérarchique sensiblement bouleversé ? C'est cet ordre que l'on retrouve après la mort de Brejnev à une unité près (M. Andropov est devenu le numéro un : MM. Tchernenko, Tikhonov, Oustinov, Gromyko.

Tous les grands corps de l'Etat, malgré leurs privilèges, passent pour être désabusés et dégoûtés par la gabegie, les gaspillages et la bureaucratie. Pourquoi de tels états d'âme épargneraient-ils l'armée, même si l'écho n'en parvient qu'étouffé à l'extérieur ? Il n'est pas étonnant que les militaires se soient prononcés pour une direction ferme alors qu'ils sont plus que quiconque dépendants d'une utilisation efficace de la technologie moderne.

Ainsi s'est recréée la « triple alliance » de 1973 entre la police, l'armée et la diplomatie (M. Gromyko a soutenu la prise de position du maréchal Oustinov en faveur de M. Andropov). Brejnev avait alors fait entrer des représentants de ces trois grands corps au bureau politique avec cette explication : « *La politique extérieure est aujourd'hui la principale question de politique intérieure.* » La formule pourrait être retournée car la politique extérieure, et donc la politique militaire de l'U.R.R.S. dépendent, dans une large mesure, de sa capacité à développer – et sans doute à réformer – son économie.

DANIEL VERNET.

Prochain article :

A LA HONGROISE ?

(1) La première victime a été M. Yvan Pavlovsky, ministre des chemins de fer depuis 1977, qui a perdu son poste à la suite du plénum du 22 novembre.

(2) Le maréchal Ogarkov a connu M. Andropov pendant la guerre en Carélie.

(3) En 1962, la réunion avait eu lieu au moment de la crise de Cuba ; en 1972, entre la reprise des bombardements américains sur le Vietnam du Nord et le voyage du président Nixon à Moscou.

PROCHE-ORIENT

Egypte

IMPLIQUÉS DANS L'INSURRECTION D'ASSIOUT

280 Islamistes passent en jugement

Correspondance

Le Caire. — Le procès de deux cent quatre-vingts membres du groupe islamique intégriste El-Jihad (guerre sainte), s'est ouvert samedi 4 décembre au Caire devant la Cour de sûreté (il aurait dû y avoir trois cent deux accusés, mais vingt sont toujours en fuite et deux autres sont morts en détention). Ces hommes, dont beaucoup sont à peine sortis de l'adolescence, avaient été arrêtés après l'insurrection d'Assiout, les 7 et 8 octobre 1981, au lendemain de l'assassinat de Sadate. Une centaine de personnes, dont soixante-six policiers selon un bilan officiel, avaient été tués au cours des affrontements. D'après l'acte d'accusation, les conjurés voulaient instaurer en Egypte un *« régime à l'iranienne »*.

C'est à un spectacle étonnant qu'ont assisté, samedi, les avocats et la centaine de journalistes présents. Enfermés dans douze « cages » immenses installées dans un des pavillons de la Foire internationale, à l'entrée d'Héliopolis, les accusés, barbus pour la plupart et en galabieh, ont passé leur temps à dénoncer les tortures dont ils auraient été victimes. Le procureur général M. Ragaa El-Arabi a également été mis en cause : *« Ton tour viendra, sois damné par Dieu pour l'éternité ! »*, a crié à son adresse un jeune barbu.

Les accusés, contre lesquels la peine de mort a été réclamée, à l'exception de trois d'entre eux, n'ont rien renié de leurs convictions. *« Nous nous sacrifions pour notre religion afin qu'elle retrouve sa splendeur, quel qu'en soit le prix »*, criaient-ils en dénonçant *« cette société qui ne vit que pour le sexe et l'argent »*. Ils ont naturellement contesté la cométence de la Haute Cour et exigé d'être jugés *« selon la loi islamique »*. Parmi la centaine d'avocats présents, se trouvent de nombreux libéraux et progressistes comme Mes Ahmed El-Khawaga, Moumtaz Nassar et Nabil Hilali, mais aussi quelques proches des Frères musulmans. Les deux premiers prévenus appelés ont été le cheikh Omar Abderrahmane, un théologien aveugle, acquitté en mars lors du procès des assassins d'Anouar El-Sadate, et le commandant Abboud El-Zommor qui lui, avait alors été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Tandis que ses principaux complices avaient été condamnés à mort, et exécutés, Abboud EL-Zommor fut sans doute épargné par égard pour l'armée, étant le seul militaire important ayant directement trempé dans l'assaseinat du Raïs. Le sort qui lui sera réservé cette fois constituera une indication *importante sur l'état des rapports* entre l'armée et le gouvernement et aussi sur l'attitude de celui-ci à l'égard de l'héritage sadatien.

Libération d'un détracteur de la famille Sadate

On relève à ce propos que l'ancien député d'Alexandrie, Rachad Osman, *est sorti dimanche 5 décembre de la* prison, où il se trouvait en détention préventive depuis l'an passé. Les biens de l'ex-parlementaire resteront sous séquestre pendant cinq ans et lui-même demeurera sous surveillance pendant cette période. Rachad Osman, personnage haut en couleur, illettré et très populaire dans un certain milieu d'Alexandrie, avait défrayé la chronique au mois de mai 1981 au moment où son immunité parlementaire avait été levée. Il avait alors été accusé par le gouvernement Sadate, d'*avoir importé d'énormes* quantités de bois dans des conditions illégales et de se trouver mêlé à diverses affaires de drogue et de corruption. Mais ce milliardaire qui avait débuté dans la vie comme portefaix, est surtout connu pour son hostilité farouche au frère du président assassiné, M. Esmat El-Sadate incarcéré récemment avec trois de ses fils pour avoir *« fait fortune illicitemment »*.

MOUNA EL-BANNA.

Le « comité des sept » de la Ligue arabe est accueilli « à bras ouverts » à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Après un séjour à Moscou et une escale à Islamabad, la mission de la Ligue arabe, conduite par le roi Hussein de Jordanie, est arrivée dans la capitale chinoise le dimanche 5 décembre. Elle a été accueillie, dans la soirée, par M. Wu Xueqian, ministre des affaires étrangères. Des entretiens avec MM. Zhao Ziyang, chef du gouvernement, et Hu Yaobang, secrétaire général du parti, étaient au programme de la journée de lundi. Le roi Hussein est accompagné des ministres des affaires étrangères syrien, saoudien, marocain, jordanien, tunisien et algérien, ainsi que de MM. Mahmoud Abbas, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, et Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe.

A plusieurs égards, cette visite représente une première. En effet, elle va permettre aux dirigeants chinois de nouer des contacts avec certains dirigeants arabes qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais fait le voyage de Pékin. C'est le cas, pour commencer, du roi Hussein lui-même, lequel prolongera son séjour, à partir de mercredi et jusqu'à la fin de la semaine, pour une visite en tant que chef de l'Etat jordanien. C'est le cas aussi du *ministre saoudien, le cheikh* Saoud Ibn Fayçal, et pour cause, la Chine n'entretenant pas de relations diplomatiques avec Ryad.

Enfin, et c'est l'essentiel, ces conversations entre les dirigeants chinois et la mission de la Ligue arabe ont pour conséquence d'engager Pékin, pour la première fois depuis bien longtemps, dans une action diplomatique internationale d'envergure.

C'est en tout cas *« à bras ouverts »*, *pour* reprendre *l'expression* de l'agence Chine nouvelle, qu'est accueillie la mission du roi Hussein. Après avoir approuvé, l'an dernier, le plan saoudien pour un règlement de la question du Proche-Orient, Pékin a salué, en septembre, l'accord réalisé à Fès par les membres de la Ligue arabe. Commentant le plan adopté lors de cette réunion, et dont le roi de Jordanie est porteur, Chine nouvelle estimait qu'il s'agissait de la *« première formule réaliste pour un règlement juste et d'ensemble du problème du Proche-Orient mis en avant par les pays arabes depuis la guerre israélo-arabe de 1948 »*. Pékin a renouvelé, dimanche, son approbation à ce plan de paix. Entretemps, la Chine avait noté, pour s'en féliciter, que ce dernier avait intégré certains éléments des propositions du président Reagan sur le problème palestinien et qu'il avait reçu l'aval de Leonid Brejnev. Autant de preuves de son réalisme souligné par la diplomatie chinoise. En dehors même du contenu précis de ce plan de paix, Pékin ne peut que se féliciter qu'il soit, comme le note Chine nouvelle, *« le résultat d'un consensus et de la solidarité arabes »*. Les dirigeants chinois, en effet, déplorent depuis longtemps les rivalités et la désunion qui déchirent et affaiblissent le monde arabe.

Pour sa part, la Chine veille à entretenir des relations amicales avec les différentes tendances qui se partagent le monde arabe : si elle a soutenu les efforts de paix du président Sadate, elle a, en même temps, toujours affirmé vigoureusement sa solidarité avec l'O.L.P., dont le président, M. Arafat, était à Pékin en octobre dernier. Récemment, même ses relations avec la Libye se sont améliorées, comme en a témoigné la récente visite du colonel Kadhafi. Les progrès réalisés par la Ligue arabe vers une position commune n'en rendent pas moins sa tâche difficile. Pékin ne se le dissimule pas, qui voit plus que jamais dans la politique d'Israël et de son *« protecteur américain »* le principal facteur de troubles au Proche-Orient. L'attitude de la Communauté européenne, en particulier celle de la France, est en revanche jugée de façon plus positive, même si Chine nouvelle a jugé *« regrettable »*, dimanche, le refus opposé par Londres de recevoir la délégation conduite par le roi Hussein, en raison de la présence en son sein d'un représentant de l'O.L.P.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

CHINE

Toute idéologie gauchiste a été éliminée de la nouvelle Constitution

De notre correspondant

Pékin. — Après plus de deux ans de préparation, la nouvelle Constitution chinoise, la quatrième depuis la fondation de la République populaire en 1949, est entrée en vigueur le samedi 4 décembre. Le texte soumis aux députés de l'Assemblée nationale populaire a été adopté à la quasi unanimité : sur trois mille quarante votes exprimés, on n'a compté que trois abstentions. Le nombre total des députés de la cinquième Assemblée populaire est, en principe, de trois mille quatre cent vingt et un. Aucune raison n'a été donnée pour expliquer la non-participation au vote de plus de 11 % des membres.

Certains députés, et non des moindres, comme le maréchal Ye Jianying, président du Comité permanent de l'A.N.P., étaient absents en raison de leur état de santé, mais ont pu néanmoins voter. La télévision a ainsi montré le vieux maréchal (quatre-vingt- cinq ans), quasi impotent, glisser difficilement son bulletin dans l'urne complaisamment dépêchée à son domicile. Image symbolique, reprise dimanche par tous les journaux. Sa signification politique ne saurait échapper : elle implique le ralliement à la nouvelle *« charte fondamentale »* — l'expression est dans le texte — de la vieille garde maoïste. M. Ye n'avait-il pas été, en 1978, le rapporteur de la précédente Constitution, votée par cette même Assemblée, et n'avait-il pas fait, à la veille de l'ouverture de la précédente session, un éloge remarqué de Mao Zedong, sans lequel, avait-il dit, *« le peuple chinois vivrait peut-être encore dans les concessions étrangères de Shanghaï »* ?

Les défenseurs de Mao n'ont pu, cependant, empêcher qu'une nouvelle atteinte soit portée à son ancien « culte » avec la décision de rétablir l'hymne national dans son ancienne *version et d'en éliminer une référence à « la bannière de Mao Zedong »* qui y avait été introduite en 1978.

La place des intellectuels

Le texte définitif de la nouvelle Constitution approuvé par l'A.N.P. contient les principales innovations qui figuraient déjà dans le projet rendu public en avril dernier. Parmi celles-ci, il faut mentionner le rétablissement des postes de président et de vice-président de la République — ils seront élus, l'an prochain, par l'A.N.P., — la création d'une commission militaire centrale dirigeant les forces armées et responsable devant le comité permanent de l'A.N.P. — mais la parti, dirigeant tout, continuera à exercer son rôle directeur sur l'armée, — la limitation des mandats aux plus importantes fonctions de l'Etat (présidence de la République, poste de premier ministre, etc.). A deux législatures, soit dix ans au maximum, la transformation du rôle des communes populaires. Toute l'idéologie « gauchiste » qui imprégnait encore le précédent texte a été systématiquement éliminée.

Si donc, comme l'a déclaré dans son rapport M. Peng Zhen, vice-président du Comité permanent, *« le projet originel est restée inchangé dans sa substance »*, toutes le modifications qui y ont été apportées — une centaine au total — ne sont pas de pure forme. Certaines touchent même à des aspects fondamentaux de la doctrine communiste. Il en va ainsi, par exemple, de la place des intellectuels dans la société. Le projet observait à ce sujet un silence étonnant compte tenu du rôle accru que ceux-ci sont appelés à jouer dans la modernisation du pays. Le texte définitif corrige cet oubli en indiquant, dans son préambule, que *« dans la construction du socialisme, il est impératif de s'appuyer sur les ouvriers, les paysans et les intellectuels »*. N'osant aller trop loin sur cette voie, les législateurs ont toutefois maintenu la formule selon laquelle la République populaire est *« un Etat socialiste de dictature démocratique du peuple, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans »*. Sur ce qui peut apparaître comme une incohérence, M. Peng Zhen a donné une explication embarrassée d'où il ressort que *« l'alliance des ouvriers et des paysans »* inclut aussi les intellectuels, ceux-ci ne constituant pas une classe distincte.

Vers un néo-confucianisme

Une innovation notable par rapport au projet consiste, en tout cas, dans l'introduction dans le texte définitif d'une disposition sur la propagation par l'état de la *« civilisation spirituelle socialiste »*. Mélange de vertus civiques, de bonnes mœurs, d'éducation, de culture et de discipline, ladite *« civilisation »* doit être inculquée *« au peuple des villes et des campagnes »* afin de lui servir de règle de vie. Bien que le communisme en constitue, en principe, le noyau — mais cela n'est pas dit, ici, explicitement — cette idéologie tend, en *vérité, plutôt vers un néo*-confucianisme.

Sur plusieurs autres questions importantes, des modifications non négligeables ont été apportées au projet présenté en avril. Ce dernier dotait le comité permanent de l'A.N.P. de pouvoirs plus forts que par le passé. Ceux-ci ont été, pour l'essentiel, maintenus, mais des garde-fous ont été dressés. Un moment envisagé, le droit accordé au comité permanent de destituer les membres de la commission militaire centrale n'a finalement pas été retenu. Un certain flottement marque également les dispositions concernant les minorités nationales, le texte définitif étant sur ce point sensiblement en retrait par rapport au projet du printemps dernier.

Autre nouveauté : le postulat d'une politique étrangère *« indépendante »* est désormais inscrit dans le préambule. Cette politique se fondera sur le respect des principes de la coexistence pacifique en même temps que sur la lutte contre l'impérialisme, l'hégémonisme, le colonialisme et le soutien aux nations opprimées et en voie de développement.

En ce qui concerne la création éventuelle de régions administratives spéciales, il est précisé que les lois les instituant devront être votées par l'A.N.P. Renouvelant la proposition faite l'an dernier par Pékin, M. Peng Zhen a déclaré que Taïwan pourrait bénéficier d'un tel statut, mais il n'a rien dit quant au sort futur de Hongkong. Enfin, une disposition stipule que la République populaire *« protège les droits et les intérêts légitimes des étrangers sur le territoire chinois »*, ceux-ci devant en contrepartie respecter les lois du pays. Le texte originel ne contenait une disposition similaire qu'à l'égard des entreprises et organisations économiques autorisées à procéder à des investissements en Chine populaire.

MANUEL LUCBERT

AFRIQUE

République sud-africaine

L'écrivain Breyten Breytenbach va s'installer en France

Breyten Breytenbach, l'écrivain sud-africain libéré jeudi dernier par les autorités sud-africaines après avoir passé sept ans en prison pour sympathie envers l'ANC (African National Congress) est arrivé dimanche soir 5 décembre à Paris, venant de Johannesburg.

Visiblement fatigué, l'écrivain a décleré à son arrivée à Roissy : *« La liberté, c'est comme un choc et je n'ai pas encore récupéré. Mais je suis très heureux de respirer l'air de la France. »* S'adressant aux journalistes présents, il a déclaré : *« Je suis né sud-africain et je le resterai... »* Il a dit qu'il n'avait pas *été informé officiellement* des démarches des autorités françaises pour obtenir sa libération, qui a été une grande surprise.

« Mes conditions de détention n'ont pas été mauvaises*, a-t-il ajouté, *mais le plus dur a été de rester deux ans en régime d'isolement. » **M. Breyten Breytenbach a révélé par ailleurs qu'il avait apporté dans ses bagages de nombreux poèmes et des notes, dont le thème principal est la vie carcérale. Il a indiqué qu'il ne savait pas s'il allait poursuivre sa lutte contre le régime d'apartheid du gouvernement sud-africain :** ***« Je suis avant tout un peintre et un poète. Je ne sais pas si je continuerai à lutter. Je tiens désormais à rester auprès de mon épouse et j'ai beaucoup de choses à écrire »*****, a-t-il conclu.**

Condamné à neuf ans de prison, Breyten Breytenbach a été libéré alors qu'il lui restait encore deux ans de prison à purger en vertu d'une nouvelle législation sud-africaine sur la libération conditionnelle et à la suite de nombreuses démarches, dont celles du gouvernement français. Avant M. Breytenbach, les autorités françaises avaient, en octobre dernier, déjà obtenu des autorités de La Havane la libération du poète cubain Armando Valladares, qui vit aujourd'hui à Paris, où va s'installer également l'écrivain sud-africain.

***Au ministère des relations extérieures*, on indiquait, dimanche, que les *« démarches très pressantes »* du gouvernement français auprès des autorités sud-africaines pour obtenir la libération de M. Breyten Breytenbach résultent d'une volonté affichée par la France de mener une active politique de *« défense des droits de l'homme »*. D'autre part, on se *« réjouit »* au Quai d'Orsay de l'élargissement de M. Breytenbach et de son choix de venir en France. On souligne le caractère purement *« humanitaire »* des démarches françaises menées *« depuis plusieurs mois à partir de mai 1981 »*, et on écarte toute allusion à *« un souci d'un troc quelconque »* avec Pretoria dans cette affaire.**

L'isolé de la « maison des morts »

Peintre et poète, Breyten Breytenbach a cristalisé sur lui tout l'amour et toute la haine des Afrikaners. Né en 1939, il a quitté l'Afrique du Sud à dix-neuf ans. Ses périgrinations l'ont mené à Paris, où il se fixe, épousant une Française d'origine vietnamienne. C'est un exil volontaire dans la mesure où les mariages interraciaux sont interdits dans son pays. Au moment où Breyten Breytenbach est exclu de sa tribu, un clivage s'instaure entre les écrivains afrikaners et le gouvernement nationaliste ; Breytenbach reçoit, en 1964, un prix pour ses deux premiers recueils, nouvelles sombres et surréalistes et poèmes aux métaphores où s'affirme un style très personnel.

Les Afrikaners, qui ont frôlé le génocide au début du siècle, ont *fait de leur langue l'afrikaans* — un dérivé créole du néerlandais — l'étendard de leur reconquête du pouvoir. Dans cette optique, les écrivains sont les grands prêtres du peuple. Au nom de la loyauté au groupe, les dirigeants nationalistes vainqueurs des élections de 1948 feront accepter à leurs intellectuels une série de lois raciales que l'on nommera apartheis. Les écrivains afrikaners des années 60 estiment que changement de style et changement de société vont de pair (Brink et Breytenbach sont ensemble à Paris en mai 1968) ; ils prônent l'engagement aux côtés des écrivains anglophones, noirs et blancs.

Alors qu'il a déjà été contacté par l'A.N.C., à Paris, Breytenbach reçoit inopinément, en 1972, une invitation à se rendre en Afrique du Sud accompagné de sa femme. Des policiers lui font savoir qu'ils connaissent toutes ses activités, mais le laissent retrouver son pays à sa guise. A l'issue d'un discours à l'université du Cap où il déclare *« Nous sommes un peuple bâtard avec une langue bâtarde. Nous avons une nature bâtarde. Voilà qui est beau et bon »*, Breytenbach reçoit une ovation inouïe dans une salle bondée où se pressent l'intelligentsia afrikaans et des personnes proches du pouvoir.

D'après ce que l'on a pu apprendre lors des procès, l'organisation blanche soutenue par l'A.N.C. ayant été dissoute, Breytenbach en fonde une autre, appelée Okhela, aux buts mal définis ; il s'agissait vraisemblablement de créer un réseau d'information au sein de la communauté blanche. A cet effet, il rentre clandestinement dans son pays en 1975. Induit en erreur ou trahi, il sera en tout cas filé dès le départ par la police, arrêté en fin de séjour et mis au secret, ainsi que la dizaine de personnes qu'il avait contactée. Misant sur le sentiment de culpabilité du poète à l'égard des gens internés à sa suite, les policiers ont, semble-t-il, offert la tractation suivante à la défense : en reconnaissant ses torts, Breytenbach serait condamné à la peine minimale prévue pour les infractions à *la sécurité* du pays (cinq ans), moyennant quoi ses amis seraient libérés. Malgré une déclaration alambiquée, où, sans renier ses idées, il regrettait certaines de ses actions, Breytenbach fut condamné à neuf ans de réclusions. La rumeur publique explique par une intervention personnelle de M. John Vorster, premier ministre d'alors, mis en cause dans un poème désormais célèbre, *Lettre de l'étranger au boucher »* l'aggravation de la peine. Démoralisé, quelque peu discrédité auprès de la résistance, le poète fut enfermé *incommunicado* pendant plus d'un an.

Charmeur et inquiet

Désireuse de montrer que le « repentir » de Breytenbach était feint, la police sud-africaine engagea un jeune gardien à faire parler le prisonnier frustré de communication sur ses activités politiques. Le dialogue irréel qui s'instaura sur une cavale possible, un entraînement à Moscou et la révolution prochaine, fut enregistré et porté devant les tribunaux. Les juges estimèrent que la ficelle était trop grosse et ne retinrent qu'une amende pour avoir obtenu, en fraude, de l'argent de la part de Brink. Breytenbach profita de l'occasion pour décrire son isolement dans « la maison des morts », cette prison centrale où les nombreuses éxécutions sont précédés des jours durant par des chants poignants et que les gardiens considèrent comme des « séances de cinéma ».

Dès lors, il fut placé dans une prison ordinaire avec un travail et des contacts réguliers avec l'exté*rieur. Les mots de ses lettres fu*rent comptés, ses écrits remis aux autorités et il lui fut interdit de peindre.

Au dehors, tandis que d'aucuns stigmatisent celui qui a trahit le *« volk » (le peuple)*, d'autres espèrent qu'il réintégrera le groupe. Une bonne partie de ses livres sont en vente et ses poèmes sont disséqués dans les amphithéâtres.

Breytenbach, charmeur et inquiet, et inquiet de savoir si son charme opère, peint des *personnages* sordides et atrophiés ou des autoportraits à l'œil dubitatif. Ses poèmes, au départ influencés par le zen, sont devenus rauques et hachés ; sang, sexe et scatologie répercutent l'obsession de la mort, mais l'amour, sa famille et son pays lui inspirent les images les plus riches. Breytenbach compte de nombreux amis, notamment à Amsterdam où ses toiles et dessins furent souvent exposées, et à Paris où les manifestations artistiques de soutien *ont contribué à le faire connaître.* Christian Bourgeois a publié un recueil de poèmes, et, sur sa suggestion, Breytenbach s'est vu attribuer le Prix international des éditeurs à la foire de Francfort en 1977.

Pris dans la masse de ses fantasmes et par les contradictions que connaît tout intellectuel lucide en Afrique du Sud, Breytenbach aura payé de sa liberté sa soif d'agir. Espère-t-il encore que les Afrikaners, sa tribu chérie et bornée, sauront éviter la guerre en accordant enfin ses droits à la majorité noire, lui qui disait quelques semaines avant son arrestation l'ambition qu'il formait pour son pays : *« L'Afrique du Sud pourrait devenir le pionnier du socialisme en Afrique en raison de sa richesse naturelle et du degré de développement de son potentiel humain. »* ?

GEORGES LORY.

Le Monde

politique

LES DIFFICULTÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE LA MAJORITÉ

• OUTRE-MER : le gouvernement déposerait trois projets

• SOCIAL : M. Mauroy multiplie les prévenances à l'égard des sidérurgistes

Décidément, quand il s'emploie à tenir les promesses électorales de M. Mitterrand, le gouvernement va d'embûche en embûche ! Dans l'« affaire » des anciens généraux putschistes, les complications étaient venues de sa propre majorité. Pour l'application de la loi de régionalisation à l'outre-mer, l'obstacle vient du Conseil constitutionnel. Mais, cette fois, le premier ministre ne peut pas recourir à la manière forte pour surmonter la difficulté. Il a donc décidé de biaiser.

Pour M. Mauroy, il est clair que la décision des neuf « sages » du Palais-Royal présente un caractère d'obstruction politique. Dans l'entourage du premier ministre on en veut pour preuve que la question de la constitutionnalité du projet de loi n'avait pas soulevé d'objection majeure de la part du Conseil d'État et que les constitutionnalistes consultés officieusement à ce sujet n'avaient exprimé aucune réserve rédhibitoire sur les dispositions retenues pour l'instauration, dans chacun des quatre départements concernés (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), d'une assemblée unique élue à la proportionnelle.

La décision du Conseil constitutionnel s'impose néanmoins, et le gouvernement en a pris acte. Bien que le premier ministre se soit refusé à porter sur celle-ci tout jugement de valeur, dimanche soir 5 décembre, devant « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », il n'a pas caché que *« le maire de Lille »*, lui, *« a une petite idée sur cette affaire »*.

La solution de repli vers laquelle s'oriente le gouvernement doit être arrêtée, pour l'essentiel, au cours des prochaines vingt-quatre heures. M. Mauroy doit s'en entretenir avec le chef de l'État avant le conseil des ministres du 8 décembre. Il est d'ores et déjà acquis que le gouvernement procédera en deux temps en déposant vraisemblablement trois projets de loi.

Le premier, qui doit être adopté dès mercredi, visera à instaurer dans chacun des DOM — suivant le « modèle corse », en application de la loi du 2 mars 1982 — une assemblée régionale élue à la proportionnelle et dont les pouvoirs doivent être *« aussi larges que possible »*, estime-t-on au secrétariat d'État aux DOM-TOM, afin d'assurer la prééminence de cette nouvelle collectivité territoriale sur les conseils généraux. Il s'agit, comme dans le projet rejeté par le Conseil constitutionnel, de contrebattre le pouvoir détenu outre-mer par les élus locaux de l'opposition.

Estimant que la décision de la haute juridiction crée *« un manque »*, M. Mauroy veut aller vite pour ne pas laisser à ses adversaires le loisir de savourer leur victoire à l'approche des élections municipales et pour essayer de rasséréner ses partisans dépités. Ce premier projet de loi serait soumis au Parlement au cours d'une session extraordinaire convoquée entre Noël et le Jour de l'an, afin que les nouvelles assemblées régionales soient élues en février, conformément au calendrier initialement prévu pour l'installation des assemblées uniques.

Un autre projet de loi précisera ultérieurement quelles seront les compétences particulières de ces assemblées régionales qui permettront, selon M. Mauroy, de *« faire accéder les citoyens d'outre-mer à une nouvelle citoyenneté »*.

Le troisième et dernier texte, déposé sans doute plus tard, se fondera sur l'article 73 de la Constitution pour préconider une modification de l'organisation administrative des départements d'outre-mer.

Quelle solution de repli ?

Pour contourner l'argumentation du Conseil constitutionnel, le gouvernement reconsidère actuellement des solutions qu'il avait précédemment écartées lorsqu'il avait recherché le meilleur moyen de pallier l'inconvénient de la coexistence de deux collectivités (conseil général et conseil régional) sur le même territoire.

L'une de ces solutions consisterait à diviser chacune des régions monodépartementales d'outre-mer en deux départements. Le coût de l'opération (environ 150 millions de francs par département du fait du recrutement des fonctionnaires et des constructions publiques qui en résulteraient) ne serait pas le moindre inconvénient d'une telle formule. En outre, autant ce découpage serait réalisable à la Réunion et dans les deux départements antillais, autant il apparaîtrait farfelu dans le cas de la Guyane, qui ne compte que cinquante mille habitants.

L'autre solution consisterait à regrouper plusieurs DOM en régions, mais si la chose est concevable pour la Guadeloupe et la Martinique elle l'est moins pour la Réunion, sauf à imposer à celle-ci une union factice avec la collectivité territoriale de Mayotte. Et elle ne l'est pas davantage pour la Guyane dont la population, compte tenu de l'éloignement du département par rapport aux Antilles, n'est pas encline à un mariage de ce type.

Le risque serait que, dans son désir de répliquer rapidement à la décision du Conseil constitutionnel, le gouvernement s'engage dans une voie aventureuse.

Toute solution de rechange semble vouer le gouvernement à s'écarter de certains des principes sur lesquels il avait fondé, jusqu'à présent, sa propre argumentation avec une assurance excessive. Il n'est donc pas exclu, en définitive, que le gouvernement, au terme de ses réflexions, opte pour le maintien de deux assemblées sur le même territoire géographique, mais en procédant alors à une profonde révision de la carte cantonale.

A moins que M. Mitterrand ne le lui déconseille au dernier moment, M. Mauroy entend maintenir son voyage à la Réunion, du 9 au 11 décembre, pour confirmer la détermination du gouvernement de mener outre-mer une politique novatrice.

Meeting impromptu

Sur le front « intérieur », en revanche, le chef du gouvernement traverse une meilleure passe. Sa visite en Lorraine, samedi matin, 4 décembre, lui a permis d'atténuer l'impact négatif de la manifestation virulente des sidérurgistes de Denain, une semaine auparavant.

L'hôtel Matignon avait pris toutes ses précautions pour éviter que le premier ministre ne se trouve en situation difficile au contact des sidérurgistes de l'Est : dispositif policier serré autour du centre culturel des prémontrés, où M. Mauroy a eu tous ses entretiens, manifestants tenus à l'écart, et, surtout, négociations préalables avec les organisations syndicales, qui avaient appelé les ouvriers à se rassembler à Pont-à-Mousson.

Modifiant son programme initial, M. Mauroy a renoncé à se rendre jusqu'à l'hôtel de ville pour consacrer presque exclusivement sa visite à des échanges de vues avec les délégués ouvriers. Il a accordé cinquante minutes d'audience à la C.G.T. et à la C.F.D.T., alors que chaque délégation ne devait être reçue, en principe, que vingt-cinq minutes. MM. Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, Le Garrec, ministre chargé de l'emploi, et Ralite, ministre de la santé, se sont entretenus, eux aussi, avec d'autres organisations syndicales ou professionnelles.

Le premier ministre a ainsi atteint son objectif : dialoguer franchement avec les représentants des syndicats pour ne pas courir le même risque qu'à Denain. Les délégués syndicaux, qui ont été invités à poursuivre ces entretiens au début de l'an prochain, à l'hôtel Matignon, se sont montrés sensibles à cette volonté de concertation, et ont eu des réactions modérées après avoir eu la primeur des décisions annoncées par M. Mauroy (*le Monde* daté 5-6 décembre).

La manifestation organisée en ville par les syndicats, avec la participation de la Ligue communiste révolutionnaire, n'a donné lieu à aucun incident grave. Après avoir forcé un premier cordon de police, en début de matinée, les sidérurgistes et chômeurs venus à Pont-à-Mousson derrière des banderoles de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., — peu nombreux au début, plusieurs centaines en fin de matinée — ont patienté calmement devant un deuxième barrage, à 500 mètres environ du centre des Prémontrés.

Cette fois, en fait, le « spectacle » n'a pas eu lieu dans la rue, mais dans la nef de cette ancienne abbaye où ont été prononcés les deux discours prévus, en présence des élus locaux, des membres des assemblées régionales et des dirigeants des organisations professionnelles, auxquels s'étaient joints les délégués des syndicats ouvriers. Cette séance protocolaire a, en effet, été transformée, involontairement, en meeting politique favorable au gouvernement par le président du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.).

Involontairement parce que le maire de Metz avait choisi de faire devant le premier ministre une intervention politique forte, en dressant notamment un bilan alarmiste de l'évolution de la situation depuis mai 1981, en opposant aux réalités d'aujourd'hui les engagements pris, en matière de lutte contre le chômage, par M. Mitterrand lors de son voyage dans la région, en octobre 1981, en utilisant, pour soutenir son réquisitoire, des propos tenus... par le secrétaire général de la C.F.D.T., etc.

Le ton polémique de M. Rausch a aussitôt irrité la plupart des syndicalistes présents et le discours du président du conseil régional a été ponctué de cris et de sifflets de protestation, les applaudissements étant très discrets.

Intervenant ensuite, le premier ministre a eu beau jeu de reprocher à son hôte d'avoir transformé cette réunion en meeting et il ne s'est pas privé d'en rajouter, en soulignant que la responsabilité de la situation en Lorraine incombe plus au septennat précédent qu'à l'action de la gauche, avant de conclure, avec des accents lyriques, sous les applaudissements de militants syndicaux et des élus de gauche particulièrement ravis.

Sur le fond, en vérité, les explications du chef de gouvernement n'ont pas rassuré les sidérurgistes lorrains sur leur avenir. A partir du moment où, dans cette région, les suppressions de postes interviennent à un rythme plus rapide que les créations d'emploi, la promesse selon laquelle il n'y aura *« plus un seul licenciement sans reclassement »* apparaît fort illusoire.

A Pont-à-Mousson, toutefois; pour M. Mauroy, il importait que la forme l'emportât sur le fond. La réaction des dirigeants syndicaux à l'égard du porte-parole local de l'opposition a été révélatrice, en ce sens qu'elle a confirmé ce qu'attestent les sondages : le mécontentement de la base sociale de la gauche ne profite pas à l'opposition. Il n'en fallait pas davantage au premier ministre pour être un peu réconforté après sa mésaventure de Denain. Aussi bien a-t-il laissé s'épancher, le lendemain, devant le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », son optimisme naturel.

ALAIN ROLLAT.

LA VISITE DE M. MAUROY A PONT-A-MOUSSON

M. RAUSCH (U.D.F.) : les promesses ne sont pas tenues

S'adressant au premier ministre, samedi 4 décembre, au centre culturel des Prémontrés, le président du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), a notamment déclaré : *« Alors que, jusqu'en 1981, la Lorraine était indiscutablement plus épargnée que d'autres régions par le fléau du chômage, les cadrans du tableau de bord se sont, depuis, fortement emballés. Nous constatons une augmentation de 32 % des demandeurs d'emploi en 1981, contre 23 % au niveau national. Dix-huit mois après l'élection du président de la République, le chômage augmente toujours. Lors de sa visite en Lorraine, le président de la République annonçait que* « la sidérurgie de Lorraine serait modernisée et étendue ». *Or le Plan acier prévoit des réductions de production tout en entretenant une confusion entre production et capacités de production. Il semblerait, en outre, que le montant des investissements initialement annoncé pour la Lorraine sera encore réduit, passant de 8,5 milliards de francs à moins de 8 milliards.*

» Comme M. Edmond Maire l'a souligné, les promesses ne sont pas tenues. Cela est grave pour la crédibilité d'un gouvernement. Cela est grave pour la Lorraine. »

Le chef du gouvernement lui a notamment répondu : *« J'ai eu l'impression, en vous écoutant, que j'étais venu participer à un meeting ! Puisque vous avez été très polémique, je rappellerai que les Lorrains savent exactement ce que vous avez fait pour la sidérurgie quand vous étiez au pouvoir (...). »* Puis M. Mauroy s'est adressé aux sidérurgistes : *« Les manifestations, je peux les comprendre. J'ai assez souvent défilé moi-même pour mesurer leur valeur symbolique. Elles ont été longtemps la seule arme face à des responsables qui se dérobaient à ce dialogue et à cette concertation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et vous le savez tous. Les bousculades, je peux les excuser. J'ai été élevé dans un village de sidérurgistes. Je connais ces hommes et leur travail.*

» C'est justement parce que je respecte profondément les sidérurgistes (...), parce que je suis issu du même monde qu'eux..., que je viens pour parler le langage de la franchise et de l'honnêteté (...) Oui, vous avez le droit à la solidarité nationale et vous en bénéficierez. Mais la solidarité ne suffit pas. Pour assurer l'avenir, il nous faut reconstruire une sidérurgie nouvelle, forte et rentable. C'est-à-dire une sidérurgie qui prenne en compte l'évolution technologique (...)

» La crise mondiale de la sidérurgie nous atteint de plein fouet. Il s'en faut de plusieurs millions de tonnes que nous atteignions cette année l'objectif ambitieux mais réaliste que nous nous sommes fixé pour 1986. Les plans ont été étudiés, discutés, arrêtés, présentés aux autorités communautaires. Il n'est pas possible de considérer qu'ils puissent être encore modifiés. »

Dans sa conclusion — improvisée — M. Mauroy a appelé avec ferveur les sidérurgistes à *« prendre patience »* et à *« faire confiance »* au *« gouvernement de la gauche »* : *« Nous sommes nés de la révolution prolétarienne* , a-t-il notamment lancé. *Travailleurs de Lorraine, travailleurs de Denain, qui m'avez bousculé, nous sommes tous les héritiers de cette révolution commune ! Ensemble, nous gagnerons ! »*

M. SÉGUIN (R.P.R.) : un discours débile

De notre correspondant

Nancy. — A l'image des six heures que M. Pierre Mauroy a passées samedi en Lorraine, les réactions aux mesures annoncées et aux déclarations du premier ministre sont demeurées multiples et prudentes. *« Des mesures satisfaisantes, sauf pour la sidérurgie et les mines de fer, un ton cordial dans les discussions »* déclarait M. Bonvalot de la C.G.T. Un « oui mais » similaire pour la C.F.D.T. : *« Il est prétentieux de dire que nous sommes rassurés »* selon M. Othelet, son secrétaire régional. *« Nous sommes déçus »*, commentait à chaud l'un des responsables de F.O. Attentisme pour la C.F.T.C. : *« Nous aurions préféré des emplois réellement créés, mais nous prenons acte des promesses. »* Enfin, amertume pour M. Lahalle-Gravier, de la C.G.C., qui a eu l'impression *« d'un double monologue plutôt que d'un dialogue lors de sa rencontre avec le ministre. »*

Du côté des hommes politiques, l'étiquette a déterminé les réactions. *« Un discours débile dans une atmosphère débilitante »* estime M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges. Plus nuancé, le président du conseil général, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), a déclaré avoir apprécié les mesures annoncées par le premier ministre, qui restent néanmoins à ses yeux *« des saupoudrages sans cohérence et sans commune mesure avec les difficultés actuellement rencontrées par la région »*.

Satisfaction pour le député P.S. de Pont-à-Mousson, M. Yvon Tondon : *« La politique du gouvernement pour la Lorraine, avec priorité des choix, a été précisée. »* Pour M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, *« le premier ministre a parlé aux Lorrains le langage du courage et de la vérité »*. *« A la région de jouer le jeu »* complétait l'ancien président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, M. Politanski (P.C.). *« La Lorraine a bénéficié d'un effort du gouvernement sans précédent »*, a souligné le conseiller général de Pont-à-Mousson, M. Bertelle (P.C.). *« La vigilance reste de rigueur »*, affirmait le député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, M. André Rossinot, qui demande *« la mise en place de deux plans spécifiques pour la Lorraine et pour le Nord, les régions les plus touchées par la crise. »*

JEAN-LOUIS BEMER.

POLITIQUE

AU GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

Le premier ministre se déclare « réconforté » par l'appui du P.C. « dans les zones sensibles »

M. Pierre Mauroy, qui était, dimanche soir 5 décembre, l'invité du Grand Jury R.T.L.-« le Monde », a notamment déclaré :

• A PROPOS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE :

« Au niveau de l'inflation, cela va bien pour la France. Cela pourrait aller mieux, mais disons que c'est un indicateur au « vert » par rapport à ce qui se passe ailleurs et par rapport à ce qu'on faisait avant. Dans le domaine du chômage, c'est un indicateur qui est au « vert » par rapport à ce qui se passe ailleurs et par rapport à ce qui se passait avant. Dans le domaine de la croissance, c'est un indicateur qui est au « vert » au milieu de la crise qui nous environne. (...) Nous avons un indicateur qui est au rouge, c'est notre déficit du commerce extérieur. (...) La politique de rigueur, comme toute politique de rigueur, peut être, pendant un moment, désagréable. Quand vous allez chez le docteur, c'est désagréable. Mais vous y allez pour être guéri ; or c'est agréable d'être guéri. Eh bien, c'est la même chose sur le plan économique. (...) Le blocage a été une réussite technique. On disait : « le blocage, c'est facile ; la grande difficulté est d'en sortir. » *« Nous sortons du blocage. La rencontre a eu lieu avec les organisations syndicales de la fonction publique ; quatre ont voté les accords. Pourquoi ne le dites-vous pas davantage alors que la France était malade de l'absence de négociations entre le patronat et les syndicats ? Savez-vous qu'actuellement on négocie comme on ne la jamais fait dans toute l'histoire sociale de la France ? Voilà la véritable politique contractuelle ! (...)*

» Autrement dit, la sortie du blocage s'est faite non seulement dans l'indifférence syndicale mais elle s'est faite avec une sorte de coopération syndicale. »

Répondant aux questions le chef du gouvernement a évoqué plusieurs sujets d'actualité. Il a notamment indiqué :

• A PROPOS DE L'ATTITUDE DU P.S. A SON ÉGARD :

« Le parti socialiste n'est pas comparable aux partis de droite qui changent de secrétaire général tous les ans, qui sont des partis de rassemblement autour d'un homme, auxquels il faut un peu de musique, beaucoup de danseurs et un peu de spectacle. Le parti socialiste n'est pas comme cela. Même sans musique et sans spectacle, il se réunit pour discuter, pour prendre des résolutions. (...) La petite phrase de Laignel a été tout à fait dommageable. Le comité directeur s'est réuni ; nous en avons discuté ; les uns les autres ont donné leur avis. Laignel, lui-même, a apporté globalement son appui à la politique gouvernementale (1). Quand on conduit une politique de rigueur il y a, en effet, quelques grincements (...) L'important est que ce grand parti d'espérance qu'est le parti socialiste comprenne la nécessité d'une politique de rigueur car elle est la voie pour assurer l'avenir du pays dans de bonnes conditions. »

• A PROPOS DE L'ATTITUDE DU P.C.F. :

« La cohésion est totale au sein du gouvernement. (...)

» Sur le tas, je vois des communistes solidaires. Il est d'ailleurs assez impressionnant de constater la façon dont cette majorité, dans sa diversité, est solidaire ; solidaire non pas seulement autour de la table du conseil des ministres, mais aussi là où il y a des difficultés pour aller les expliquer aux travailleurs qui ne les comprendraient pas.

» J'ai été tout à fait impressionné et réconforté par l'appui que j'ai rencontré de la part du parti communiste dans les zones sensibles. »

• A PROPOS DE LA BAISSE DU DOLLAR :

« Je suis un peu frappé par ce que j'entends à la radio, à la télévision, par ce que je lis dans les journaux. On a l'impression que vous devenez les cavaliers de l'Apocalypse : le dollar augmente, quelle triste aventure ! Le dollar baisse, quelle catastrophe ! (...) Que le dollar baisse, c'est une bonne chose, et je souhaite qu'il baisse. Non seulement pour la France, mais encore pour l'ensemble des pays en voie de développement et, notamment, en ce qui concerne la réduction de notre déficit du commerce extérieur, c'est une bonne chose. »

• A PROPOS DE LA « BATAILLE DE POITIERS » SUR LES MAGNÉTOSCOPES JAPONAIS :

« Nous ne sommes pas du tout protectionnistes ; nous ne sommes pas naïfs non plus. (...) Nous sommes décidés à leur dire [aux Japonais] *: non, nous n'allons pas pendant des années, en dépit de tout ce que nous vous disons, accepter un déséquilibre de notre commerce extérieur. Nous sommes de bons amis, vous allez nous acheter et nous allons vous vendre. Si vous n'entendez pas notre message, si chaque fois vous faites de l'esquive, nous prendrons un certain nombre de mesures pour vous le faire comprendre. Voilà à quoi se résume le problème des magnétoscopes. Il me paraît tout à fait normal qu'un gouvernement, qui n'est pas lié par des engagements, qui veut faciliter le commerce international, tienne à ce que différents pays se conduisent correctement. Qu'on nous rende la réciprocité au Japon, telle est la signification de l'affaire des magnétoscopes. (...) »*

• A PROPOS DE L'ÉTAT DU COMMERCE EXTÉRIEUR :

« S'il le fallait, ce gouvernement n'hésiterait pas à mener aussi une politique de rigueur en matière de commerce extérieur (...) Nous n'hésiterions pas à employer aussi un traitement intensif pour résorber le déficit du commerce extérieur si l'on n'arrivait pas — mais j'espère qu'on y réussira — à rétablir l'équilibre comme nous le souhaitons. Je suis persuadé que les choses rentreront dans l'ordre progressivement au cours de l'année 1983. »

• A PROPOS DE LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONCERNANT LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER :

« Peut-être que les livres d'histoire estimeront qu'au lieu d'une politique de rigueur c'est une politique de facilité qu'a choisie le Conseil constitutionnel. Mais je ne veux pas juger. Le maire de Lille a une petite idée sur cette affaire, mais le premier ministre n'en a pas et, en tout cas, ne commente pas. (...)

La décision du Conseil constitutionnel se traduit par un manque et nous n'acceptons pas que l'on taite ainsi ces départements d'outre-mer. (...) Nous avions pensé — mais sans doute était-ce un effort trop grand de logique et de clarté —, que, compte tenu de la superficie et du nombre d'habitants de ces départements, on pourrait peut-être exceptionnellement, en vertu de l'article 73 de la Constitution, faire l'économie d'une assemblée (2). Au lieu d'avoir deux assemblées, il y aurait eu une assemblée unique qui aurait été à la fois départementale et régionale, avec les compétences de l'assemblée départementale et de l'assemblée régionale. Le Conseil constitutionnel en a décidé autrement. Nous en prenons acte. Mais pour montrer notre volonté politique, qui est notamment celle de faire accéder nos concitoyens d'outre-mer à une nouvelle citoyenneté, nous prendrons toutes nos dispositions pour mettre en place une nouvelle assemblée, qui sera élue au scrutin proportionnel. (...)

» On m'a demandé si nous allions faire la même chose que pour la Corse, c'est-à-dire partager ces départements en deux. C'est une solution, mais ce n'est pas obligatoire. »

• A PROPOS DES QUERELLES LOCALES SUR LE SORT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ :

« Sur huit cent quarante écoles primaires de l'enseignement privé sous contrat d'association, il y a des difficultés dans moins de deux cents. On ne dit pas que dans toutes les autres municipalités les problèmes sont réglés. Il y a beaucoup de municipalités de gauche qui ont réglé ce problème par la concertation. (...) Les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat ont été d'accord pour dire qu'il n'était pas possible d'imposer d'office aux communes ces dépenses car il est difficile de les chiffrer en raison de l'obscurité de la réglementation.

» Je le dis aux Français : alors que nous menons une politique de rigueur et que pour l'éducation nationale on fixe d'avance les postes, est-il convenable que dans l'enseignement privé on crée les postes et qu'on soit obligé d'en prendre acte et de suivre le mouvement ? Il faut à tout prix qu'il y ait un dialogue, une concertation et qu'on change cet état de choses qui n'est pas conforme à l'évolution d'un pays où l'on veut planifier ce qui est planifiable, ce qui est le cas de la création de postes pour ce qui concerne l'éducation. (...)

» La loi est faite de telle façon qu'elle ne permet pas de régler les problèmes sans qu'il y ait cet accord amiable qu'on ne peut pas trouver partout. On ne pourra pas en rester là. Il est absolument indispensable de trouver une solution. J'espère bien que dans les semaines et les mois à venir, face à tous les problèmes qui assaillent notre pays, personne ne prendra la responsabilité de réveiller ce vieux démon. »

---

(1) M. André Laignel, député de l'Indre, membre du secrétariat national du P.S., avait vivement critiqué, le 5 novembre, les nouvelles mesures prises par le gouvernement en faveur des entreprises. (*Le gouvernement se trompe de route,* avait-il notamment déclaré. *Il est temps de dire très clairement qu'à force de faire plaisir à nos adversaires, nous désespérons nos amis.*) (*Le Monde* daté 7-8 novembre.)

(2) L'article 73 de la Constitution indique que *« le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulières. »*

PLUSIEURS PERSONNALITÉS RÉCUSENT L'IDÉE D'UN RAPPROCHEMENT DU CENTRE AVEC LA MAJORITÉ

M. Bernard Stasi, député (C.D.S.) de la Marne, a estimé dimanche 5 décembre à *R.M.C.* :

« Dans le contexte actuel, il ne saurait y avoir d'entente entre le centre et le gouvernement actuel, élu sur un programme et sur une alliance et qui continue d'appliquer ce programme. »

« Nous sommes des opposants de bonne foi », a-t-il indiqué avant de préciser en réponse à une question sur l'éventualité d'une démarche de l'opposition vers le gouvernement :

« Il ne peut y avoir dans un régime de la Vᵉ République de changement de majorité qu'après de nouvelles élections. »

De son côté, M. Jean François-Poncet, président (U.D.F.) du conseil général de Lot-et-Garonne, déclarait sur Europe 1, à propos de la démarche de M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados : *« Je ne vois pas qu'il y ait une plausibilité quelconque à une tentative de centre-gauche alors qu'il y a les communistes au gouvernement et que le parti socialiste a la majorité absolue à l'Assemblée nationale. »*

Enfin, M. Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré dimanche à Roubaix (Nord) : *« Le parti socialiste, ancré à gauche, n'est nullement tenté par le centre. Le centre, c'est M. Giscard d'Estaing qui en rêve. »* Il a estimé que le centre en France est un peu comme le triangle des Bermudes : *« Quand on y entre, on disparaît. »*

• *Mme Simone Veil,* ancien ministre, estime que entre l'U.D.F. et le R.P.R., *« il n'y a pas de différence essentielle de choix de société et beaucoup moins qu'au sein de la majorité actuelle entre les marxistes et les non-marxistes »*. Elle souligne que la rencontre de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac est *« très importante »*. *« Elle est normale et dans l'ordre des choses. C'était le contraire qui n'était pas normal »*, ajoute-t-elle.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans les Bouches-du-Rhône et dans le Gard, « l'union est un combat »

De notre envoyé spécial

Marseille. — Les Bouches-du-Rhône et le Gard sont deux départements où un parti socialiste vieillissant perdait du terrain au profit du parti communiste, cette évolution du rapport des forces au sein de la gauche favorisant le glissement d'électeurs modérés vers la droite.

Aux élections législatives des 12 et 19 mars 1978, le P.C.F. avait enlevé sept circonscriptions sur onze dans les Bouches-du Rhône (le P.S. n'en conservant que deux) et les quatre circonscriptions du Gard. Les communistes étaient largement en tête, dans les deux départements, à l'élection européenne de juin 1979, avec plus de 30 % des suffrages exprimés. Au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, M. Georges Marchais avait obtenu dans les Bouches-du-Rhône 25,55 % des suffrages exprimés, contre 23,84 % pour M. François Mitterrand, et dans le Gard 25,13 % contre 24,18 % pour le candidat socialiste.

Après la victoire de M. Mitterrand, les élections législatives des 14 et 21 juin 1981 avaient permis aux socialistes de prendre trois sièges aux communistes dans les Bouches-du-Rhône (mais l'ancienne majorité avait conservé ses deux circonscriptions à Marseille) et un dans le Gard. Il s'agit, maintenant, pour le P.S., de profiter de cette lancée pour tenter de reconstituer des positions solides.

Dans les Bouches-du-Rhône, le travail de rajeunissement de la fédération socialiste est commencé depuis trois ans sous la direction de M. Michel Pezet, premier secrétaire, président du conseil régional. Les axes principaux de cet effort sont la renaissance d'un militantisme socialiste, en particulier dans les entreprises, et l'alignement du parti, au niveau départemental, sur sa stratégie nationale d'union de la gauche. Il s'agit de faire en sorte que le P.C.F. n'apparaisse plus comme le parti de la défense des salariés et de l'union face à un P.S. qui serait le parti d'une clientèle électorale.

Cette entreprise ne va pas sans grincements ni conflits, mais elle se traduit, aujourd'hui, par la décision « historique » de M. Gaston Defferre, maire de Marseille, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de conduire aux élections municipales des listes d'union, joignant le P.C.F. au P.S. et aux forces qui lui sont associées. Il y a six ans, le maire de Marseille, après avoir rompu vingt-trois ans d'alliance avec le centre, avait refusé de constituer des listes communes avec le P.C.F., lequel l'avait emporté, en mars 1977, dans l'un des huit secteurs de la ville, les sept autres allant aux listes conduites par M. Defferre.

La préparation des élections municipales a commencé, cette année, par la modification du statut et des secteurs électoraux de Marseille. Celle-ci, comme Paris et Lyon, élira, outre des conseillers municipaux, des conseillers d'arrondissement, ou plutôt de secteur. Les communistes auraient préféré, en effet, que ces conseillers fussent élus, comme dans les deux autres grandes villes, par arrondissement, ce qui leur aurait peut-être permis d'en administrer davantage, mais M. Defferre en avait décidé autrement. Quant au découpage des secteurs, on n'a pas fini d'en sourire.

Parce que...

« Un découpage corrigé des variations saisonnières électorales », ironisait, à l'Assemblée nationale, le 23 octobre dernier, M. Jean-Claude Gaudin, chef de file de l'U.D.F. et candidat de l'opposition à la mairie de Marseille. Pourquoi les vingt arrondissements de Paris et les neuf arrondissements de Lyon forment-ils chacun un secteur électoral, et pourquoi, à Marseille, seize arrondissements sont-ils découpés en six secteurs ? Parce que... Parce que, répond M. Defferre, Marseille n'est pas Lyon. Parce que, affirme M. Gaudin, c'est le seul moyen pour que le maire et ses amis gardent la majorité au conseil municipal.

Cette majorité absolue, M. Defferre y tient. C'est la condition qu'il a mise à la constitution de listes d'union avec les communistes, qui — c'est un euphémisme — ne trouvent pas cela *« raisonnable »*. Compte tenu du mode de scrutin proportionnel et des résultats prévisibles de la droite, qui peut emporter entre trente-deux et trente-six sièges sur cent, il n'en resterait pas beaucoup pour le P.C.F. : dix-huit sièges dans la meilleure des hypothèses.

Voilà les communistes de nouveau invités à servir de roue de secours, en apportant suffisamment de voix aux socialistes pour leur permettre de conserver la majorité, tout en restant assez discrets pour ne pas effrayer l'électorat modéré et pour que le pouvoir reste au seul P.S. Les socialistes font valoir que les communistes ne sont, actuellement, que six sur soixante-trois au conseil municipal ; que, s'ils se présentent seuls en mars prochain, ils n'obtiendront, au mieux, que onze ou douze sièges dans « leur » secteur (le sixième, regroupant les quinzième et seizième arrondissements) ; que, enfin, si l'accord se fait, les communistes auront des postes d'adjoint.

Un nouvel état-major

L'opposition s'organise, de son côté, autour de ses deux députés, MM. Gaudin et Hyacinthe Santoni, sans exclure que l'usure du pouvoir et l'action de M. Defferre au gouvernement provoquent un renversement de majorité à Marseille, mais en tablant, plus sûrement, sur une minorité de trente-quatre sièges. M. Gaudin, qui conduira les listes, semble assuré de l'emporter dans son secteur, le quatrième (sixième et huitième arrondissements), le cinquième secteur (neuvième arrondissement) étant jouable pour l'opposition.

Le problème de la mairie de secteur se pose donc, dans ce dernier cas, M. Joseph Comiti, ancien député (R.P.R.), ayant envisagé de s'y présenter. M. Santoni, auquel M. Comiti avait laissé son siège de député en juin 1981, et qui, en cas de victoire de l'opposition, serait le premier adjoint de M. Gaudin, se présente dans le premier secteur (premier, quatrième, treizième, quatorzième arrondissement), qui correspond en partie à sa circonscription, mais où un habile panachage des électorats devrait assurer la majorité aux socialistes.

M. Defferre se prépare, quant à lui, à modifier son état-major municipal. *« Je serai sauvage »*, avait-il annoncé après les premières inculpations de fonctionnaires municipaux dans l'affaire des fausses factures (voir *le Monde* daté 10-11 octobre)... Quelle place occuperont, dans la nouvelle équipe, M. Pezet, et aussi M. Philippe Sanmarco, suppléant de M. Defferre à l'Assemblée nationale ? Nul ne se hasarde à parier sur les intentions du maire, qui, récemment, lorsque la question de sa succession avait été évoquée, au cours de l'émission de Jean-Pierre Elkabbach, sur Europe 1, avait très mal pris la chose.

Marseille n'est pas, loin de là, la seule ville des Bouches-du-Rhône où les négociations entre le P.S. et le P.C.F. piétinent. Les communistes reprochent aux socialistes de leur contester la représentation à laquelle ils ont droit dans plus de vingt communes, de refuser l'union dans des villes telles qu'Aix-en-Provence et Salon-de-Provence, détenues par l'opposition, ou Tarascon, dont le maire est socialiste, et de revendiquer la tête de liste à Vitrolles, dont le maire est un sympathisant communiste, tandis que dans trois communes, telles que Les Pennes-Mirabeau, dont le maire est socialiste et où le P.C.F. avait devancé le P.S., celui-ci entend bien conserver la mairie. Bref, disent les communistes, c'est, comme d'habitude, *« l'union à la carte »*.

Les socialistes se veulent sereins. L'important, pour eux, est d'obtenir un accord à Marseille, étant entendu que, à leurs yeux, la gauche n'a une petite chance de l'emporter à Aix que si chaque parti va à la bataille séparément.

Le cas d'Arles

Arles posait au P.S. un problème difficile, M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République, y ayant revendiqué la tête de la liste d'union de la gauche, face au maire communiste, M. Jacques Perrot, alors que le P.C.F. avait devancé le P.S. aux élections présidentielle, législatives et cantonales. M. Vauzelle faisait état d'un sondage qui lui était favorable, mais M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré, le 20 novembre, devant le comité directeur, que cette revendication ne lui paraissait pas justifiée.

M. Vauzelle a donc renoncé à demander la tête de liste d'union de la gauche, mais il estime que la procédure de création d'une commune à Salin-de-Giraud, située sur le territoire d'Arles, mais distante de quarante kilomètres de la ville, justifie que les socialistes, en désaccord avec ce projet, présentent leur propre liste aux élections municipales.

Le porte-parole de l'Élysée soupçonne les communistes de craindre qu'Arles ne soit perdue pour eux et de vouloir se replier sur leur « bastion » de Salin-de-Giraud. M. Perrot fait valoir, de son côté, qu'une éventuelle partition de la commune ne saurait être acquise qu'à l'unanimité du conseil municipal, où les socialistes et les radicaux de gauche détiennent quinze sièges sur trente-cinq.

Les communistes n'ont en tout cas pas tort, semble-t-il, de considérer que le cas d'Arles n'est pas encore réglé, bien que, à la fédération socialiste, on se refuse à penser que la position exprimée par le premier secrétaire du parti puisse être remise en cause.

Confrontation à Nîmes

Si les socialistes des Bouches-du-Rhône ont choisi la voie de l'union conflictuelle avec le P.C.F., ceux du Gard — ou, à tout le moins, de Nîmes — ont choisi celle de la confrontation. Ils ont décidé, en effet, de revendiquer la tête de liste, dans une ville dont le maire communiste, M. Emile Jourdan, constamment réélu depuis 1965, avait, en outre, été réélu député en juin 1981. L'affaire avait été évoquée par M. Georges Marchais lors de sa rencontre avec M. Lionel Jospin, le 10 novembre.

Le dossier électoral des socialistes paraît un peu maigre : M. Mitterrand avait, certes, devancé M. Marchais au premier tour de l'élection présidentielle, et le P.S. peut considérer qu'il a pris deux cantons au P.C.F. en mars dernier, mais M. Jourdan avait largement devancé le candidat socialiste au premier tour des élections législatives de 1981. Le crédit personnel du maire est ainsi prouvé, aux yeux des communistes, qui font valoir que la droite, dont le score avait progressé en mars, est particulièrement menaçante à Nîmes.

En fait, l'avance de M. Jourdan en juin 1981 peut être aussi mise au compte de ce que, incarnant à Nîmes la gauche unie, le maire avait bénéficié en partie du courant suscité par la victoire de celle-ci à l'élection présidentielle. Il risque donc, à l'inverse, de subir le reflux de ce courant face au chef de file de l'opposition.

Celle-ci a choisi, en effet, pour tête de liste, un industriel, M. Jean Bousquet, P.-D.G. de la maison de couture Cacharel, un enfant du pays, dont la réussite individuelle séduit. Se présentant comme au-dessus des partis, qui le soutiennent sans se confondre derrière lui, M. Bousquet fait figure de « manager » moderne et entreprenant, opposé à la gestion un peu vieillote de M. Jourdan, qui a soixante-neuf ans au terme de son troisième mandat.

Les communistes ne manquent pas d'arguments pour répliquer à M. Bousquet, en faisant valoir que ce patron, qui invoque la crise pour justifier des mesures d'austérité dans son entreprise, l'oublie lorsqu'il s'agit de juger la gestion de Nîmes. D'autre part, les socialistes, associés à cette gestion, feraient mieux, selon les communistes, de la défendre et de soutenir M. Jourdan, plutôt que de joindre leurs voix aux critiques de la droite.

La recherche d'un leader

C'est bien la politique municipale du P.C.F. qui est en cause. On lui reproche de protéger un électorat par des dépenses sociales et de négliger le développement, essentiellement industriel et touristique. Les communistes n'ignorent pas ces critiques, et ils avaient entrepris eux-mêmes une transformation de leur pratique, tournée davantage vers la réalisation que vers la protestation. Mais la victoire socialiste de mai 1981 les a pris de court, leur coûtant deux circonscriptions dans le département et renouvelant le crédit du P.S., tandis que, un an plus tard, mourait Robert Jonis, premier adjoint au maire de Nîmes et successeur virtuel de M. Jourdan. Ce décès avait entraîné une élection cantonale partielle, remportée par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, et aujourd'hui, aux personnes âgées, ainsi investie d'un mandat qui lui permet de se porter candidate à la mairie.

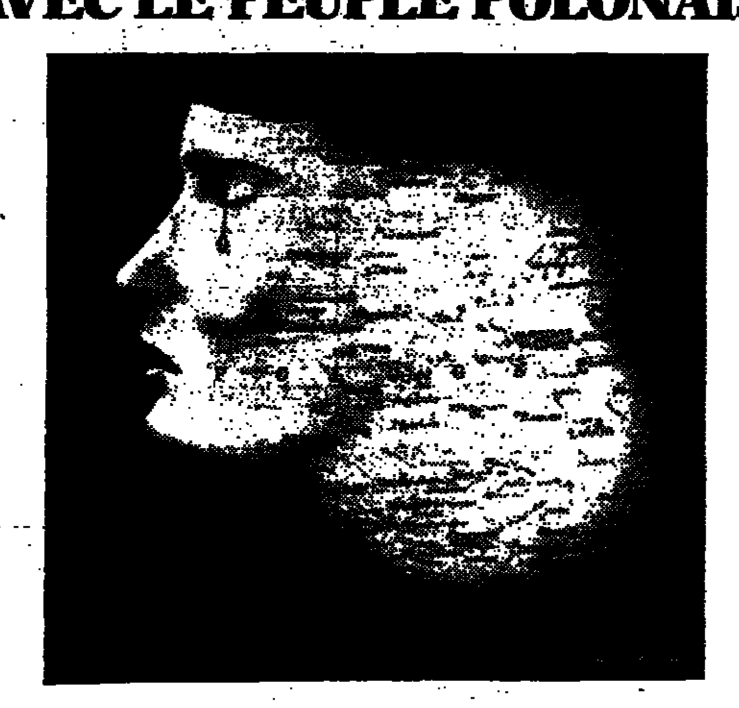
La perspective d'une « primaire » entre socialistes et communistes étant pratiquement acquise, le P.C.F. mène campagne sur le thème de l'union, qui avait bien réussi à M. Jourdan en juin 1981. Pour les socialistes, atteints par les problèmes que leur avait posés le président du conseil général, M. Gilbert Baumet — problèmes où s'entrecroisaient un conflit entre des élus et leur fédération et, d'autre part, une querelle de courants, — cette candidature est l'occasion décisive de refaire leur unité et d'effacer le passé.

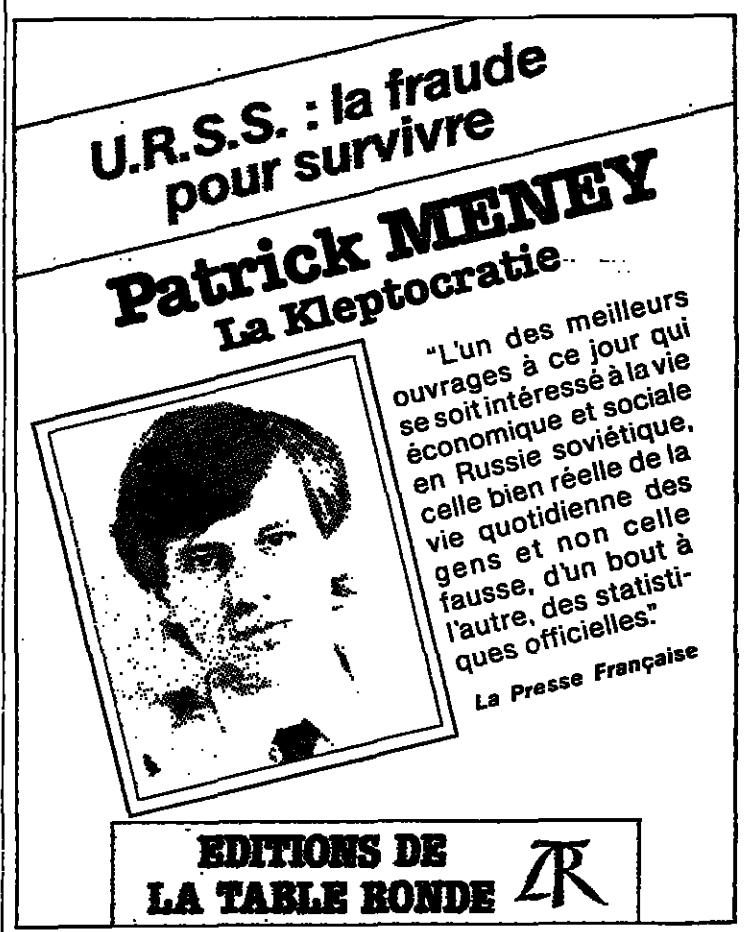
Mme Dufoix, dont la réputation n'a pas eu à souffrir, apparemment, de l'affaire du centre psycho-pédagogique Coral, à Aymargues, en dépit de la place que lui avait donnée la presse régionale, peut espérer mobiliser l'électorat socialiste et des électeurs désireux de *« chasser les communistes de la mairie »*. Forte du soutien de M. Mitterrand et de la direction du P.S., Mme Dufoix peut devenir le leader qui manque au P.S. dans le département et, peut-être, au-delà, au niveau régional.

L'enjeu est donc de taille pour le P.S., comme pour le P.C.F., qui perdrait beaucoup s'il devait baisser pavillon à Nîmes, même si les socialistes ont renoncé à lui disputer Béziers et Sète, dans l'Hérault, département voisin, et proposent de l'associer à la gestion de Marseille. La lutte sera vive. Comme dit M. Pezet, reprenant une vieille formule chère au P.C.F., *« l'union est un combat »*.

PATRICK JARREAU.











POLITIQUE

A L'OCCASION DU 6e ANNIVERSAIRE DU R.P.R.

M. Chirac précise les conditions du « renouveau républicain »

Fondé le 5 décembre 1976, à la porte de Versailles, le R.P.R. a fêté son sixième anniversaire le dimanche 5 décembre 1982 au parc floral de Vincennes. *Ce n'est que le 23 janvier, porte de Versailles* à Paris, que le R.P.R. organisera une vaste manifestation nationale qui doit être le coup d'envoi de sa campagne électorale municipale.

Toutefois, devant un public nombreux (vingt mille personnes), divers et populaire, M. Jacques Chirac a déjà donné quelques indications sur le sens de l'action qu'il assigne à ses sympathisants. Le maire de Paris ne fait plus de triomphalisme téméraire. En recommandant : « *Il ne faut pas dire : « Nous allons gagner », mais « On va tout faire pour gagner* », il adopte une attitude plus pragmatique qu'il escompte plus mobilisatrice. Ce faisant, il tient compte du fait que la baisse d'audience de la majorité ne s'accompagne pas, pour le moment, d'un progrès corrélatif de l'opposition.

M. Chirac apporte quelques touches supplémentaires à l'esquisse d'un projet politique de l'opposition. Il indique ainsi clairement, pour la première fois, que les acquis sociaux réalisés depuis dix-huit mois ne seront pas remis en cause. Il s'agit notamment de la cinquième semaine de congés payés et des trente-neuf heures. Il précise que les dénationalisations auxquelles procédera une éventuelle nouvelle majorité ne viseront pas les activités ressortissant au « *service public* » ou correspondant à un monopole. Les banques, en revanche, devront être rendues au secteur concurrentiel.

Le président du R.P.R. insiste sur le développement de l'« *actionnariat populaire* », car ce thème est porteur d'une conception de progrès social, et sur la « *planification souple* », car elle permet le contrôle de l'Etat sur les grandes orientations de l'économie. L'Etat, selon lui, doit être un « *garant* » et non un « *gérant* ».

En proclamant qu'il ne veut ni de la « *révolution idéologique* » ni de la « *restauration du passé* », mais qu'il souhaite le « *renouveau républicain* », le président du R.P.R. récuse autant la notion de « *gauche* » que celle du « *centre* » chère à M. Giscard d'Estaing, dont le nom n'a pas été cité. A ces notions, M. Chirac préfère celle du « *rassemblement* », qui doit — tout comme le souhaitait le R.P.R. à sa fondation et comme l'affirmait Charles de Gaulle en son temps — transcender les traditionnels clivages partisans. Un objectif que M. Chirac et ses amis poursuivent obstinément, et dont les militants réunis dimanche à Vincennes fournissaient une illustration animée et colorée.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *La vocation du R.P.R. est de rassembler sans exclusive tous les Français. Quand les divisions sont avivées par la lutte des classes, existe un risque important de cassure. D'où la nécessité d'un effort de tolérance par-delà l'absurde opposition d'un peuple qui serait de droite et d'un peuple qui serait de gauche. Nous sommes tous solidaires de notre destin devant la nation.*

» Les valeurs de liberté, d'initiative, de responsabilité, de solidarité et de démocratie doivent s'exprimer dans des principes simples ; remettre de l'ordre dans la maison France, cela signifiera lorsque aura joué l'alternance : diminuer la pression fiscale et ramener en particulier à 40 % le poids des charges sociales et fiscales ; diminuer les dépenses de l'Etat, notamment en matière de fonctionnement ; diminuer les dépenses d'intervention et au contraire donner la priorité au budget d'équipement ; supprimer les contrôles qui paralysent l'initiative et la responsabilité.

» Il faudra procéder à des dénationalisations, sauf en ce qui concerne les activités relevant du service public ou correspondant à un monopole. Le retour à la confiance passe par la restauration de l'indépendance de l'Etat en matière économique et également dans le domaine social. Des groupes de pression pèsent sur l'Etat. Leur tutelle remet en cause l'indépendance de celui-ci. Oui à une concertation avec les syndicats, mais il ne faut pas que ceux-ci deviennent les décideurs. Il faut respecter les syndicats, qui sont un secteur privilégié du progrès social, mais limiter leur privilèges excessifs, privilèges encore développés par les lois Auroux. »

« L'espoir a changé de camp »

M. Chirac énumère quelques principes : « *Réhabiliter le profit, seul moteur de l'initiative et de la responsabilité des hommes, ne pas remettre en cause les acquis sociaux ni anciens ni nouveaux, comme le SMIC et la cinquième semaine, mais au moins les sauvegarder et mieux répartir les efforts.* »

En conclusion, le maire de Paris affirme : « *Nous devons être guidés par une idée simple : ni révolution idéologique ni restauration du passé, mais une politique de renouveau républicain.* » Et il lance : « *Il n'est pas suffisant de dire « on va » gagner ». Ce qu'il faut dire, c'est : « On va tout faire pour gagner.* »

M. Chirac a également plaidé pour la création d'une chaîne privée de télévision et la défense de la liberté d'enseignement.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré de son côté que son mouvement, qui comptait trois cent mille adhérents en 1976, en a aujourd'hui « *plus de huit cent mille* » ajoutant : « *Je sais, que les hauts dignitaires du régime s'efforcent de minimiser ou d'ignorer ces signes révélateurs d'une désaffection qui les a atteints avec une surprenante rapidité. Je sais aussi que scrutins partiels, élections locales et sondages ne peuvent modifier la nature actuelle du pouvoir. Mais personne ne peut douter que ces coups de semonce répétés ont ébranlé leur belle assurance et les ont placés en position défensive. La force tranquille n'est plus qu'un lointain souvenir.*

« *L'espoir a donc changé de camp. L'incohérence et l'incompétence du gouvernement et de sa majorité ramènent progressivement vers nous le flot désemparé de ceux qui découvrent le mirage socialiste. Notre combat sera donc celui de l'alternance offerte au pays.* »

Enfin, M. Toubon, député et président de la fédération R.P.R. de Paris, a affirmé que les élections municipales seraient « *une étape vers la reconquête de la majorité parlementaire* ».

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES DÉNONCE LES « FAUSSES RÉCONCILIATIONS » DES PARTIS TRADITIONNELS.

Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, a affirmé, dimanche 5 décembre, au terme de la réunion de son conseil national : « *A l'approche des élections municipales, les partis traditionnels cherchent à accaparer l'attention des Français par leurs fausses réconciliations et leurs querelles de ménage alors que le pays attend, dans une période difficile, le renouvellement de la pratique politique*

Le Mouvement des démocrates a annoncé que, dans cette perspective, il présentera ses propres listes dans le plus grand nombre de municipalités en restant ouvert à des négociations équilibrées avec les différentes formations et associations, soutenant l'action du président de la République.

● *Le parti communiste internationaliste* (P.C.I., trotskiste) a estimé à vingt mille le nombre des participants à la manifestation qu'il avait organisée, samedi 4 décembre, à Paris. Le P.C.I. entendait « *exiger des députés du P.S. et du P.C.F. qu'ils respectent le mandat qui leur a été confié par le peuple en mai-juin 1981* ».

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

● ÉDUCATION : pour les coopérants

Samedi matin 4 décembre, le Sénat en termine avec l'examen du budget de l'éducation nationale commencé la veille (*le Monde* daté 5-6 décembre). Après n'avoir adopté qu'une partie des crédits, la Haute Assemblée approuve un amendement du gouvernement ainsi rédigé :

« Parmi les emplois d'enseignants de l'enseignement supérieur inscrits dans la loi de finances pour 1983, cent cinquante peuvent être réservés à la nomination d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur *chargés de fonctions* d'enseignement en coopération.

» Les candidats doivent avoir exercé leurs fonctions d'enseignement à temps plein dans l'enseignement supérieur pendant deux années au minimum.

» Ils seront assujettis pour leur nomination aux conditions de titres et de diplômes et aux procédures normales de recrutement statutairement prévues pour l'accès dans lesquels ils seront nommés.

» Ils devront rester au minimum quatre années en coopération après leur nomination. »

M. Savary, ministre de l'éducation nationale, explique que cette disposition vise à mettre un terme « *à une coopération de substitution* » et à permettre la titularisation de certains des enseignants qui l'assuraient.

● ENVIRONNEMENT : une exception

Samedi après-midi, les sénateurs de l'opposition ont consenti une exception en adoptant le budget présenté par M. Crépeau, ministre de l'environnement, malgré l'avis défavorable de la commission des affaires culturelles exprimés par son rapporteur, M. Hubert Martin (R.I., Meurthe-et-Moselle).

Remplaçant M. Croze (R.I., Français de l'étranger), rapporteur de la commission des finances, M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) qualifie « *d'austère* » un budget, qui, dit-il, semble être considéré par le gouvernement « *comme une sorte de sébile où il jette quelque menue monnaie pour s'acheter une bonne conscience, après avoir financé ce qu'il considère, peut-être à tort, comme plus important* ».

Remplaçant M. Pouille (R.I., Meurthe-et-Moselle), rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Guillaumot (R.I., Yonne) déplore la modestie des crédits, mais constate que l'essentiel des recommandations de la commission ont été retenues.

« *La grande politique de l'environnement, dont la France industrielle et urbaine a besoin, n'existe encore qu'à l'état de souhait* », affirme M. Hugo. (R.P.R., Ardèche). « *La crise économique rend la politique de l'environnement plus nécessaire que jamais* », estime M. Bonnefous, président de la commission des finances (Gauche démocratique, Yvelines).

Aux orateurs qui considèrent que le montant des crédits n'est pas à la hauteur des ambitions, voire des nécessités dans ce domaine, M. Crépeau — « *victime consentante et souriante de l'austérité socialiste* », selon l'expression de M. Hugo — relève que « *tout ne passe pas par l'argent* ». Après avoir développé les trois principaux axes de son budget (action contre le bruit, lutte contre la pollution de l'eau, préservation des espaces naturels), le ministre indique qu'il proposera un projet de loi sur la pêche, réservant la chasse à l'initiative du Parlement. — A. Ch.

Le Monde

société

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une loi pour favoriser l'égalité professionnelle entre l'homme et la femme

Le projet de loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, que certains appellent déjà « la loi Roudy », du nom du ministre des droits de la femme, devait être présenté à l'Assemblée nationale ce lundi 6 décembre. Il ne suscitera probablement pas des discussions aussi passionnées que le projet de loi sur le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, mais il n'en est pas moins essentiel, car il instaure des droits nouveaux, et donne les moyens de les exercer tout en obligeant les entreprises à remédier aux discriminations.

Aux termes de ce projet, les employeurs ne pourront plus évoquer le fameux « motif légitime » derrière lequel ils s'abritaient pour refuser une candidature d'une femme ou procéder à son licenciement, le principe général étant la non-discrimination (sauf bien sûr dans le cas de quelques emplois et de certaines activités professionnelles dont la liste sera déterminée avec précision entre syndicats et patrons).

A l'inverse, si toutefois les avantages acquis par les femmes concernant la maternité ou l'allaitement ne sont pas remis en cause, tout autre avantage consenti à raison du sexe sera interdit dans les contrats de travail et les conventions collectives.

Des précisions sont enfin apportées à la loi, pratiquement inutilisable, du 22 décembre 1972 sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

Comme très souvent les victimes de discriminations craignent les représailles si elles poursuivent leur patron, le projet de loi autorise un syndicat représentatif à agir en justice à sa place et si elle ne s'y oppose pas.

Le trait le plus original du projet de loi Roudy consiste probablement dans le fait qu'elle permet aux juges d'être constructifs avant d'être répressifs. Ainsi, lorsque saisis d'un cas de discrimination, ils constatent que celui-ci découle d'une situation plus large dans l'entreprise, ils pourront ordonner à l'employeur d'élaborer et de réaliser un plan d'égalité professionnelle de façon à corriger les inégalités.

Au niveau des entreprises, le projet de loi fait obligation à celles-ci de rédiger un rapport annuel faisant apparaître clairement une comparaison entre la situation des hommes et celle des femmes. Ce rapport devra être fourni au comité d'entreprise. Un premier rapport pourrait être demandé dès 1983 pour les entreprises d'au moins cinq cents personnes et en 1985 pour celles d'au moins cinquante salariés.

A la lecture de ce rapport, si l'employeur le désire ou si le comité d'entreprise le réclame, un plan d'égalité professionnelle permettant le recrutement, la formation, la promotion des femmes pourra être adopté. Il est prévu dans certains cas une aide de l'État pour favoriser ces plans.

Enfin, au niveau national, un conseil supérieur de l'égalité professionnelle, où siégeront les partenaires sociaux, devra notamment veiller à l'application du texte et proposer des mesures utiles pour assurer l'égalité professionnelle.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

POINT DE VUE

Un droit à conquérir

par GISÈLE MOREAU (*)

UN projet de loi sur l'égalité professionnelle, est soumis à partir du 6 décembre à la discussion parlementaire. C'est un sujet d'importance nationale qui va être ainsi abordé.

L'emploi des femmes, leur égalité professionnelle comptent en effet parmi les plus importants problèmes auxquels la société française est aujourd'hui confrontée.

Les femmes représentent — faut-il le rappeler ? — la moitié de la population, et 40 % de la population active. Leur entrée massive dans le monde du travail est une des mutations les plus importantes des deux dernières décennies. Songeons qu'entre 1954 et 1972, le nombre des femmes salariées s'est accru de plus de 44 %. Il s'agit là d'un phénomène irréversible qui — tout porte à le croire — ira croissant dans les années à venir. Ce rôle nouveau des femmes dans la vie sociale et économique, leur fort taux d'activité, sont sources de richesse pour le pays, en même temps qu'un des moyens de leur émancipation. La situation d'inégalités dont elles sont encore victimes — alors que plus rien ne peut la justifier — constitue non seulement une injustice intolérable, mais un gâchis pour l'ensemble de la société.

Après vingt-trois ans de pouvoir, la droite laisse un très lourd héritage, caractérisé par deux mots : *inégalités, discriminations*. Les femmes *représentent la majorité des chômeurs*. A travail égal, l'écart moyen entre les salaires masculins et féminins est de 33 %. 80 % des ouvrières sont O.S.

Les travailleuses sont davantage soumises aux conditions de travail sous contrainte. Elles sont écartées de la promotion. Autre trait qui domine la situation de l'emploi féminin, sa précarité.

On le voit, l'égalité dans et devant le travail reste à conquérir pour les femmes. Le projet de loi gouvernemental comporte des dispositions intéressantes qui pourront servir de points d'appui pour l'action.

De tout temps, les communistes ont soutenu les luttes des femmes contre le patronat et pour que soit enfin reconnu leur droit au travail et garantie l'égalité professionnelle. En juin dernier, nous avons redéposé une proposition de loi dans ce sens ; une contribution constructive, positive à la politique nouvelle entreprise par la majorité de gauche. Il est urgent, en effet, de progresser dans cette voie. C'est une question de justice sociale et d'efficacité économique. On ne pourra faire fonctionner les usines de l'an 2000 avec des travailleuses sans formation, épuisées par les cadences, les soucis et traitées comme des esclaves. La nouvelle croissance française passe par une place et un rôle sans précédent des travailleuses dans notre société.

Assurer l'égalité, cela implique de progresser dans plusieurs grandes directions :

- *Créer des emplois pour les femmes*, et cela dans l'industrie, pas seulement dans le tertiaire ; en modernisant les branches à main-d'œuvre féminine et en ouvrant l'accès des femmes à tous les métiers, sauf les métiers pénibles et dangereux. Avec l'objectif de reconquête du marché intérieur affirmé par le gouvernement, il est possible et indispensable de créer des centaines de milliers d'emplois.
- *Développer un vaste plan de formation* des jeunes filles et des femmes afin qu'elles puissent disposer d'une formation professionnelle à la hauteur des prodigieux progrès technologiques de notre époque touchant autant les bureaux que les usines.
- *Transformer les conditions de travail* pour parvenir à un travail plus humain, pour assurer aux femmes le droit à la parole.
- *Faire appliquer l'égalité des salaires* en revalorisant le travail féminin.
- *Enfin, inciter concrètement à la promotion* des femmes aux postes les plus élevés.

Des obstacles spécifiques

Tout cela réclame une politique d'ensemble et des mesures spécifiques. On ne peut corriger l'inégalité si on ne tient pas compte qu'elle existe. Il ne suffit pas de mettre l'homme et la femme sur une même ligne de départ. On le sait, les femmes ont sur leur chemin des obstacles spécifiques à surmonter. Des mesures particulières sont donc nécessaires pour commencer à lever les handicaps que constituent l'absence de formation professionnelle et la volonté patronale de sous-payer les femmes.

Par ailleurs, il est un élément spécifique que l'on ne fera pas disparaître : c'est la maternité. Et cela, même si les mœurs et les mentalités évoluent. Ce problème étant incontournable, comment l'aborder ? Adopter l'attitude des employeurs qui reprochent aux femmes d'avoir des enfants et au nom de cela leur refusent qualification et promotion ? Ou encore, nier les charges de la maternité qui pèsent principalement sur les femmes — quoi qu'on en pense ? Tout cela, au final, revient à décréter le maintien de la majorité d'entre elles dans une situation d'inégalité.

Ainsi les travailleuses ont-elles mené de nombreuses batailles et conquis de nouveaux droits dans ce domaine. Cela les a servies. L'exemple de la fonction publique qui a, la première, ouvert la voie aux avantages spécifiques le montre clairement, puisque la condition des femmes y est moins inégalitaire que dans le secteur privé *(voir l'encadré ci-dessous)*.

L'égalité ne peut exister dans la surexploitation. D'aucuns prétendent que les femmes seraient trop protégées. Allons donc ! Le travail de nuit était autorisé au XIXe siècle pour les femmes. Etaient-elles plus égales qu'aujourd'hui ? Est-ce pour les travaux durs que les patrons rechignent à embaucher des femmes ? Non, c'est pour les tâches qualifiées et de responsabilité.

Agir pour surmonter les handicaps, reconnaître le droit à la maternité, ce sont là des questions de justice et de puissants leviers de lutte pour vivre mieux, pour travailler autrement. Les acquis des femmes deviennent un jour ou l'autre les acquis de tous ; l'extension au père du congé parental ou du congé pour soigner un enfant malade en témoigne.

C'est ainsi que l'on agit pour l'évolution des mentalités, en faisant avancer les réalités, c'est-à-dire en favorisant effectivement l'accès des femmes à la promotion.

Aujourd'hui, la situation politique de notre pays ouvre aux femmes des possibilités plus grandes. De premières décisions ont été prises par le gouvernement de gauche. De nouvelles conquêtes sont à portée de la main, à condition que les femmes interviennent face aux obstacles dressés par le patronat et la droite. Leur action pour l'égalité est nécessaire. Elle a aujourd'hui, pensons-nous, plus de chances d'aboutir.

(*) Secrétaire du comité central du parti communiste français.

L'avance du secteur public

	PROPORTION DE FEMMES (%) Secteur privé	Secteur public
Cadres administratifs supérieurs	14,6	25,8
Cadres administratifs moyens	45,4	56,5
Employées de bureau	72,4	61,0

(INSEE, enquête d'octobre 1979).

Des salaires inférieurs de moitié

Le travail des femmes est devenu une donnée structurelle de notre économie. Depuis le milieu des années 60, l'emploi féminin n'a cessé de se développer en France, le nombre de femmes actives passant de 6,5 millions en 1962 à environ 8,5 millions en 1982, sur une population active de quelque 21 400 000 personnes. Depuis 1968, le nombre des femmes qui occupent un emploi a augmenté de 1 500 000, dont 500 000 depuis 1974. Aujourd'hui, quatre travailleurs sur dix sont des femmes, mariées pour les deux cinquièmes d'entre elles. Mais 25 % des femmes entre vingt et soixante-quatre ans vivent seules, dont 600 000 avec au moins un enfant à charge. C'est un fait social qui ne peut plus être ignoré.

Cette évolution, qui n'a pas été freinée par les retombées de la crise, s'est accompagnée de deux phénomènes caractéristiques : le nombre des femmes employées dans l'industrie n'a pratiquement pas varié depuis le début du siècle ; en revanche, on a observé un transfert massif de l'emploi féminin du secteur secondaire vers le secteur tertiaire.

Cette croissance du travail féminin — qui n'est pas propre à la France — répond d'abord aux mutations économiques de notre société. Mais l'activité professionnelle des femmes correspond aussi, comme le rappelait récemment Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, à un besoin légitime d'autonomie. En dépit des difficultés actuelles, les femmes quittent de moins en moins le marché du travail, tandis que celles qui ont abandonné leur emploi pour élever leurs enfants cherchent de plus en plus à le reprendre. Cette fixation des femmes dans l'activité professionnelle a modifié profondément leur relation au monde du travail.

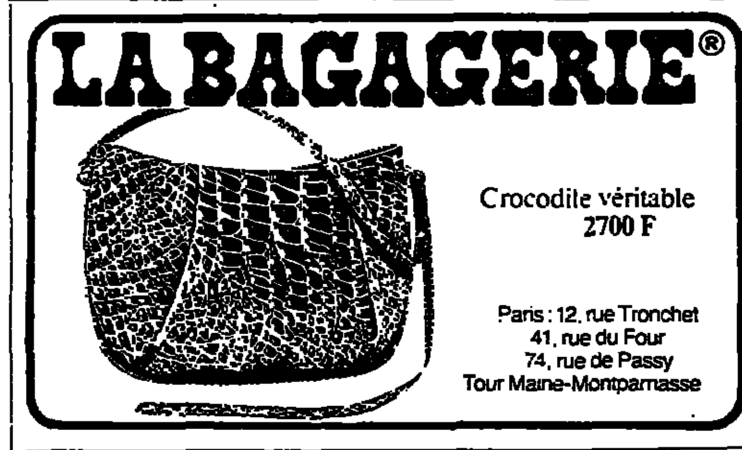
Marginalisées

Force est pourtant de constater que, malgré les principes d'égalité proclamés dans les Constitutions de 1946 et de 1958, l'égalité des femmes et des hommes dans le travail n'est pas encore une réalité. Les femmes perçoivent en moyenne des salaires inférieurs de moitié à ceux des hommes, elles ne sont que 28 % des stagiaires pour la formation professionnelle continue, bien qu'elles constituent 40 % de la population active. Elles continuent d'occuper, dans l'ensemble, des emplois précaires ou marginalisés : trente types d'emplois au total, soit dix fois moins que les hommes. Leur taux de chômage est supérieur de moitié à celui des hommes (12,6 % contre 8,5 %). En mars 1981, selon l'enquête « emploi » du ministère du travail, 1 321 000 femmes étaient occupées à temps partiel, soit 15,5 % de la population active féminine, contre 243 000 hommes dans le même cas, soit 1,9 %. Si l'on ajoute qu'une chômeuse sur cinq (une sur quatre entre vingt-cinq et cinquante ans) n'est pas inscrite à l'Agence nationale pour l'emploi, et que les femmes constituent 63,8 % des chômeurs de longue durée, on aura une idée de leurs difficultés de reclassement.

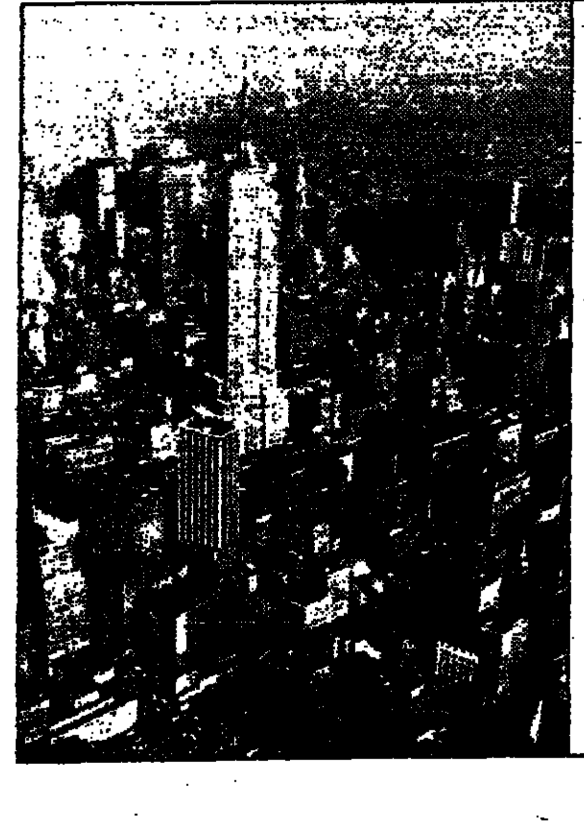
Orientation, formation, recherche d'un emploi, embauche, emplois précaires, conditions de travail, salaire, formation continue, promotion, licenciements, chômage, sont autant de butoirs qui entraînent, pour un grand nombre de femmes, une carrière au rabais. Or, à l'exception des salaires, rien n'existe actuellement dans la législation du travail pour assurer, dans les entreprises qui ne relèvent pas directement de l'Etat, le principe de l'égalité professionnelle.

Le projet de loi Roudy, portant modification du code du travail ou du code pénal, ne pouvait pas concerner l'orientation scolaire, la formation professionnelle ni l'éducation en général, autres sources de discrimination, qui feront l'objet par ailleurs d'une série de mesures réglementaires, élaborées en association avec le ministère de l'éducation nationale. Quant aux salaires, la loi Auroux prévoit chaque année des négociations portant sur leur disparité. Elle oblige les employeurs à communiquer aux comités d'entreprise ou aux délégués du personnel les différences chiffrées entre les salaires féminins et masculins.

JEAN BENOIT.







SOCIÉTÉ

Regain de tension en Corse

Un stock d'explosifs est découvert près de L'Ile-Rousse

Correspondance

Bastia. – Une cinquantaine de kilos de dynamite ont été découverts, samedi 4 décembre, dans une maison inhabitée, près de L'Ile-Rousse (Haute-Corse), par des inspecteurs de la police judiciaire de Bastia. Les enquêteurs sont persuadés que cet explosif appartient au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Il ne fait toutefois pas partie du stock dérobé à Borgo (1).

Le propriétaire de la maison a été mis hors de cause. L'explosif était caché dans une pièce de dégagement facilement accessible de la route. Après cette découverte, trois perquisitions ont eu lieu dans la région de l'Ile-Rousse au domicile de trois militants de la Cunsulta di i cumitati nazionalisti (C.C.N.), le mouvement indépendantiste légal. *Ces perquisitions*, qui ne semblent pas avoir donné de résultat, ont cependant abouti à l'interpellation d'une des personnes visées, un enseignant, les deux autres étant soit en voyage, soit en fuite. Le militant nationaliste, entendu en qualité de témoin, a été remis en liberté, dimanche 5 décembre. Aucune charge n'a été retenue contre lui.

Dès samedi, des militants sépara tistes ont distribué des tracts affirmant : « *La répression politique est engagée : le P.S., le P.C. et le R.P.R. peuvent se réjouir. La police française a commencé sa chasse à l'homme.* »

D'autre part, le conseil général de la Haute-Corse s'est réuni dans la matinée du 4 décembre afin de débattre du problème de la violence. Une motion a été adoptée par l'assemblée départementale à l'unanimité moins une abstention – celle de M. François de Casalta, socialiste dissident. Dans ce texte, le conseil général, « *face au problème du fascisme, de la violence et du racisme, n'entend ni dramatiser ni minimiser la situation* ». Il se déclare « *totalement solidaire des victimes des attentats qui ont le droit de vivre ici comme partout en France, selon les principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la Révolution française, se félicite du mouvement croissant qui se développe dans l'opinion pour protester contre la violence et demande enfin au gouvernement de la République française, responsable de la sécurité des biens et des personnes, d'assurer effectivement cette protection.* »

Ce débat a en effet eu lieu alors que des attentats sont commis quotidiennement. Ainsi quatre explosions ont été enregistrées, dans la nuit de samedi à dimanche, à Ajaccio et dans la région.

---

(1) 1 735 kilos de dynamite avaient été volés le 19 octobre 1981 par un commando, vol attribué au F.L.N.C.

ÉDUCATION

La polémique sur les relations entre l'enseignement privé et les municipalités

Vingt mille personnes ont manifesté à Nantes

Quelque vingt mille personnes, nous indique notre correspondant, ont manifesté le samedi 4 décembre dans les rues de Nantes à l'appel du « comité d'action des écoles primaires sous contrat d'association sans forfait communal ». Cette manifestation faisait suite à la polémique qui a rebondi ces derniers jours à propos des écoles primaires sous contrat d'association auxquelles les municipalités refusent de verser le « forfait d'externat » destiné à couvrir notamment les frais de fonctionnement. A Nantes, sur une quarantaine d'écoles, moins de dix font l'objet d'un contentieux, la notion de « *besoin scolaire reconnu* » donnant lieu à des interprétations différentes. Les organisations syndicales et politiques de gauche ont de leur côté dénoncé le caractère politique de la manifestation.

La veille, le conseil général des Alpes-Maritimes, que préside M. Jacques Médecin, député, maire de Nice (apparenté R.P.R.), a décidé de réserver un crédit de 1 million de francs pour les cas éventuels où les communes refuseraient de participer aux frais de fonctionnement d'écoles primaires sous contrat d'association.

La polémique rebondit ainsi sous diverses formes. Comme si les défenseurs de l'enseignement privé – parmi lesquels figurent en première ligne les représentants de l'opposition – découvraient aujourd'hui des mesures d'attente affirmées par le gouvernement dès 1981. Avant l'ouverture des négociations qui devraient aboutir à des modifications législatives sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé, et surtout à l'approche des élections municipales, ce terrain fournit un thème de mobilisation privilégié à l'opposition.

L'aubaine

(Suite de la page une.)

Le Conseil d'Etat reconnaissait ainsi, à la différence de plusieurs tribunaux administratifs aux jugements divergents, que les dépenses de fonctionnement des écoles primaires privées sous contrat d'association incombent aux communes.

M. Savary en prenait acte dans une réponse à une question écrite de M. Etienne Pinte, député R.P.R. des Yvelines, le 28 avril suivant. Mais il soulignait les contradictions de la législation qui fait « *les communes parties payantes d'un contrat qu'elles ne signent pas* » (les contrats sont conclus entre l'établissement scolaire privé et le préfet représentant l'Etat). Le ministre de l'éducation nationale ajoutait qu'en attendant de nouvelles dispositions législatives « *les communes devront verser une participation déterminée par négociation directe entre elles et les établissements* ».

Trois mois plus tard, le 6 août dernier, une lettre de M. Robert Cheramy, chargé de mission à l'Elysée, adressée à l'école Sainte-Philomène de Couëron (Loire-Atlantique) ne disait pas autre chose : « *Pour l'immédiat, c'est donc par la voie d'une entente amiable au niveau local que les problèmes (...) devraient être résolus.* »

Comment expliquer alors l'étonnement, l'indignation exprimés la semaine dernière par certains défenseurs de l'enseignement privé lorsqu'ils ont lu le texte de M. Savary, qui reprend sa réponse à M. Pinte presque mot pour mot, à l'adresse cette fois de M. Bourg-Broc : « *En attendant les dispositions législatives qui interviendront, les communes n'en devraient pas moins apporter leur participation déterminée par négociation directe entre elles et les établissements d'enseignement privé.* » Même récidive du ministre sur les antennes d'Europe 1. Après avoir rappelé que l'application en janvier prochain de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation ne permettra plus d'imputer aux communes les dépenses qui ne seraient pas prévues expressément par la loi, M. Savary répète : « *Il importera plus que jamais qu'il y ait négociation entre les parties concernées.* » Comment expliquer les « *surprises* » de certains sinon par l'aubaine à saisir afin de faire du bruit à quelques semaines de l'ouverture de négociations entre le gouvernement et l'enseignement privé.

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement *catholique, ne s'y est pas trompé*. Certes, il regrette que M. Savary « *confirme* » son intention de ne pas intervenir auprès de municipalités pour assurer le paiement du forfait communal. Certains pensent qu'à Nantes le conseil municipal montre « *de la mauvaise volonté* ». Certes encore, il considère qu'« *on ne saurait arguer d'une loi future pour ne pas mettre en œuvre la législation actuelle* » et que « *le règlement de cette affaire est la condition d'un meilleur climat de discussion* » avec le gouvernement. Mais il précise que « *ce n'est pas un préalable* ». Et il nous a confié que « *l'énervement des parents ne peut que bloquer des situations* ».

Toutefois, le dispositif législatif en vigueur est imparfait. M. Savary a beau jeu d'insister sur un argument que même les municipalités d'opposition font leur quand il se rapporte à d'autres problèmes. Il est difficile de contraindre de Paris une commune à supporter des dépenses entraînées par un contrat signé *sans* elle. En outre, rien n'est précisé sur la prise en charge des frais de fonctionnement des classes maternelles ni pour les élèves venus des communes voisines. Autant d'imperfections techniques auxquelles la précipitation mise à voter sans concertation préalable la loi Guermeur en 1977 – alors que l'arrivée de la gauche au pouvoir était envisagée – n'est peut-être pas étrangère.

Aussi, à trop jouer avec le feu, les extrémistes de l'enseignement privé prennent-ils le risque de porter au grand jour l'urgence d'une refonte législative. D'autant que, dans l'ensemble, et singulièrement sur cet aspect du forfait communal, dans beaucoup de municipalités, y compris de la *majorité*, et à commencer par celle que dirigent les premier ministre et ministres (Lille, Marseille, Villeurbanne, Roanne, pour ne citer que celles-ci), les choses ne se passent pas si mal. Même à Nantes le versement du forfait n'a-t-il pas *été* accepté pour vingt-cinq écoles privées ?

Bonne volonté

Certains conseils municipaux de *gauche vont encore plus loin dans* l'esprit contractuel. A Lannion (Côtes-du-Nord), une convention destinée à régir les rapports entre la commune et les écoles privées a été adoptée le 29 novembre par le conseil municipal composé de quinze élus d'union de la gauche (dix socialistes, trois communistes, deux membres de l'Union démocratique bretonne) et douze élus de l'opposition. Le texte a été approuvé à l'unanimité, mais certains conseillers de l'opposition n'ont pas voté le budget qui lui correspond... La convention a reçu l'accord des associations gestionnaires des écoles catholiques de la ville.

Elle prend effet au 15 septembre 1981. Pour l'année scolaire dernière, 216 000 F seront versés, soit 551,76 F pour chacun des 392 élèves de quatre écoles primaires privées de Lannion – les 186 élèves originaires de l'*extérieur* ne donnant pas lieu à subvention – et 1 450 F pour chacune des trois classes maternelles privées. Le texte accorde aux élèves de ces écoles résidant à Lannion les mêmes services municipaux qu'à ceux des écoles publiques : fournitures, livres de lecture, papier, matériel sportif, utilisation du car et de la piscine, subvention pour promenades scolaires, etc. L'une de ses originalités réside dans la mise sur pied d'une commission mixte : quatre représentants de la municipalité et quatre de l'organisme de gestion de chaque école se réuniront au moins une fois à la fin de l'année scolaire. Ce sont eux qui, ensemble, devront élaborer le budget de l'école et déterminer la part prise en charge par la ville.

Conclue « *jusqu'à la mise en vigueur de la législation en cours l'élaboration* », cette convention convient à la direction diocésaine de l'enseignement libre de Saint-Brieuc et la rassure, car « *elle peut être dénoncée par chacune des parties qui disposent d'une porte de sortie* ». Pour M. Pierre Jagoret, député socialiste et maire de Lannion, elle illustre « *qu'il existe des hommes de bonne volonté avec qui l'on peut discuter pour donner satisfaction aux familles* ». Elle permet de « *répondre aux problèmes immédiats* » pendant l'espace de temps nécessaire pour passer, « *dans la paix des esprits* » de « *l'école d'hier à l'école de demain* ».

Car il y a fort à parier qu'un débat *parlementaire aura lieu l'an prochain* sur l'école. Non seulement sur l'enseignement privé. Plus vraisemblablement sur l'ensemble du système éducatif. M. Savary l'a déclaré le 5 novembre devant les députés. L'examen des textes sur la décentralisation en fournirait, s'il le fallait, l'occasion. Dans un « rapport de réflexion 1982-1983 », M. Guiberteau ne repousse pas l'idée d'une « *sorte de loi-cadre, inscrite dans un plan à proche et lointain terme, fixant les limites à respecter pour une harmonie des divers types d'établissements publics et privés* ».

CHARLES VIAL.

● *Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale*, comprenant notamment les secrétaires départementaux des deux sections de la F.E.N. de Corse, a été reçue le 2 décembre à l'hôtel Matignon par Michel Delebarre, directeur de cabinet du premier ministre.

Par cette démarche, la Fédération de l'éducation nationale déclare avoir « *voulu alerter officiellement le gouvernement sur la vive inquiétude et le malaise réel ressenti par nos collègues en Corse face à la recrudescence de la violence terroriste et raciste dans l'île. La délégation a vivement insisté pour souligner que nos collègues visés par les récents attentats et l'ensemble des personnels d'éducation qui font l'objet de pressions et de menaces intolérables demandaient au gouvernement de garantir leur sécurité en tant que citoyens, fonctionnaires, éducateurs et syndicalistes* ».

CALAMITÉS

Les conséquences de la tempête de neige du 27 novembre

La violente et soudaine tempête de neige qui s'est abattue le 27 novembre dernier sur le Rhône, la Loire et la Haute-Loire, a, dans un premier temps, privé de courant électrique 534 000 personnes et plusieurs centaines d'entreprises. En Haute-Loire, notamment, et dans les écarts ruraux, la situation n'était pas encore redevenue normale au cours du dernier week-end. Répondant à une question de M. Emmanuel Hamel, député (U.D.F.) du Rhône, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a précisé le 3 décembre que *« dans les zones déclarées sinistrées, des prêts à taux modifiés pourront être accordés sous certaines conditions. Les mécanismes d'assurance peuvent aussi jouer. En tout état de cause, la loi du 13 juillet 1982* (elle prévoit l'indemnisation des catastrophes naturelles) *ne pourra être envisagée qu'après examen des rapports des commissaires de la République. J'ai donné à mes services l'instruction de faire diligence à cet égard. »*

Un réseau électrique moins vulnérable ?

Les ruptures de lignes électriques se sont produites, évidemment, dans les parties aériennes du réseau. Mais il faut distinguer, d'une part, les lignes à très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui constituent le réseau interconnecté national, d'autre part, les lignes à moyenne tension (de 10 000 à 20 000 volts) qui conduisent l'électricité dans les établissements industriels et commerciaux, et les lignes à basse tension (de 110 à 380 volts) qui relient les particuliers au réseau.

Les lignes à très haute tension sont faites de câbles accrochés à des pylônes. Les câbles sont constitués par des torons de fils d'alliage d'aluminium. Le cuivre a été abandonné depuis plus de vingt ans en raison de son cours élevé qui en a fait un métal trop cher — il tentait fortement les voleurs — et parce que les techniques de l'aluminium avaient fait les progrès suffisants. La grosseur et, donc, le poids des câbles sont fonction du voltage du courant transporté : pour 400 000 volts il y a un faisceau de trois câbles, le « trio », pesant 4,8 kilogrammes par mètre qui est soutenu par un pylône tous les 500 mètres en moyenne, pour 63 000 volts le câble unique ne pèse que 800 grammes par mètre et il est porté par des pylônes espacés, en moyenne, de 250 mètres.

Les pylônes sont faits d'éléments d'acier boulonnés. Leur poids unitaire varie selon la charge qu'ils ont à supporter et selon leur hauteur. Un pylône de ligne de 400 000 volts pèse de 6 à 80 tonnes ; ce poids est réduit à 1 à 3 tonnes pour les lignes de 63 000 volts.

Dans la quasi-totalité des cas, ce sont les pylônes qui ont cassé et non pas les câbles de très haute tension. Ceux-ci, en effet, peuvent supporter des surcharges très importantes. En revanche, les pylônes ne peuvent supporter n'importe quelle surcharge : 70 d'entre eux ont été détruits, et de nombreux autres ont été tordus en partie, lors de la tempête du 27 novembre, bien que, dans la région touchée, la plupart d'entre eux aient été calculés pour des surcharges de 4 kilogrammes par mètre.

Tous les pylônes sont en effet calculés en fonction des surcharges qu'ils sont susceptibles d'avoir à supporter. Dans ces calculs entre la probabilité de fortes chutes de neige, de pluies verglaçantes, de givre, de vents violents, tous facteurs qui sont fonction de la climatologie régionale ou locale, et aussi la probabilité de délai moyen de récurrence de tels phénomènes. Le prix des lignes augmente très vite, en effet, avec la capacité de surcharge. Une ligne capable de résister à une surcharge de 6 kilogrammes par mètre coûte 100 à 110 % de plus que la ligne « ordinaire » qui peut, de toute façon, supporter une surcharge de 2 kilogrammes par mètre. Le coût d'une ligne pouvant supporter une surcharge de 4 kilogrammes par mètre est déjà supérieur de 60 % à celui d'une ligne « ordinaire ».

Une importante surcharge

La neige qui est tombée le 27 novembre était collante, ce qui est assez rare en raison des conditions très précises de température au sol et en altitude qui sont nécessaires pour produire ce phénomène. La neige a donc enrobé les câbles d'un épais manchon : de 15 centimètres de diamètre parfois sur des câbles d'environ 3 centimètres de diamètre. Ceux-ci portaient ainsi une surcharge de 10 kilogrammes par mètre, le poids de neige était plus de six fois le propre poids du câble. Or rappelons que les lignes de 400 000 volts sont faites de trois câbles...

Les lignes à moyenne et basse tension ont souffert, elles aussi : trois mille à quatre mille poteaux (faits de bois et de ciment pour les plus récents, de ferraille pour les plus anciens) ont cassé et, en plus, les câbles eux-mêmes ont été rompus en de très nombreux endroits. Pour ce type de ligne, les câbles, faits aussi de torons d'aluminium, sont beaucoup plus petits que ceux des très hautes tensions : leur poids varie de 350 grammes à quelques grammes par mètre. Ils sont donc beaucoup plus fragiles que les très gros câbles. Mais, selon les régions, les lignes à moyenne et basse tension sont, elles aussi, calculées pour supporter des surcharges de 1 à 6 kilogrammes par mètre.

Pour éviter ce genre de désastre, certains ont suggéré d'enterrer les lignes. Malheureusement, cette solution est très rarement possible pour les très hautes tensions. Un gros câble enterré d'une certaine longueur se charge d'électricité statique et devient incapable de transporter le courant. Pour les lignes de 400 000 volts, ce phénomène naturel se produit dès que leur longueur dépasse quelques kilomètres et l'enfouissement est toujours impossible. Pour des tensions de 225 000 volts, l'enfouissement peut se faire sur une vingtaine de kilomètres ce qui permet à de telles lignes de pénétrer en milieu urbain. Mais, comme pour toutes les lignes enterrées, il est beaucoup plus difficile que dans un réseau aérien de localiser une rupture quelconque.

La situation est différente pour les lignes à moyenne et basse tension ; 20 % des 500 000 kilomètres des premières et 15 % des 500 000 kilomètres des secondes sont déjà enterrés. En plus, depuis quelques années, les lignes à basse tension sont « torsadées », c'est-à-dire que les quatre fils (les trois phases et le neutre) enfermés chacun dans une gaine de matière plastique, sont torsadés ensemble, ce qui donne une plus grande solidité à l'ensemble. En outre, cette gaine a d'heureux effets secondaires : d'abord, elle isole le câble torsadé si bien que celui-ci, même tombé à terre, n'est pas dangereux et peut continuer à transporter le courant tant qu'il n'est pas cassé ; ensuite, la neige collante, adhérant mal sur le plastique, ne peut former d'épais manchons. Déjà 15 % des lignes à basse tension sont faites de câbles torsadés. Cette proportion augmentera peu à peu, mais on ne peut refaire d'un coup tout un réseau déjà existant. Cette objection, due à l'histoire déjà longue du réseau français, s'applique aussi à l'enfouissement éventuel des lignes à moyenne et basse tension.

Pour les lignes à moyenne tension, où les câbles torsadés ne peuvent être utilisés mais que leur faible diamètre rend vulnérables aux surcharges, une parade a été trouvée. De plus en plus, certains de leurs éléments sont dotés volontairement d'une moindre résistance aux surcharges. Ils constituent donc autant de points faibles qui cassent, certes, mais dont on connaît par avance l'emplacement et qui peuvent donc être réparés sans que l'on ait à rechercher longuement leur localisation. On commence à l'étranger à entourer les câbles à moyenne tension d'un revêtement de forme telle que les manchons de neige ou de glace se cassent et tombent au fur et à mesure de leur formation.

On a aussi entendu dire : pourquoi ne pas chauffer les lignes et empêcher ainsi la neige ou la glace de s'y accrocher ? Parce que le chauffage d'une ligne imposerait qu'on isole celle-ci du réseau et des usagers — ce qui interromprait la distribution du courant dans un secteur plus ou moins vaste. Mais cette ligne isolée du réseau devrait être maintenue sur une tension dont l'importance dépend de la longueur et du diamètre du câble qui ferait office de résistance. En outre, ce procédé, s'il était au point, ne sauverait qu'une seule ligne de tout un réseau.

YVONNE REBEYROL.



DÉFENSE

Les suites du débat sur la loi de programmation militaire

Le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, redoute de devoir perdre environ 30 000 hommes, soit 10 % des effectifs globaux de cadres, engagés et appelés de son armée, à l'occasion de la réorganisation des forces armées françaises décidée, en son principe, par le gouvernement, mais non encore arrêtée définitivement dans ses grandes lignes.

Dans une lettre adressée le 9 octobre dernier au général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, et publiée par le quotidien *le Matin de Paris* en date de ce lundi 6 décembre, le général Delaunay estimait que les sacrifices demandés à l'armée de terre risquaient d'être *« très lourds »* et que, loin de préparer des forces plus ramassées et mieux équipées comme le souhaite le ministre de la défense, M. Charles Hernu, la réforme projetée conduirait à créer une armée *« diminuée »* dans ses effectifs, *« affaiblie dans ses structures »*, *« vieillie dans ses équipements »* et *« atteinte dans son moral »*.

Ce n'est pas la première fois que l'on évoque, depuis quelques mois en France, la perspective d'une réduction sensible des effectifs dans les trois armées : 30 000 pour l'armée de terre, 7 000 pour l'armée de l'air et 5 000 dans la marine nationale. Dès la préparation du projet de budget de la défense pour 1983 (*le Monde* daté 5-6 septembre 1982), il avait été fait état de cette déflation possible des effectifs militaires dans le cadre de l'application de la loi de programmation militaire 1984-1988 qui devrait être soumise au Parlement au printemps de l'année prochaine.

Le 20 septembre dernier, à l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), le premier ministre, M. Pierre Mauroy, précisait que son gouvernement était en recherche d'un *« nouveau modèle d'armée »* et, le 7 octobre suivant, devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Hernu laissait prévoir une *« inflexion »* prochaine de la doctrine d'emploi et de l'organisation de l'armée de terre (*le Monde* du 8 octobre), en indiquant notamment : *« Celui qui me dit qu'il préfère une division de soldats de plus à un sous-marin nucléaire lance-missiles se trompe d'époque. »*

C'est au lendemain de cette déclaration que le général Delaunay, invité à faire part au chef d'état-major des armées de ses réflexions sur l'état d'avancement de la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, manifestait son émoi devant les projets de déflation prêtés au gouvernement. Le chef d'état-major de l'armée de terre condamnait l'étude en cours parce qu'elle revenait, à ce stade, à réduire de 30 000 hommes le nombre de cadres et d'appelés de l'armée de terre (qui en comprend environ 314 200), et, surtout, à remanier le dispositif de combat avec la perte de l'état-major de la I[re] armée *et de deux divisions du corps* de bataille.

Au ministère de la défense, on considère comme normale et nécessaire, au sein du processus d'élaboration de la prochaine loi de programmation militaire, l'intervention du général Delaunay. Il s'agit, dit-on d'établir des approches successives, basées sur des hypothèses financières qui évoluent du fait même de cette discussion, en vue de retenir un projet commun.

On précise, toujours de source officielle au ministère de la défense, qu'aucun conseil de défense n'a, à ce jour, arbitré entre les différentes hypothèses de travail et que la consultation des chefs militaires devrait continuer jusqu'à la fin de janvier ou au début de février 1983. A cette date, le texte législatif sera définitivement mis en forme pour un examen par le Parlement au printemps.

Toutefois, le ministre de la défense a tenu à présenter, le 24 novembre dernier, au Conseil supérieur de l'armée de terre (*le Monde* daté 28-29 novembre), des propostions concrètes de réorganisation de l'armée de terre à l'occasion d'un discours important que nous publions ci-dessous presque intégralement. Il s'agit de suggestions gouvernementales aux états-majors, à charge, désormais, pour eux de réfléchir à une nouvelle conception d'armée plus mobile et plus polyvalente. Après la diffusion de ces propositions de M. Hernu à ses échelons de commandement subordonnés, le général Delaunay a adressé à la plupart de ses cadres, inquiets des rumeurs sur le projet de réorganisation de l'armée de terre, un message de *« sang-froid »*, de *« sérénité et de confiance »*.

Par rapport à la structure actuelle de l'armée de terre, le plan ainsi suggéré prévoit le maintien, sous certaines conditions, du troisième corps d'armée installé dans la région parisienne, mais il propose bien la dissolution à terme d'une division blindée et de deux divisions d'infanterie, à l'exclusion des divisions parachutiste, alpine et d'infanterie de marine, qui seront conservées au sein d'un nouveau grand commandement. La déflation des effectifs sera de l'ordre de 10 %, étalée sur une dizaine d'années. M. Hernu justifie cette nouvelle structure par le fait que l'armée de terre doit désormais s'organiser autour des régiments Hadès qui remplaceront, après 1991, l'artillerie nucléaire tactique Pluton.

JACQUES ISNARD.

M. HERNU : Ne pas manquer les grands rendez-vous technologiques de demain

Voici de larges extraits de la présentation qu'a faite M. Hernu de la réorganisation de l'armée de terre au Conseil supérieur de l'armée de terre, le 24 novembre dernier.

« (...) Puisque j'ai aujourd'hui l'honneur de présider cette séance du Conseil supérieur de l'armée de terre, il m'a semblé judicieux de développer en premier, devant les chefs militaires qui siègent à ce Conseil, les termes de la lettre qui fixe les objectifs à atteindre dans les dix prochaines années pour maintenir et renforcer l'efficacité de notre dissuasion (1).

» Devant un auditoire aussi qualifié, je ne m'attarderai pas sur le concept français de défense. Notre politique, en la matière, comme le président de la République l'a confirmé sans équivoque lors de sa visite à Canjuers, reste fondée sur deux principes incontestables : *dissuasion nucléaire* et *autonomie absolue de nos décisions*.

» Mais la dissuasion est une notion ambiguë par essence puisqu'elle confronte dans le raisonnement d'un adversaire potentiel une certitude avec une incertitude :

» — Une certitude, la crédibilité de l'ensemble de nos moyens militaires et la volonté déterminée de s'en servir.

» —Une incertitude, celle de l'emploi de ces moyens par niveau, dans le temps et dans l'espace.

» Renforcer la validité de la dissuasion, c'est-à-dire accroître à la fois cette certitude et cette incertitude, tel est mon objectif et celui du gouvernement.

Crédibilité

» Or, en ce qui concerne l'armée de terre, j'observe tout d'abord que ses moyens ne resteront crédibles à l'avenir que dans la mesure où elle saura, pour son équipement futur, ne pas manquer les grands rendez-vous technologiques dont dépendent sa mobilité et sa puissance de feu.

» J'observe également qu'une dissuasion globale ne peut être crédible sans une mobilisation efficace et le concours d'une population responsabilisée (...).

» Dans ces deux domaines, progrès technologique de nos armements et efficacité de la mobilisation, une évolution est nécessaire. Il y va, je vous l'ai dit, de notre *crédibilité*.

» S'agissant maintenant de l'incertitude où il convient de maintenir un adversaire éventuel, il faut renforcer la dissuasion, c'est-à-dire adapter notre organisation et notre déploiement de façon à renforcer l'ambiguïté pour un agresseur quant au contenu que le gouvernement donnera, face à une menace donnée, à la notion « *d'intérêts vitaux de la France* ». Cette notion doit pouvoir, suivant les cas, être comprise d'une façon plus ou moins extensive, ce qui implique que nos forces aient la capacité manifeste d'être effectivement présentes, et dans des délais courts, « au moment et où une crise *le nécessiterait* ».

» Là encore, l'armée de terre doit adapter l'organisation de ses moyens à un rôle élargi et plus dynamique, afin de procurer au gouvernement un clavier d'actions crédibles plus étendu dans le temps et dans l'espace et par conséquent une plus large liberté d'initiatives.

» Or le moment semble venu où les possibilités techniques actuelles ou prochaines (et je pense notamment au système Hadès, au Ritta et à l'aéromobilité) rendent possible une réorganisation qui, j'espère vous en avoir convaincu, est une nécessité. Je vais donc esquisser dans leurs grandes lignes les objectifs qui pourraient être atteints au cours des années à venir par chacune des grandes composantes de l'armée de terre : forces nucléaires tactiques, forces blindées et mécanisées, forces d'assistance rapide et forces mobilisées.

» 1) LES ARMES NUCLÉAIRES TACTIQUES.

» Nos forces nucléaires tactiques vont bénéficier d'une revalorisation avec l'adoption du système Hadès. *Les 350 kilomètres de portée opéra*tionnelle du missile permettront en effet, à partir du territoire national, de porter le feu nucléaire au-delà des frontières orientales de la R.F.A., avec toutes les chances de pénétrer les défenses adverses.

» Cette valorisation implique que la mise en œuvre des moyens nucléaires tactiques remonte du niveau du corps d'armée à celui du chef d'état-major des armées, afin de bien montrer que l'emploi de ces moyens est envisageable, le cas échéant, au-delà de la zone d'intérêt des corps d'armée et sans lien nécessaire avec la manœuvre de ceux-ci, si le président de la République en décidait ainsi.

Redéploiement

» Personnellement, je ne vois que des avantages à ce que le sens attribué à ce relèvement du niveau de la mise en œuvre soit clairement affiché vis-à-vis de nos adversaires potentiels comme de nos alliés, même si nous devons attendre encore quelques années le remplacement des actuels Pluton.

» 2) LES FORCES CLASSIQUES. — Vouloir accroître l'ambiguïté de la dissuasion en renforçant l'incertitude de l'ennemi quant à la définition de nos intérêts vitaux impose, à mon sens, un redéploiement du corps de bataille et son organisation en deux composantes distinctes dès le temps de paix :

» *a)* D'une part, ce que l'on pourrait appeler un grand commandement des forces d'action et d'assistance rapide (FAAR) capable de remplir l'une ou l'autre des missions suivantes :

» — Engagement, dès les premières manifestations d'une crise ou d'un conflit, d'un corps expéditionnaire classique capable de s'insérer *dans le dispositif allié en Europe en* toute zone où le besoin se ferait sentir ;

» — Renforcement du corps de bataille blindé et mécanisé dans des missions traditionnelles ;

» — Action en couverture générale avant ou en supplément des forces mobilisées ;

» — Et, bien sûr, enfin, assistance rapide au sens où nous l'entendons actuellement.

Liberté d'initiative

» Ce grand commandement directement subordonné au chef d'état-major des armées pourrait rassembler :

» — Une force d'hélicoptères antichars (FHAC) composée de groupements formés autour de plusieurs régiments d'hélicoptères du type actuel et d'un élément d'infanterie ;

» — Des divisions d'infanterie hautement spécialisées et équipées pour le combat antichar, notamment en milieu urbain et rompues aux mises en place par la troisième dimension (aéro ou hélitransport, aérolargage) ;

» — Et, le cas échéant, une division de cavalerie légère blindée sur AMX-10-RC.

» La mise sur pied de forces de ce type, capables d'engager par air et en quelques heures un volume significatif de moyens antichars puissants, affranchies du relief et des encombrements, constitue pour un gouvernement un atout primordial sur le triple plan de la liberté d'initiative, de la souplesse d'emploi et de la rapidité de réaction.

» b) D'autre part, à côté de cette composante d'action et d'assistance rapide, il nous faudra, comme aujourd'hui, un corps de bataille blindé et mécanisé, dont le rôle demeure primordial qu'il s'agisse de fournir un deuxième échelon de forces à l'alliance ou de donner un coup d'arrêt en avant de nos frontières.

» Les missions de cette force blindée et mécanisée demeurant inchangées, je pense que son articulation en trois corps d'armée doit être conservée.

» Les deux premiers pourraient comprendre en tout huit divisions (six divisions blindées et deux divisions d'infanterie) de façon à pouvoir disposer d'emblée d'un volume de 1000 chars accompagnés de l'infanterie et de l'artillerie nécessaires pour combattre sur un terrain en majeure partie urbanisé ou boisé. Un redéploiement sensible pourrait y être effectué entre personnel d'active et personnel de réserve.

» Quant au 3[e] corps, qui a vocation à être engagé en échelon réservé, il peut supporter une mise sur pied différée. Il pourrait donc, pour l'essentiel, regrouper autour d'un état-major et d'éléments organiques de corps d'armée notablement réduits, les divisions constituées à partir des éléments de l'armée de terre non inclus dans la FAAR et les deux corps d'armée précités. La majeure partie de ce corps pourrait être formée à partir des écoles. Ses grandes unités d'active fréquemment rassemblées et entraînées auraient une mission « 3[e] corps d'armée » placée sur le même pied que leur mission de formation. »

Un nouvel effort

III. — LES FORCES MOBILISÉES : « Le système de mobilisation actuel, fondé sur la dérivation des grandes unités, souffre d'une vitesse de réaction insuffisante et sa mobilité n'est pas démontrée. Il importe donc d'étudier un système de substitution qui pourrait comporter trois niveaux :

» Au premier niveau, il s'agirait de renforcer la puissance des divisions du corps de bataille. Il semble, en effet, possible de compléter chaque régiment à raison d'une ou deux unités élémentaires par des réservistes ayant effectué leur service militaire depuis moins d'un an et rappelés dans la même formation que celle où ils ont servi. Cette utilisation brève mais systématique de la réserve, outre qu'elle donnerait tout *son sens à la conscription*, permettrait aux personnels d'active de bénéficier d'un surcroît de potentiel propre à augmenter sensiblement le taux d'activité et, donc, la qualité de l'instruction.

» Au second niveau, la mobilisation devrait mettre à la disposition de chaque zone de défense d'une grande unité réservée ayant vocation à s'opposer à toute action indirecte d'un volume supérieur ou égal à celui de la compagnie sur les arrières du corps de bataille, en liaison ou non avec des formations prélevées sur les grandes unités d'active.

» Le troisième niveau, enfin, aurait pour but de démultiplier, sous l'autorité des commandements territoriaux, l'action de la gendarmerie dans ses missions opérationnelles. Il viserait, en liaison avec les élus locaux et les associations de bénévoles, à organiser la vie des populations pour qu'elles assurent elles-mêmes leur protection et leur survie.

» Une telle mobilisation est subordonnée, bien sûr, à l'aboutissement rapide des travaux que j'ai demandés au secrétaire d'État et au général Lacaze. Sur le transfert à la gendarmerie des missions de surveillance, de protection de points sensibles et de réduction des éléments légers infiltrés actuellement remplies par des formations des réserves.

» Je n'ignore pas qu'en vous donnant de nouvelles bases pour la future loi de programmation, je demande à l'armée de terre un nouvel effort, et un effort difficile, puisqu'elle sort à peine d'une profonde restructuration qu'il faut maintenant compléter. Mais je sais que je peux compter sur elle. Après trop de fuites et de fausses rumeurs, l'heure n'est pas aux supputations sur les effectifs et sur les garnisons à installer ou à abandonner. Il s'agit, au contraire, de toute notre intelligence et de toute notre volonté de réfléchir et de travailler ensemble sur les hypothèses de travail que je viens d'exposer.

(1) Il s'agit d'une lettre adressée au début de novembre au chef d'état-major des armées.

N.D.R.L. — Les intertitres sont de la rédaction.

UNE MISE AU POINT DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Dans un communiqué publié ce lundi matin 6 décembre, le ministère de la défense tient à apporter les précisions suivantes : « *Dans le cadre de la préparation de la prochaine loi de programmation militaire, les états-majors, la direction générale de la gendarmerie, la délégation générale pour l'armement ont été et sont périodiquement consultés par l'état-major des armées à la demande du ministre depuis le début de juillet. Le texte rendu public* (1) *est un document de travail parmi de nombreux autres dont les appréciations et les déductions ne peuvent être tenues pour définitives. Des études nouvelles ont d'ailleurs été demandées. Le chef d'état-major de l'armée de terre, lors d'une récente réunion avec des présidents de sous-officiers, vient lui-même d'exprimer des opinions différentes* (2). *Ces différents documents et points de vue ne sauraient en tout état de cause engager le ministère de la défense ni préjuger les décisions qui seront finalement arrêtées le moment venu.* »

(1) Il s'agit de la lettre du général Delaunay dont nous publions ci-contre quelques extraits. (N.D.L.R.)

(2) A Agen, le général Delaunay a invité les cadres à garder leur sang-froid, leur sérénité et leur confiance car l'armée de terre « *continuera à tenir une grande place dans notre système de sécurité* » (*le Monde* daté 5-6 décembre). (N.D.L.R.)

LE GÉNÉRAL DELAUNAY : des forces diminuées affaiblies et vieillies

Voici des extraits de la lettre que le général Delaunay avait adressée au général Lacaze, chef d'état-major des armées, le 9 octobre 1982, soit sept semaines avant la réunion du conseil supérieur de l'armée de terre au cours de laquelle M. Hernu a, pour la première fois, exposé le plan de réorganisation de cette armée.

« (...) J'ai déjà, par lettre personnelle, fait part au ministre de la défense de mes préoccupations et demandé que l'armée de terre ne subisse pas la déflation dont elle est menacée. J'ai cependant conduit l'étude prescrite par la direction du 30 juillet dans un total esprit de discipline. Elle a abouti, d'une part, à une proposition de nouvelle organisation de l'armée de terre et, d'autre part, à l'actualisation des travaux de planification antérieurs sur la base des hypothèses financières retenues. Je présente ici mes conclusions personnelles.

Trente mille hommes en moins

» (...) Les contraintes imposées sont cependant telles qu'elles conduisent, si les hypothèses de base sont retenues, non pas à une simple évolution, mais bien à une profonde transformation de l'armée de terre. L'étude de la nouvelle maquette a été établie sur un volume de l'ordre de deux cent quatre-vingt mille hommes, correspondant à l'abattement de trente mille hommes, plus le transfert, en 1983, des appelés à la gendarmerie. Dans la réalité des faits, la déflation imposée se traduira par une réorganisation portant sur des effectifs encore supérieurs, l'armée de terre devant également absorber les mesures récentes prises sous plafond d'effectifs (création de postes pour la sécurité des installations, missions nouvelles au profit d'organismes extérieurs à l'armée de terre, personnels correspondant à l'entrée en service d'équipements nouveaux).

» Par rapport aux structures actuelles, l'armée de terre perd ainsi le 3[e] corps d'armée, la 2[e] division blindée et une division d'infanterie. Sans doute les divisions de demain seraient-elles plus volumineuses que les actuelles, mais cette évolution se traduirait par une réduction à la fois de la capacité opérationnelle globale et de la souplesse d'emploi. La suppression du 3[e] corps d'armée, en particulier, figerait irrémédiablement la manœuvre sur les directions d'engagement initiales. Les conséquences de cet abandon doivent être mûrement pesées.

» Dans cette déflation très sévère, « l'environnement » est, naturellement, appelé à contribuer à l'effort demandé. Mais ayant été déjà sérieusement réduit lors de la précédente réorganisation, il ne pourrait supporter que des abattements limités. Les forces « encaisseraient » donc la majeure partie des réductions d'affectifs imposées.

» (...) Se traduisant par la dissolution d'une trentaine de régiments, la structuration entraînerait, au stade actuel des études, l'abandon d'une vingtaine de garnisons ainsi que l'allègement de la présence militaire dans une douzaine d'autres. (Ces prévisions ne tiennent pas compte des casernements qui feraient l'objet d'un transfert au profit de la gendarmerie nationale.)

La force majeure

» (...) L'ensemble de ces sacrifices est très lourd. Loin de préparer des forces « plus ramassées et mieux équipées », les hypothèses de juillet (1) conduisent à une armée de terre *diminuée dans ses effectifs*, affaiblie dans ses structures, vieillie dans ses équipements, atteinte dans son moral. Alors que la 1[re] armée reste, en cas de conflit en Europe, la force majeure de combat « infra-seuil », c'est sur elle que porteront inévitablement les abattements majeurs.

» Conclusion : (...) Je demande, une nouvelle fois, que de tels sacrifices ne soient pas imposés à l'armée de terre (...). J'ai tenté de vous montrer, d'une part, la disproportion entre les économies obtenues par la déflation des effectifs et la perte d'efficacité qui en résulte, d'autre part, le caractère insupportable du cumul de cette mesure avec les suppressions d'équipements (...) Je suggère que l'avenir de l'armée de terre ne soit pas irrémédiablement engagé sur la seule vue d'hypothèses financières à moyen terme. La seule mutation profonde à laquelle elles conduisent me semble en effet à placer dans le cadre politico-stratégique d'une réflexion globale sur la défense. »

(1) Il s'agit d'une directive de M. Hernu au chef d'état-major des armées prescrivant que les études préparatoires à l'élaboration de la loi de programmation militaire 1984-1988 retiennent comme principe le maintien à 3,895 % du prélèvement, au bénéfice de la défense, du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.» Ce taux de 3,895 % est celui qui a permis le calcul du budget militaire pour 1982 et pour 1983. — (*N.D.L.R.*).

L'envoi de forces françaises au Liban aura coûté 100 millions de francs en 1982

Le coût de l'envoi de forces françaises au Liban peut être estimé à 100 millions de francs pour 1982. Ces dépenses ne seront pas couvertes par des financements nouveaux extérieurs au ministère de la défense, mais elles figurent dans le « collectif budgétaire » ouvert aux armées, qui sera présenté au Parlement à la fin de l'année.

Or ce « collectif budgétaire » de fin d'année, qui vient d'être examiné par la commission de la défense de l'Assemblée nationale, accorde aux armées 858,6 millions de francs de crédits de paiement et 45,8 millions de francs d'autorisations de programme compensés par des annulations de crédits de 838,5 millions de francs précédemment inscrits à ce même budget de la défense en 1982.

Le rapporteur de la commission, M. Jacques Huyghues des Etages, député socialiste de la Nièvre, observe donc que le véritable supplément de crédits de paiement alloués à la défense dans le cadre du « collectif budgétaire » n'est que de 20 millions de francs.

Parmi les crédits annulés, 539 millions de francs proviennent de provisions pour hausses de rémunérations, qui n'ont pas été utilisées en raison du blocage des soldes, et 254 millions économisés en raison de l'évolution, plus favorable que prévu, du coût d'achat des carburants.

Le « collectif budgétaire » pour 1982 se répartit en 254 millions de francs de crédits de fonctionnement (dépenses au Liban, envoi de renforts de gendarmerie en Nouvelle Calédonie, entretien des Mirage-F I et des Jaguar, subvention pour les marins pompiers de Marseille) et 604 millions de francs de crédits d'équipement (la majorité étant une aide à la trésorerie de plusieurs sociétés aéronautiques).

D'un montant de 45,8 millions de francs, les autorisations de programme ouvertes par le « collectif » sont destinées au projet de transfert au Vaudreuil (Eure) du bassin d'essais des carènes installé à Paris.

JUSTICE

CONVOCATIONS

Deux jeunes gens appartenant à l'ultra-gauche, MM. Pascal Ruffier et Christian Drouet, agés de vingt-quatre ans, ont été inculpés, vendredi 3 décembre, de *« faux en écriture privée et usage »* et d' *« immixtion sans titre dans une fonction publique »*. Ils ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur au tribunal de Reims. Au cours de la semaine précédente, ils avaient distribué, dans des boîtes aux lettres, plusieurs dizaines de fausses convocations — fort bien imitées — invitant chaque destinataire à se présenter au commissariat central de la ville pour y être *« interrogé, photographié et fiché, en vue de la mise en place du nouveau fichier informatisé destiné à la lutte contre le terrorisme »*.

Les deux jeunes militants ont été interpellés dans la nuit du 2 au 3 décembre, alors qu'ils étaient en train de *« glisser »* de nouvelles enveloppes dans des boîtes aux lettres. Les enquêteurs ont trouvé dans leur voiture quatre cent cinquante lettres prêtes à être distribuées.

Plusieurs dizaines de Rémois avaient aussitôt répondu, les uns pour se plaindre, les autres pour obtempérer, à la « convocation », par téléphone ou en se présentant au commissariat. Le directeur des polices urbaines avait dû publier une mise en garde contre *« ce faux manifeste »*.

régions

ILE-DE-FRANCE

LES PARISIENS DANS LEURS VILLAGES

DE BELLEVILLE A CHARONNE

Cent ans d'oubli sur le « vingtième »

« *Merci, monsieur, vous avez, pour un moment, ressuscité notre vingtième.* » Un ancien, les yeux humides d'émotion, sortait il y a quelques jours de la mairie (annexe) du vingtième arrondissement, où, durant un mois, une exposition et des conférences ont essayé de faire comprendre aux gens du quartier le pourquoi et le comment des chantiers qui bouleversent leur paysage.

Près de vingt mille habitants de l'arrondissement, soit plus de 10 % de la population, sont venus comparer les photos du bon vieux temps et les plans de demain. Un millier d'autres ont suivi, parfois avec passion, les exposés et les débats qui étaient organisés le soir, après le travail.

On découvrait les racines de son village et l'on posait sans cesse les mêmes questions : « Que deviendra-t-il ? Va-t-il, sous le béton, perdre ce qui lui reste d'âme ? ».

Une âme, le vingtième ? La plupart des Français seraient bien en peine de situer cet arrondissement dans l'océan bâti de la capitale. Bien des Parisiens eux-mêmes n'y sont jamais « montés ». Quant aux citoyens du quartier, le tiers d'entre eux n'habitaient pas ici il y a vingt ans. Et pourtant le vingtième existe, ne serait-ce que dans les colonnes des statistiques. Il abrite cent soixante-dix mille habitants (autant que Lille ou Clermont-Ferrand) sur 600 hectares. Cette population est plus jeune, elle compte plus d'ouvriers, plus d'artisans mais moins de « cols blancs » que le reste de Paris. L'avant-dernier recensement y dénombrait vingt-six mille étrangers. Elle verse 130 millions de francs d'impôts locaux dans les caisses de la Ville, élit deux députés et sept conseillers municipaux, tous de gauche, et elle attend depuis un siècle sa juste part d'équipements collectifs.

Le vingtième a aussi une histoire que la géographie a fortement influencée. La colline où, en 1794, Chappe expérimenta le télégraphe est le point culminant de Paris. Elle domine la vallée de la Seine de près de 100 mètres et barre l'orient de ses molles retombées. Le site, bien exposé, et tenu par sa pente à l'écart des grands chemins, aurait dû devenir le quartier résidentiel des Parisiens huppés. Il le fut au dix-huitième siècle avec ses « folies » et ses châteaux. Mais, à la faveur de la Révolution, les « manants » taillèrent les parcs en lanières maraîchères et, négligeant les allées cavalières, tracèrent les chemins de culture qui leur convenaient.

Trois villages nourrissant Paris s'enflèrent hors les murs : Ménilmontant, Charonne et Belleville. On y montait aussi en funiculaire pour aller manger et danser sous les charmilles. On se donnait même le frisson en assistant aux arènes à des combats opposant des chiens, des loups et des taureaux. En 1859, Belleville comptait soixante-dix mille habitants et Charonne groupait autour de son clocher dix sept mille âmes. Le baron Haussmann, qui remodelait Paris, trouva commode d'annexer, à l'instar de neuf autres communes périphériques, ce qui n'était pour lui que des faubourgs. Il en fit le vingtième et dernier arrondissement. Mais il se garda d'y mener les grands travaux qu'il entreprenait partout ailleurs. Belleville reçut les pauvres chassés du centre par les démolitions et fournit, en retour, l'eau de ses réservoirs et la pierre de ses carrières.

La République s'intéressa d'autant moins à ces hauteurs qu'elles avaient fort mauvaise réputation depuis les ultimes combats de la Commune et le massacre des otages. La légende de Casque d'Or et la réalité des apaches n'arrangèrent pas les choses. On se contenta de pousser sous les coteaux quatre lignes de métro pour drainer les travailleurs vers le centre de la capitale.

S'ensuivit cent ans d'oubli pendant lesquels des strates successives d'ouvriers, d'émigrés et d'artisans vinrent s'entasser là-haut, le long des anciens chemins ruraux. « *Le vingtième a poussé en enfant sauvage* », remarque Dominique Scipion, architecte du CAUE. *Il s'est nourri de ce que rejetait la ville et s'est construit spontanément. C'est aujourd'hui un paysage urbain fait d'architecture sans architecte.* » Jolie formule qui cache la précarité des bâtisses mal construites, sans aucun confort et souvent insalubres.

C'est pourtant sur cet humus un peu gras que fleurit, après la grande guerre, une authentique culture populaire. Damia, Maurice Chevalier puis plus tard Édith Piaf et Yves Montand firent leurs débuts aux Folies-Belleville. Pourquoi cabarets et music-halls ont-ils déserté le vingtième pour prospérer ailleurs ? C'est une énigme qui intrigue déjà les historiens.

En tout cas, l'état immobilier du secteur était tel vers 1960 que les urbanistes décrétèrent qu'il n'y avait là rien à conserver. Et ils s'en donnèrent à cœur joie, rasant indifféremment taudis, ateliers d'artisans, vieilles demeures et jardins de charme. Sous forme de barres, de tours et même d'immeubles de bon standing, les blocs de béton s'élevèrent ici et là.

Stopper les bulldozers

Sur les quatre-vingt-dix mille logements de l'arrondissement, trente mille ont aujourd'hui moins d'un quart de siècle. Surmontant les timidités d'Haussmann on projeta même de trancher l'arrondissement en deux par une autoroute qui aurait enjambé sans vergogne les tombes romantiques du Père-Lachaise. On n'en a heureusement rien fait mais on a tout de même repoussé, une fois de plus, à l'extérieur de la capitale, les petites entreprises, les ouvriers et les familles modestes.

M. Jacques Chirac et l'équipe municipale élue en 1977 (après un siècle d'administration préfectorale) arrêtèrent la boucherie. Tous les chantiers furent stoppés pendant pratiquement un an, le temps de revoir les plans. Plus de rénovation au bulldozer, abaisser les hauteurs, préserver le tissu ancien, sauver tous les immeubles qui peuvent l'être, se plier au dessin des rues, conserver le maximum d'activités industrielles, multiplier les équipements collectifs, telles furent et restent les nouvelles règles.

Il était temps. Des treize gratte-ciel de 90 mètres de haut qui devaient faire une couronne à la vieille église de Charonne, il en reste tout de même trois, déjà bâtis et que les architectes croient nécessaire d'entourer de bâtisses en dégradé pour « *amortir le coup* ». Aussi a-t-on encore construit dans ce quartier des blocs de dix-sept étages.

Terrain d'aventure

Le vingtième est marqueté par cinq ZAC (zone d'aménagement concerté) et deux secteurs d'amélioration de l'habitat qui couvrent près de 56 hectares. Le record de France sans doute. Sur les sept mille huit cents logements programmés, 40 % sont achevés, 10 % en construction, le reste...

On ne prévoit pas moins de onze écoles, deux collèges, quatre crèches, un conservatoire de musique et sept espaces verts. Mais il est manifeste que les chantiers somnolent. Le Conseil de Paris est obligé de soutenir, par des prêts renouvelés, les sociétés de construction qui, pour de multiples raisons, s'enlisent.

Aussi le vingtième paraît-il comme en suspens entre un passé dont on devine partout les traces, et un avenir qui ne se dessine pas clairement. Ce quartier est pourtant, comme dit Mme Jacqueline Nebout, adjointe au maire, « *une grande ville à lui tout seul* ». Mais imaginez une agglomération de l'importance de Clermont-Ferrand qui n'aurait ni monument public, ni musée, ni salle de concert, ni conservatoire et dont les habitants ne disposeraient que d'une seule piscine, cinq salles de cinéma, quatre ou cinq parkings et cinq squares leur offrant 60 centimètres carrés d'espace vert par personne.

Le seul équipement culturel est le Théâtre de l'Est parisien (TEP) qui campe dans un cinéma délabré et qui s'acharne depuis des années à animer le quartier de cent façons. S'il a réussi à s'enraciner, c'est qu'il subsiste là-haut une authentique vie locale souvent secrète, tapie au fond des impasses comme les jardins d'autrefois et les vieux artisans qui s'incrustent. Le dernier terrain d'aventure de Paris, c'est à Charonne qu'il fonctionne encore. Les nouveaux arrivants découvrent avec étonnement que l'atmosphère villageoise ne s'est nullement évaporée. « *Dans certains îlots,* remarque l'architecte Dominique Scipion, *on ne traverse pas la rue, on prend le chemin qui mène chez l'ami ou le parent d'en face.* »

Le vingtième compte, par exemple, dix églises catholiques, une chapelle orthodoxe, un temple, une synagogue et, paraît-il, nombre de sectes. Les colonies vietnamiennes cohabitent avec les groupes de Maghrébins, d'Antillais, de Portugais et même, depuis peu, de Pakistanais, les squatters à la convivialité bruyante voisinent avec les bourgeois bon chic bon genre. Plus de cent associations s'efforcent de faire lever la pâte à l'aide de la toute récente « Radio 20 sur 20 » et du journal du cru *l'Ami du vingtième* qui paraît depuis trente ans. Le quartier est tellement à part qu'il est devenu le terrain favori des ethnologues et chercheurs en sociologie.

On sent bien que, après un siècle d'éclipse, Belleville cherche ses racines, les trouve et revendique son droit à la différence. Les grands projets concernant l'est de la capitale – le Musée des sciences à La Villette, le temple du rock à Bagnolet, le nouvel opéra à la Bastille, – laisseront une fois de plus le quartier à l'écart. Le vingtième ne s'en plaint pas. Ce qu'il veut, ce morceau de France profonde situé à moins de 6 kilomètres de l'Elysée, c'est qu'on lui donne les moyens de vivre sa vie sans perdre son âme.

MARC AMBROISE-RENDU.

BIBLIOGRAPHIE

Pantin ma ville

Au Musée de l'homme, un squelette répertorié sous le nº 785 est baptisé l'« homme de Pantin ». Roger Pourteau, journaliste à *l'Humanité*, ne pouvait trouver meilleure anecdote pour commencer son livre consacré à Pantin. Les communes de la banlieue parisienne, si souvent décriées, ont une réelle existence. Roger Pourteau en est convaincu, et il nous le montre avec passion.

Pantin n'est pas qu'un faubourg de Paris. Ce fut un vrai village, ce fut une vraie commune, dont l'existence ne se confondit pas toujours avec sa puissante voisine. C'est maintenant une vraie ville qui s'efforce de transformer une triste banlieue industrielle en un ensemble urbain harmonieux. Ce livre, agréablement illustré, nous montre le véritable visage de cette proche banlieue parisienne que l'on croit connaître et que l'on méconnaît trop souvent.

★ *Pantin, deux mille ans d'histoire*, par Roger Pourteau, Ed. Temps actuels.

Un banc d'essai pour les nouveaux architectes-conseils

Trois personnes, quelques tables à dessin et un téléphone perdus dans un ancien appartement dont on a caché les tares sous une couche de peinture blanche et des mètres carrés de moquette, le dernier né des conseils en architecture, urbanisme et environnement (C.A.U.E.), celui de Paris, ne fera pas de jaloux.

Les C.A.U.E. ont été créés voici trois ans pour promouvoir l'architecture « sur le terrain » en conseillant les élus et les particuliers qui veulent faire construire. Financés par les conseils généraux, ils ont commencé à fonctionner avec des fortunes diverses dans tous les départements.

Seul Paris restait à l'écart du mouvement. Motif avancé : dans la capitale personne ne construit sans avoir recours à un architecte. Pourtant les architectes eux-mêmes et les associations demandaient l'ouverture d'un C.A.U.E. Ceux-ci ont aussi et surtout une mission de formation et d'information du public. Ils s'efforcent de faire pénétrer les notions d'architecture et d'urbanisme dans les écoles. Les Parisiens, petits et grands, seraient-ils soustraits à cette action pédagogique ?

L'affaire était d'autant plus délicate que les grands services qui, à l'Hôtel de Ville, s'occupent de construction, d'urbanisme et d'architecture n'ont jamais apprécié qu'on marche sur leurs plates-bandes. Finalement, le C.A.U.E. de Paris a été créé en mars 1982, et doté par le Conseil de Paris siégeant en formation de conseil général d'un viatique de 1 million de francs. Que faire avec une telle somme ? Les dimensions et la population de la capitale sont telles que l'édition de la moindre brochure revient à plusieurs millions.

Le C.A.U.E. a donc décidé d'essayer ses griffes sur un seul arrondissement : le vingtième, actuellement en pleine transformation, et où l'évolution du bâti depuis un siècle et demi n'a pas été encore effacée par le béton de la rénovation à tout va. Une exposition, « Histoire et architecture du vingtième », dans les salons de la mairie annexe, place Gambetta, et une dizaine de conférences données en un mois par des élus, des architectes et des historiens : on n'avait jamais vu cela à Belleville. Le succès a récompensé l'entreprise. Le mérite en revient à Mme Jacqueline Nebout, adjointe au maire, chargée de l'environnement, et présidente du C.A.U.E., ainsi qu'à la minuscule équipe du C.A.U.E. groupée autour de ses animateurs, M. Bernard Hurez et Mme Dominique Scipion.

Façades et boutiques

Succès sans lendemain ? Le C.A.U.E. de Paris ne manque pas de projets. L'information architecturale est pratiquement à l'état zéro. La prochaine exposition, en 1983, portera sur l'architecture des cinquième, sixième et septième arrondissements, et se tiendra, bien entendu, *in situ*, sur la rive gauche.

Le C.A.U.E. est en train de créer un groupe de travail sur le problème du ravalement des façades. Objectif : aboutir à un guide du ravalement avec une palette des couleurs de Paris. Puis viendra une réflexion et des propositions concrètes – sur les devantures de boutiques. On prépare encore pour les écoliers parisiens des cassettes audiovisuelles d'initiation à l'environnement rural. On imagine aussi, avec le service des parcs et jardins de la ville, de dessiner dans certains parcs de la capitale des parcours d'initiation à la nature pour les tout-petits et les adolescents. Les idées foisonnent, les besoins sont immenses, mais les moyens suivront-ils ?

M. A.-R.

★ C.A.U.E. de Paris : 32, boulevard de Sébastopol, 75004, Paris - tél. : 887-70-56.

SPORTS

FOOTBALL

Les partisans de M. Rocher reprennent le contrôle de l'A.S. Saint-Etienne

Nouveau rebondissement dans le feuilleton à épisodes sur la déconfiture des Verts. En obtenant entre les trois quarts et les deux tiers des suffrages des membres « bienfaiteurs » de l'A.S. Saint-Etienne — de 3 776 à 3 153 voix sur 4 963 suffrages exprimés, — la liste des amis de l'ex-président Roger Rocher dirigée par un industriel stéphanois, M. Jacques Fourneyron, a emporté la totalité des treizes sièges à pourvoir dans ce collège, largement majoritaire au conseil d'administration du club (19 membres sur 29). Cette instance devait se réunir ce lundi soir 6 décembre, au stade Geoffroy-Guichard pour élire la nouvelle équipe dirigeante.

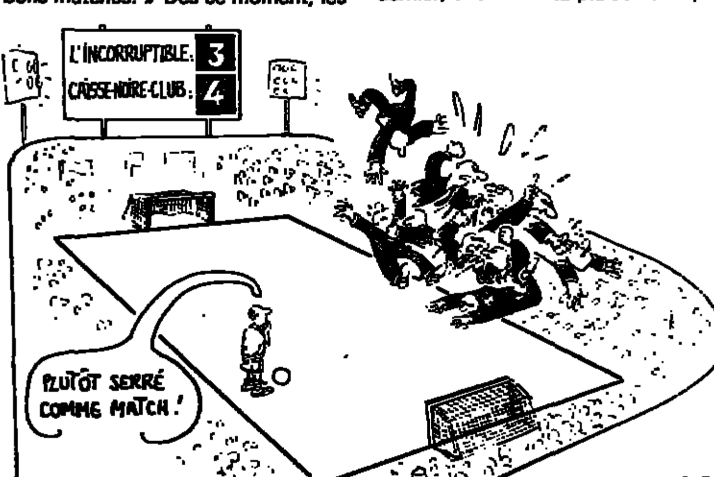
Dimanche 5, les débats très houleux de l'assemblée générale se sont résumés à un quasi-monologue de M. Rocher, précédant d'interminables formalités de vote. La démocratie sportive ne sort pas grandie de cet épisode public qui ne paraît cependant pas lever toutes hypothèques qui pèsent sur l'avenir du club stéphanois : finances en péril, instruction judiciaire en cours, équipe professionnelle en crise avec une défaite des Verts (1 à 0) à Mulhouse, avant-dernier club du championnat.

Fait significatif : cette défaite est passée totalement inaperçue dans les travées du vaste palais des sports de Saint-Etienne réquisitionné pour l'assemblée générale, une assemblée « happening » qui donne une triste image de ce qui fut le plus prestigieux club français.

De notre correspondant régional

Le « jouet » cassé

Lyon. — *« Les recettes dissimulées atteignent 18 628 779 francs ; les dépenses dissimulées 9 135 863 francs. »* Un des commissaires aux comptes détailla les montants de la « caisse noire », point d'ancrage de la bataille qui fait rage autour de l'A.S.S.E.. Quel accueil les mille cinq-cent participants a l'assemblée générale allaient-ils réserver à ces précisions comptables ? Des applaudissements. Et des cris : *« On s'en f... On veut des résultats, des bons matches. »* Dès ce moment, les



(Dessin de PLANTU.)

partisans de M. André Buffard, vice-président en exercice, de M. Yves Guichard, *« présidentiable »* avancé par les modérés, ou encore de M. André Laurent, représentant de la *« troisième liste »* composée d'*« hommes neufs »*, avaient perdu la partie. Une caisse noire applaudie ! M. Rocher, qui, avait souhaité rendre des comptes aux *« jurés »* de l'assemblée générale, ne pouvait imaginer de pardon plus tonitruant. La *vox populi*, fâchée avec la comptabilité, n'a pas semblé autrement impressionnée par les nombreuses inculpations signifiées à M. Rocher par le juge d'instruction (*le Monde* du 16 novembre).

Le plaidoyer de l'ancien patron des « Verts » fut l'occasion de quelques morceaux de bravoure. Pendant plus d'une heure, M. Rocher a joué sur tous les registres : d'accusé, il s'est peu à peu transformé en accusateur. A partir d'un *a priori*, *« d'honnêteté et d'honneur »*, M. Rocher, la voix vibrante, a très vite porté le fer chez ses adversaires, qui ont *« frappé trop fort et sont allés trop loin »*. En adoptant le ton d'un avocat général, lui qui a *« une femme, cinq enfants, dix petits-enfants et encore sa mère »*, il a joué sur la corde sensible du *« catholique croyant non-pratiquant »*, demandant aux *« anges purificateurs de relire leur Evangile »*. Ce n'était plus une assemblée générale, mais un rite absolutoire.

La « risée »

Après avoir présenté beaucoup d'excuses — aux commissaires aux comptes pour *« leur avoir caché pendant des années qu'il y avait des sommes occultes »* ; aux joueurs qu'il avait mis en cause devant la police judiciaire, — l'ancien président a lancé en rafale des *« j'accuse »* ponctués par les cris d'approbation de ses supporters. Attaques personnelles et coups bas, il a successivement épinglé cinq membres sur huit du conseil, puis le comité de direction tout entier, *« responsable d'avoir massacré le club, éclaboussé le football français et cassé ce beau jouet qu'était l'A.S.S.E. »*.

Thème favori de M. Rocher : les dirigeants *« responsables de la dégradation sportive et morale »* devront répondre d'un *« crime »* : avoir *« saboté le club et créé un gâchis énorme »*. Et puisqu'il était dit que le linge sale devait être lavé au grand jour, il a reproché à M. Yves Guichard de *« ne pas avoir arrêté le massacre des innocents »*. *« Vous auriez dû,* lui a-t-il lancé, *vous coucher devant la porte du procureur de la République. »* Une invitation qui risque d'être très mal perçue par les magistrats lyonnais chargés du dossier.

Défenseur *« de la morale et de la famille »*, M. Rocher voulait éviter que le club ne devienne une *« pétaudière »*. A cet égard, il n'a pas ménagé ses critiques à l'entraîneur Robert Herbin *« dont il a eu le tort de renouveler le contrat »*. Enfin, il a accusé Mᵉ André Buffard *« d'avoir voulu régler ses problèmes personnels pour servir ses intérêts »*. Ce dernier, à la fin de la plaidoirie réquisitoire de l'ex-président, a fait part de son intention de porter plainte pour diffamation. Sa courte réponse face à une salle déchaînée ne pouvait renverser le cours des événements : *« M. Rocher, par vos méthodes et vos pratiques financières, vous avez conduit le club au fond du gouffre. »* Quant au téméraire représentant des associés, qui rappelait à l'ancien président que *« malheureusement son entreprise a fait faillite »*, il a déclenché un début de pugilat. Le signal *avait été donné par M. Rocher* lui-même qui a bondi, poings serrés, vers ce contradicteur. Les gardiens de la paix se sont heureusement interposés, et la cinquantaine de C.R.S. placés en renfort pendant douze heures d'horloge derrière l'immense rideau du palais des sports n'ont pas eu à intervenir.

M. André Laurent (troisième liste) a parlé dans un calme qui était aussi celui du désert des intentions de vote en sa faveur : *« Nous sommes la risée de tout le monde. Je veux que l'on retrouve l'A.S.S.E. dans la rubrique sportive des journaux. »* Quant à M. Yves Guichard, dirigeant de la société Casino, il a préféré le silence pour ne pas ajouter à la confusion. Il peut reprendre à son compte une des formules chocs de M. Rocher : *« Le temps est un tribunal qui n'acquitte personne. »*

CLAUDE RÉGENT.

Les Françaises font main basse sur

Le kimono de combat sied bien aux Françaises. Après le titre mondial ramené par Sophie Berger des premiers championnats du monde de karaté féminin organisés à Taiwan, les deuxièmes championnats du monde de judo féminin, qui ont eu lieu les 4 et 5 décembre à Paris, ont vu attribuer une médaille d'or à Martine Rottier (— 61 kg), Brigitte Deydier (— 66 kg. Natalina Lupino (+ 72 kg) et Béatrice Rodriguez (— 56 kg), une médaille d'argent à Marie-France Colignon (— 48 kg) et une médaille de bronze à Pascale Doger (— 51 kg) et Jocelyne Triadou (— 72 kg et toutes catégories). Sept filles, huit places de podium. A New-York en 1980, lors des premiers championnats du monde, les Françaises avaient déjà réalisé ce grand chelem (un « or », trois « argent », quatre « bronze ») mais les Autrichiennes, avec trois titres, étaient les plus compétitives.

Cette année, alors que trente-cinq nations des cinq continents étaient représentées, les Françaises, avec quatre « anciennes » et trois « nouvelles », ont surclassé les autres équipes parmi lesquelles l'Allemagne de

Les réserves de la Fédération de judo (F.F.J.D.A.) à l'égard de la pratique féminine sont oubliées. Elles ne seraient d'ailleurs plus de mise avec quelque cent mille pratiquantes, soit un cinquième de l'effectif fédéral. La F.F.J.D.A. n'a pas raté le train mis sur les rails par les Autrichiens, les Allemands de l'Ouest et les Britanniques au début des années 70. Convaincue par les prestations des filles lors des championnats d'Europe depuis 1975, et des premiers championnats du monde, la Fédération prit la décision de *« faire les choses en grand »* pour les deuxièmes championnats mondiaux attribués à la France.

Les filles disposèrent de possibilités de préparation comparables à celles des garçons auxquels la méthode permet de truster les médailles depuis deux décennies. Encore fallait-il que les intéressées acceptent d'y recourir. *« En 1980, les filles ne fréquentaient pas très assidûment les stages et le dojo de l'Institut national du sport (INSEP). Elles avaient du mal à quitter leur club qui était leur cocon. En deux ans, l'évolution a été extraordinaire. Aucune des postulantes à la sélection n'a manqué un stage depuis le mois de juillet où sans cesse de nouvelles partenaires étaient à leur disposition »*, soulignait Paulette Fouillet, devenue entraîneur national au côté de Gérard Gainier après avoir gagné deux médailles d'argent à New-York. La fédération, dont une femme, Mˡˡᵉ Litaudon, est vice-présidente, a aussi fait son possible pour que les combattantes soient disponibles lors des entraînements dont l'utilité ne paraissait pas évidente à certains employeurs. Au total, deux mille journées de stage revenant à 70 F chacune ont été consacrées à la préparation de cette équipe nationale féminine. Un investissement qui a rapporté son poids de médailles.

Bon connaisseur du judo, de ses règles et de son esprit, le public du stade Coubertin chavira donc de bonheur aux évolutions de ces drôles de dames en kimono. Martine Rottier (moins de 61 kilos) et Martine Deydier (moins de 66 kilos) furent les deux premières à déchaîner les vivats. Deux médailles d'or pour deux caractères antagonistes. Martine, c'est la bûcheuse, l'ingénieur en électronique qui met le judo en équations et programme ses performances. Brigitte, c'est la rêveuse, diplômée d'une école de commerce qui avance dans la vie comme sur les tatamis, au gré de ses sensations.

Entre les deux, une sourde rivalité : Rottier avait été préférée à Deydier lors des précédents championnats du monde. La première se classait troisième pendant que la seconde pleurait. Deux ans après, Rottier était toujours incontestable en moins de 61 kilos. Deydier décida donc de tenter sa chance dans la catégorie supérieure. Les deux ont triomphé, Rottier avec sa méthode d'araignée qui tisse sa toile, Deydier avec l'inspiration qui renverse les situations apparemment compromises. Deux beaux prototypes de championne : elles riaient ensemble samedi en expliquant, l'une comment elle avait failli étouffer une Norvégienne, l'autre comment elle avait atomisé une Japonaise.

Triadou déçue

La cadette de l'équipe ne savait pas, elle, très bien ce qui lui arrivait quand elle entendit *« la Marseillaise »*. Natalina Lupino avait aussi choisi une catégorie qui n'était pas la sienne, les lourdes (plus de 72 kilos) parce que la place dans la catégorie de poids inférieure revenait à Jocelyne Triadou, la championne du monde et d'Europe en titre. La tâche n'était pas insurmontable pour la jeune Nordiste qui est une spécialiste du toute catégorie. Mais, avec ses 2 mètres et ses 100 kilos, la Noire américaine Castro semblait devoir n'en faire qu'une bouchée. Or, Natalina livra un combat qui restera dans les annales du judo féminin. Non seulement l'Américaine ne parvint pas à la renverser mais encore Lupino bascula par deux fois sa rivale en l'attrapant par la ceinture comme un sac de charbon en dépit d'une entorse à la cheville.

A dix-neuf ans, le plus brillant avenir lui paraît promis comme à Béatrice Rodriguez. Après la leçon de courage de Natalina, Béatrice fit une démonstration de technique au sol. Immobilisation, étranglement, clés de bras, sont un domaine où les femmes excellent en exploitant au maximum leur souplesse naturelle. La jeune Dauphinoise y ajoute une science du contrôle qui lui permet de porter des prises dont la préparation constituait de petits chefs-d'œuvre. Cela explique assurément la trajectoire météorique de cette pétulante blondinette qui, en l'espace d'un an, est devenue championne de France, d'Europe et du monde, avec une confiance en elle à déplacer des montagnes, comme son modèle masculin, le champion du monde Thierry Rey.

Ce fut peut-être par manque de confiance que Marie-France Colignon, médaille de bronze aux derniers championnats du monde et d'Europe, aborda trop timidement sa finale contre la Britannique Briggs qu'elle avait pourtant battue au dernier tournoi d'Orléans. L'élève de Jean-Luc Rougé dut prendre ensuite trop de risques pour compenser son retard initial et fut cueillie sur une de ses attaques par l'opportuniste Anglaise. Dans la catégorie supérieure, Pascale Doger fut écartée de la finale par la Japonaise Yamaguchi qui la surclassa techniquement, mais elle conserva sa médaille de bronze gagnée lors des championnats du monde 1981 en battant l'Italienne Montaguti.

Toutes les Françaises se retrouvaient donc à leur place. Collectivement, loin devant les Allemandes de l'Ouest, les Britanniques et les Belges. Toutes, excepté Jocelyne Triadou. La championne de New-York avait bénéficié de bonnes conditions pour se préparer et elle semblait en mesure de doubler la mise. Le Belge Berghmans, une élève du champion du monde Van de Walle, fit obstacle à ses prétentions en moins de 72 kilos et la Japonaise Tateishi en toutes catégories. Dans les deux cas, « Joce » se heurta à des adversaires qui n'ignoraient rien de sa technique et l'empêchèrent de prendre sa garde. Deux médailles de bronze constituaient une décision pour cette combattante hors pair qui va désormais

VOILE

Florence Arthaud : une femme dans le club des solitaires

Parmi les cinquante-trois engagés de la Route du Rhum a figuré une femme : Florence Arthaud. Dix-neuvième en vingt-deux jours, cinq heures, trente-six minutes, elle a fini à un peu moins de quatre jours et quatre heures de Marc Pajot, le vainqueur. C'est surtout la première femme qui ait terminé une course transatlantique en solitaire sur un multicoque de 18,5 mètres qu'elle découvrait. L'accueil qu'elle a reçu des grands skippers à l'arrivée laisse penser qu'ils la considèrent désormais comme l'une des leurs.

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — Trois jours après son arrivée, sur la plage d'un grand hôtel de Saint-François, Florence Arthaud n'en avait toujours pas terminé avec les photographes et journalistes des magazines féminins invités par le commanditaire de son trimaran. Celle qu'on avait surnommée *« la fiancée de l'Atlantique »* après sa première Route du Rhum est toujours un symbole : celui d'une frêle jeune fille qui ose s'aventurer seule en course avec l'ambition de rivaliser avec les hommes sur cet océan où ils règnent en maîtres depuis toujours. *« Je sais que beaucoup de gens le ressentent comme cela,* dit-elle. *J'ai été contactée par le Mouvement de libération des femmes. Ce n'est pas ma motivation. Je ne cherche pas à prouver que je peux faire comme les hommes. Je vis ma passion pour la mer et la navigation. »*

A six ou sept ans, elle passait déjà ses vacances sur le bateau de son père en Méditerranée. Plus tard, elle a fait ses premières courses en dériveur, mais c'est à dix-huit ans qu'elle a « découvert l'Atlantique ». *« Je voulais savoir,* dit-elle, *ce qu'on peut ressentir sans voir les côtes pendant plusieurs semaines. Je suis partie aux États-Unis, à l'arrivée de la Transat 1976, et j'ai cherché un embarquement pour revenir. Ce fut une découverte fantastique. Je naviguais avec Jean-Claude Parisis qui venait de faire la course et j'étais sur un bateau de compétition. Quand, au bout de quinze jours, nous sommes arrivés aux Açores, j'étais déçue de voir les villes. Je suis retournée à la fac, mais pas pour longtemps, car je ne pensais qu'à retourner sur un bateau. »*

Sa féminité n'était pas alors une bonne carte de visite. *« Pour ma première Route du Rhum en 1978,* raconte-t-elle, *je n'ai pas pu trouver de commanditaire. Non seulement j'étais très jeune (vingt et un ans), mais en plus j'étais « une nana ». Personne ne me prenait au sérieux. Je l'ai quand même faite sur un monocoque de 11,50 mètres, et j'ai terminé onzième. »* L'année suivante, elle choisira volontairement une équipière, Catherine Herman, pour la Transat en double. *« Je devais encore faire mes preuves,* explique-t-elle. *J'avais un bateau énorme. Si j'étais partie avec un homme, on aurait dit que c'est lui qui avait tout fait. »*

L'intrusion de ce petit bout de femme dans ce milieu des grands navigateurs, volontiers misogynes et cultivant depuis toujours l'image virile de l'aventurier prêt à affronter les éléments déchainés, ne manqua pas de susciter de vagues réserves. *« On parlait plus de moi que de ceux qui arrivaient devant moi. C'était un peu injuste, et cela peut expliquer certaine rancœur de quelques skippers »*, estime-t-elle.

Florence Arthaud refuse en tout cas de faire de sa féminité un complexe ou une excuse. *« Les femmes ont un petit handicap au niveau de la force physique,* reconnaît-elle, *mais la voile est aussi un sport d'expérience, d'intuition où, surtout en solitaire, tout se passe dans la tête. On a souvent intérêt à bien réfléchir avant de se servir de ses muscles pour moins perdre de temps et moins se fatiguer. La résistance que l'on peut avoir, c'est d'abord une question de motivation. On résiste au sommeil parce qu'on le veut bien. De même, on peut fournir des efforts physiques démentiels si on a le moral et qu'on s'en croit capable. Et puis, en voile, il y a aussi le bateau qui peut faire la différence. »*

Quatre ans pour une place

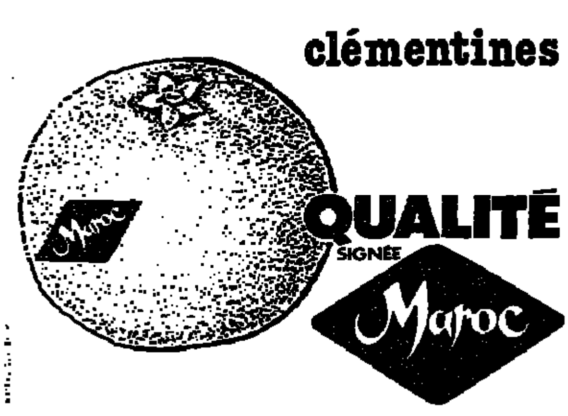
A ce sujet, Florence Arthaud ne cache pas qu'elle a obtenu, grâce à son commanditaire et à l'architecte Xavier Joubert, le bateau dont elle rêvait. *« Un tel engin doit être très personnalisé,* dit-elle, *et correspondre à la mentalité du coureur et à sa façon de courir. Je n'avais pas d'idée révolutionnaire. Je préfère laisser aux autres le soin de faire des essais. Pour mon premier trimaran, je voulais un bateau hyper-classique, solide, léger et rapide. Il est vraiment à ma taille, tel que je l'avais imaginé. »*

Le commanditaire, un fabricant de cosmétique, qui croit à cette association d'images entre la jeune fille et la mer, a dégagé un important budget pour un programme de courses de trois ans, mais le bateau mis à l'eau en septembre n'était vraiment pas prêt pour la Route du Rhum. *« Je n'avais pu faire que trois petites sorties de deux heures à Brest avant de convoyer le bateau au départ,* explique-t-elle. *Les pilotes automatiques installés en catastrophe n'ont pas fonctionné. J'ai préféré retourner à Saint-Malo. Heureusement, car le gréement et le mât avaient des défauts. Si j'avais continué, je risquais de les prendre sur la tête. »*

C'est donc avec près de soixante heures de retard que Florence Arthaud a dû entreprendre la course poursuite. *« Même une semaine après, je serais repartie,* dit-elle. *J'avais besoin de me retrouver seule en mer. Cela aurait été trop frustrant de se préparer à cette course pendant un an et de ne pas la faire. De plus, il fallait que je découvre mon bateau pour ma première traversée en multicoque. J'avais reculé un peu plus les limites chaque jour avant de forcer à la fin. Si j'excepte le départ et la régate finale, où je n'ai pas eu de vent, tout s'est bien passé. »*

Si on retranche le handicap initial, Florence Arthaud pouvait se situer au niveau de la dixième place de Loïc Caradec. Un résultat encourageant compte tenu des circonstances. *« Je ne vois pas pourquoi je ferais des complexes,* conclut-elle. *Il y a sans doute de meilleurs skippers que moi, mais aussi de moins bons. J'apprends toujours, et peut-être qu'un jour je gagnerai une course. Cette fois, j'ai été très bien reçue à mon arrivée. J'ai été félicitée par tous les skippers que je rencontrais. Je crois que je me suis fait ma place. Il a fallu quatre ans. »*

GÉRARD ALBOUY.







SPORTS

le judo féminin

l'Ouest (4 médailles, dont une d'or), la Grande-Bretagne (3 médailles dont deux d'or) et la Belgique (3 médailles dont une d'or) se sont néanmoins distinguées.

Aucun titre n'a échappé aux Européennes de l'Ouest en dépit des progrès des Japonaises et de l'apparition des Australiennes. Le président du Comité international olympique (C.I.O.), M. Samaranch, put d'ailleurs constater que le niveau d'ensemble justifiait l'inscription prochaine du judo féminin au programme des Jeux olympiques.

épauler Paulette Fouillet dans l'encadrement fédéral.

Toutefois, une leçon a été tirée de cette double défaite. Désormais, les techniques des meilleurs combattantes sont espionnées comme le sont celles des hommes. Cela explique aussi pourquoi, depuis deux ans, le niveau a énormément progressé, comme en témoignait l'augmentation du nombre des projections franches et la qualité du travail au sol. Il devrait progresser encore dans les années à venir. Les conseils de Jocelyne Triadou aux « nouvelles » ne seront donc pas inutiles pour préserver l'avance du judo féminin français. D'autant que la perspective de son inscription au programme des Jeux olympiques va faire sortir de leur réserve les pratiquantes des pays de l'Est.

ALAIN GIRAUDO.

Sophie Berger : la passion du karaté à combustion lente

Jolie. Suffisamment pour devenir hôtesse d'accueil dans une maison de disques. Passionnée : suffisamment pour être licenciée de cette maison de disques. Trop souvent absente, Sophie Berger, vingt-deux ans, 1 m 62, 50 kg, vit pour le karaté. Deux à trois heures de gymnastique le matin, deux à trois heures de salle l'après-midi. C'est à ce régime qu'elle est devenue championne du monde le 26 novembre, à (Taiwan) Chung, la première femme à porter ce titre.

Cursive aventure d'une jeune fille turbulente : née à Biarritz, elle y pratique le handball, l'escrime et le canoë-kayak, puis elle entre dans un cinéma : Bruce Lee se déchaîne sur l'écran. Coup de foudre. Elle s'inscrit au karaté-club local. L'ancien champion du monde, Gilbert Gruss, anime des stages au Pays basque. Il la remarque.

En 1979, elle passe ceinture noire. Elle plaque ses études de laborantine et « monte » à Paris rejoindre une sœur. Un petit job, puis le chômage, la débrouille. Et presque quotidiennement depuis deux ans, la leçon de Serge Chouraqui, moustaches canailles, muscles secs et cinq dans de karaté pour faire régner l'ordre dans un sous-sol de 600 mètres cubes. Que peut chercher une jeune femme dans ce vase clos à longueur de journée ? Son « *équilibre.* »

Elle le trouve : championne de France, médaille d'argent aux championnats d'Europe, médaille d'or aux championnats du monde. Dur ? Pas vraiment. Une bonne préparation et beaucoup de détermination. « *C'est ma principale qualité.* » Le plus gros obstacle est une Japonaise au premier tour. Egalité. Roulette russe des prolongations. « *Je frappe la première, je passe.* » Le reste, formalités ou presque.

De quoi demain sera-t-il fait ? Une fois les journalistes et les photographes partis, il demeure l'envie d'apprendre encore plus de karaté, de l'apprendre aux autres, de « redescendre » au pays. Une grande sérénité plane dans son regard vert-lagune. La gloire passera, il restera le sport, le jazz, la lecture. Sophie veut dire sagesse. Sa passion est à combustion lente.

C'est Serge qui est tout excité. Le karaté féminin, c'est son affaire. Il est entraîneur national de ces dames. Efficace. Le titre mondial vient après la médaille d'or européenne de Béatrice Joffroy, en 1981. L'affaire marche donc bien : quarante femmes sur trois cents adhérents de son club, même proportion sur les cent mille membres de la fédération (F.F.K.T.A.M.A.). « *On va dire que je fais ma pub.* » Pas besoin ! Les jeunes filles ne demandent plus d'autorisation à leur maman pour imiter Lee Bruce Lee.

A. G.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIÈRE DIVISION

(18e journée)

*Nancy et Nantes	2-2
*Bordeaux b. Rouen	3-2
*Lens b. Monaco	2-0
*Paris-SG et Auxerre	0-0
*Brest et Sochaux	2-2
*Laval b. Lille	2-0
*Toulouse b. Metz	2-1
*Lyon bat Strasbourg	4-2
*Mulhouse b. Saint-Étienne	1-0
*Bastia b. Tours	4-1

Classement. — 1. Nantes 26 ; 2. Bordeaux 26 ; 3. Lens 25.

Gymnastique

CHAMPIONNAT DE FRANCE CONCOURS GÉNÉRAL

● MESSIEURS : 1. Barbieri (Codom), 115,05 points.

● DAMES : 1. Ragazzacci (Marseille), 73,80 points.

FINALES PAR APPAREIL

● MESSIEURS : sol : 1. Vatnone, 19,625 points. Arçon : 1. Cairon, 19,450 : Anneaux : 1. Barbieri, 19,150 points ; Saut : 1. Barbieri, 19,475 points ; Barres parallèles : 1. Suty, 18,950 ; Barre fixe : 1. Barbieri, 19,400 points.

● DAMES : Saut 1. Jagueux, 18,400 points ; Barres : 1. Ragazzacci, 19,325 points ; Poutre : 1. Ragazzacci, 18,250 points ; Sol : 1. Ramamonjisoa, 18,725 points.

JEU A XIII

PREMIER TEST MATCH FRANCE-AUSTRALIE

Les Kangourous ont battu 15-4, à Avignon le 5 décembre.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(9e journée)

GROUPE A

Poule A

*Agen b. Carcassonne	34-12
*Nice b. Narbonne	22- 3
*Oloron b. Angoulême	14-12
*Racing b. Le Boucau	26- 6

Classement. — 1. Narbonne, 25.

Poule B

*Mont-de-Mars. b. Mautauban	17-12
*Toulouse b. Auch	16- 6
*Béziers b. Toulon	15-12
*Lourdes b. Biarritz	18- 3
*Bayonne b. La Voulte	44-21

Classement. — 1. Biarritz, 21.

Poule C

*Aurillac b. Bègles	39- 6
*Bourgoin b. Tyrosse	22- 9
*Castres b. Montferrand	3- 0
*Albi b. Grenoble	6- 3
*Tarbes b. La Rochelle	30- 7

Classement. — 1. Tarbes, 23.

Poule D

Graulhet b. Valence	16- 3
Pau b. Brive	17- 7
*Bagnères b. Dax	10- 6
*Aire b. Perpignan	15- 9
*Bourg b. Romans	13- 3

Classement. — 1. Graulhet, 23 ; 2. Pau, 21 ; Bagnères, 21 ; Dax, 21.

Ski alpin

DESCENTE DE LAGALP

La première descente comptant pour la Coupe du Monde 1982-1983 a été gagnée le 5 décembre à Lagalp par le champion du monde autrichien Weirather (1 min. 42 sec. 13).

Tennis

Internationaux féminins d'Australie (Melbourne) : Christ Evert-Lloyd (E.U.) bat Martina Navratilova (E.U.) 6-3, 6-4.

Tournoi d'Anvers (sur invitations) demi-finales : McEnroe (E.U.) bat Borg (S.) 2-6, 6-4, 6-3 ; finale : Lendl bat McEnroe 3-6, 7-6, 6-3, 6-3.

Volley-Ball

Coupe d'Europe (*)

*Cannes b. Servette Genève (Suisse) : 3-1 (15-4, 15-9, 11-15, 15-5).

COUPE D'EUROPE FÉMININES (*)

*Lohhof (R.F.A.) b. Clamart : 3-0 (15-3, 15-11, 15-6).

Coupes des coupes (*)

*Asnières bat Real Madrid (Esp.) : 3-0 (15-1, 15-11, 15-12).

COUPE DES COUPES FÉMININES

Prague b. *PUC : 3-0 (15-7, 15-4, 15-9).

COUPE CONFÉDÉRALE (*)

*Grenoble b. Chenois (Suisse) : 3-0 (15-4, 15-13, 15-4).

Sète bat Schaan (Lic.) : 3-0 (15-5, 15-1, 15-5).

COUPE CONFÉDÉRALE FÉMINIMES (*)

*Cecina (It.) bat Lyon : 3-0 (15-5, 15-3, 15-7).

(*) Deuxième tour aller.

CARNET

Mariages

— Bénédicte CLAUDE
Et Dominique de MONTVALON
sont heureux de faire part de leur mariage, le 4 décembre.

Décès

— Mme Meryem Benoit, son épouse,
Le Dr et Mme François Casabianca,
ses enfants,
Sabine et Jan Van de Velden,
Susie Casabianca,
ses petits-enfants,
M. Joseph Benoit
et ses enfants,
M. et Mme Antoine Benoit
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Benoit
et leurs enfants,
Le R.P. Pierre Benoit, O.P.,
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Benoit, Gény,
Chrétien, Virlet, Fichet, Richard,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques BENOIT,

commandeur de la Légion d'honneur,
Croix du combattant volontaire,
membre de l'Académie des sciences
et de l'Académie nationale de médecine,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 1er décembre 1982, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 8 décembre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence-Club de Neuilly,
145, avenue du Roule,
92200 Neuilly.
136, avenue du Roule,
Neuilly.

— Les élèves et collaborateurs du

professeur Jacques BENOIT,

aux facultés de médecine de Strasbourg
et d'Alger,
au Collège de France,
à l'Ecole pratique des hautes études
et au C.N.R.S.,

ont la grande tristesse de faire part du décès de leur maître, et s'associent au chagrin de sa famille et de ses amis.

Paris, Amiens, Lyon, Montpellier, Nice et Strasbourg.

[Né le 26 février 1896 à Nancy, Jacques Benoit avait fait ses études de médecine à Strasbourg. Docteur en médecine en 1925, et ès sciences en 1929, il obtient, en 1930, l'agrégation d'histologie et d'embryologie. Il fait carrière dans ces spécialités aux universités de Strasbourg et d'Alger. De 1952 à 1966, il est professeur d'histophysiologie au Collège de France. Jacques Benoit était membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1957 et de l'Académie des sciences depuis 1977. Il était considéré comme l'un des fondateurs de la neuro-endocrinologie. Ses travaux ont notamment porté sur l'endocrinologie sexuelle chez les oiseaux.]

—, L'ingénieur des eaux et forêts (E.R.), Etienne Buffet,
L'ingénieur en chef de l'armement, François Buffet, et Mme le docteur Yannick Buffet et leurs enfants,
M. Philippe Buffet et Mme le docteur Colette Buffet et leurs enfants,
L'ingénieur du CREF et Mme Michelle Buffet et leurs enfants,
Mlle Bernadette Buffet,
M. et Mme Jean Buffet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Buffet
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Buffet
et leurs enfants,
Mlle Sylvanie Guinand,
Mlle Paule Guinand,
M. et Mme Yves Giroud,
Mme Pierre de La Malène,
Mme Franck Perrin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Etienne BUFFET,
née Marie-Magdeleine Guinand,

survenu le 3 décembre 1982 à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 décembre 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas,
252, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

1, rue Edouard-Charton,
89100 Sens.

15, rue de Jussieu,
75005 Paris.

— Les religieux et les religieuses de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus),
font part du décès de

T.R.P. Jean du Cœur de Jésus d'ELBÉE,

leur ancien supérieur général
(1938-1958),
survenu le 3 décembre dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 décembre, à 9 h 30, en la chapelle des religieuses des Sacrés-Cœurs, 35, rue de Picpus, 75012 Paris.
(Maison provinciale des Pères des Sacrés-Cœurs,
42, avenue Despréaux,
75016 Paris.)

— Valérie et Anne-Sophie Courtin,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Bretteville,
ses parents,
M. et Mme André Bertaud,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Raymond Bertaud
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Le Coidic
et leur fils,
Mlle Agnès Bertaud, sa nièce,
M. Jacques Courtin,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
M. Bernard Rivoal,
ont la douleur de faire part du décès de

Régine COURTIN,

survenu le 1er décembre 1982, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques auront lieu mardi 7 décembre 1982, à 11 heures, à l'église Saint-Germain de Dourdan (Essonne).

— Le conseil d'administration et les membres du personnel des Assurances mobilières et immobilières ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Charles-Maurice DELHAYE,

survenu le 1er décembre 1982, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 décembre 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Ouistreham (Calvados).

— Mme André Garmy,
née Louise Brown, son épouse,
Et ses enfants Philippe, Patrick, Jeanne,
M. et Mme Jean Garmy
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Vieillard,
M. et Mme Bernard Garmy
et leurs enfants,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GARMY,

survenu le 22 novembre 1982 à Rumson, N.-J., U.S.A., à l'âge de cinquante-cinq ans.

Son inhumation a eu lieu à Paris dans le caveau familial.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

136 Avenue of Two Rivers,
Rumson N.-J., 07760 U.S.A.
26310 Luc-en-Diois.
Ambassade de France, Beyrouth (Liban).
2, avenue du Pasteur-Martin-Luther-King, 78230 Le Pecq.

— Le président et la direction de l'Union des assurances de Paris
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GARMY,

conseiller du commerce extérieur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
secrétaire général de l'U.A.P.
et président des sociétés
du groupe Unity de New-York,
survenu le 22 novembre 1982 à Rumson, New-Jersey, U.S.A.

— Mme Georges Thieux, née Vitrac, son épouse,
M. et Mme Jean-François Thieux et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Lenormand et leur fils,
Les familles Thieux, Sarrazin, Vitrac et leurs alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges THIEUX,

survenu le 3 décembre 1982 en son domicile, 9, rue Michel-Ange, 75016 Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 décembre 1982, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Cyril VOGEL,

professeur
à l'université des sciences humaines
de Strasbourg,
survenue subitement le 24 novembre.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Soultzbach-les-Bains (Haut-Rhin), son village natal, dans la plus stricte intimité.

[Cyril Vogel, né le 12 mars 1919, a étudié aux universités de Toulouse et de Strasbourg et à l'Institut d'archéologie chrétienne de Rome.

Licencié ès Lettres, diplômé d'archéologie paléo-chrétienne, docteur en théologie, il était, depuis 1953, professeur d'histoire du culte chrétien à la faculté de théologie catholique de l'Université des sciences humaines de Strasbourg.

Il avait consacré ses principaux travaux à la pénitence (« La discipline pénitentielle en Gaule des origines à la fin du septième siècle », 1952 ; « le Pécheur et la Pénitence dans l'Eglise ancienne », 1966 et rééditions ; « le Pécheur et la Pénitence au Moyen Age », 1969 et rééditions ; les « Libri Paenitentiales », 1978, et de nombreux articles) et les ministères chrétiens (« Ordinations inconsistantes et caractère inamissible », 1978).

Il avait édité le « Pontifical romano-germanique » du dixième siècle et était l'auteur d'une « Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Age » (ouvrage plusieurs fois réédité depuis 1966 et couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

Avis de messes

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline François
PERROUX COSTE,

le samedi 11 décembre 1982, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e.

De la part de
François Perroux, M.-L. Coste, E.-S. Coste.

— Le Centre catholique des médecins français, le Centre Laënnec, l'Association française des pharmaciens catholiques, le Centre chrétien des professions de santé, le Mouvement chrétien des professions de santé, le Mouvement chrétien des professions sociales, le Centre chrétien des sages-femmes,
prient de participer ou de s'unir à la messe célébrée à l'intention du

Père Michel ROY, s.j.,

leur ancien aumônier,
le mercredi 15 décembre 1982, à 18 h 30, à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e), le mercredi 15 décembre, à 18 h 30, pour le

Père Michel ROY, s.j.,

décédé à Aix-en-Provence le 24 novembre 1982.

Messes anniversaires

— Pour le treizième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le samedi 11 décembre, à 9 heures, chapelle du Saint-Sacrement.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Le paiement des pensions de réversion

C'est au 1er décembre 1982 que sont entrées en vigueur la majoration des pensions dites « avant-loi Boulin » et la revalorisation du taux des pensions de réversion annoncées au printemps dernier comme devant prendre effet au 1er juillet 1982 (1). Comme toutes les pensions sont versées trimestriellement, ces mesures seront appliquées au mois de février 1983.

En 1972, 1973, et 1975, les diverses conditions d'attribution de la pension ont été améliorées. A partir du 1er janvier 1972, on a tenu compte, progressivement, de la durée de versement des cotisations en partant de trente années *pour aboutir à trente*-sept ans et demi en 1975. En 1973, le calcul de la pension a été établi sur la base des dix meilleures années de salaire et non plus des dix dernières années, principe qui punissait les travailleurs dont la courbe de rémunération fléchissait avec l'âge.

Pour les personnes déjà en retraite à l'époque, qui ne bénéficiaient pas de ces mesures, trois majorations forfaitaires de 5 % chacune ont successivement été acccordées pour compenser le manque à gagner sur les « trimestres » : 1) Au 1er janvier 1972 pour les pensionnés qui justifiaient de plus de trente années de cotisations ; 2) En 1976 pour ceux qui avaient déjà bénéficié de la première majoration, auxquels s'ajoutaient les pensionnés de l'année 1972 ; 3) En 1977, un nouveau forfait revalorisait les pensions. Mais le passage du mode de calcul sur la base des dix meilleures années, en lieu et place des dix dernières années, n'avait jamais été « rattrapé ».

La loi du 13 juillet 1982 opère un rattrapage global sur les deux sources d'injustice — nombre de trimestres et type d'année pris en considération.

Les majorations appliquées au 1er décembre 1982 vont s'échelonner de 1,5 % à 6 % suivant l'année de départ en retraite et, dans certains cas, la durée d'assurance.

Le taux de 6 % bénéficiera aux pensionnés d'avant le 1er janvier 1982 ; 4 % seront attribués pour les pensions liquidées en 1972 ; 5,5 % iront aux pensionnés de l'année 1973 s'ils justifient de trente-quatre années de cotisations ; et enfin 1,5 % seront accordés aux pensions de l'année 1974, à condition de totaliser trente-six ans de cotisations.

Ces mesures vont coûter pour le régime général environ 1,5 milliard de francs. En repoussant leur application au mois de décembre 1982, le gouvernement a « économisé » environ 588 millions de francs. Au total, 1 300 000 pensionnés seraient concernés par ces dispositions. Les retraités d'avant 1972 se *taillent la part du lion avec* 84 % de la masse financière ainsi engagée.

Les veuves vont être aussi les principales bénéficiaires des mesures d'augmentation, car le taux de la pension de réversion va passer de 50 à 52 % du montant de la pension dont bénéficiait ou aurait bénéficié l'assuré décédé. Traduite en pourcentage, cette augmentation correspond à 4 %

Le versement de la pension de réversion étant soumis à des règles de cumul, celles-ci sont évidemment relevées. Ainsi, pension personnelle et pension de réversion additionnées ne devront plus excéder 36,5 % (au lieu de 35 %) du salaire plafond de la sécurité sociale servant de base pour le calcul des cotisations. Ce nouveau maximum est donc, depuis le 1er décembre 1982, de 7 752,60 F par trimestre.

En revanche, à dater du 1er décembre, toute nouvelle pension de réversion liquidée ne sera pas systématiquement équivalente au minimum de pension. Jusque-là, toute pension de réversion était attribuée dès que l'assuré défunt avait cotisé un trimestre, et la pension ne pouvait être inférieure au minimum des pensions, qui est, depuis le 1er juillet 1982, de 10 900 F par an. Dorénavant, il faudra que l'assuré décédé ait totalisé quinze années de cotisations pour que la pension soit « ramenée » au minimum. Sinon, elle sera calculée au prorata des trimestres de cotisations versés. Effectivement, il s'agit là d'une moralisation de lapension de réversion, car certaines veuves n'hésitaient pas à racheter quelques trimestres pour percevoir, finalement ce minimum.

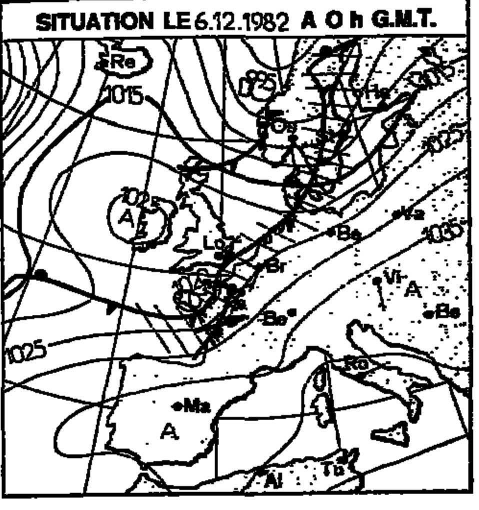
Mais, en plus des modifications du mode de calcul, le nouveau texte prévoit une modification du partage de la pension de réversion. Ce dernier ne sera plus définitif. Lorsqu'une veuve et une ex-conjointe divorcée se partageront la pension de rééversion, au décès de l'une d'elles sa part viendra augmenter celle de l'autre.

Environ 700 000 veuves et veufs n'ayant qu'une pension de réversion et 500 000 cumulant pension de réversion et pension personnelle sont touchés par ces dernières mesures. Si elles avaient été appliquées en juillet dernier, elles auraient coûté 550 millions de francs. Dans la rigueur ou dans la générosité, il faut savoir jouer de l'imagination.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) *Loi nº 82-599* du 13 juillet 1982 parue au *Journal officiel* du 14 juillet.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 7.12. DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard · Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 décembre à 0 heure et le mardi 7 décembre à minuit :

Les hautes pressions qui recouvraient l'Europe se sont effondrées au cours de la journée de dimanche, ce qui a permis le passage des perturbations atlantiques très pluvieuses au travers de la France, et, pour lundi et mardi, le temps sera relativement doux, mais souvent pluvieux.

Mardi matin, dans l'extrême Est, et sur le Nord-Est, du Morvan-Champagne à l'Alsace-Jura, les brouillards seront nombreux, localement très épais, les températures comprises entre 1 et 3 degrés, avec quelques gelées au sol ; sur les régions *méditerranéennes, le ciel sera* nuageux avec éclaircies, et les températures de 3 à 5 degrés.

Sur toutes les autres régions, le ciel sera couvert avec des pluies modérées, intermittentes, des vents de sud-ouest modérés et des températures de 10 en Bretagne et 8 en Aquitaine, 6 à 5 du Nord au Centre.

En cours de journée, le temps restera agréable dans le Midi méditerranéen avec vent de sud-est faible, et maximums en plaine de 15 degrés.

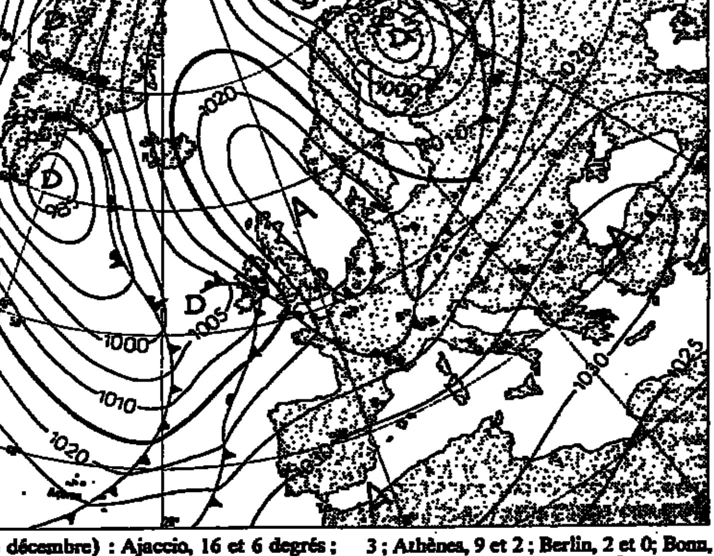
Sur le reste de la France, le ciel sera gris, il pleuvra d'une manière intermitente, les vents d'ouest à sud-ouest seront assez forts sur les côtes de la Manche et, les températures évolueront entre 8 dans l'Est et 12-14 dans l'Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 décembre à 7 heures de 1019,7 milibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

*Températures (le premier chiffre in*dique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 décembre ; le second le minimum de la nuit du 5 décembre au 6 décembre) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 9 et 9 ; Cherbourg, 9 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 3 et 2 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille-Marignane, 13 et 3 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 11 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 6 ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 degrés ; Amsterdam, 5 et 3 ; Athènes, 9 et 2 ; Berlin, 2 et 0; Bonn, 7 et 2 : Bruxelles, 6 et 5 ; Le Caire, 20 et 8 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 3 et 3 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 17 et 13 ; Genève, 4 et 0 ; Jérusalem, 8 et 3 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 10 et 3 ; Luxembourg, 2 et 0 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, 0 et – 1 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 2 et 1 ; Tozeur, 16 et 11 ; Tunis, 17 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 7 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

FORMATION PERMANENTE

CHANT GRÉGORIEN. — L'ADIAM 95, Délégation départementale à la musique et à la danse dans le Val-d'Oise, en collaboration avec la Fondation Royaumont, Centre régional de la Voix d'Ile-de-France, organise à partir du mois de décembre des sessions de formation à l'interprétation du chant grégorien. Ces sessions auront lieu dans le cadre de l'Abbaye de Royaumont, sous forme de weeks-ends, aux dates suivantes : 11-12 décembre 1982 ; 14-16 janvier ; 26-27 février ; 12-13-14-15 mai et 28-29 mai 1983.

★ **Préfecture du Val-d'Oise, 95010 Cergy. Tél. : 030-92-60, postes 37-30, 37-31 et 37-32.**

LA MAISON

BAIN-MARIE. — Un nouveau récipient, conçu sur le principe du bain-marie, a une double paroi dans laquelle on verse de l'eau. Ce pot, d'une capacité de 1,5 litre (gradué intérieurement), permet de faire des crèmes ou des sauces sans risque d'attachement et de faire bouillir du lait sans qu'il déborde, la température des liquides ne dépassant jamais 96 °C. Ce *bain-marie est en acier émaillé* rouge (330 francs environ) ou en acier inox (375 francs environ).

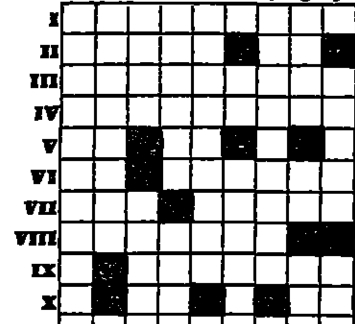
★ **Beka, dans les grands magasins et boutiques d'ustensiles ménagers.**

ART ET CANAPÉS. — A deux pas de la tour Eiffel, Guy Pichot présente une sélection de vingt-cinq canapés, dont plusieurs modèles exclusifs. Fixes ou convertibles, accompagnés de chauffeuses et de fauteuils, ils sont recouverts d'un tissu à choisir dans plusieurs collections. Une nouvelle chauffeuse-lit, à sommier télescopique à lattes et matelas épais, est habillée d'un tissu matelassé arc-en-ciel gansé de rouge (2 900 F). Des tables basses sont en laque craquelée, de divers coloris. Passionné de peinture, Guy Pichot expose en permanence, dans son magasin, les œuvres de nombreux peintres, notamment des naïfs.

★ **Galerie Art 3, 3, avenue de Suffren, 75007 Paris.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3335



HORIZONTALEMENT

I. Il est plus rare de la rencontrer à la cour qu'à la basse-cour. — II. Carte souvent employée lorsque la partie est perdue. Drame. — III. Un titre qui ne peut être porté par n'importe qui. — IV. Légère pour certain, lourde pour d'autre. — V. Participe à une interpellation. Passe après le docteur. — VI. Certains comptent sur lui. Est parfois élevée dans la rue, mais c'est tout à son honneur. — VII. Evoque certains gros bonnets. Il vaut mieux l'avoir en photo que chez soi. — VIII. Permettait de rouler en prenant de grands airs. — IX. Sont souvent amenés à perdre leur place. — X. Un étalon qui ne monte pas toujours. Fut transformée par l'amour. — XI. Peuvent faire un peu de tôle avant de passer à la casserole.

VERTICALEMENT

1. Permet d'avoir des légumes frais en toutes saisons. — 2. Ne travaille pas à l'œil lorsqu'on est pris à la gorge. — 3. Se recueille religieusement. Arme éventuelle. — 4. Têtes qu'on ne souhaite pas rencontrer. Tombe de haut quand il est mis à la porte. — 5. S'exécutait facilement lorsqu'on le faisait chanter. — 6. Symbole. Un peu de toupet et pas mal de cran. — 7. On ne la suit jamais sans l'ombre d'un doute. — 8. Une demande souvent faite aux garçons. Article. Part rarement sans avoir quelque chose en vue. — 9. A la limite de la séparation. Résume une situation désespérée.

Solution du problème nº 3334

Horizontalement

I. Beatniks. Orange. — II. Intro. Sables. As. — III. Estampille. Tris. — IV. Néri. Ou. Arène.— V. Fiat. Népérien. — VI. Agir. Esérine. — VII. Internat. Gêne. — VIII. Ta. Ao. Talon. CM. — IX. Entartrés. Paroi. — X. Utopie. SS. Un. Ur. — XI. Messe. Ulster. — XII. Abus. Lire. Etal. — XIII. Glorieuses. Age. — XIV. Dilemme. Etiages. — XV. Areu !. Usé. Sert.

Verticalement

1. Bienfaiteur. GDF. — 2. Enseignant. Ali. — 3. Attrait. Tombola. — 4. Traître. Apeurer. — 5. Nom. Rarissime. — 6. Pin. Notes. Emu. — 7. Ksi. Elue. — 8. Salopettes. Is. — 9. Blues. Assurées. — 10. Olé. Réal. Leste. — 11. Ré. Air. Opus. — 12. Astreignante. As. — 13. Renne. Étage. — 14. Gain. Encourager. — 15. Essex. Emir. Lest.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 5 décembre :

DES DÉCRETS

● Portant suppression de l'indemnité mensuelle spéciale en faveur de certains personnels civils de l'Etat ;

● Relatif aux délais de recevabilité des demandes d'adhésion à l'assurance volontaire vieillesse et de rachat de cotisations au titre de l'assurance-vieillesse du régime général de la sécurité sociale et du régime des assurances sociales agricoles ;

● Relatif à la sécurité sociale dans les mines ;

● Portant création d'un tribunal d'instance à Saint-Benoît (Réunion).

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux règles de compensation des charges de l'assurance-maladie entre les organismes de sécurité sociale dans les mines.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 DÉCEMBRE

« Appartements royaux du Louvre », 15 heures, devant Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Fantin-Latour », 16 h 30, Grand Palais, Mme Angot.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Exposition Fantin-Latour », 15 h 30, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« L'art irlandais », 16 heures, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Exposition Oudry », 15 h 30, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

MARDI 7 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 13 h 15, statue de la Danse, Mme Vermeersch.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Brossais.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.

« Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, hall, Mme Legrégeois.

« L'Hôtel-Dieu jadis et aujourd'hui », 15 heures, entrée place du Parvis-Notre-Dame, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chez un restaurateur de cristal », 15 heures, 84, quai de Jemmapes (Approche de l'art).

« La gare Saint-Lazare et son fonctionnement », 15 heures, Monument aux morts de la gare, Mme Moutard.

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Siège du parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien, M. Jaslet.

« A la découverte d'un grand magasin et d'un petit musée », 15 heures, 1, rue de l'Arbre-Sec (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Cour des Miracles, la Tour de Jean Sans Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue Étienne-Marcel (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 6 DÉCEMBRE

15 h., 17, rue des Petits-Hôtels, P. Pierrard : « L'antisémitisme français depuis la première guerre mondiale » (Amitié judéo-chrétienne de France).

15 h., 21 bis, rue Notre-Dame des Victoires, Cl. Thibaut : « Rubens , le bonheur et la gloire » (Peinture et civilisation).

18 h 30, 25, rue Caumartin, L. Gibert : « Les Mayas » (Paris et son histoire).

19 h., Musée des monuments français, C. Lelong : « Saint-Martin de Tours », (Centre international d'études romanes).

20 h 30, 21, rue d'Assas, Père Martelet : « L'Amour humain, fondement d'une éthique » (Famille chrétienne).

20 h 30, 26, rue Bergère, J.R. Staude : « Images et symboles à travers les rêves et la mythologie », (L'homme et la connaissance).

MARDI 7 DÉCEMBRE

14 h 30, 109, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Palais et monastères de Vienne à Innsbruck » et 17 h., G. Poisson : « Emile Zola » (projections).

14 h 30, 80, rue Taitbout, « Grands temples d'Egypte et leur langage sacré : l'enceinte sacrée de Karnak » (Paris et son histoire).

14 h 45, 28, avenue George-V, Ph. Lamour : « Le Queyras en Hautes-Alpes », (les clubs de l'âge d'or de France » (projections).

17 h 30, 270, rue Saint-Martin, A. Doyon : « Vaucanson, l'homme et son grand dessein » (Musée national des techniques).

18 h., 4 bis, avenue Hoche, Excellence Sir John Fretwell : « La Grande-Bretagne et la Communauté européenne » (Académie diplomatique internationale).

18 h, 12, rue Vivienne, R. Amadou : « La précession des équinoxes et l'ère du verseau », *et 19 h 45, M. Kamal : « Le* couple, l'amour vu par l'astrologie ».

20 h, 60, boulevard Latour Maubourg, L. Duquesne : « Education et Nouvel Age » (Université holistique).

20 h 30, 5, rue Largillière, V. Ionescu : « Les prophéties de Nostradamus pour la fin du XXe siècle » (Nouvel Acropole).

20 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « Rubens, le bonheur dans la gloire » (Peinture et civilisation).

20 h 30, 26, rue Bergère, N. Chatillon : « L'enjeu social de la psychanalyse » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin, A. Tallard : « Satie, alchimiste de l'art », (Rose-Croix, AMORC).

Le Monde

culture

CINÉMA

Critique et publicité

La presse écrite a peur. Peur que ses messages sur papier journal soient noyés dans le flot des images et des ondes. Peur de ne plus se faire entendre, peur de ne pas survivre. Alors, plutôt que de fourbir leurs mots, les rédacteurs vont parfois chercher d'autres armes.

Lorsqu'ils ont vu que le public ne les suivait pas, certains critiques de cinéma se sont dit qu'ils allaient surgir sur le terrain de la communication de masse, car ils voyaient là l'origine du succès de *l'As des As*, de l'échec d'*Une chambre en ville*. Ils ont donc abandonné leur plume pour faire de la promotion.

Résultat : beaucoup de bruit pour rien. Les spectateurs se sont dit qu'on les prenait pour des imbéciles – ce n'était vraiment pas le cas, – et tel est pris qui croyait prendre. Les critiques se sont facilement fait mettre en pièces par Jean-Paul Belmondo, héros national, que beaucoup pourtant n'avaient pas pensé provoquer en duel.

Lorsqu'ils ont vu que le public américain adorait *E.T.*, les journalistes français ont soigneusement « couvert » l'événement, pour une fois qu'ils pouvaient le prévoir. Certains l'ont tellement couvert qu'ils l'ont *étouffé*. Ils ont raconté l'histoire, ils ont fait circuler les photos du petit monstre, aussitôt su charmant. On a cassé le mystère.

Résultat : au sortir des salles, les gens sont contents s'ils aiment le merveilleux, mais ils sont déçus parce qu'ils étaient déjà au courant, ou ils sont furieux de se sentir les moutons de Panurge d'une cause qui a un peu perdu, à force d'être gagnée d'avance.

La presse écrite ne doit-elle pas se méfier quand elle sort de ses gonds pour devenir publicitaire ?

CLAIRE DEVARRIEUX.

Luis Bunuel honoré à Paris

Ennemi de toute publicité, fixé à Mexico où il ne voit plus que ses amis, Luis Bunuel n'aurait jamais de son seul chef suscité une manifestation comme celle qui vient de se tenir dans notre capitale. Cet hommage à Luis Bunuel a été financé conjointement par trois pays, le Mexique et la France (Radio-France internationale) un peu, l'Espagne surtout.

Un peintre mexicain, Alberto Gironella, ami intime du « retraité » de Mexico, avait fait le voyage. L'Espagne avait envoyé deux des sœurs de don Luis, ainsi qu'une délégation de Calanda, le village natal de Bunuel, cinquante joueurs de tambour qui ont fait retentir sur le parvis de Beaubourg les roulements sourds déjà entendus dans *El* et *Nazarin*. Plusieurs interprètes de Luis Bunuel étaient également au rendez-vous, entre autres Delphine Seyrig, Francesco Rabal, Julien Bertheau et Pierre Prévert, entrevu dans *l'Age d'or* (1).

(1) Les cinémas la Pagode et le Balzac montrent jusqu'au 14 décembre une rétrospective de l'œuvre de Bunuel. On peut toujours voir au Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet, l'exposition de photos, livres, lettres et documents divers qui retracent sa carrière, notamment l'affaire de *l'Age d'or* (jusqu'au 14 décembre).

■ *Dancing Paradise*, film musical sur le jazz de Pupi Avati, a été couronné le 4 décembre par le jury du Festival du cinéma italien de Nice, et a reçu le Prix de la fondation Philip-Morris. Le Prix du public a été décerné à *Quarteto Basileus*, de Fabio Carpi.

ROCK

A LONDRES

L'adieu des Jam

Les Jam ont donné le dimanche 5 décembre le dernier de leurs six concerts à l'Arena de Wembley, près de Londres. Pour la première fois, le trio anglais a enfreint sa règle de ne jamais sacrifier au gigantisme de ce genre de salle. Quatre-vingt-dix mille personnes ont vu, et presque autant de demandes n'ont pu être satisfaites.

Dans une lettre adressée à ses fans par l'intermédiaire du *New Musical Express*, l'un des principaux hebdomadaires musicaux en Angleterre, Paul Weller annonçait à la fin du mois d'octobre la séparation du groupe, qui, selon lui, ne pouvait pas aller plus loin ni musicalement ni commercialement. La direction prise par le groupe cette année n'est sûrement pas étrangère à cette décision. Son évolution vers le *funk*, marquée par le dernier album *(The Gift)*, et vers la *soul* dans les deux 45 tours qui ont suivi nécessite en effet une formation plus étoffée.

En six ans, Paul Weller, chanteur, guitariste et auteur-compositeur, ne s'est plié à aucune concession. « *Working class hero* » à la manière de Pete Townshend (Who), de Ray Davies (Kings) ou même de John Lennon, il s'est imposé comme un chef de file de la jeunesse anglaise parce que mieux que personne, dans sa génération, il a su établir un contact, une complicité avec son public en étant soucieux de ses difficultés et de ses préoccupations, en écrivant des textes qui révèlent une conscience de classe aguerrie. A l'âge de vingt-quatre ans, il est non seulement l'un des plus brillants chroniqueurs de son époque mais aussi l'une des plus grandes stars anglaises.

Né en 1976, au début de l'exposition punk, les Jam se distinguaient en ne reniant pas leurs aînés. Au contraire, puisant allégrement dans l'imagerie « mod », le look en noir et blanc, les parkas sur les costumes cintrés et la cravate fine, ils s'inspiraient largement des Who, pratiquant à leur manière un rock qui empruntait au rhythm'n blues du début des années 60. L'héritage de cette décennie ne s'arrêtait pas là. indépendamment des 33 tours, les Jam enregistraient tous les trois mois des 45 tours : une façon de faire délaissée par les groupes qui dans les années 70 composaient en fonction des albums.

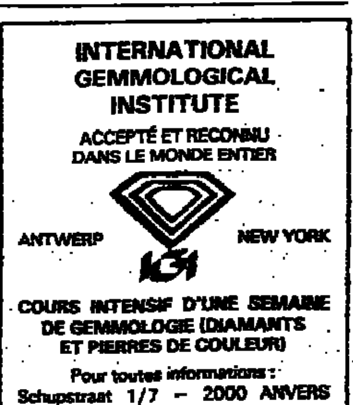
En voyant à Londres ces quinze mille fanatiques en délire permanent, pendus aux lèvres et aux guitares du groupe, qui hurlaient et levaient le poing, qui connaissaient toutes les paroles par cœur, on avait en mémoire l'image des trois garçons descendant, il y a six ans, leurs instruments et leurs amplis dans la rue pour jouer à l'interrompu devant des passants étonnés près du Soho Market. On songeait au chemin fulgurant et intact de ce groupe qui, depuis les Beatles, est celui qui a été le plus plébiscité par le public dans les référendums annuels des revues musicales anglaises.

Augmentés de deux choristes noires, de deux cuivres noirs et d'un clavier, Paul Weller (guitare et chant), Bruce Foxton (basse et chœur), Rick Buckler (batterie) ont donné un concert parfait. Parfait dans sa durée : en une heure, ils ont joué leurs principales compositions qui sonnaient comme autant d'hymnes. Parfait dans sa sobriété : pas de poudre aux yeux, aucun accessoire, juste le groupe devant un fond noir et sous des éclairages sobres. Parfait enfin dans sa dignité.

Paul Weller a terminé le concert comme à la plus belle époque des Who en écrasant rageusement sa guitare sur le sol et ses amplis. L'espace d'une vision fugitive, sur le côté de la scène, de son père (manager du groupe depuis les débuts) mimant de la tête chacun des chocs, et les Jam étaient partis, discrètement, rapidement. Ils venaient d'entrer dans la légende par la grande porte.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Polydor.



THÉATRE

« DYLAN » à Marseille

Le poète et la fée

Un homme recroquevillé, face à l'Océan. La nuit est froide. Il regarde plus loin que ses yeux, imagine l'Amérique où, au matin, il doit partir. Cette dernière nuit, comme tant d'autres, il l'a passée en beuveries. Un ivrogne gallois, pas n'importe lequel : Dylan Thomas. Il n'a plus que deux ans à vivre et ne le sait pas. Il sait seulement que depuis trop longtemps, comme s'il fuyait son génie, il gagne péniblement sa subsistance en conférences et articles de revues et que, aux Etats-Unis, ce sera la même chose. C'est en tout cas ce que lui prédit sa femme, Caitlin, venue le rejoindre, grelottant. Sous son manteau, elle ne porte qu'un maillot, car elle rêve de pays chauds. L'argent, dit-elle, lui est égal. La poésie doit être leur pain et leur toit. Mais Dylan a besoin de gloire, d'étourdissement, d'alcool.

La pièce de Sydney Michaël, adaptée par Pol Quentin, mise en scène par Jean-Pierre Granval à Marseille – en coproduction avec la compagnie Renault-Barrault – raconte les aventures du poète dans le Nouveau Monde. Il y est beaucoup plus connu qu'en Europe, sans doute à cause des difficultés de traduction. Il y est vu comme le Rimbaud des années 50, un maître de la « *beat generation* », et l'on sait qu'en son honneur Robert Zimmerman s'appelle Bob Dylan.

Là-bas, Dylan Thomas trouve un pays et un peuple à la mesure de sa folie, de son angoisse. Il est pris dans l'engrenage du spectaculaire. Là-bas, il n'y a pas de barrière pour contenir l'excès, les Américains ont un appétit d'enfer. Il roule sa bosse, roule sous les tables, se perd dans de crapuleuses nuits, accumule les scandales, envoûte les foules, entraîne Caitlin venue une fois de plus le rejoindre et qui, mal à l'aise, veut l'arracher à cette frénésie malsaine. Mais son refus intuitif d'un mode de vie trop brûlant, trop conforme à la gloutonnerie puérile de son époux, reste sans effet. Conscient du gâchis, il est incapable de résister à son propre délire, s'agrippe à des sarcasmes qui ne le protègent pas. Il meurt seul, un soir de Noël. Il n'a pas quarante ans.

Son histoire, telle qu'elle est ici racontée, se suit comme un feuilleton : rythme américain, enchaînement rapide de séquences dans le décor à transformations de Ghislain Uhry, construction d'anecdotes significatives qui recomposent le portrait du « poète maudit » à travers ses contacts avec des personnages linéaires mais précis, des caractères de théâtre, immédiats, que les acteurs peuvent endosser comme des vêtements, à faire vivre juste le temps de les porter, si bien qu'ils en changent, interprètent plusieurs rôles sans se répéter.

Mais l'intérêt du spectacle se situe au-delà de la simple efficacité. Il tient au mystérieux accord entre Dylan et Caitlin, entre Marcel Maréchal et Martine Pascal. Marcel Maréchal donne au poète une âme inquiète, l'instabilité d'un enfant trop pressé de vivre. Trop d'amour pour la vie est aussi suicidaire que le désespoir. Marcel Maréchal échappe au cliché par quelque chose de trouble, de fragile, de fuyant, d'attendrissant. Et il ne joue pas tout seul. Martine Pascal trouve l'occasion de dépasser ce que l'on connaît de son talent : la noblesse, l'intensité pudique. Elle est une fée rousse, une fille sauvage, une sorcière innocente, charnelle, clairvoyante et hors du réel.

Le spectacle, c'est aussi, c'est avant tout l'histoire d'un couple exceptionnel, lié par une connivence plus forte que la passion. Lui et elle se connaissent « par cœur ». Ils ont surmonté l'usure, les déceptions et même les effets de l'admiration. Chacun enferme l'autre dans son propre rêve. Aussi teigneux, aussi vibrants et puériles l'un que l'autre, ils jouent ensemble comme jouent les chats, sans pitié, sans morale, sans limite, sans culpabilité. Une histoire d'adultes vécue par des enfants qui s'aiment.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Marseille, jusqu'au 18 décembre. Le spectacle sera repris au Théâtre du Rond-Point avec Marie-Christine Barrault dans le rôle de Caitlin.

MUSIQUE

« FALSTAFF », au palais Garnier

Retour attendu

Voici douze ans que l'ultime opéra de Verdi n'avait pas été représenté sur notre première scène nationale. Et, si cette nouvelle production ne comble pas tous les espoirs que suscite la reprise d'un des chefs-d'œuvre du répertoire, c'est qu'à partir d'un certain degré de qualité il est rare de ne pas déceler quelques faiblesses. Celles-ci, heureusement, ne se situent pas sur le plan musical.

Sous la direction de Seiji Ozawa, l'Orchestre de l'Opéra a retrouvé une assurance et une virtuosité qu'on ne lui connaissait plus, avec ce chef ou avec d'autres. Par ailleurs la (double) distribution n'appelle aucune réserve. Certes il ne s'agit pas d'un opéra « à voix » au sens courant du terme, mais il faut, selon les vœux du compositeur, « une diction claire et aisée, une accentuation juste et de l'élasticité dans la voix », *qualités qui manquent précisément à la plupart des chanteurs et surtout aux vedettes du répertoire italien.*

Verdi aurait été comblé par un plateau qui, le premier soir, réunissait principalement Barry MacCauley (Fenton), Thomas Allen (Ford), Michel Sénéchal (le docteur Caïus), Helena Doese (Alice), Barbara Hendricks (Nanetta), autour de Claudio Desderi, qui pourrait bien être l'un des Falstaff les plus complets qu'on ait entendus depuis longtemps, avec une variété d'expressions vocales, une musicalité et une intelligence du rôle comme on en rencontre rarement. La qualité d'exécution d'un ouvrage comme Falstaff *se mesure aussi à la précision des ensembles, qui ont été chantés avec une exactitude tout aussi remarquable.*

Comme il n'y a aucune raison de penser que la distribution prévue en alternance et dans laquelle figurent, entre autres, Juan Pons (Falstaff), Paolo Barbacini (Fenton), Walton Gronroos (Ford), Patricia Wells (Alice), Christine Barbaux (Nanetta), soit inférieure à la première, cette nouvelle production devrait connaître un succès à la mesure des soins qu'on y a apportés.

Les décors de Hubert Monloup, réunissant dos à dos la taverne de Falstaff et l'appartement de Ford, qui apparaissaient successivement grâce à un plateau tournant, sont d'un réalisme de bon aloi, avec une pointe de fantaisie qui se retrouve dans les costumes d'époque librement adaptés. Ceux du dernier tableau, en revanche, paraissent excessivement conventionnels, comme si tous les personnages de cette comédie nocturne étaient allés se fournir au magasin de l'Opéra. A la réflexion, c'est là l'aboutissment logique de la mise en scène de Georges Wilson qui, pour sa première expérience lyrique, a, semble-t-il, décidé de jouer le jeu avec toutes ses conventions. Il ne s'est pas contenté de suivre la plupart des indications explicites du livret ou implicites de la partition, il a voulu montrer qu'il connaissait les tics de la mise en scène de l'opéra et même de l'opérette pour la fugue finale.

Cependant les avantages d'un tel parti pris, qui dérange le moins possible les habitudes des chanteurs, se voient considérablement réduits par la froideur de l'artifice. On aimerait pouvoir croire à cette comédie, si invraisemblable qu'elle soit, mais, justement, à cause de cela. La déconfiture de Falstaff tiré de la Tamise par cinq jeunes garçons dont la classe naturelle contraste avec l'embonpoint du vieil homme, la complicité, l'affection intimidée que l'on sent de part et d'autre, constituent l'un des rares moments émouvants du spectacle et témoignent que cette œuvre gaie, qui s'achève sur un choral ironique, n'est pas un simple divertissement chanté.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 7, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17 et 18 décembre.

■ Les deuxièmes Assises nationales de la musique auront lieu à Paris, à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques, lundi 13 décembre. Les représentants de soixante organisations syndicales et professionnelles y débatteront à partir des rapports établis par sept commissions (enseignement, animation et pratique amateur, diffusion, droits des artistes, interprètes et enseignants, théâtre lyrique, création et recherche, jazz, variétés et chanson). Les responsables des six divisions de la direction de la musique du ministère de la culture seront présents.

L'Orchestre de Lille à Tokyo

(Suite de la première page.)

On regrettera un peu que les programmes aient donné une image un peu trop prudente *(Symphonie fantastique)*, voire vieillotte (ouverture du *Roi d'Ys* et *Symphonie espagnole* de Lalo, *Joyeuse Marche* de Chabrier, *Troisième Concerto pour violon* de Saint-Saëns) de notre patrimoine à des mélomanes éclairés qui, aussi bien que Ravel, auraient sûrement apprécié Roussel, Honegger, Messiaen ou Dutilleux.

La tournée de l'orchestre va se poursuivre à Kofu, à Nagoya et à Osaka, mais Tokyo a été l'étape déterminante affirmant le succès incontestable de l'entreprise et la validité du soutien qu'apportent le ministère des relations extérieures (à l'initiative de M. André Gadaud, ancien directeur de l'Association française d'action artistique), ainsi qu'un grand impresario comme Albert Sarfati, à cette « exportation » de nos orchestres régionaux. Entreprise risquée sans doute, comme nous l'avons souligné *(le Monde* du 12 novembre), mais qui sera de plus en plus bénéfique à l'avenir, et qui, cela est maintenant prouvé, n'entame nullement le crédit artistique de notre pays à l'étranger. Le tout est de garder la tête froide et de ne pas s'imaginer rejoindre, d'un coup de baguette magique, le niveau des ensembles américains, anglais ou allemands.

Du point de vue des orchestres eux-mêmes, le gain est incontestable, grâce à la possibilité de se frotter aux publics étrangers et d'en être reconnus, à la cohésion, au rodage, à la progression du niveau artistique qu'entraîne la multiplication rapide des concerts, et à la possibilité de vivre ensemble pendant une quinzaine de jours (en faisant de beaux voyages...).

Ajoutons que le fait pour les élus du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais d'avoir suivi une partie de la tournée et d'avoir constaté son grand retentissement, ne peut que renforcer leur soutien à une institution dont ils assument la charge (à plus de 60 %).

Sur le plan purement artistique, nous avons déjà dit à Hongkong l'impressionnante démonstration faite par l'Orchestre de Lille, surtout pour qui a assisté, il y a six ans seulement, à ses débuts avec Rostropovitch. Quel chemin parcouru, sur lequel, cependant il ne convient pas de s'arrêter ! Ce que l'ensemble a acquis en technique et en cohésion, il est nécessaire qu'il le conquière en qualité sonore, en souplesse d'échanges, en finesse de phrasé. Malgré un très bon niveau instrumental et d'excellents solistes, il paraît encore un peu opaque et rude, et les rapports entre les groupes manquent parfois de subtilité. Mais c'est pour un orchestre le plus long apprentissage.

De son côté, Jean-Claude Casadesus, qui s'est consacré avec tant de cœur à la création de cet orchestre, doit peut-être prendre davantage de hauteur maintenant dans sa manière de diriger. Il semble quelquefois trop en faire dans sa volonté d'entraîner l'orchestre comme s'il était toujours en répétitions. Une fois celles-ci achevées, avec cet ensemble parvenu à maturité, on aimerait qu'il se livre plus librement à l'inspiration du concert pour passer au niveau supérieur d'interprétation auquel le destinent sa profonde culture, sa poésie et son émotion intérieures. Ses exécutions de Ravel, Moussorgski, Stravinski, disent assez qu'il en est capable.

Des deux solistes de la tournée, si Setsuko Iwasaki, pianiste fine et sensible, avait incontestablement visé trop haut en s'attaquant au *Concerto pour la main gauche* de Ravel, le plus brillant fut Pierre Amoyal, tel un prince de légende, interrogeant jusqu'à l'âme les puissances expressives de son violon. Dans le *Troisième Concerto* de Saint-Saëns surtout, sa sonorité rayonnait avec une pureté, une justesse merveilleuses, une souveraineté de style, une élégance chevaleresque qui transfiguraient l'œuvre.

De ce voyage, il faudrait dire aussi l'intense beauté dépaysante de Hongkong et surtout de Kyoto, avec ses milliers de temples et ses jardins zen, où la contemplation voudrait longuement se perdre, mais ceci est une autre histoire.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Louis Pernot donnera un récital de luth baroque et de théorbe (musiques des dix-septième et dix-huitième siècles) : Weiss, Dufaut, J.-S. Bach, de Visée, à la salle Cortot, 78, rue Cardinet, le mercredi 8 décembre, à 20 h. 30.

EXPOSITIONS

Klimt dessinateur

C'est un événement que la présence (trop brève), à Paris, de trente dessins de Gustav Klimt. Ici, le maître viennois montre ses idoles pour ainsi dire dépouillées de leur fastueux *modern style*, ou plus exactement avant leur métamorphose. Car ce sont, en bonne part, des études pour des toiles célèbres. Tous ces dessins ont été exécutés à partir de la fondation de *Sezession* (1897), qu'il présida, surtout dans les dernières années de sa vie (1906-1918) ; presque tous des nus sensuels, aux lignes souples, réduites à l'essentiel, à l'opposé de tout académisme. Et lorsque quelque vêtement s'en mêle, il lui arrive de s'entrouvrir sur son modèle. Les études de costumes ont pourtant leur importance, comme celles préludant au portrait d'Adèle Bloch-Bauer, que la toile fera resplendir couverte d'émaux et de pierreries.

La maîtrise graphique de Klimt s'affirme dans tous les registres, s'adapte à tous les impératifs de la forme, à des structures comme à sa flexibilité. Elle livre peut-être l'être profond, la vraie nature d'un des grands novateurs du Jugendstil.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Atelier Lambert, 62, rue La Boétie. Jusqu'au 9 décembre.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SIX HEURES AU PLUS TARD. — Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LES PETITS OISEAUX. — Salle Valhubert (584-14-18), 20 h 30.
INTERMEZZO. — Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.
LES SOUPIRS DU LAPIN. — Lucernaire (544-57-34), 22 h 30.
MARCEL, PORTE CLOSE. — Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
SALLE FAVART (296-12-20), 19 h 30 : les contes d'Hoffmann.
BEAUBOURG : (277-12-33), débats et rencontres - musées : 19 h : Ch. Juliet ; à 20 h 30 : la Revue l'Ane ; cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; concerts : 20 h 30 : IRCAM/EIC, Jukka Tiensuu et Jonathan Harvey.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30, Concert : « Musique oblique » — Musique du XX[e] siècle (A. Schœnberg, B. Britten, M.-O. Dupin).

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Exil.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41) Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Flock.
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63) 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44) : 19 h 30 :Périclès.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Regarde les femmes passer.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14) 20 h 30 : Solos.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Chante poésie ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), A vos ronds... fisc.

La danse

MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : A. Ben Dhiab.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : G. Servat.
FORUM (297-53-39), 21 h : D. Wetterwald.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 6 décembre

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Cl. Nougaro.

Les concerts

LUNDI 6 DÉCEMBRE

ATHÉNÉE, 21 h : C. Siepi, R. Kettelson (Mozart, Brahms, Pizzetti).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : H. Yerissians, M. Paubon (Haydn, Mozart, Schumann).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Ch. Zimmermann (Chopin, Brahms, Szymanovski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : H. Mouzalas (Schumann, Hadzidakis, Liszt).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Schumann, Chopin, Fauré, Ravel).
THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : Agrupacion Musica (Bach).
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : M. Iaschine (Chopin, Rachmaninov, Prokofiev, Scriabine).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; M. Horie ; S. Soufflard (Mozart) ; à 20 h 30 : Yehudi et Jeremy Menuhin, trois sonates pour violon et piano.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 21 h 30 : Faton Cahen.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

En région parisienne

BOULOGNE, Auditorium (loc : 524-15-16), 19h : Chœurs de R.-F., dir : G. Reibel (Ibarrondo, Zbar).
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : A. Perchat, M. Makarenko.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

17 h 30 : Table ronde : production des studios Hunnia ; 20 h : la Porte du Paradis, de M. Cimino.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Belle que voilà, de J.-P. Le Chanois ; 17 h : Aspects du cinéma de R.F.A. : Malou, de J. Meerapfel ; 19 h : Cinéma hongrois : Koportos, de L. Gyarmathy.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2[e] (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9[e] (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9[e] (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Athéna, 12[e] (343-00-69) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Wepler, 18[e] (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9[e] (246-49-07).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8[e] (720-76-23). — V.f. ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Passy, 16[e] (288-62-34).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Ranelagh, 16[e] (288-64-44).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4[e] (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (542-67-42).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Français, 9[e] (770-33-88).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétans, 19[e] (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Studio Logos, 5[e] (354-26-42).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; v.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06).
HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Olympic, 14[e] (542-67-42) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8[e] (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Acacias, 17[e] (764-97-83).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
NEW-YORK, 42[e] RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Olympic, 14[e] (542-67-42) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6[e] (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14[e] (326-58-00) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9[e] (770-11-24) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40).
PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6[e] (326-48-18).
PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45). — V.f : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) – V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BLOODY CRAZY LOVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

BREL (Fr.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ERASERHEAD (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-90).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).

LE MESSAGE (A., v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche (ex-J.-Cocteau) 5e (354-47-62).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

Inauguration du musée de Dunkerque

Le Musée d'art contemporain de Dunkerque a été inauguré le 4 décembre en présence de M. Jacques Chirac, invité en tant que maire de Paris, ville marraine de Dunkerque après les démolitions de 1940. Ce musée n'accueille que des œuvres postérieures à 1950. Il est né en effet de la volonté d'une association créée en 1974 dans le but de rassembler, grâce au un millième du chiffre d'affaires, pouvant être consacré par les entreprises au mécénat, et aussi grâce aux dons d'artistes représentant les différents courants de l'art d'après-guerre.

Situé dans un jardin de sculptures où Armam a dressé à titre amical un assemblage d'ancres de marine, juste à côté des chantiers navals de France-Dunkerque, ce bâtiment, blanc et étoilé, entouré d'un plan d'eau, s'intègre à son environnement comme un espace ouvert, à la manière de la Fondation Maeght de Vence ou du Louisiana de Copenhague dont il s'inspire quelque peu.

Le groupe Cobra, la nouvelle figuration avec Hervé Télémaque, le nouveau réalisme avec César, l'abstraction lyrique avec Degotte, Francis Bryen, le groupe Support-Surface avec Christian Jaccard, sont représentés parmi les six-cent-vingt œuvres proposées à côté de Varely, Hartung, Carzou, Mathieu...

SYLVIE BONZÉ.

—VU—
DRAPEAUX ROUGES ET CAISSES NOIRES

C'est fini : Les Amis, *ces trois amis polonais avec qui nous avions rendez-vous de samedi en samedi sur A2, ne reviendront plus. Et ça va faire un drôle de vide. Je vous l'avais bien dit au lendemain du premier épisode de ce formidable feuilleton, courageux, populaire, engagé, réaliste, sans chiqué — de la grande télé ! — on ne pourrait pas s'arracher à cette chronique du stalinisme, au jour le jour, de 1945 à 1956. Du soir, le grand soir où s'écroule l'ordre nazi, où s'instaure, dans un sanglant désordre, l'ordre socialiste à l'aube du printemps de Varsovie que suivra, ne l'oublions pas, de très près, l'entrée des chars soviétiques à Budapest.*

∴

Les destins croisés de ces trois garçons originaires du même village nous aurons baladés à travers tout le pays, à l'université, dans les campagnes et les chantiers de jeunesse, à l'usine où, devant les abérations d'une bureaucratie accrochée à ses privilèges de classe, les ouvriers épuisés par la course aux normes sans cesse accélérée, les ouvriers, au nom de qui auront été commis tous les abus, toutes les délations, toutes les entorses au droit des gens, les ouvriers vont finir par se révolter,

Pour beaucoup d'entre nous, ç'aura été plus, bien plus qu'une leçon d'histoire, un retour sur notre propre passé, sur nos engagements d'alors, sur notre foi aveugle, sourde à tous les témoignages venus de derrière le rideau de fer, sur notre dévotion au petit père des peuples et notre façon d'avaler les couleuvres en se disant, formule consacrée, les derniers mots de Jakibik, le héros perverti du film, trahi par l'appareil du parti : « Il ment ! », nous avons été lents, très lents, à les entendre, à les admettre.

∴

Ces mots-là, assortis de rires méprisants, nous venions de les voir voler à travers le studio, où Polac avait invité les partis de l'opposition et de la majorité à parler des caisses noires, des fonds secrets qui alimentent les incalculables dépenses de nos élus en période électorale. Les représentants de l'U.D.F. et du R.P.R. brillaient par leur absence. Ceux du P.S. et du P.C. étaient là en la personne de leurs trésoriers. Quand M. Compeyron, membre du comité central, après avoir expliqué que les indemnités des élus communistes étaient entièrement versées au Parti, s'est vu demander par Jean Montaldo, dans quelle banque, il a eu un geste d'ignorance assorti d'un « comment voulez-vous que je m'en souvienne » un peu culotté tout de même, surtout à la vue du listing de la Banque d'Etat soviétique en France brandi par le journaliste, banque où le P.C. en tant que tel et ses entreprises de presse, et d'édition, toutes déficitaires, ont ouvert près de deux cents comptes et bénéficient de prêts, de concours financiers considérables.

Je veux bien que tous les partis touchent des subsides d'un peu partout, mais je me demande ce qu'on dirait si les comptes du P.S. transitaient par la Deutschebank. Il est temps, grand temps d'obliger les politiciens à plus de discrétion et de transparence dans des questions, des questions d'argent qui les discréditent gravement aux yeux de l'opinion.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, a inauguré, le 3 décembre à Périgueux (Dordogne), Radio-Périgord, neuvième station départementale de Radio-France, qui émet, chaque jour, de 5 h 45 à 23 heures, avec des « décrochages » pour la diffusion des informations de France-Inter. L'équipe de Radio-Périgord est composée de huit journalistes, huit animateurs et sept techniciens. L'antenne sera prochainement ouverte à une émission en occitan.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 6 DÉCEMBRE

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 7 DÉCEMBRE

– *M. Roger Lemiale*, président de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.), est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.-C., à 8 h 30

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Le Limier.
Film américain de J.-L. Mankiewicz (1972), avec L. Olivier, M. Caine, A. Cawthorne, M. Channing (rediffusion).
Un aristocrate anglais qui écrit des romans policiers invite dans son manoir un coiffeur d'origine italienne, amant de sa femme. Il lui propose de simuler un cambriolage, mais c'est un piège pour l'humilier. Remarquable suspense psychologique et affrontements de classes dans une mise en scène de faux-semblants. Toute la thématique de Mankiewicz et deux comédiens exceptionnels.

22 h 45 Supplices... délices ô souliers.
Réal. M.-F. Boyer (redif.).

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Musiques au cœur : Offenbach... à la folie.
De E. Ruggieri et P. Camus, réal. R. Benamou.
Avec des extraits de la Belle Hélène, la Vie parisienne, les Contes d'Hoffmann, *par l'orchestre Colonne ; des extraits de* Tulipatan *et de* la Grande Duchesse de Gerolstein.

21 h 50 Théâtre pour demain : Sarah.
De J.-P. Sèvres, réal. J.-P. Sassy. Avec C. Alcover, G. Cattand, J. Giraud.
Sarah, vedette d'un spectacle, fait son numéro devant une salle vide, sauf un homme inconnu qu'elle apprendra à connaître...

22 h 20 Magazine : Juste une image.
De T. Garrel, L. Neil, P. Grandrieux.
Sept courtes séquences en forme de spot publicitaire, artistique (Bob Wilson ou Andy Warhol), souvent passionnantes.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

22 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Comme un pot de fraises.
Film français de Jean Aurel (1974), avec M. Eggerickx, N. Courval, M. Grant, J.-C. Brialy, B. Menez (rediffusion).
Une fille, mannequin, est affligée d'un vilain nez. Sa sœur et une amie cherchent à gruger un industriel pour lui payer une opération de chirurgie esthétique. Une comédie de boulevard vulgaire, grivoise et ringarde. A fuir.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Magazine : Thalassa.
L'arrivée de la Route du Rhum ; l'achat d'un bateau neuf.

23 h 10 Musiclub :
Harlem Dance Theatre.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Messagère pour un printemps**, d'E. Wieltig. Avec M. Simonnet, P. Chesnais, G. Probst.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Eleusis ou les paysages du mysticisme grec, par J.-P. Darmon et J.-C. Mettra.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct de la grande salle du conservatoire Giuseppe-Verdi à Milan) : « Orationes Christi, pour chœur, cuivres, altos et violoncelles », de Petrassi ; « Messe en fa majeur pour solistes, quatres chœurs, double orchestre symphonique et continuo », de Pergolèse : orchestre de la RAI de Milan ; chef des chœurs, V. Rosetta ; dir. Z. Pesko : sol. C. Gasdia, soprano ; F. Garbi, soprano ; L. Gallmetzer, mezzo ; E. Dumdekova, contralto ; L. Petroni, ténor ; G. Surjan, basse ; F. Ruta, basse.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique**, Musique de nuit : œuvres de Rachmaninov ; aspect de la musique française : 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola.

Mardi 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire.
11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 A tout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; Feuilletons ; Dossier : médecins, un dialogue différent ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
La bible des consommateurs.
20 h 35 : Téléfilm : L'Épreuve.
De Marivaux, réal. C. Santelli, prix Fondation de France. Avec A. Dussolier, J.-L. Moreau, V. Pradal.
Un divertissement théâtral, inspiré d'une pièce de Marivaux, bien joué, et mis en scène par un grand réalisateur : un spectacle complet.
22 h Mémoire : Mary McCarthy.
Une émission de J.-N. Jeanneney, prod. I.N.A.
Interviewée par Constantin Jelenski, Mary McCarthy, l'un des écrivains américains le plus marquant de sa génération, parle de l'écriture féminine.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
10 h 55 Sport : Ski.
12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Portrait d'une inconnue.
15 h 05 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Reprise : La nouvelle affiche.
(Dif. le 5 déc., à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Alcool menteur ; Aide et action : les enfants du tiers-monde.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Jupiter 81.
Téléfilm de M. Frydland. Avec C. Allégret, P. Arditi, J. Lescot, N. Silberg, A. Falcon...
Les hauts et les bas d'une agence de publicité prise dans la course à l'invention, à la concurrence. Verlet, créateur de Pub 80, est à la recherche d'un coup qui lui amènera fortune et gloire, mais ses nerfs tiendront-ils ?
22 h Débat : La publicité pour le meilleur et pour le pire.
Avec Mme C. Lalumière, ministre de la consommation ; le peintre G. Mathieu et des chefs d'agence.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Atout jeunes.
18 h 55 Court métrage.
Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 25 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Rentabilisons un général de brigade entre deux guerres mondiales.
20 h 35 La dernière séance.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont : 20 h 40, dessin animé : Tom et Jerry.
20 h 45 Cinéma : Johnny Guitare.
Film américain de N. Ray (1953), avec J. Crawford, S. Hayden, M.M. Cambridge, S. Brady, W. Bond, B. Cooper, E. Borgnine (rediffusion).
Dans une bourgade de l'Arizona, un aventurier, joueur de guitare, retrouve une femme qu'il a aimée autrefois, patronne de saloon. Celle-ci, pour ses relations avec des bandits, s'est attirée la haine des fermiers.
Magnifique western baroque où l'amour et la haine sont les ressorts de la tension tragique. Mise en scène d'un lyrisme fulgurant. Joan Crawford dans un personnage digne de Marlène Dietrich.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Cinéma : le Signe de Zorro.
Film américain de R. Mamoulian (1940), avec T. Power ; L. Darnell, B. Rathbone, G. Sondergaard, E. Pallette.
Californie, 1820. Un justicier en vêtements et masque noirs se dresse contre le gouverneur qui abuse de son pouvoir pour opprimer le peuple.
Histoire archiconnue qui a fait l'objet de nombreuses versions cinématographiques depuis le film muet de Fred Niblo, avec Douglas Fairbanks. Celle-ci se distingue par les recherches de la couleur et l'interprétation de Tyrone Power.
0 h 40 Prélude à la nuit.
Une larme, de Moussorgsky, par M. Béroff au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Entretien avec le Père Ceyrac ; C. Chassagny : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le fer et la civilisation ; à 8 h 32, La bibliothèque bleue ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, **La matinée des autres** : Le bain maure ou la séparation, avec A. Boudhiba, directeur du Centre de recherches économiques et sociales de Tunis.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** A. Gillois pour « Un roman d'amour ».
11 h 2, **Tintamarre** ; instruments à percussion (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « l'Amour tombé du lit », de G. Pussey.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Les voyageurs sur la Terre.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique, par R.Scheps.
20 h, **Dialogues** : Comprendre les pratiques culturelles, par R. Pilluudin. Avec R. Chartier et P. Bourdieu.
21 h 15 **Tintamarre** : percussions en concert.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Vivaldi, Ravel, Berlioz, J. Brahms, Prokofiev, Mozart.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Bach et sa famille.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui.**
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Opérette** : œuvres de Massé, Messager.
14 h 4, **Boîte à musique** : œuvre d'Alain.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Winaretta** : **Princesse Edmond de Polignac**, œuvres de Tailleferre, Milhaud, Poulenc, Sauguet, Françaix, Stravinski.
17 h 2, **Repères contemporains.**
17 h 35, **Les intégrales** : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, **Concert** : œuvres de Dauvergne, Leclair, Sulek, Charpentier, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : œuvres de Mozart, Donizetti, Gounod, Thomas, Verdi, par H. Nash.
20 h 30, **Concert** (donné le 1er octobre 1982) : « Adagio pour quatuor d'orchestre », de Lekeu ; « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de Weber ; « Symphonie n° 1 en mi mineur », de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de la radio d'Hilversum, dir. H. Vonk, sol. M. Frager, piano.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : O saisons, ô châteaux ! ; œuvres de Rimbaud, Arriaga, R.-G. Cadou, Mozart, Gros, d'Indy, Debussy, Gefen ; 23 h 35, Jazz-club.

Les prix de télévision 1982

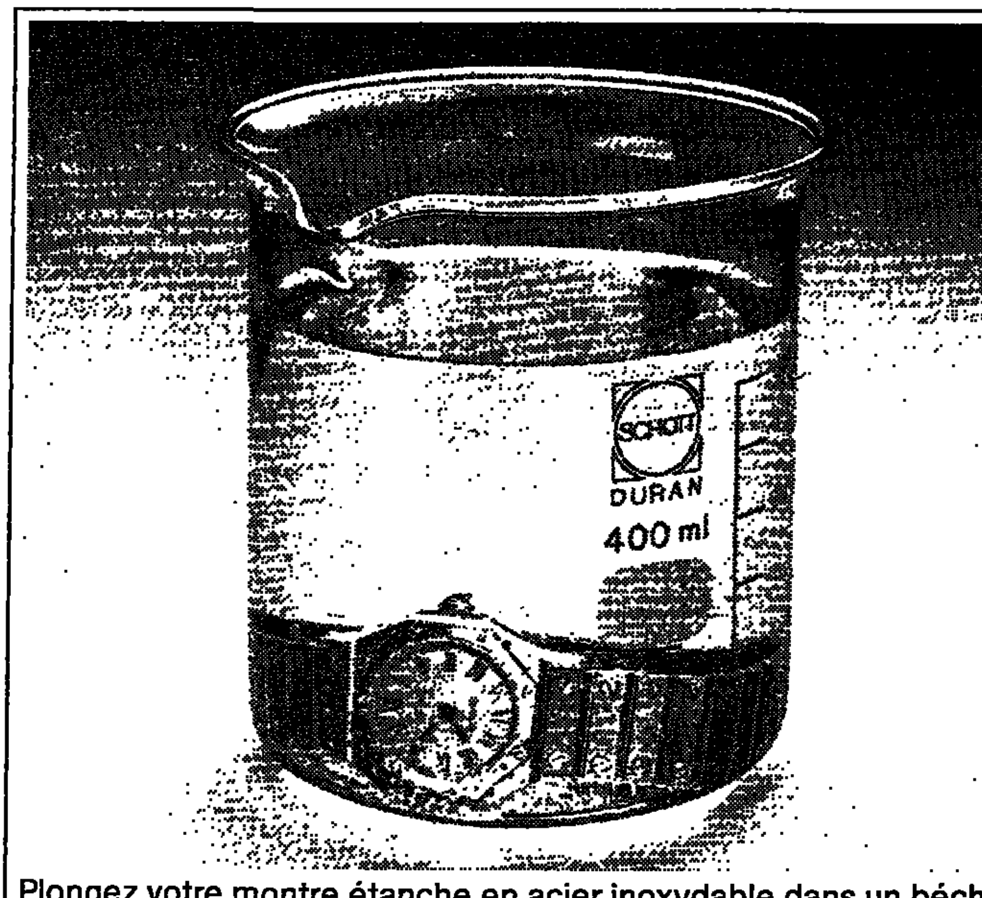
Les prix de télévision 1982 seront remis, le mardi 7 décembre à Paris, par MM. Roger Seydoux, ambassadeur de France, président de la Fondation de France, et Maurice Rheims, de l'Accadémie française, président du jury du Prix de télévision.

Le prix Fondation de France – Albert Ollivier (meilleure œuvre de fiction) est décerné à *l'Épreuve*, de Marivaux, réalisé par Claude Santelli (TF 1). Mention spéciale à *Marcheloup* (série de quatre épisodes d'après *Un homme et sa vie*, de Maurice Genevoix), réalisé par Roger Pigaut (A 2)

Le prix Fondation de France (meilleur film dans la catégorie « documentaires et reportages ») est attribué à deux émissions : « Le langage des chefs », réalisé par Roland Portiche (TF 1) et « Le chantier de la baie James », dans la série « Les grands travaux du monde », magazine de Bernard Soulier et Jean Labib, réalisé par Marianne Lamour (A 2). Mention spéciale à « Convoi des délinquants », dans la série « Affaire vous concernant », magazine de Jacques Ségui et Yves Bonsergent, réalisé par Claude Gaignaire (A 2).

Que savez-vous du verre?

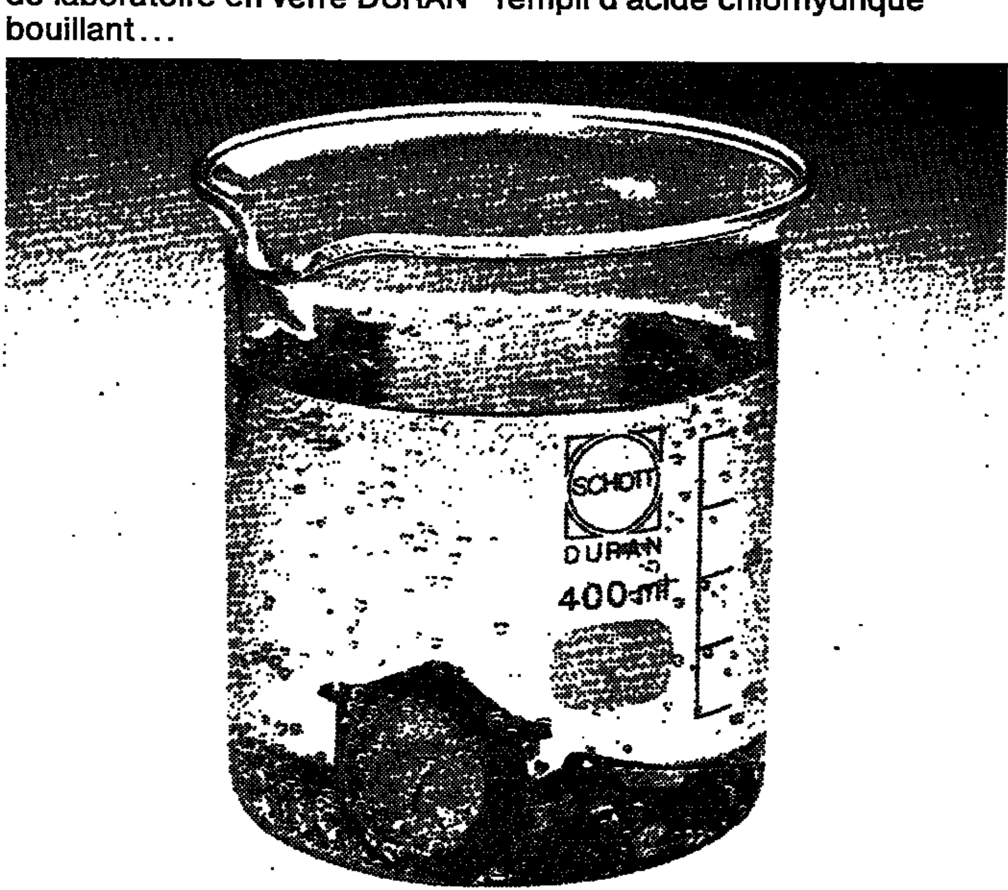
Un verre peut-il être plus résistant que l'acier inoxydable? Faites vous-même le test.



Plongez votre montre étanche en acier inoxydable dans un bécher de laboratoire en verre DURAN® rempli d'acide chlorhydrique bouillant...



...au bout d'environ 16 minutes, la montre s'arrête et l'acier inoxydable noircit.



3 heures plus tard, la montre se désagrège.



Au bout de 8 heures, la montre n'existe plus. Mais le verre DURAN® lui, est intact.

Pour cette expérience, utilisez plutôt autre chose que votre précieuse montre en acier inoxydable. N'importe quoi en acier inoxydable fera l'affaire. Et même l'acier inoxydable de la plus haute qualité ne peut résister à l'acide chlorhydrique bouillant: il se désagrège en très peu de temps. En revanche, le récipient en verre borosilicate DURAN® est, lui, absolument intact.

D'étonnantes propriétés.

La résistance chimique n'est pas la seule extraordinaire propriété du verre DURAN®. Il est aussi extrêmement résistant à la chaleur et se dilate à peine, même à très haute température. Ce type de matériau arrive à point pour les chimistes du monde entier qui utilisent des éprouvettes, des ballons, des cristallisoirs et tous les flacons de laboratoire.

Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, DURAN® apporte aussi la meilleure réponse. En particulier lorsque des unités de production utilisent des fluides agressifs ou préparent des produits d'une extrême pureté.

Le verre borosilicate utilisé en chimie n'est qu'un exemple des propriétés particulières que nous pouvons donner au verre. Et les possibilités de ce matériau sont loin d'être épuisées: nous travaillons sans cesse à des projets de recherche et à de nouveaux produits.

Le Groupe SCHOTT.

34 entreprises avec 40 centres de production dans le monde entier, plus de 250 agences de distribution en France et à l'étranger. Un catalogue de plus de 50.000 articles et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.

DURAN® est une marque déposée de SCHOTT GLASWERKE, Mayence.

SCHOTT FRANCE
6, rue des Bateliers, 92110 Clichy



Nous perfectionnons sans cesse le verre.

Le Monde

ECONOMIE

La crise générale de la protection sociale

La France n'est pas seule à devoir réguler voire diminuer les prestations sociales, comme cela vient d'être le cas avec la réduction des remboursements pour certains médicaments. Dans la plupart des pays industriels, notamment européens, la Sécurité sociale et plus généralement le système de protection sociale – assurances-maladie, vieillesse, chômage et régime d'allocations familiales – sont en crise. Une crise financière qui s'explique d'abord et surtout par l'augmentation des indemnisations aux chômeurs et le freinage des recettes en raison de la stagnation voire la diminution des salariés – cotisants – mais qui s'explique aussi par le vieillissement de la population – c'est-à-dire davantage de pensionnés – par l'extension des formules de pré-retraite et par la progression à un rythme rapide des frais de santé. Pour réduire le déséquilibre entre recettes et dépenses, tous les pays, qu'ils soient libéraux ou socialistes, ont dû réviser à la baisse certaines prestations sociales, comme l'indiquent nos correspondants.

Mais la prolongation de la crise économique et la concurrence acharnée qu'exercent d'autres nations où la protection sociale est moins développée – et pénalise peu les entreprises, – nécessitent d'autres réformes. Afin d'éviter une remise en cause trop brutale de la Sécurité sociale, la Commission européenne de Bruxelles vient d'inviter les gouvernements à un ré-examen harmonisé et « plus social » de cette institution.

Dans un document de réflexion, elle suggère une révision du financement afin d'alléger les charges des entreprises, un contrôle accru des dépenses maladie. Soulignant les dangers d'une pression fiscale et sociale trop lourde, elle préconise non pas une réduction de la masse des prestations mais une stabilisation et un réajustement en faveur des plus défavorisés.

J.P. D.

La Commission européenne propose un réexamen global

CONSIDÉRÉS comme l'une des réalisations les plus positives et progressistes de ces quarante dernières années, les systèmes de protection sociale en Europe sont touchés de plein fouet par la récession persistante et l'aggravation du chômage. Face aux politiques de restriction qu'ont engagées les divers gouvernements et aux risques actuellement encourus par la sécurité sociale non seulement de voir son rôle se réduire mais de laisser s'accroître les disparités et inégalités entre catégories professionnelles et surtout entre pays, la Commission de la Communauté européenne vient de décider, après maintes hésitations, de soumettre au conseil un *« document de réflexion »* pour lancer un débat sur un sujet ô combien délicat : l'avenir de la Sécurité sociale.

Pour la Commission *« la situation économique impose un réexamen plus global de la politique de la sécurité sociale »*. Sans vouloir trancher, ni avancer de solutions précises, le document dresse un constat sévère et ouvre des pistes de solution qui ne feront guère plaisir aux défenseurs acharnés des avantages acquis, mais ne satisferont pas davantage tous ceux qui rêvent d'une remise en cause profonde et d'un retour à l'individualisme libéral, atténué par une assistance limitée.

Le document de réflexion met en lumière une série d'évidences qui, pour aussi claires qu'elles soient, sont loin d'être prises en compte dans la réalité et amènent la Commission à faire des propositions.

Un effet pervers

Le financement de la sécurité sociale, à quelques exceptions près – Danemark, Irlande, Royaume-Uni, – est en grande partie assuré par des cotisations patronales qui pèsent lourdement sur les entreprises : elles représentent de 37 % à 60 % de l'ensemble des recettes (58,8 % en Italie, 56 % en France, 42,7 % en Allemagne, 37 % aux Pays-Bas). Comme l'indique la Commission, le coût de la main-d'œuvre est ainsi en Europe plus élevé que dans la plupart des autres pays du monde ; cela a un effet pervers sur la compétitivité des firmes – notamment dans les secteurs très vulnérables que sont la chaussure, le textile, les chantiers navals – et exerce un effet négatif sur l'emploi. La Commission propose donc un *« meilleur équilibre »* entre cotisations et impôts. La fiscalisation de certaines recettes porterait sur les prestations qui sont élargies à toute la population, alors que les cotisations devraient être maintenues lorsque les prestations assurent un revenu de remplacement. Autres suggestions : alléger les charges des P.M.I., favoriser le travail à temps partiel et déplafonner les cotisations pour que l'effort des assurés soit proportionné à leurs capacités contributives.

Le poids de la sécurité sociale, et plus généralement des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations), sur l'économie est également abordé avec une certaine franchise. S'il existe certes d'assez nettes différences entre les pays de la Communauté, le fait important est la nette progression en vingt ans de la part de la sécurité sociale dans le PIB, qui a continué à s'accroître malgré la crise. Lors de la création de la C.E.E. à la fin des années 60, elle représentait de 12 à 18 % du PIB ; en 1970, de 13 à 21 % et en 1980, de 21 à 31 % (21,4 % au Royaume-Uni, 25,8 % en France, environ 28 % en Belgique, au Danemark, en Allemagne et 30,7 % aux Pays-Bas). Là encore, pour la Commission, le problème posé est celui des décalages entre l'importance de l'effort social accompli en Europe et la situation d'autres pays.

Et la comparaison donne des résultats encore plus significatifs si l'on tient compte du total des prélèvements obligatoires par rapport au PIB. La Commission ne fournit pas d'indication à cet égard, mais, selon des statistiques de l'O.C.D.E., on constate qu'en 1978 les contributions obligatoires ne représentent que 23,3 % en Espagne, 24,8 % au Japon, 30 à 31 % en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, au Canada, en Italie, alors qu'elles atteignent plus de 40 % en France, plus de 45 % en Norvège, au Luxembourg, aux Pays-Bas, et même plus de 50 % en Suède.

N'a-t-on pas dans certaines nations dépassé le *« seuil critique »* qui, au-delà, fait basculer une économie dans un système socialiste et bureaucratique ? Tout en rappelant les bienfaits sociaux mais aussi économiques de la sécurité sociale (maintien de la demande, création d'emplois tertiaires, etc.), la Commission admet qu'à partir d'un certain niveau la pression fiscale et sociale provoque des phénomènes négatifs : recours à la fraude, au troc, au travail clandestin. L'on pourrait ajouter : émulation émoussée, incitation moins grande à prendre des initiatives, à épargner, à investir. Existe-t-il pour autant un seuil fatidique qui serait de 42 % ou de 45 % ? En fait, tout dépend des comportements des citoyens, de leur aptitude à accepter la solidarité. Or, selon les latitudes, cette générosité est bien variable. En tout état de cause, dans la plupart des pays européens, l'impression, partagée par la Commission, est bien que les seuils atteints, quel que soit leur niveau, risquent d'avoir des effets négatifs.

Il est donc urgent de maîtriser les dépenses sociales, d'autant plus que la crise se traduit par un freinage des capacités d'effort fiscal ou social.

D'où les propositions d'amorcer un débat dans trois directions :

- Réformer les modes de financement de la protection sociale ;
- Maîtriser la croissance des dépenses sociales, notamment par un contrôle de l'offre des soins, une planification des besoins, une réduction des méthodes de revalorisation des prestations afin de mieux tenir compte à la fois de la nécessaire justice sociale mais aussi de l'impérative lutte contre l'inflation ;
- Renforcer l'efficacité du système social pour tenir compte des nouvelles injustices et pauvretés créées par la crise et des inégalités persistantes. Cela suppose une lutte contre les abus, les gaspillages et parfois les cumuls de prestations que les responsables sociaux et politiques ont parfois admis au temps de la croissance. Il faudrait aussi assouplir certaines réglementations. La Commission, rejoignant semble-t-il les propositions du groupe Vieillir demain que le pouvoir socialiste en France n'a pas acceptées, suggère notamment que l'on renonce à l'âge fixe de départ à la retraite. Elle insiste sur la simplification et l'humanisation de la sécurité sociale. Sous forme interrogative, elle estime qu'après des années de progression de prestations en espèces il est peut-être temps de renforcer les prestations en nature, c'est-à-dire des services plutôt que de l'argent, du qualitatif plutôt que du quantitatif. Tout cela peut-il se faire harmonieusement en Europe, sans réduire le rôle de la sécurité sociale ? C'est en tout cas le vœu exprimé dans le texte de la Commission lorsqu'elle affirme que *« la protection sociale est une condition préalable du maintien d'un niveau élevé d'aptitude, d'efficacité et de motivation dans la vie économique de l'Europe »*. Il faut donc préserver (en l'adaptant) et non pas réduire la sécurité sociale. Vœu pieu ? La Commission a le mérite de bien poser les problèmes, mais la voie de la maîtrise qu'elle propose aux gouvernements d'emprunter est une voie bien étroite sur laquelle il sera difficile de faire avancer en commun des dirigeants politiques dont les doctrines, du libéralisme au socialisme démocrate, sont si différentes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

R.F.A. : une réduction des dépenses moins importante que prévu

PRÈS d'un tiers du produit national brut en République fédérale passe par les caisses de Sécurité sociale. Le problème du financement des retraites, ceux de l'assurance-maladie et de l'assurance-chômage sont parmi les plus importants de la politique intérieure ouest-allemande. Ils sont en partie à l'origine du conflit qui s'est soldé, il y a deux mois, par la démission des ministres libéraux du gouvernement Schmidt et le changement de chancelier.

Ce conflit avait éclaté une première fois lors de la discussion du budget pour l'année 1982, sur lequel un compromis avait pu être trouvé. Selon le vœu des libéraux, les allocations familiales avaient été quelque peu réduites et le ticket modérateur augmenté sur les ordonnances médicales et les soins dentaires. Les crédits à l'Office du travail qui finance les allocations-chômage avaient été amputés, mais le taux des indemnités (68 % du dernier salaire net) était maintenu pendant la première année. Mais des dispositions ont été prises pour amener les chômeurs à accepter un emploi moins bien rémunéré que le précédent, sous peine de perdre certains de leurs droits.

Le budget pour 1983 va également dans le sens d'une réduction des dépenses sociales, moins importante cependant que ce que l'on avait pu penser. Il prévoit des rentrées supplémentaires (notamment un emprunt obligatoire sur les hauts revenus) destinées à lutter contre le chômage par la relance de l'investissement. Les cotisations aux caisses d'assurance-chômage passeront en janvier à 4,6 % des salaires. Les allocations familiales sont réduites pour les second et troisième enfants.

Les dépenses d'assurance-maladie sont couvertes presque entièrement par les cotisations. Ces dernières représentent en moyenne 11,5 % du salaire brut et sont versées pour moitié par les employeurs et par les salariés. Seuls les employés dépassant un certain plafond de salaire et les travailleurs indépendants ne sont pas soumis au régime de l'assurance obligatoire. La maîtrise des dépenses de santé est le problème majeur de la Sécurité sociale en R.F.A. : les prestations de l'assurance-maladie croissent très vite : elles ont augmenté de 61,9 % entre 1975 et 1980.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 24.)

GRANDE-BRETAGNE : un régime équilibré

TOUTE comparaison entre les situations française et britannique de la sécurité sociale est impossible compte tenu des différences fondamentales entre les systèmes. Paradoxalement d'ailleurs, le système appliqué en Grande-Bretagne est beaucoup plus centralisé qu'en France, puisque le système national de santé et la sécurité sociale dépendent du seul ministère des affaires sociales.

En 1980, les dépenses totales de sécurité sociale (santé et prestations en espèces) dépendant de l'Etat ont atteint 35,8 milliards de livres (1), soit 18,5 % de la production intérieure brute, et 34,4 % des dépenses publiques. En 1981, le chiffre global était de 39,9 milliards de livres, soit une augmentation de 11,4 %. Ces sommes ne comprennent pas les retraites complémentaires et les indemnités de licenciement, parfois fort importantes, décidées sur une base contractuelle branche par branche et même entreprise par entreprise.

Le service national de santé (frais de médecin, d'hôpital, de médicaments, mais pas les indemnités journalières en matière de maladie) est presque entièrement fiscalisé. Environ 89 % de ses recettes viennent du budget de l'Etat, une toute petite partie est fournie par le système d'assurance nationale et le reste par le ticket modérateur demandé pour l'achat de médicaments (forfait d'une livre) et pour les soins dentaires et oculaires. Le problème de l'équilibre du service national de santé ne se pose donc pas dans les mêmes termes qu'en France, le gouvernement a su maîtriser les dépenses de santé (12,5 milliards de livres en 1981) au prix, il est vrai, de fermetures de services dans plusieurs hôpitaux et d'un allongement des listes d'attente. Les Britanniques estiment en tout cas que le rapport coût-efficacité de leur système est l'un des meilleurs du monde.

Toutes les prestations sociales en espèces (retraite, indemnités journalières en cas de maladie, décès, chômage, invalidité...) sont incluses dans le même budget de la sécurité sociale sans qu'il soit possible au niveau des recettes de distinguer entre les différents types. Ce budget d'environ 23,3 milliards de livres en 1981 est alimenté par les cotisations des employeurs et des salariés, par les cotisations des artisans et, pour une part minime, par des versements en provenance du budget de l'Etat. Cependant, les allocations familiales sont fiscalisées ainsi que les indemnités de maternité, depuis le 1er juillet dernier. Les indemnités pour accidents du travail sont payées par une caisse alimentée uniquement par les cotisations des employeurs.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 24.)

(1) 1 livre = 11,40 F.

ESPAGNE : la nécessaire rationalisation

UNE des tâches les plus difficiles qui attendent les socialistes à leur arrivée au pouvoir à Madrid est sans conteste la réforme de la Sécurité sociale. Rationaliser, moderniser et contrôler le système espagnol de prestations sociales s'apparente en effet à bien des égards au nettoyage des écuries d'Augias. D'autant que les partenaires sociaux divergent totalement quant au diagnostic qu'ils font des maux qui accablent ce secteur et des remèdes qu'il convient d'y apporter.

Le budget de la Sécurité sociale représente aujourd'hui 2 300 milliards de pesetas (environ 140 milliards de francs). L'essentiel de ses ressources est fourni par les cotisations des employeurs et des travailleurs, qui atteignent respectivement 70 % et 13 % du total. L'Etat se charge du solde et est amené à couvrir le déficit éventuel. Quant aux dépenses, elles sont de plus en plus consacrées aux retraites (55 % du total), au détriment des frais médicaux, qui bien que pris en charge à 100 %, voient leur part se réduire proportionnellement chaque année (environ 28 % des dépenses globales en 1982).

Pourquoi ces charges de retraites de plus en plus lourdes ? Le vieillissement de la population et l'avancement de l'âge de la retraite ont coïncidé avec une stagnation économique qui a fait croître le chômage. Le rapport entre ceux qui cotisent à la Sécurité sociale et ceux qui en bénéficient n'a donc cessé de se détériorer aux dépens des premiers. Le phénomène a été d'autant plus ressenti dans ce pays que la proportion des ressources provenant des quotes-parts des patrons et des travailleurs était plus élevée qu'ailleurs en Europe occidentale.

Le patronat se montre plus critique vis-à-vis du système actuel. Il fait valoir que ses cotisations à la Sécurité sociale représentent 76 % du salaire direct, alors que la moyenne en Europe occidentale est de 40 % seulement. Ces charges indirectes constituent un frein à l'embauche, ajoutent les chefs d'entreprise (elles favorisent aussi le travail au noir), ce qui contribue, à la manière d'un cercle vicieux, à accroître le chômage et à alourdir en conséquence les prestations sociales, transformant progressivement l'économie espagnole en une économie de transferts. Pour porter remède à cette situation, les porte-parole du patronat demandent que l'Etat les décharge d'une partie de leurs cotisations et qu'il soit mis fin au « monopole public » de la Sécurité sociale, afin qu'à la protection sociale, de base par l'Etat puissent venir s'ajouter des prestations complémentaires correspondant au secteur privé.

Cette thèse rencontre la ferme opposition des syndicats. A leurs yeux, si l'on privatise en partie le système tout en s'abstenant d'améliorer la Sécurité sociale publique, on court le risque de voir les prestations « complémentaires » devenir rapidement les plus importantes et se révéler à terme indispensables. Tout travailleur désireux de bénéficier d'une couverture sociale digne de ce nom se verra alors forcé de cotiser en sus à une institution privée. On aura ainsi abouti indirectement, concluent les syndicats, à modifier totalement la répartition des cotisations sociales entre patrons et salariés au détriment des seconds.

Des impayés très importants

Pour les syndicats, il convient donc d'améliorer le fonctionnement du système avant de songer à lui en substituer un autre. Comment ? En luttant contre la fraude d'abord : des estimations convergentes évaluent à 300 ou 400 milliards de pesetas la somme des impayés dus par les entreprises à la Sécurité sociale, soit autant que l'apport de l'Etat à son budget. De sérieuses économies pourraient également être réalisées en révisant le système d'attribution des retraites. Aucune mesure sérieuse n'a jusqu'ici été prise pour éviter le cumul abusif de pensions de retraite ou pour limiter leur octroi aux personnes jouissant de biens patrimoniaux rendant inutile une couverture supplémentaire. Planifier par ailleurs les allocations aux différents hôpitaux en fonction de leurs besoins réels et en renonçant à tout favoritisme contribuerait de même à alléger les dépenses.

Il s'agirait en un mot de rationaliser le système, un objectif qui entre parfaitement dans le cadre de cette modernisation de l'administration dont les socialistes ont fait l'un de leurs principaux chevaux de bataille électorale. La tâche d'ailleurs n'est pas insurmontable : même si elle traverse de réelles difficultés, la Sécurité sociale espagnole n'est pas ce « monstre » que d'aucuns dénoncent. Son budget ne représente que 16 % du P.N.B. alors que la moyenne est de 25 % dans les pays de la C.E.E. Et si l'Etat y contribue moins qu'ailleurs, c'est essentiellement parce que la pression fiscale, plus faible en Espagne que dans les pays voisins, ne lui permet guère d'intervenir davantage. La prochaine introduction de la T.V.A. devrait toutefois élargir sa marge de manœuvre en la matière.

Le problème le plus urgent auquel devront faire face les socialistes en matière de prestations sociales est toutefois celui des allocations de chômage. L'Etat espagnol s'est trouvé confronté à un accroissement rapide des charges en ce domaine, auquel il n'a pas réussi à faire face. D'autant qu'il s'agissait d'un problème nouveau : le franquisme assurait aux travailleurs une relative stabilité de l'emploi en échange de leurs bas salaires. Le chômage a commencé à croître en Espagne avec la seconde crise du pétrole, et le nombre de travailleurs sans emploi est passé d'un million en 1979 à deux millions en 1982. Il représente aujourd'hui près de 16 % de la population active, le taux le plus élevé de l'O.C.D.E. (la Turquie exceptée).

Le poste des allocations de chômage (indépendant du reste du budget de la Sécurité sociale) représente, en 1982, 480 milliards de pesetas. Il est financé pour moitié environ par l'Etat et pour moitié par les cotisations des employeurs et des salariés. Le travailleur sans emploi reçoit durant six mois une somme équivalent en moyenne à 80 % de son salaire antérieur. Cette allocation décroît ensuite progressivement et prend fin après un an et demi de chômage ininterrompu (dans certains cas une aide exceptionnelle représentant 75 % du salaire minimum peut toutefois être consentie durant six mois supplémentaires).

Mais la faille la plus fâcheuse du système est l'insuffisance de sa couverture, due à la fois à l'allongement du temps de chômage moyen et au nombre croissant de jeunes n'ayant jamais cotisé qui cherchent sans succès un premier travail. Selon les estimations des centrales syndicales, les deux tiers des travailleurs sans emploi ne bénéficient actuellement d'aucune allocation de chômage (dans certaines provinces andalouses, comme celle de Cordoue, le taux est de 80 % !). Etendre leur champ d'attribution apparaît comme une préoccupation prioritaire pour les socialistes s'ils entendent faire entrer dans les faits l'article de la première Constitution de l'Espagne démocratique qui veut que *« les pouvoirs publics garantissent l'assistance et les prestations sociales suffisantes à tous les citoyens qui en ont besoin spécialement en cas de chômage »*.

THIERRY MALINIAK.

LA CRISE GENERALE DE LA PROTECTION SOCIALE

ITALIE : les passe-droits florissants

L'ITALIE est sans doute le pays où, en matière de couverture sociale, le fossé est le plus grand entre les intentions contenues dans les textes et la réalité vécue quotidiennement par les citoyens. Au niveau des mesures décidées, l'Italie se situe certes sur le même plan que les autres pays européens, même si un système unifié en matière de santé n'a fait son apparition qu'assez tardivement (1978).

Sans doute la dépense sociale globale par rapport au P.N.B. est-elle, en Italie, inférieure à la moyenne européenne (25,9 %), n'ayant augmenté que de 2,3 % entre 1975 et 1981 pour atteindre 22,9 %. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs les grands systèmes de santé, de prévoyance et d'assistance de connaître un déficit qui les met au seuil de la banqueroute. Mais en fait, selon une récente étude du Centre pour les investissements sociaux (CENSIS), le problème est moins le montant des dépenses que celui de la manière dont elles sont faites. En d'autres termes, ce n'est pas qu'on dépense trop, mais qu'on dépense mal.

Depuis la réforme de 1978, qui, mettant fin au régime des caisses spécialisées et des mutuelles, instituait un service sanitaire national (S.S.N), couvrant toute la population, il existe deux grands organismes ; l'Institut de prévoyance sociale (I.N.P.S.) et l'Institut national pour l'assurance contre les accidents du travail (INAIL).

Le système sanitaire national, qui, sur le papier, doit remédier au gaspillage et aux disparités des régimes antérieurs, concerne 97 % de la population. Ce système, qui a le mérite d'être l'expression d'une vision globale, n'en est pas moins largement décentralisé, donnant un pouvoir essentiel aux régions par la mise en place d'unités sanitaires locales (U.S.L.) Le coût de la mise en place de cette réforme est particulièrement élevé et dépasse les prévisions. En outre, le contrôle des dépenses n'existe pratiquement pas : le pouvoir central fixant un plafond des dépenses dans un budget global, réparti entre les régions. Compte tenu de ces difficultés et du fait que la dépense sanitaire n'a pratiquement pas varié depuis plusieurs années (5,8 % du P.N.B.), le malade est loin d'obtenir dans les hôpitaux la qualité des soins qu'il pourrait espérer. En fait, ce système, qui visait à éviter les abus, agrandit les inégalités entre ceux qui sont contraints de recourir aux soins gratuits des unités sanitaires locales et les privilégiés qui, en payant, peuvent choisir médecin et clinique. A cela s'ajoute la différence entre les régions : les plus riches étant mieux équipées que les pauvres. Théoriquement, le malade peut aller consulter un autre médecin conventionné que celui de son U.S.L., mais en pratique la prise en charge ne lui est pas accordée par laxisme bureaucratique. Le résultat est, compte tenu du faible salaire des médecins à temps plein, le développement d'une pratique éhontée du passe-droit et du dessous-de-table pour obtenir une place décente à l'hôpital.

En matière de prévoyance, l'I.N.P.S. fournit plusieurs types de prestations : pension vieillesse et invalidité, allocations familiales, intégration salariale (chômage technique), allocations-chômage, indemnités de maladie et de maternité, indemnité antituberculose et cure thermale. L'I.N.P.S. assure 18 millions de personnes et verse des retraites à 13 millions. La pension vieillesse est accordée à l'âge de la retraite après une cotisation d'au moins quinze ans. Il est question, pour alléger le poids du versement des retraites, de faire passer l'âge de celle-ci de soixante à soixante-cinq ans : une politique qui contribuerait sans doute à alléger les charges de l'Etat, mais pèserait sur l'emploi. En ce qui concerne l'allocation-chômage, elle est accordée aux travailleurs de l'industrie et de l'agriculture après un an de cotisation au cours des deux dernières années. Durée : cent quatre-vingts jours. En cas de maladie, les travailleurs ont droit à une indemnité qui correspond à 50 % du salaire jusqu'à un maximum de vingt jours. A partir du vingt et unième jour, l'indemnité augmente. En 1983, l'I.N.P.S. sera en déficit de 10 000 milliards de lires qui s'ajoutent aux 13 000 milliards accumulés antérieurement.

En ce qui concerne les accidents du travail, l'INAIL gère les tarifications et les prestations pour les salariés et les agriculteurs. En revanche, la prévention relève d'un autre organisme. En ce qui concerne les prestations, pendant les trois premiers jours, c'est l'employeur qui doit verser une allocation journalière égale à 60 % du salaire. Au-delà, l'INAIL prend en charge ce versement. Au-delà du quatre-vingtième jour, l'indemnité journalière est portée à 75 %. Les prestations d'incapacité permanente commencent à partir de 10 % d'invalidité selon un système semblable à celui de la France. Il en va de même en ce qui concerne les maladies professionnelles.

Selon le rapport du CENSIS, le véritable problème du système d'assurance sociale italien tient à l'inadéquation croissante entre l'offre et la demande. En matière de santé, la prestation est caractérisée par sa médiocrité qualitative et surtout une tendance à privilégier la cure de la maladie (les frais hospitaliers et pharmaceutiques représentent 75 % des dépenses) au détriment d'une véritable politique de la santé souhaitée par la population. Dans le domaine de l'assistance, la régionalisation, écrit encore le CENSIS, a provoqué une « chute » des interventions de l'État, notamment en ce qui concerne les handicapés physiques ou mentaux ou les personnes âgées sans famille. Existe en outre une grande diversité en matière d'assistance entre les régions riches et les plus pauvres. Tant des associations que des coopératives pallient ces lacunes de l'intervention de l'Etat.

PHILIPPE PONS.

GRANDE-BRETAGNE : un régime équilibré

(Suite de la page 23.)

Les taux de l'assurance nationale sont de 8,75 % pour le salarié et de 12,20 % pour l'employeur calculés sur un salaire plafonné à 220 livres par semaine. En 1982, le taux de la cotisation salariale a été augmenté de 1 point, tandis que celui de la cotisation patronale était réduit du même montant. Un point supplémentaire sera enlevé au cours de l'année prochaine. Depuis quelques années, les employeurs paient un « supplément d'assurance nationale » (compris dans les 12,20 %) qui était à l'origine de 3 % et qui est donc ramené aujourd'hui à 2 %. Ces taux ne sont valables que si l'entreprise a adhéré au système étatique de retraites complémentaires. Ils sont un peu moins élevés si elle a choisi un fonds de retraite complémentaire privé, qui doit cependant fournir des prestations au moins égales à celles du système public.

Les retraites se divisent en deux parties : une partie forfaitaire, qui est de 32,85 livres par semaine pour un homme seul après vingt ans d'activité, et une partie complémentaire (publique ou privée). Les fonds de pension privés sont actuellement des entreprises très prospères qui placent des sommes énormes à l'étranger au grand dam des syndicats qui participent parfois à leur gestion.

Les retraites ont drainé les deux tiers des 23,3 milliards de livres du budget de la sécurité sociale, alors que les indemnités de chômage ne représentent environ que 5 %, malgré les 3,3 millions de chômeurs. Il est vrai que ces indemnités sont très peu élevées : 25 livres par semaine, pour un homme seul, versées pendant un an. L'indemnité journalière en cas de maladie est au même niveau. Mais toutes ces prestations sont « familiarisées » : elles augmentent si le bénéficiaire est marié et s'il a des enfants à charge.

Les indemnités de licenciement

Les indemnités de chômage sont les mêmes pour tous, ouvriers et cadres, quel qu'ait été leur salaire. Toutefois, leur montant relativement faible est complété par les indemnités de licenciement, souvent très importantes, qui sont versées par les entreprises en cas de licenciement économique.

Les indemnités de licenciement légales sont comparables à celles qui sont garanties en France. La moitié est remboursée à l'employeur par un fonds autonome géré par le ministère de l'emploi et alimenté par une partie de la cotisation patronale à l'assurance générale, qui représente 0,15 % du salaire plafonné. Les indemnités contractuelles sont en moyenne le double des indemnités légales, et pour les cadres elles peuvent parfois atteindre plusieurs dizaines de milliers de livres (plusieurs centaines de milliers de francs). Après un an, les chômeurs reçoivent l'aide sociale. Celle-ci garantit un revenu d'environ 40 livres par semaine pour une famille de deux personnes.

Depuis dix ans, le système d'assurance nationale n'a jamais été en déficit, sans doute parce que la prise en compte de différents types de prestations dans un budget unique permet de compenser les déséquilibres sectoriels. Toutefois, le gouvernement s'inquiète de la croissance, qu'il juge trop rapide, des dépenses de sécurité sociale. Il a, par exemple, décidé pour 1983 une augmentation des retraites inférieures au taux de l'inflation pour revenir sur le léger « coup de pouce » donné involontairement cette année, la hausse des prix ayant été sensiblement moins forte qu'on le pensait quand le budget a été établi.

DANIEL VERNET.

R.F.A. : une réduction des dépenses moins importante que prévu

(Suite de la page 23.)

Une loi de réduction des dépenses de santé, adoptée en 1977, et qui faisait appel à la concertation plutôt qu'à la contrainte n'a guère donné de résultats. L'accès gratuit des retraités aux soins médicaux pèse en outre lourdement sur l'assurance-maladie.

Un seul grand régime d'assurance-vieillesse couvre quelque 12,5 millions de retraités, servis par deux caisses nationales. Il n'y a pas de régimes complémentaires comparables aux nôtres, malgré le développement de retraites maison dans les entreprises qui concernent les deux tiers des salariés.

Les personnes qui ont cotisé pendant trente-cinq ans peuvent, à partir de l'âge de soixante-trois ans, profiter de l'échelonnement des retraites. Les femmes, les chômeurs et les handicapés peuvent bénéficier des prestations à partir de soixante ans.

Plus d'indexation automatique pour les retraites

La stagnation du nombre des actifs a conduit le gouvernement à diminuer considérablement depuis quatre ans les taux de revalorisation, indexés auparavant sur l'évolution des traitements et des salaires.

La République fédérale compte désormais deux millions de chômeurs. Ils ont droit, à condition d'avoir cotisé pendant un certain temps, à des allocations représentant 68 % du dernier salaire net pendant un an, puis à des allocations dégressives. Contrairement aux propositions qui avaient été formulées par le ministre de l'économie, M. Lambsdorff, juste avant la chute du chancelier Schmidt (réduction de 68 à 50 % du taux des allocations pendant les trois premiers mois, suppression au bout d'un an), il n'est pas question pour l'instant de réduire les prestations.

CLAIRE TRÉAN.

BELGIQUE : le poids des inactifs

« TAXER les robots », telle est la formule nouvelle qui fait son chemin dans l'esprit de certains spécialistes belges lorsqu'ils croient pouvoir constater que le système actuel de la Sécurité sociale serait arrivé *« au bout de son rouleau »*. Cette idée, certes, n'est pas encore à l'ordre du jour du gouvernement ni même des dirigeants politiques. Il n'en reste pas moins, que aux yeux de presque tous, il est devenu impossible de financer les dépenses sociales en ne s'appuyant que sur les cotisations de plus en plus élevées du monde du travail d'un côté, et, d'autre part, sur des appels croissants aux subsides de l'État.

L'accroissement spectaculaire du chômage a bien entendu stimulé les réflexions de ceux qui mettent aujourd'hui en cause les fondements traditionnels de la Sécurité sociale. Dans le cas de la Belgique, le soutien aux sans-travail, en 1974, ne coûtait encore que 15 milliards de francs. En 1983, il dépassera 176 milliards. Autrement dit, le coût a été multiplié par douze. Le déficit des caisses de chômage en 1982 s'est élevé à 88 milliards. Si, en effet, le nombre officiel des sans-travail est de 500 000, il ne s'agit là que d'une moyenne. A un moment ou à un autre, dans le cours de l'année, 42 travailleurs sur 100 (c'est-à-dire 1 200 000 ouvriers) ont recouru à l'assurance-chômage. C'est donc face à des situations de ce genre que certains estiment indispensable de réviser d'une manière fondamentale le système de la Sécurité sociale tel qu'il fonctionne depuis bien des années. Le problème est particulièrement sérieux en Belgique, où le budget total des services sociaux approche les 1 000 milliards de francs et n'est donc pas très éloigné du montant total du budget de l'État.

Les cotisations de solidarité

Il est vrai que la crise économique n'est pas la seule cause de ce déséquilibre. Comme dans tous les pays occidentaux, l'évolution démographique a joué son rôle. Sur 10 000 000 de Belges, 3 600 000 sont « actifs ». Le reste comprend, outre les 500 000 chômeurs, 105 000 prépensionnés, 1 400 000 personnes bénéficiant de pleine pension, 2 300 000 enfants ayant droit à des allocations et plus de 2 000 000 de personnes « hors circuit », invalides et handicapés notamment. Comme le relève un rapport du ministre des affaires sociales, on se trouve aujourd'hui dans une situation où « trois millions six cent mille personnes travaillent pour le revenu de six millions cinq cent mille autres ».

De telles préoccupations il est vrai ne se manifestent qu'avec beaucoup de lenteur au niveau des responsables gouvernementaux. Obéissant à la routine, ceux-ci se voient condamnés dans l'immédiat à poursuivre leur politique habituelle consistant d'une part à faire des économies, et d'autre part à trouver des ressources nouvelles. C'est pourquoi on a, au cours de la dernière année, introduit diverses « cotisations de solidarité » qui touchent notamment les agents des services publics. Par ailleurs on a déplafonné les cotisations de la Sécurité sociale : alors que celles-ci étaient calculées sur un montant — variable selon divers index — allant de 35 000 à 55 000 francs par mois, tous ceux qui gagnent plus aujourd'hui sont désormais taxés sur le total de leur rémunération.

Dans le domaine des économies, les allocations familiales ont été amputées de 500 francs belges par mois pour tous les ménages avec enfants, tandis que les ménages sans enfant et les isolés se voient imposer une cotisation forfaitaire de 500 francs. D'autres coupes plus ou moins sombres ont encore été réalisées dans le domaine des dépenses de santé où le ticket modérateur a subi divers relèvements. De façon générale, cependant, les mesures d'économie touchent avant tout les travailleurs étrangers, les jeunes et les femmes.

Les prévisions budgétaires pour 1983 sont basées sur l'hypothèse d'une hausse des prix de 8,5% à la consommation. Elles présentent quelques aspects de nature à confirmer l'impression de ceux aux yeux desquels le système de la Sécurité sociale en Belgique serait l'un des plus généreux. Alors que la crise ne s'atténue pas, les dépenses prévues pour les indemnités de chômage s'élèvent à 181 milliards de francs sur un total de 800 milliards de francs français consacrés par ailleurs aux soins de santé, aux pensions, aux allocations familiales, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Dans cet ensemble les subventions de l'Etat représentent un peu moins de 300 milliards de francs.

JEAN WETZ.

SUÈDE : acquis sociaux préservés, mais...

AU lendemain des élections législatives du 19 septembre, la Suède a changé de gouvernement et de politique économique. L'austérité dans les dépenses publiques cède la place à un programme d'investissements, publics, d'offensive industrielle et de réduction sensible de la consommation privée en 1983. Mais, pour les sociaux-démocrates, il n'est pas question de toucher aux acquis sociaux de l'Etat-providence.

La consommation et les investissements de l'État et des collectivités locales représentent en Suède 67 % du produit national brut. Comment, dans ces conditions, réduire le déficit budgétaire, qui atteignait 12 % du P.N.B., autrement qu'en freinant l'expansion des communes, des services et du secteur public (qui emploient un Suédois sur quatre) et en revenant sur certains avantages sociaux ?

Le gouvernement non socialiste s'est engagé laborieusement dans cette politique qui l'a conduit partiellement à sa perte. Les mesures prises, jugées inéluctables par les Suédois dans leur ensemble, qui comprennent qu'un pays ne peut vivre éternellement au-dessus de ses moyens, ont été immédiatement dénoncées et condamnées par le parti social-démocrate et par les deux grands syndicats, qui — fait exceptionnel en Suède — ont même envisagé un temps une grève générale symbolique pour protester contre le *« gouvernement antisocial »*.

Les décisions annoncées étaient pourtant bien timides : introduction de deux jours de carence non indemnisés par la sécurité sociale en cas de maladie — ce qui permettait, par la même occasion, d'enrayer l'absentéisme de courte durée, suppression du système d'indexation automatique des pensions et retraites sur le coût de la vie et mise en place d'un nouveau barème ne tenant pas compte, par exemple, du renchérissement des produits pétroliers, légère révision en baisse de l'assurance-chômage, suppression des subventions versées par l'État aux communes pour la construction de crèches et de garderies d'enfants.

« Cette menace sur les acquis sociaux » a été exploitée à fond par les sociaux-démocrates pendant la campagne électorale. M. Olof Palme et ses amis ont promis — et c'étaient leurs seules promesses d'ailleurs — de rétablir tous ces avantages, qui, au demeurant, étaient encore en vigueur puisque le gouvernement n'entendait réaliser une partie de ces réformes qu'à partir de l'année 1983.

Les promesses ont-elles été tenues à la lettre ? Les avis sont partagés. Les retraites seront de nouveau indexées, certes, mais seulement à partir de... 1984. En outre, les personnes âgées ne recevront pas de compensations pour la hausse des prix consécutive à la dévaluation de 16 % de la couronne au mois d'octobre. Pour la nouvelle opposition, les sociaux-démocrates ont tout bonnement *« trahi »* leurs électeurs. De son côté, le gouvernement affirme que les décisions ont été prises en parfait accord avec l'organisation centrale des retraités (PRO), qui est de tendance social-démocrate. Les autres mouvements, qui sont tout aussi représentatifs, sont furieux de ne pas avoir été consultés, soit parce qu'ils sont d'obédience libérale, soit parce qu'ils sont politiquement indépendants...

Fuite en avant

Depuis que les sociaux-démocrates sont au pouvoir, il est particulièrement surprenant de voir que les syndicats acceptent sans broncher pratiquement tous les sacrifices demandés : pas de compensations pour la dévaluation, baisse probable de 5 % du revenu réel des ménages en 1983. Au cours des six dernières années, ils s'étaient opposés systématiquement à toute tentative de réduction des dépenses publiques et avaient mené la vie dure aux « bourgeois », qui ne conduisaient pourtant pas une politique « thatchérienne ». Il est clair que dans des pays superorganisés comme la Suède le feu vert de la puissante confédération générale du travail (L.O.), ou du moins de ses dirigeants, est un précieux avantage pour le pouvoir politique.

La principale préoccupation du gouvernement de M. Olof Palme est l'emploi. 176 000 Suédois, soit 4 % de la population active, étaient sans travail à la fin du mois de septembre. Plus de 60 000 d'entre eux étaient des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Ce sont les chiffres les plus élevés enregistrés en Suède depuis la seconde guerre mondiale. Dans ce domaine, les sociaux-démocrates vont renforcer la panoplie de mesures pour lesquelles tous les partis politiques scandinaves sont en fait d'accord : formation professionnelle accélérée, création d'emplois temporaires de dépannage pendant l'hiver. Ils vont également relever le montant de l'allocation journalière de chômage, soit 280 couronnes (1) et les subventions de l'État aux caisses d'assurance-chômage gérées par les syndicats et que les bourgeois avaient légèrement réduites. On estime que 180 000 personnes, soit 4 % de la main-d'œuvre, seront engagées dans ces programmes d'emplois « artificiels » et de formation dans les prochains mois.

Un chômeur, en Suède, touche une allocation représentant 60 à 70 % au maximum de son dernier revenu pendant trois cents jours s'il a moins de cinquante-cinq ans et quatre cent cinquante jours s'il est plus âgé. Au-delà de cette période, ce sont les services d'aide sociale qui interviennent et versent une somme correspondant aux besoins réels de l'intéressé. Depuis le début de l'année, on observe un phénomène nouveau pour la Suède : le chômage de longue durée, qui avait jusqu'ici été contrecarré par la formation professionnelle et l'emploi conjoncturel, augmente sensiblement.

Toutes ces mesures, ajoutées à la majoration des allocations familiales et des prêts pour études, vont entraîner des dépenses supplémentaires pour l'État. Celles-ci ne seront couvertes que partiellement par une augmentation de 1,3 % de la T.V.A., de 0,5 % des charges patronales et de diverses taxes indirectes. En conséquence, le déficit budgétaire va encore s'accroître : 90 milliards de couronnes au bas mot, contre 76 milliards selon les prévisions de l'ancien gouvernement pour l'exercice 1982-1983. Le problème ne semble pas du tout préoccuper les sociaux-démocrates pour le moment, mais on peut se demander si ce n'est pas une sorte de fuite en avant, car tôt ou tard il faudra bien poser les vraies questions, à commencer par celle-ci : comment la Suède, dans un état de stagnation économique, va-t-elle financer des dépenses sociales qui augmentent automatiquement chaque année ?

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1 franc français.

LES CLEFS DE LA CONJONCTURE

Les limites politiques et financières du chômage

IL y a de nombreuses années déjà que le chômage monte inexorablement dans nos grands pays industriels, mais au cours de cet automne 1982 plusieurs faits ont aggravé dramatiquement ses effets. D'abord, son accélération considérable dans plusieurs pays. Ensuite, le franchissement de seuils politiques et financiers au-delà desquels il devient intolérable. Il a ainsi dépassé les 10 % en moyenne et tous les records depuis 1940 sont battus. Mais le fait le plus grave c'est qu'on n'aperçoit plus la fin de cette montée : en effet, l'espoir d'une reprise prochaine s'est évanoui au seuil de l'été. Le danger, maintenant, est que les gouvernements, pour maintenir leur emploi, ne soient poussés à faire des « bêtises », notamment en se laissant entraîner insidieusement vers le protectionnisme, comme l'a montré la dernière conférence du GATT.

Phare du monde occidental, les États-Unis tablaient sur une relance vigoureuse et rapide, comme ils avaient connue dans le passé. C'est ce qui rendait tolérable chez eux un taux de chômage qui, depuis le début de l'année 1982, frise les 10 %, les autorités affirmant par ailleurs que cette barre ne serait pas dépassée. Or en septembre ce taux passait à 10,1 %. Le président Reagan n'en maintenait pas moins son discours. La reprise, disait-il, était déjà là. Mais elle ne pouvait pas immédiatement se traduire par des embauches : en effet, quand les affaires reprennent, les industriels augmentent d'abord leur production à effectifs inchangés pour retrouver un taux correct d'utilisation de leur capacité (ce dernier n'était en septembre que de 69,2 % contre 78,3 % douze mois auparavant). Et ce n'est qu'ensuite, quand ils pensent que la conjoncture restera favorable, qu'ils les augmentent à nouveau. *Hélas ! les chiffres* d'octobre ont montré encore une fois un fléchissement du taux d'utilisation à 68,4 %, celui du chômage bondissant à 10,4 %. Cette nouvelle accélération apparaît beaucoup plus nettement quand on calcule le taux de croissance de l'effectif des chômeurs sur trois mois et qu'on le ramène en rythme annuel : ce taux, après être descendu de 50 % en avril à 20 % en juin est remonté en flèche à 50 % en octobre, signe d'une dégradation brutale de la conjoncture !

Un hiver difficile

Si le taux de chômage allemand est inférieur à celui des États-Unis (8,4 % contre 10,4 %), sa progression moyenne sur l'année 1982 est en revanche plus forte (près de 50 % contre un peu plus de 30 %). L'Allemagne détient même sur ce point le record des grands pays industriels. Pour mieux cerner l'évolution, on peut, comme pour les États-Unis, calculer un taux d'augmentation des effectifs des chômeurs sur trois mois, ramené en rythme annuel. Ce dernier, qui était de près de 60 % au printemps, est revenu à 8 % en été et a de nouveau bondi à 55 % en automne, amenant l'effectif à dépasser les fatidiques 2 millions. L'Institut de Kiel s'attend même que les 2,5 millions soient atteints au cours de l'hiver prochain, quand les incidences saisonnières seront le plus défavorables. *Tout comme aux États-Unis, la reprise, en admettant qu'elle se produise en 1983, ne se traduira pas par une amélioration rapide.* En effet, les entreprises allemandes réduiront d'abord le chômage partiel, typique de ce pays, qui touchait en octobre 800 000 personnes environ contre 200 000 environ un an auparavant. Inquiet sur ces perspectives et les charges insupportables qui en découleront, M. Stingl, président du Bureau fédéral de la main-d'œuvre, demande instamment au gouvernement d'utiliser « *tous* » les moyens pour endiguer cette vague montante.

Le gouvernement anglais se trouve confronté à un chômage qui se situe à un niveau nettement plus élevé, qu'on l'exprime en effectif (3,3 millions de chômeurs) ou en taux (près de 14 % en données brutes), mais il se développe heureusement moins vite qu'aux États-Unis ou en Allemagne (15 % par an), sans s'accélérer non plus comme dans ces deux pays. Il estime toujours qu'une baisse du chômage ne peut être que la conséquence d'une reprise saine, favorisée par le recul de l'inflation et la réduction des taux d'intérêt : mais la livre faiblissant subitement l'a obligé à faire machine arrière en relevant à nouveau ses taux. Sir Terence Beckett, directeur général du C.B.I. (le patronat) vient de proposer un plan quinquennal pour réduire le chômage de moitié par injection de crédits, notamment dans le bâtiment et *le tourisme. Probablement sans* beaucoup d'illusions. En tout cas, en Grande-Bretagne, les autorités parlent maintenant de limiter plus systématiquement les importations !

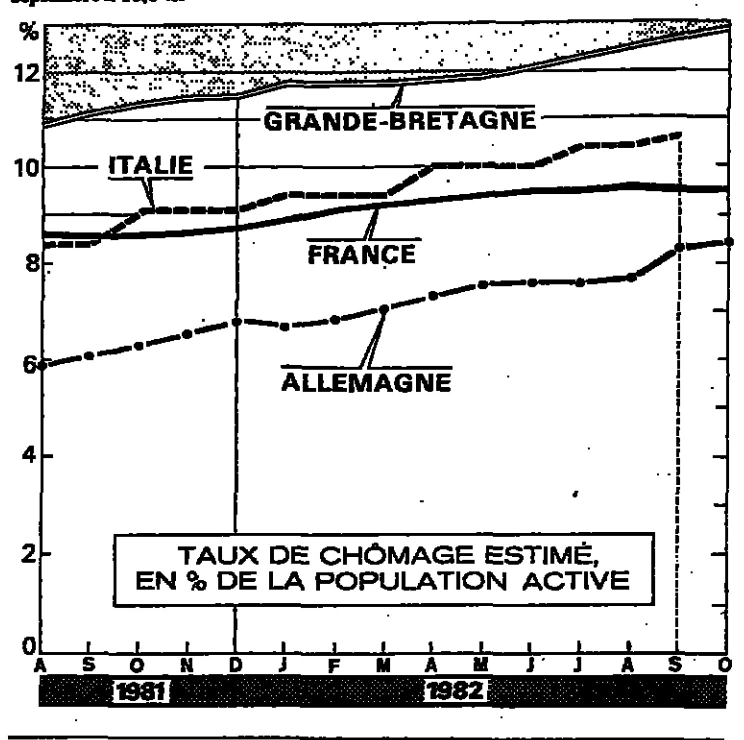
Étonnantes exceptions

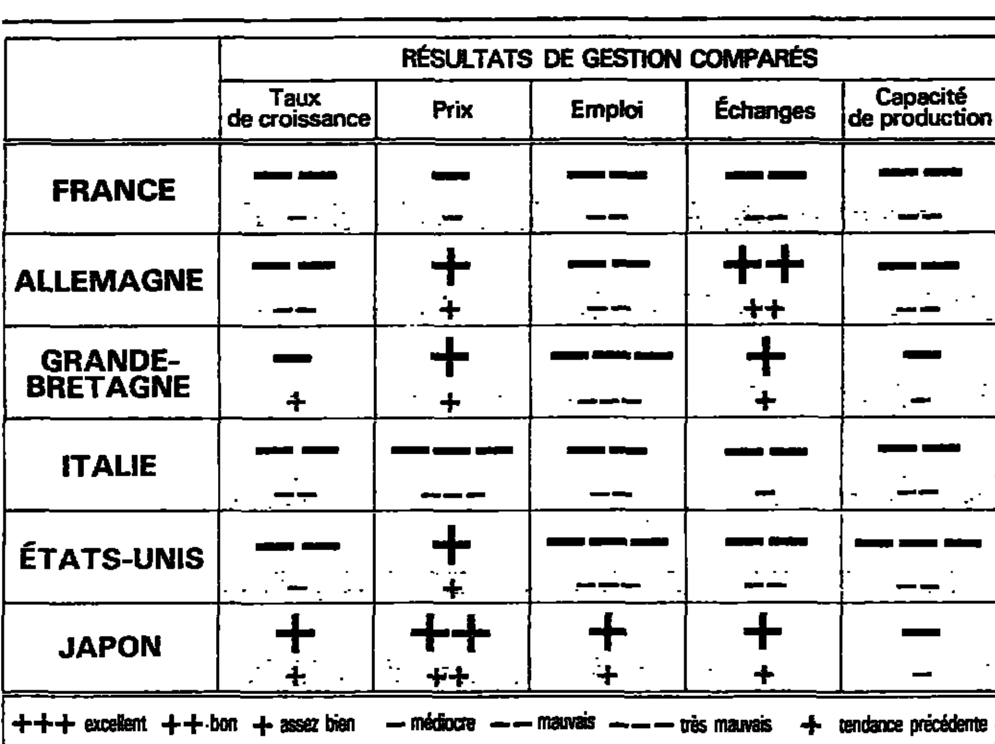
Au Japon, le taux de chômage, bien que s'accélérant sur les derniers mois à un rythme annuel de 15 %, reste encore à un niveau très bas de 2,4 % : ainsi, avec une population active de 56 millions, il ne compte que 1,4 million de chômeurs (les Etat-Unis avec un effectif au travail d'environ 100 millions ont maintenant 11,6 millions de sans emploi). Certes, le Japon a maintenu jusqu'à l'an dernier une croissance nettement supérieure à celle des autres grands pays industriels (plus de 5 %). Par ailleurs, la méthode de calcul se traduit probablement par une sous-évaluation du nombre de chômeurs de 30 % à 50 % par rapport aux autres. Enfin, le monde japonais du travail est tellement différent. En revanche, le cas français, proche des autres pays occidentaux, est plus surprenant, non pas par le niveau du chômage (il se situe dans la moyenne), mais par son évolution récente que détaille le tableau ci-dessous : au cours des trois derniers mois, l'effectif des chômeurs a même légèrement baissé ! Explication : les mesures spéciales prises en France : réduction d'horaire, préretraite... qui ont permis de *libérer* et de créer des emplois. Cette réussite n'a pas manqué d'attirer l'attention, et les ministres européens, dans la définition de leur stratégie contre le chômage, s'en sont inspirés. On peut cependant s'interroger sur la valeur permanente de ces solutions miracles qui coûtent très cher (autant que le chômage) et que le gouvernement français, butant sur les limites financières, est en train de réexaminer.

MAURICE BOMMENSATH.

CHOMAGE : stabilisation en France

Entre septembre et octobre, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a continué à augmenter fortement en Allemagne, *de 8,20 % à 8,40 %, se rapprochant du taux français* (9,50 %), pratiquement stabilisé depuis le mois de juin. En Grande-Bretagne, ce taux, qui se situe à un niveau nettement supérieur, a continué à croître, passant de 12,7 % à 12,8 %. Il en a été de même pour le taux italien, qui se situait en septembre à 10,6 %.





	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
FRANCE	— — —	— —	— — — —	— — — —	— — — —
ALLEMAGNE	— — — —	+ +	— — — —	++ ++	— — — —
GRANDE-BRETAGNE	— +	+ +	— — — — — —	+ +	— —
ITALIE	— — — —	— — — — — —	— — — —	— — —	— — — —
ÉTATS-UNIS	— — —	+ +	— — — — — —	— — — —	— — — — —
JAPON	+ +	++ ++	+ +	+ +	— —

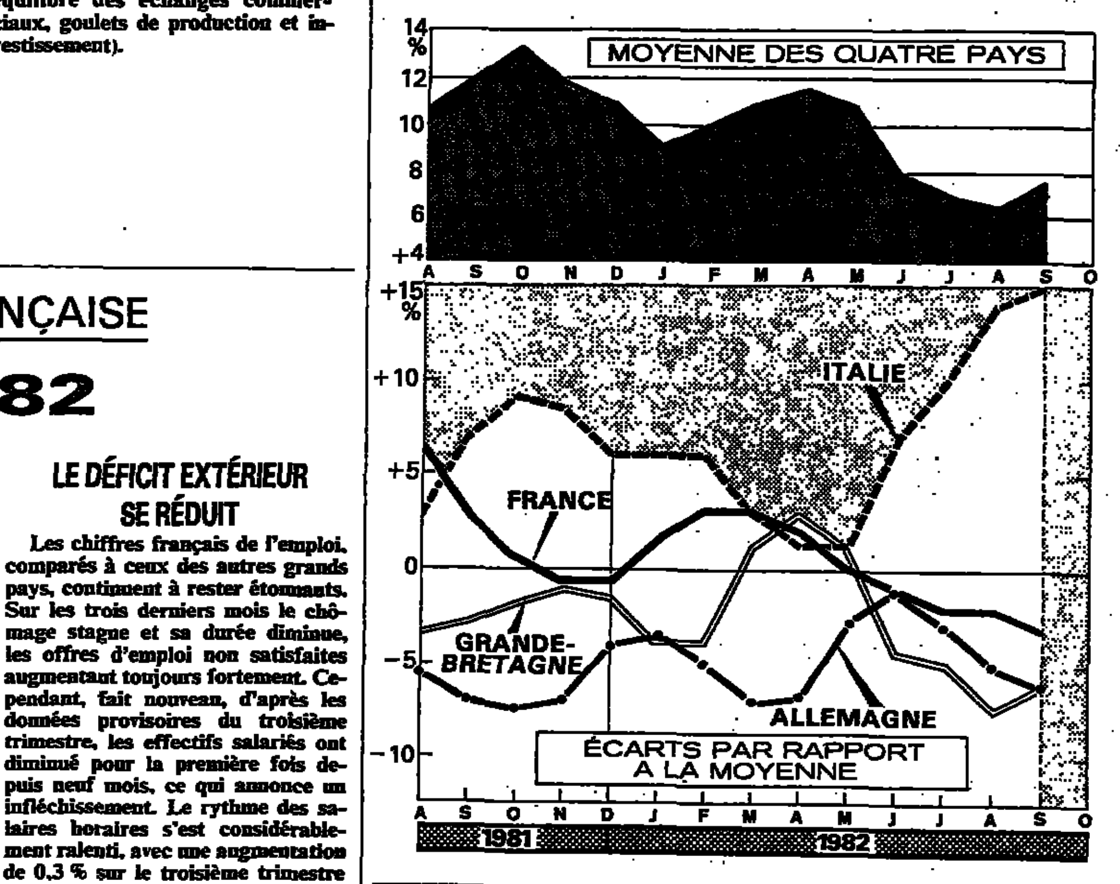
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

PRIX : légère remontée de l'inflation moyenne sur les trois mois

L'inflation moyenne des quatre pays européens, calculée sur août, septembre et octobre, est remontée pour la première fois depuis cinq ans de 6,4 % à 7,7 %. En effet, le rythme des prix s'est accéléré encore, de 20,5 % à 22,9 % en Italie, de même qu'en *France, de 4,1 % à 4,9 %*, en *Allemagne, de 1,2 % à 1,6 %*, et en Grande-Bretagne, de – 0,4 % à 1,6 %. En sens inverse, calculée sur les douze derniers mois, l'inflation a plutôt stagné ou baissé : elle s'est située à 4,9 % en Allemagne, à 6,8 % (en recul sensible) en Grande-Bretagne, à 9,3 % en France et à 17,2 % en Italie.



PRODUCTION INDUSTRIELLE : recul accentué

Calculée sur juillet, août et septembre, comparés aux trois mois précédents, la production industrielle recule toujours fortement en Allemagne (– 6 %), en France (– 6 %) et en Italie (– 6 %). En Grande-Bretagne, la baisse reste limitée (– 1 %).

LE TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

A la fin novembre 1982

	Notes	Indicateurs	Rythme des 3 derniers mois annualisé (*)	Évolution sur 12 mois	Dernier chiffre	Date
ACTIVITÉ :	— —	Production industrielle	– 6 % *	– 3 %	126	sept. 82
	—	Importations en volume	–21 % *	+ 1 %		sept. 82
		Consommation (1)	+ 3 % *	+ 6 %	20,9 MF	oct. 82
		Exportations en volume	+ 6 % *	–11 %		sept. 82
INVESTIS. :	— —	Investissements entrep. (2)	–	– 6 %		prév. 82-81
	— —	Taux util. capac.	–	–	82,1 %	3e tr. 82
EMPLOI :		Demandes d'emplois	0 % *	+12 %	2 045 M	oct. 82
		Offres d'emplois	34 % *	+47 %	90 M	oct. 82
	— —	Taux de chômage	–	–	9,5 %	oct. 82
	— —	Durée de chômage	– 0,5 mois	+ 0,5 mois	8,5 mois	oct. 82
		Effectif	– 0,3 %	+ 0,3 %		3e tr. 82
		Durée du travail hebdomadaire	– 0,1 h	– 1,2 h	39,4 h	2e tr. 82
PRIX ET SAL. :	—	Prix de détail	4,9 % *	9,3 %	0,5 %	oct. 82
	—	Prix production importation (3)	22,2 % *	16,7 %	0,6 %	oct. 82
		Salaire horaire	1,2 % *	12 %	0,3 %	3e tr. 82
		Revenus disp. mén.	2,4 % *	3,9 %	0,6 %	2e tr. 82
		SMIC horaire	13,9 %	14,2 %	20,29 F	1er déc. 82
BALANCE :	— —	Résultat bal. com.	–109 MF *	–94 MF	–6,3 MF	oct. 82
	— — —	Taux de couvert.	–	–	89,9 %	oct. 82
		Résultat balance	–109 MF *	–59 MF	–27,3 MF	2e tr. 82
		Paiements cour.				
		Réserves offic.	– 4 %	–22 %	255,1 MF	oct. 82
		Différ. prix (4)	– 2,1 % *	+ 1,6 %		oct. 82
FRANC :	— —	Dollar/franc	+ 3 %	+27 %	7,10 FF	
	— —	DM/franc	+ 1 %	+12 %	2,83 FF	fin nov. 82
		Taux int. jj.	– 1,60 %	– 2,70 %	13 %	
		taux base banc.	– 1 %	– 1,25 %	12,75 %	
		Taux oblig. priv.	– 0,30 %	– 0,90 %	16,70 %	

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

PIB		1981	3 100 MF
BUDGET		1982	788 MF
SMIC	décembre	1982	3 517 F (pour 173 h 33)

(1) Consommation de produits industriels ménages.

(2) Estimation d'après l'enquête INSEE.

(3) Prix des produits importés en francs.

(4) L'écart des prix français est calculé par rapport à la moyenne des prix des six pays : États-Unis, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon et France.

(*) Les chiffres des trois derniers mois marqués de ce signe sont annualisés pour permettre la comparaison avec les chiffres des douze mois. Tous les chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

MF = Milliards de francs ; M = Milliers.

Notes : + + + excellent ; + + bon ; + assez bon ; – médiocre ; – – mauvais ; – – – très mauvais. (Notes du mois précédent.)

LE DÉFICIT EXTÉRIEUR SE RÉDUIT

Les chiffres français de l'emploi, comparés à ceux des autres grands pays, continuent à rester étonnants. Sur les trois derniers mois le chômage stagne et sa durée diminue, les offres d'emploi non satisfaites augmentant toujours fortement. Cependant, fait nouveau, d'après les données provisoires du troisième trimestre, les effectifs salariés ont diminué pour la première fois depuis neuf mois, ce qui annonce un infléchissement. Le rythme des salaires horaires s'est considérablement ralenti, avec une augmentation de 0,3 % sur le troisième trimestre et de 12 % sur douze mois. Il en est de même pour celui des prix qui passe maintenant nettement en dessous des 10 %. Le problème est de savoir si ces bons scores pourront être maintenus, au-delà de la sortie du blocage.

***Cependant l'attention continue* à se fixer en priorité sur le déficit extérieur, pour lequel une amélioration commence à se dessiner : en moyenne mobile sur trois mois celui-ci tombe maintenant en dessous des 10 milliards de francs mensuels. Les indices en volume des échanges font apparaître une évolution encore beaucoup plus significative : les exportations progressent maintenant légèrement et, surtout, les importations reculent fortement (–21 % en rythme annuel sur les trois derniers mois). Ce recul était attendu. En effet, la production industrielle voit sa baisse s'accentuer (–6 %). Même la consommation des ménages, quand on la suit en moyenne mobile sur trois mois, marque un net affaiblissement : cela est d'autant plus vrai que l'augmentation d'octobre semble être surtout due à des achats anticipés avant la sortie du blocage.**

M. B.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Importante Société multinationale fabriquant des appareillages électriques et électroniques pour l'industrie
REGION PARISIENNE

300.000 F + BONUS + VOITURE

Directeur France

Rattaché au Directeur Général Europe, il devra diriger sur un plan technico-commercial la division dont il aura la charge (25 personnes) avec le support technique des unités de production de la Société.

Assurer les relations commerciales avec certains clients étrangers et prendre la responsabilité Marketing d'une ligne de produits pour l'Europe.

Expérience Marketing-Vente dans les secteurs électrique, électronique d'appareillages industriels de contrôle et d'automatismes, à justifier.

Bonne connaissance de la Direction d'un centre de profit autonome.

Formation technique supérieure électrique ou électronique, Ingénieur ou équivalent.

Parfaite maîtrise de l'anglais, allemand apprécié.

Aptitude aux négociations de haut niveau. Créativité et dynamisme.

Il convient de prévoir 35% de temps de voyages pour cette fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22022 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.
PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN

Un vrai manager s'affirme en situation difficile...

Nous sommes un grand **Groupe industriel français**. Nous recherchons pour l'une de nos divisions (C.A. 150 MF), placée sur un marché hautement concurrentiel, un

Directeur de division

400 000 F +

Sur le marché international de la ROBOTIQUE, il trouvera la stratégie, les créneaux et les produits permettant à cette division, présentement en perte, de faire à nouveau des profits et de développer le C.A.

Pour atteindre cet objectif, il utilisera nos atouts :
- un savoir-faire réputé en matériel mécanique asservi par l'électronique,
- des structures solides et des hommes compétents au bureau d'études,
- un réseau commercial et un S.A.V. bien implantés,
- l'appartenance à un groupe industriel réputé.

Le dirigeant que nous recherchons est un **HOMME DE MARKETING** ayant de l'intuition, une vision large des problèmes et la volonté d'entreprendre.

Il a déjà à son actif un succès sur le marché des biens industriels.

Il est à l'aise dans tous les milieux et habitué aux contacts internationaux à haut niveau. Il parle couramment l'anglais au moins.

Il a l'étoffe d'un Directeur Général et nous lui offrons l'opportunité d'en faire la preuve.

Merci d'adresser votre dossier (lettre de candidature, C.V., photo et salaire actuel) sous référence DDM/1/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

F.F.M.J.C.

recrute

DIRECTEURS (TRICES)

DE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Importante expérience d'animation exigée

Écrire F.F.M.J.C.
15, rue La Condamine. 75017 PARIS
Avant le 28/02/83

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS D'INDUSTRIES ALIMENTAIRES
recherche
POUR SES BRASSERIES EN AFRIQUE NOIRE

Directeur Technique

ayant acquis de bonnes connaissances des problèmes de fabrication et entretien.

Contrat expatrié. Logement assuré.

Ecrire avec CV et photo sous N° 8342 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

MAISON D'ÉDITION TRÈS DYNAMIQUE

recherche son

DIRECTEUR DE VENTE

Expérience commerciale dans l'édition Française indispensable.

Siège d'activité : PARIS

Adresser lettre manuscrite + photo + prétentions à
RÉGIE-PRESSE N° 037151 M.
85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.
Discrétion assurée.

DIRECTEUR D'AGENCE NÉGOCE DE MATÉRIAUX

Importante société de négoce de matériaux, nous avons acquis une forte notoriété grâce à notre dynamisme et à la qualité de notre service clients. Nous possédons plus de dix agences. Malgré la conjoncture et le caractère traditionnel de cette profession, notre président est résolument tourné vers l'avenir. Il s'appuie sur une équipe jeune et motivée et recherche actuellement le directeur d'une des agences située dans une agréable région (Franche-Comté). Cette agence (40 personnes, 50 MF) comporte 3 points de vente.

Véritable professionnel de ce secteur d'activités, vous avez une expérience réussie de direction d'équipes commerciales, et le talent pour animer et gérer un centre de profit autonome.

Si ce poste vous intéresse, écrivez rapidement sous référence 1959 à Média-System - 93, rue Edouard-Herriot, 69002 Lyon qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées.)

média-system

Nous sommes une Société de l'Ouest de la France 170 personnes - 60 millions C.A. axée sur la fabrication de produits d'emballages nouveaux.
Nous offrons poste de

DIRECTEUR GENERAL

pour remplacer notre Directeur actuel appelé à de plus larges fonctions.

Il prendra en charge l'Entreprise, définira en commun les orientations et objectifs, les fera appliquer sur le terrain, gèrera et dynamisera l'ensemble.

Ce poste s'adresse à un homme de 32 ans minimum - H.E.C. - INSEAD - ou équivalent, ayant eu des responsabilités élevées, dans une entreprise de transformation de moyenne importance.

Il doit être autonome avec de l'ambition, être animateur avec du sens commercial, dans une optique de développement.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions s/réf. 1901 à Mme A. GARRET - 11, rue Mauvoisins 44200 NANTES - Discrétion assurée.

directeur technique

Electronique **Auvergne**

Cette filiale d'un groupe français important est spécialisée dans l'étude, l'installation et la maintenance de systèmes de télécommunications. A partir de son siège de Clermont Ferrand et de cinq agences, elle sert une clientèle très diversifiée sur la région du Centre.

Elle recherche, pour seconder le Directeur général, un Directeur technique appelé à diriger les études, les travaux et l'après-vente soit 55/60 collaborateurs. Il aura d'autre part, un rôle de conseil technique à l'égard des autres services : Direction générale, Commercial, Achats. Le candidat idéal est un ingénieur électronicien. Il a plusieurs années d'expérience en installation ou, à défaut, en SAV. Il connait la téléphonie et l'informatique.

Le poste offre l'opportunité d'accéder à un niveau élevé d'initiatives et de responsabilités dans un domaine technique de pointe et de bénéficier de la qualité de vie propre à l'Auvergne

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 2234/LM à M. Laperche, Sema-Sélection : 29, cours Vitton 69006 LYON

MEMORRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

ENTREPRISE B.T.P.
LEADER DANS SA RÉGION

recherche

DIRECTEUR AGENCE

- Profil : ingénieur AM, ETP, ECP..., 30 ans minimum.

C.V. + photo :
J.C. – SAVOIE.
B.P. 323 – 37173 CHAMBRAY-CEDEX.

ASSOCIATION DÉPARTEM. INFORMATION, ACTION MUSICALE 91
recherche

DIRECTEUR (TRICE)

licence ou sortie gde école connais. musicale, pratique souh. Exp. gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20/12/82 à ADIAM 91
105, place des Miroirs
91000 EVRY.

Sociétés Région CENTRE recherchent

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

devant prendre en charge les responsabilités de 4 comptabilités, le suivi du tableau de bord, l'organisation générale et préparer la mise sur informatique.
Expérience nécessaire.
Env. C.V. et prétent. à
M. S. GESTION, réf. PM2,
32, bd Bastille, 75012 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleurs 130 lits
Banlieue proche Paris
recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V.
C.L.J.T.
1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

SOCIETE CONSTRUCTEUR DE MATERIELS POUR L'AUTOMATISME. ALLANT DU RELAIS A L'AUTOMATE PROGRAMMABLE,

recherche

SON DIRECTEUR DES VENTES

FRANCE ET EXPORT

Ayant de solides connaissances techniques.

Bilingue français - anglais, allemand apprécié.

Dynamique, homme de terrain pour diriger une vingtaine de chefs de vente régionaux, agences et mandataires.

Nombreux voyages à l'étranger à prévoir.

Envoyer C.V. et prét. ss No 53980
Contesse Publicité, 20, av. Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transm.

directeur des agences de province

Important Groupe de Sociétés d'Ingénierie, à vocation nationale et internationale, nous recherchons le Responsable de nos Agences Provinciales. Véritable organisme fédérateur, la Direction des Agences a pour missions :

- d'assurer les rapports des agences entre elles,
- de représenter les agences auprès de la Direction Générale du Groupe,
- de mettre tout en œuvre pour assurer la réalisation des objectifs des agences.

Le poste requiert une formation d'Ingénieur Grande Ecole (X, Ponts, Centrale, Mines...) et une expérience de l'ingénierie appliquée aux Bâtiments, Travaux Publics ou Structures.

Agé de 45 ans environ, le titulaire du poste devra être de personnalité affirmée, posséder des qualités de diplomatie, de pondération tout en ayant un grand sens de l'efficacité.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.43/RF/496 à ADEQUATION 62/64 av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR REGIONAL Lyon

240 000 F +

En très bonne position dans notre domaine d'activité, nous disposons des moyens et de la volonté de parvenir au premier plan de notre profession au cours des années à venir.

Avec une politique originale de produits et de services, nous créons de nouvelles implantations et renforçons, par la création de ce poste, notre équipe de dirigeants.

Responsable d'un groupe d'agences de la région Rhône-Alpes-Bourgogne, représentant une trentaine de personnes, votre mission sera d'orienter les chefs d'agences et leurs équipes vers un aspect plus commercial de la fonction sachant que l'environnement de la profession se fait de plus en plus agressif.

Pour ce faire, nous recherchons un homme jeune, porteur d'une réelle expérience d'encadrement commercial auquel nous saurons apporter la spécificité de notre métier dans le domaine des services financiers aux particuliers en matière de crédits pour leur usage personnel et leur équipement domestique.

Au plan personnel, une excellente capacité à mobiliser les énergies vers des objectifs communs jointe à une bonne mobilité physique constitue les traits principaux de la personnalité recherchée.

Dans ce contexte, vous bénéficierez du statut propre aux établissements financiers et des avantages personnels qui y sont liés.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 1256 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

GROUPE PHARMACEUTIQUE EN EXPANSION

PARIS C.A. France : 60 M.F. 130 PERSONNES

recherche son

Directeur administratif et financier

- En plus des fonctions classiques du poste, (Comptabilité, Paye, Trésorerie). Il lui faudra prendre en charge le contrôle de Gestion, superviser les Achats, le Juridique et l'Informatique.
- Il devra avoir un sens de l'Autorité et de la Communication.

PROFIL :
- 35 ans minimum ;
- H.E.C. - ESSEC - SUP. de CO - ayant complété sa formation par un diplôme de gestion Comptable ou Expertise et/ou I.C.G..

Envoyer C.V. - photographie et prétentions à ;

H.R. ET ASSOCIÉS
91, avenue des Ternes,
75017 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Directeurs généraux HF
des filiales de Lille, Lyon et Strasbourg

- Votre expérience est déjà la source de vos créations et de votre développement.
- Vous savez que la réussite d'une entreprise se trouve dans l'efficacité humaine et financière et vous avez des idées concrètes sur la question.
- Vous réussissez, mais vous en avez assez du poids de l'organisation dans laquelle vous évoluez.

Nous sommes comme vous, et nos clients patrons d'entreprises moyennes, aussi.

Après un temps de collaboration à PARIS, nous vous proposons de créer et de diriger notre filiale de LILLE, LYON ou STRASBOURG.

Merci d'adresser votre C.V. et photo à J.R. MARQUILIE, Directeur Général - E.H.F. S.A. - B.P. 225 - 75564 PARIS CEDEX 12.

MEDIA PA



Conseil de direction

---

groupe
école supérieure de commerce de lyon

institut de recherche de l'entreprise

recherche

DIRECTEUR D'ETUDES EN MARKETING INDUSTRIEL

Professionnel expérimenté des études, ayant démontré ses capacités en entreprise et dans un cabinet d'études.

Il parle couramment l'anglais, aime la pédagogie, sait faire preuve d'autonomie et d'esprit de coopération.

Adresser C.V. et prétentions à Mlle PELOUX, B.P. 26 - 69130 Ecully.

GROUPE IMPLANTÉ EN AFRIQUE

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES POUR SES SOCIÉTÉS AFRICAINES

- Formation D.E.C.S. ou équivalente. Expérience professionnelle indispensable.
- Aura en charge :
  - la supervision des Services Comptables,
  - le contrôle de gestion,
  - les déclarations fiscales et sociales,
  - les bilans,
  - le reporting mensuel à la direction du Groupe.
- Rémunération annuelle équivalente à 390.000 FF.
- Logement, personnel de maison et voiture de service assurés.
- Statuts et avantages Expatriés.

Envoyer curric. vitae + photo + lettre manuscrite sous le nº 2.611, à OPLEC, 2, rue Séguier, 75006 Paris, qui tr.

DIRECTEUR DE PRODUCTION

République populaire du CONGO

Nous sommes la filiale d'un groupe agro-alimentaire français de grande notoriété.

Notre activité : exploitation et transformation du bois.

Nous recherchons notre Directeur de Production.

Celui-ci, rattaché à la Direction Générale, aura en charge :
- au niveau technique : développement des produits et des process de fabrication,
- au niveau économique : gestion des coûts et des délais,
- au niveau humain : commandement et animation de l'équipe.

Le candidat retenu sera ingénieur A.M., I.N.S.A. ; il sera reconnu et accepté pour ses compétences dans les fonctions qu'il supervisera. Par ailleurs, il aura acquis une expérience de nature similaire dans un domaine lié à la gestion de production des industries des bois exotiques.

Ecrire sous le nº 7.362, à *le Monde* Publicité, au Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur export
Vins Bordeaux et Val de Loire

LA SOCIETE : 200 millions de C.A., VEUT DEVELOPPER SES ACTIVITES Export en prenant tous les moyens nécessaires. - Délégation massive, contrôle qualité appros, produits finis, suivi des services et agents. - Renforcement par accords, prise de participation, rachats firmes déjà implantées.

L'HOMME : Il connaît les ventes export du vin, l'Anglais, l'Allemand. Il est déterminé à faire une percée durable en même temps qu'une carrière brillante.

Il s'appuiera sur les vignobles, chais, bureaux, personnel spécialisé Nantais, la Société filiale Bordelaise, une gamme étendue de produits, les agents en place en Grande-Bretagne, Hollande, Belgique, Scandinavie, et clients existants, C.E.E. et Canada, USA.

Discrétion absolue. Adresser C.V. sous la référence 1172 à J.F. JOURDREN - CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR

PARIS - LYON - NANTES - BREST - MONTLUCON - NIORT - QUIMPER - LORIENT





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



TERMINAL INSTALLATIONS INC.,

leader dans le domaine de la technique offshore, est à l'origine du système des plates-formes flottantes pour la production, le stockage et l'acheminement du pétrole.

La société, en expansion rapide du fait de la demande internationale de ses produits, offre des opportunités de carrière très attirantes dans un environnement professionnel stimulant.

chef de projets

Il sera responsable de l'exécution des projets en tenant compte des budgets établis.

Plus particulièrement, il sera en relation étroite avec les clients, fournisseurs, et sous-traitants et dirigera, planifiera et coordonnera les projets.

Les candidats devront avoir un diplôme d'ingénieur avec une expérience similaire d'environ 5 ans dans le domaine offshore ou avec une importante société d'ingénierie.

Ingénieur de contrats

Il sera responsable de la coordination des projets et des contrats d'ingénierie y afférent à l'échelle internationale. Il dépendra du directeur des projets d'installations, il sera le lien entre le bureau d'études et les équipes sur chantiers à qui il communiquera les plans, calculs, et moyens de contrôle.

Les candidats devront avoir un diplôme d'ingénieur civil ou d'ingénieur de structures et une expérience de l'administration de projets et de contrats dans le domaine d'installations offshore.

Une parfaite connaissance de la langue anglaise parlée et écrite est nécessaire pour ces deux postes.

La société offre de bonnes rémunérations et des avantages extra-sociaux intéressants.

Envoyer lettre et curriculum vitae en anglais avec photo au Directeur du Personnel
Terminal Installations Inc., Bureau d'Etudes B.P. 157, MONACO (Principauté).

PIERRE LICHAU S.A. MARSEILLE

TII TERMINAL INSTALLATIONS INC



Institut Européen d'Administration Publique
à Maastricht (Pays-Bas)

est un institut interdisciplinaire et multinational pour la formation et le perfectionnement des fonctionnaires des Etats membres de la Communauté européenne et de la Communauté européenne elle-même, et pour la recherche dans le domaine de l'administration publique européenne et comparée.
Les langues de travail sont le français et l'anglais.

L'Institut recherche

un professeur ou un professeur associé en gestion publique (m/f)

Conditions requises:
- avoir la nationalité d'un Etat membre de la C.E.
- être titulaire d'un doctorat (ou équivalent) en administration des affaires ou dans une autre discipline en rapport
- avoir une bonne connaissance des deux langues de travail
- être capable de s'intégrer dans une équipe internationale et multidisciplinaire
- être compétent en matière de recherche et d'administration, être capable de diriger une équipe universitaire
- avoir une certaine habitude des structures et procédures administratives à la fois au niveau national et supranational (CEE)
- faire preuve d'expérience et d'un réel intérêt dans au moins deux des domaines-clés de la gestion publique: analyse fonctionnelle des activités gouvernementales, structures et pratiques de la réglementation, budgétisation des programmes, analyse de coût des entreprises publiques, analyse de politique
- être familier de l'enseignement en équipe, de la méthode d'études de cas et de l'organisation d'ateliers.

Tâche:
responsabilité d'un programme intensif résidentiel de formation post-universitaire et de cours supérieurs de perfectionnement en gestion pour des hauts fonctionnaires expérimentés dans le domaine général de la gestion publique et l'évaluation de programmes.

Salaire:
Le salaire sera basé sur la connaissance et l'expérience du candidat, jusqu'à un montant brut maximum de 11.000 Hfl. par mois. D'intéressantes conditions secondaires sont offertes.

Les candidatures, qui comprendront un curriculum vitae, une bibliographie, une attestation de recherche et d'enseignement, la preuve d'une expérience pratique et le nom de trois personnes comme références, seront adressées à L'Institut Européen d'Administration Publique, O.L. Vrouweplein 21, 6211 HE Maastricht, avant le 1er janvier 1983.

LE SERVICE INTERNATIONAL D'UN IMPORTANT ÉDITEUR SCOLAIRE

recherche pour la SUISSE

UN DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE ET COMMERCIAL

- parfaitement bilingue français-allemand ;
- forte motivation pour la pédagogie ;
- sens commercial et esprit d'initiative ;
- niveau bac + 2 minimum.

Résidence : ville frontalière de la Suisse.

Adresser lettre manuscrite + curr. vitae + photo à
Yves PÉCHON - 8, rue d'Assas,
75278 PARIS Cedex 06.

IMPORTANTE SUCRERIE A L'EST DU ZAIRE
Climat et sécurité excellents, recherche

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Ingénieur civil universitaire ayant au moins 5 années d'expérience de direction en sucrerie de cannes, parlant couramment français et bonnes notions d'anglais.
Adr. cand. et réf. : AGENCE ROSSEL, Nº 522.643, rue Royale 112, B-1000 BRUXELLES.

S.C.E.T.-MAROC
FILIALE DE LA CAISSE DE DÉPOT ET DE GESTION
LEADER DE L'INGENIERIE MAROCAINE

recherche pour son Département
« Infrastructures Urbaines »

3 Ingénieurs hydrauliciens confirmés

Adresser curriculum vitae et photo à :
S.C.E.T.-MAROC - 30, Charia Al Alaouyine,
RABAT (MAROC).



tweka

Important fabricant international de maillots de bain et de vêtements de sport, cherche pour son nouvel atelier à établir à Sousse en Tunisie un

CHEF DE PRODUCTION DE CONFECTION

A côté de l'atelier existant déjà à Sousse depuis 8 ans, sera installée une nouvelle entreprise principalement destinée à la fabrication de blousons de ski.

Le personel sera composé la première année de 65 à 75 employés.

Le chef de production sera directement responsable à la direction de TWEKA TUNISIE S.A. Il devra avoir des années d'expérience dans un atelier de confection, préférablement dans la production de blousons de ski ou d'articles semblables.
La connaissance de la langue française étant évidente, il va de soi que des connaissances de la langue néerlandaise sera un atout.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et une bonne rémunération au candidat de valeur répondant à notre demande.

Veuillez envoyer votre sollicitation avec curriculum vitae à:
Direction TWEKA B.V., Gulberg 10,
5674 TE Nuenen/Nederland.
Postbus 142, 5670 AC
Nuenen/Nederland. Discrétion assurée.

tweka

Des grues, toujours des grues

Jeune ingénieur, vous avez envie de construire des grues françaises. En Bourgogne. Des grues qui s'exportent, des automotrices, des standards, des spéciales. Toutes belles et efficientes. Vous voulez les construire et pas seulement les dessiner ou les calculer. Vous voulez passer de la planche à l'atelier, parce que vous avez besoin de voir se réaliser vos projets, vos rêves, parce que vous aimez toucher la belle mécanique, discuter avec les compagnons.

Venez donc nous rejoindre à l'usine. C'est le commencement nécessaire, le passage obligé au développement de votre carrière. Vous y apprendrez le souci du délai, du détail, du coût et vous vivrez au bureau d'études, ou aux méthodes, où à l'atelier de proto. Avant d'inventer, vous développerez des modèles dont le moins récent à 4 ans !

Mécanicien de formation, vous deviendrez à la fois électrohydraulicien, connaisseur en automatisme, utilisateur d'électronique. Vous emploierez les techniques modernes de conception et de calcul ou de production, vos souvenirs d'anglais et vous développerez votre sens du travail en équipe. C'est tout de suite qu'il faut écrire aux Conseils de SIRCA sous la référence 354.820M.

A la conquête des plate-formes off shore

Responsable des adaptations de nos grues de manutention sur le marché off-shore, vous serez l'ingénieur technico-commercial qui assurera le développement sur ce créneau. Nous y avons quelques réussites sur des plate-formes de production ou d'hôtel. Mais, les grands pétroliers de ce monde n'attendent pas après les français. Jusqu'à maintenant.

Ingénieurs, vous devrez donc courir le monde pour répondre aux spécifications des cahiers des charges et être consulté à chaque appel d'offre. Commerçant, vous apporterez les éléments au bureau d'études de l'usine, heureux de solutions inédites et de défis à relever. Manager, vous conforterez le réseau commercial des agents et délégués qui défendent la marque aux quatre coins du monde.

Jeune, vous devez avoir acquis la solidité des hommes qui s'accrochent pendant plusieurs années pour forcer la victoire. Disponible, vous voyagerez dans le monde du pétrole. Imaginatif, vous découvrirez d'autres adaptations de nos grues. Vous participerez aux opérations de promotion. Leader, vous réussirez vite à devenir un des futurs responsables de l'entreprise, parce que vous êtes taillé pour l'Aventure de la guerre économique. Votre curriculum-vitae, avec vos premiers succès aux Conseils de SIRCA sous réf. 384.821M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

J'irai vendre à Bagdad

«Je veux faire ma carrière dans la vente de matériel. Pour un jeune, je considère l'expatriation comme une chance. J'ai confiance dans mes qualités de négociateur. Après un contrat ou deux, je serai d'attaque pour d'autres missions, quelque part dans le Monde ou pour exporter. Je n'ai pas fait des études commerciales pour m'ennuyer 39 heures par semaine dans un bureau».

Telle est votre ambition ? OK. Vous irez représenter notre société à Bagdad. Nous y avons déjà de solides références, mais il nous faut pénétrer encore beaucoup de sociétés nationales. Les négociations sont longues. Il faut prendre en considération les performances de nos machines, les délais de livraison, les conditions de financement et aussi la concurrence internationale. Vous serez seul sur place, mais soutenu activement (nous faisons 80 % de notre CA à l'export, donc nous connaissons notre métier).

Nous vous formerons à la technique d'utilisation de nos engins de levage. Nous parierons sur vous, mais nous ne voulons pas d'amateurs, pas de doux rêveurs, ni d'habiles rédacteurs de compte rendus. Votre job : nous adresser des bons de commande pris dans de bonnes conditions. Ecrivez donc aux Conseils de SIRCA sous référence 284.823M. qui examineront votre candidature.

Le Paris Alger des affaires

Votre formation supérieure au commerce international vous a déjà familiarisé avec l'accompagnement de la vente : coface, crédits acheteurs ou fournisseurs, respect du formalisme des sociétés nationales, etc... Votre première expérience d'exportateur vous a appris qu'il faut des hommes compétents, tantôt à Paris, tantôt à Alger.

Voulez-vous être un de ceux-là, dans une société moyenne française qui exporte l'essentiel de sa production de matériels de manutention levage ? A l'export, vous commencerez en nous aidant à bénéficier des opportunités qu'offre actuellement l'Algérie. Ensuite, vous élargirez votre responsabilité à d'autres zones. Aussi, devez-vous travailler dans une ou deux autres langues que le français.

Malgré votre peu d'expérience professionnelle, il faut que vous ayez quelques unes des compétences ou aptitudes de la liste ci-après que nous présentons exprès sans y mettre d'ordre : grande disponibilité, connaissance de l'Algérie, formation supérieure commerciale, goût de la mécanique, sens de l'argent, compétences financières, initiative, pratique de Paris la nuit, habileté de négociation, esprit de décision, respect des personnes. A vous de savoir si vous devez écrire aux Conseils de SIRCA sous la référence 284.824M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

THE INTERNATIONAL MONETARY FUND

with Headquarters in Washington, D.C. invites applications from :

ECONOMISTS

Candidates should have very good scholastic records at the postgraduate university level and be well versed in modern macroeconomics with special emphasis on subjects such as money and banking, public finance, and international trade and finance. They must be capable of analyzing and describing clearly the economic and financial developments in a country and be able to utilize statistical techniques. Professional experience in any one of the above fields is desirable but not essential.

Ability to speak and write in English is necessary ; a knowledge of other languages is helpful. A willingness to travel is also required.

Salary will be commensurate with qualifications and experience ; there are good fringe benefits including pension plan, family allowances, health insurance, and paid transportation for a home visit every two years.

Candidates who meet the above requirements are invited to submit a curriculum vitae to the :

Assistant Director
Office in Europe
International Monetary Fund
66, avenue d'Iéna
75116 PARIS (FRANCE).

Importante Société de Distribution opérant dans 13 pays en

AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE
recherche

UN CADRE COMMERCIAL TEXTILES

Agé d'environ 30 ans, le candidat retenu devra être diplômé d'une école d'ingénieurs (ENSITM, ESFTE ou équival.).

Une expérience de la vente des tissus acquise de préférence outre-mer serait nécessaire.

La situation offerte (rémunération et avantages liés à l'expatriement) devrait intéresser un véritable professionnel.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous réf. 6023 à :
L.T.P.
31, boulevard Bonne-Nouvelle,
75083 PARIS
Cedex 02,
qui transmettra.

Réparation navale
Des professionnels à Panama

C'est une société française qui engagera ces spécialistes de la réparation navale qui partiront, au titre de l'assistance technique, exercer leur métier dans ce chantier de réparation navale à Balboa, avec des contrats renouvelables de deux à trois ans, au choix.

Ce chantier ne compte encore que 120 personnes dont une vingtaine d'expatriés mais il est appelé à se développer considérablement. Sa localisation géographique, passage obligé pour des navires, véritable marché captif, en est le garant. L'on y vit dans un environnement américanisé, travaillant en anglais surtout, avec des collègues de langue française ou espagnole. La capacité d'épargne est intéressante et les familles apprécient le confort de la vie qu'elles y trouvent.

Les postes à pourvoir dans l'immédiat concernent à des niveaux de réelle responsabilité :

la production

bords - ateliers - services généraux.

les devis et la facturation

Ils ne peuvent être confiés qu'à de véritables professionnels de la réparation navale, ayant une expérience dans des fonctions équivalentes.

Le directeur du chantier, un français, sera à Paris, début janvier. Il rencontrera les candidats qui auront adressé leur dossier au cabinet CLEAS sous référence 825 M.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS — Tél : 267 35 11

Chef d'entreprise avant 30 ans

COLAS

INGENIEURS DÉBUTANTS
Ponts - Mines - Centrale - E.S.T.P - A et M

Notre position au premier rang du B.T.P et la large décentralisation de notre structure d'exploitation, nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur au sein de notre Groupe.
Après une solide formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine, administrative) de la gestion d'une unité d'exploitation en France ou à l'étranger selon votre choix (nous avons 100 Centres ou Agences de Travaux en métropole et sommes implantés dans 42 pays).
- 80% des ingénieurs que nous recrutons sont débutants et choisissent pour la plupart de faire carrière chez nous. C'est pourquoi, l'intégration, la formation, nous savons ce que cela veut dire.
- La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine où les hommes se connaissent. Votre place chez nous, vous la trouverez au sein d'une équipe de travail constituée et solide.
- Chaque Centre ou Agence s'intègre à son environnement physique, économique et humain : participer à la vie d'une région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une autre satisfaction qu'apporte notre métier.
Ces principes qui font notre spécificité valent pour la France comme pour l'étranger, où vous pouvez partir en famille avec une couverture sociale complète et bien-sûr tous les avantages classiques.
Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, et si vous êtes mobile géographiquement, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.
Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité. Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V., et photo) au Service du Recrutement - 39, rue du Colisée 75008 PARIS - Tél : 562.52.60 - Poste 3354.

nous parions sur votre esprit d'initiative

Recherchons secrétaire trilingue, expérimentée, allemand, anglais, français, sténodactylo. Prière envoyer C.V. à International Bank, B.P. 147, Monte-Carlo.

Société Française chaudronnerie, tuyauterie

recherche

pour chantier Moyen-Orient
Représentant local assurant : coordination, chantier, achats locaux, contacts commerciaux. Langue anglaise écrite et parlée indispensable. Formation technico-commerciale pétrole souhaitée.

Écrire sous le nº T 037170 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

50 ans + ? et l'habitude du commerce international ?

Pourquoi ne pas réaliser dans votre branche et pour vous, de grandes affaires en touchant des commissions grâce à tous vos contacts ?

Si vous ne voulez pas le faire seul, rejoignez-nous :
(1) 874-78-40,
telex 641437 F.

L'Office des Postes et Télécommunications du Gabon
recherche

son Chef de Service Informatique

Il aura la charge d'animer une équipe de 5 analystes programmeurs qui développent des logiciels de gestion sur 2 Mini-6.
Il sera responsable de la maintenance et de l'évolution des chaînes opérationnelles :
- gestion commerciale des abonnés, facturation, recouvrement
- gestion du personnel
- paye.

et dirigera la réalisation de prochaines applications :
- comptabilité de l'office
- services postaux.

La connaissance du Mini-6 au niveau système sera un atout ainsi qu'une expérience de missions à l'étranger.
Avantages liés à l'expatriation.
Lieu de séjour : Libreville, contrat direct de 2 ans renouvelable.

Envoyer CV + photo, en précisant salaire actuel, à l'attention de Mme DE CLERCQ à SOFRECOM
8, rue de Berri 75008 Paris

E.T.T. TOP-INTER
recherche
pour COTE-D'IVOIRE

1 CHEF DE CENTRE

- Bon gestionnaire ;
- Esprit commercial,
35/40 ans.

Expér. AFRIQUE NOIRE. Pour mission longue durée avec possibilité d'évolution du statut vers une fonction permanente.

Adr. C.V. + photo : 206, bd Voltaire, 75011 PARIS.

DIE NASE IM TREND
INTERNATIONALE HAARDESIGNER
F exclusives aus in Aachen gesucht.
Spitzengehalt wird geboten. Wohnung vorhanden. Zuschriften bitte an...
Ecr. s/nº 7.347 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

expert ressources humaines

Moyen Orient

sema, société de conseil, d'études et d'ingéniérie (800 MF de CA, 2 200 personnes) recherche un consultant de haut niveau pour des missions à l'étranger.

Dans le cadre de détachements de longue durée, il aura la responsabilité de projets internationaux de premier plan portant sur des domaines tels que : gestion des ressources humaines, développement de carrière, gestion des rémunérations, études de postes, systèmes d'évaluation, etc., avec utilisation d'outils informatiques.

Le candidat recherché est ingénieur et a au moins 6 ans d'expérience dans la conduite de projets de gestion du personnel. Il a une bonne connaissance de l'informatique et maîtrise parfaitement l'anglais. Rémunération particulièrement avantageuse en période d'expatriation.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10371/M à J. Hajage. Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

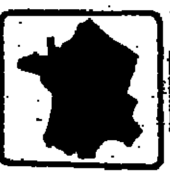
sema selection

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EST A NANCY

Nous sommes actuellement équipés d'un I.B.M. 370/158 sous DOS/VSE CICS et VETAM et bientôt, courant 83 d'un 4341 sous MVS.

Nous avons décidé de développer un système de traitement de l'information s'appuyant sur un réseau de télétraitement local et en agence avec utilisation de base de données. Pour mener à bien ce projet et participer aux autres grands projets de l'entreprise, nous recherchons un :

CHEF DE PROJET

- Formation supérieure.
- Expérience professionnelle de quelques années.
- Bonne connaissance des problèmes d'organisation et des mécanismes bancaires.
- Sens aigu du contact avec les utilisateurs.

Adr. c.v. avec photos et prétent. à Service du Personnel C.R.C.A.M. de l'Est 10 X 54017 NANCY CEDEX.

Groupe Neu

Nous sommes un Groupe de 1800 personnes, dont 400 Ingénieurs, dont la Maison Mère est implantée à Lille.

Notre vocation est orientée vers tous les domaines de l'aéraulique.

Plusieurs postes sont disponibles pour de

Jeunes ingénieurs grandes écoles

débutants ou ayant quelques années d'expérience

Ces postes d'ingénieurs d'affaires sont à pourvoir dans la région lilloise, dans les activités:
- *transport pneumatique*
- *dépoussiérage*
- *climatisation industrielle.*

L'évolution de carrière pourra se faire dans les diverses spécialités du Groupe NEU qui comportent aussi :
- *la construction de turbomachines*
- *le séchage - traitement thermique*
- *la gestion de l'énergie.*

Au cours de leur carrière, les Ingénieurs peuvent aussi se diriger vers la recherche appliquée, la production en ateliers, l'activité technico-commerciale, en France ou dans les filiales à l'étranger.

Adresser candidatures manuscrites avec C.V. détaillé à



Sac Postal 2028 - F 59013 LILLE CEDEX



Responsable de bureau d'études 300.000 F

Futur responsable technique - Cette très importante société, premier constructeur européen et premier exportateur mondial dans sa spécialité, conçoit, fabrique et commercialise de gros matériels à dominante électromécanique. Elle recherche un responsable de bureau d'études de très haut niveau. Il aura la responsabilité de la conception et de l'étude complète des différents matériels depuis le cahier des charges, jusqu'au plan d'exécution, et définira les produits sous-traités. Il aura à diriger et à animer une importante équipe composée de plusieurs ingénieurs et d'une cinquantaine de techniciens et dessinateurs. Cette réelle opportunité de carrière s'adresse à un ingénieur diplômé grande école, âgé d'au moins 38 ans et ayant une solide expérience d'animation d'un bureau d'études à dominante mécanique et/ou électromécanique. Il possédera une bonne connaissance en métallurgie, résistance des métaux et, si possible, en électrotechnique et électronique. Une expérience en ingénierie, ainsi que la pratique de l'anglais constitueraient des atouts supplémentaires. La réussite dans cette fonction doit permettre à son titulaire d'évoluer à moyen terme vers une direction technique et à plus long terme vers des responsabilités plus globales. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre 300.000 francs. Ecrire à M. FOBY. Réf. A/3688M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Responsable gestion de production 200.000 F

La filiale d'un important groupe international spécialisé dans la fabrication de produits à technologie avancée destinés à l'industrie automobile recherche son responsable gestion de production. Basé dans l'est de la France, il sera placé sous l'autorité du directeur de production et sera responsable des approvisionnements, des magasins, de l'ordonnancement - lancement, du transport / expédition. Avant tout homme de production, il dirigera une équipe de 25 personnes, dans un environnement connaissant de très fortes variations (flux continu). Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 32 ans minimum, de formation ingénieur ou équivalent ayant une expérience minimum de 5 ans de la fonction, acquise dans l'industrie mécanique, équipement automobile... La connaissance de la gestion de production informatisée en temps réel est très vivement souhaitée. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle de l'ordre de 200.000 francs tiendra essentiellement compte de l'expérience du candidat. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2321M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Jeunes ingénieurs ou ESC Rhône-alpes

Chefs de projets informatiques - Une importante entreprise du secteur tertiaire en fort développement, recherche pour son département études informatiques, des jeunes chefs de projets. Sous la supervision d'un ingénieur concepteur, ils ont pour mission de développer avec une grande autonomie les projets qui leur sont confiés. Assistés d'une équipe de un ou plusieurs programmeurs, ils prennent plus particulièrement en charge les aspects : analyse, coûts, planning et suivi de la sous-traitance. Ils doivent en outre créer et maintenir le dialogue avec les utilisateurs, le service organisation et l'exploitation. Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs de préférence) débutants ou ayant déjà une première expérience de deux à trois ans dans l'informatique. Aucune connaissance spécifique n'est indispensable. Les qualités d'autonomie et le potentiel des candidats retenus seront prépondérants. En effet la réussite dans cette fonction doit à moyen terme permettre à son titulaire d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein du département, voire dans d'autres secteurs de la société. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel. Ecrire à D. de VERNEUIL. Réf. A/3687M

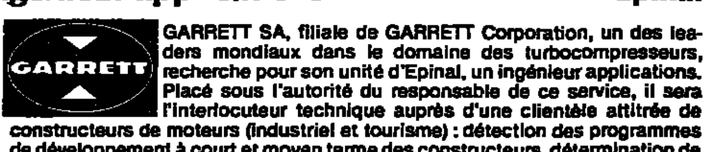
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78 Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Ingénieur applications Epinal



GARRETT SA, filiale de GARRETT Corporation, un des leaders mondiaux dans le domaine des turbocompresseurs, recherche pour son unité d'Epinal, un ingénieur applications. Placé sous l'autorité du responsable de ce service, il sera l'interlocuteur technique auprès d'une clientèle attitrée de constructeurs de moteurs (industriel et tourisme) : détection des programmes de développement à court et moyen terme des constructeurs, détermination de leurs besoins actuels et futurs en suralimentation, proposition de solutions correspondant aux cahiers des charges, préparation de prototypes, essai, suivi technique. Il bénéficiera pour cela de l'assistance importante du groupe. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation ingénieur ou équivalent, ayant d'excellentes connaissances en mécanique et thermodynamique, ainsi qu'une expérience probante acquise dans l'industrie des moteurs. La pratique de l'allemand est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Ce poste nécessite de fréquents déplacements. La rémunération de bon niveau, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2320M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

CABINET D'EXPERT COMPTABLE
Rég. Niort, rech. collab. pour dresser ou contrôler bilans, ayant connaiss. fiscales. Tél. NIORT 16 (49) 79-36-97.

Grand Groupe Français d'Hypermarchés

dont chacun des magasins, très autonome, constitue une véritable **P.M.E. de 250 à 500 personnes**
recherche plusieurs

CONTRÔLEURS DE GESTION

pour la région du

Sud-Ouest,

le premier poste à pouvoir étant situé à **PERIGUEUX.**

Adjoint du Directeur de magasin et responsable du service comptable, le contrôleur de gestion a pour mission d'optimiser les résultats économiques de l'équipe de direction et des chefs de rayon.

Ainsi, il participe à la détermination des objectifs chiffrés, détecte les écarts et aide les responsables commerciaux à y remédier aussitôt ; il les sensibilise et les forme à la gestion.

Il est aussi responsable de l'administratif en général, assurances, application des dispositions législatives ou réglementaires, respect des procédures internes, par exemple pour la circulation des marchandises.

Cette fonction vivante et prenante nécessite des personnalités jeunes, affirmées, de formation économique supérieure type E.S.C.+D.E.C.S. complétée par une expérience réussie dans l'animation d'une équipe.

Situations évolutives au sein d'un groupe dynamique. Le plan social est exemplaire : avantages importants, rémunérations motivantes.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, téléphone, prétentions et délai de disponibilité adressée, sous réf. LM 2 à notre Conseil

C.S.H.

9, Square R. Bazin Parly 2
78150 Le Chesnay.

Discrétion assurée.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES SERVICES D'ETUDES PRODUCTION A PAU

INGENIEUR NUMERICIEN

PROFIL :
- ingénieur grande école ou docteur es-sciences
- 5 à 10 ans d'expérience dans le développement de codes de calcul scientifique
- solides connaissances en analyse numérique, mécanique des fluides, informatique
- dynamisme
- pratique de la langue anglaise
- aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

MISSION :
- chargé de la conception et de la mise au point d'algorithmes numériques nouveaux pour la représentation de phénomènes physiques complexes
- développement de programmes de simulation des écoulements polyphasiques dans les gisements d'hydrocarbures

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 53875
SNEAP - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

GERLACH s.a.

(filiale d'un important groupe français)

dans le cadre de son expansion actuelle, recherche pour son département matériel de mines région Est :

1) ingénieurs bureau d'études

constructions mécaniques (réf. CT 112)

connaissant parfaitement l'Allemand, débutants ou quelques années d'expérience en bureau d'études.

2) ingénieurs d'affaires

(réf. CTC 151)

Grandes Ecoles, débutants acceptés ou candidats ayant une expérience de vente équipements - industriels; Allemand ou Anglais, une de ces deux langues écrite couramment.

Pour ces deux postes, les perspectives d'évolution sont réelles.

Adresser curriculum vitae et prétentions à

PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune 92128 MONTROUGE

PROFILS

Dans le cadre de son développement à LOUVIERS, la filiale d'un important groupe recherche un

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

pour participer à la réalisation complète d'une application transactionnelle de gestion de production.
Ce projet se fera au sein d'une structure dynamique et ambitieuse.
Les possibilités de carrière sont très importantes.
Anglais souhaitable.

Ce recrutement a été confié, sous référence PL 7 LM à COMELOG
9, rue Sainte-Anne - 75001 PARIS.



Dans le cadre de son développement, la Société AKROS (60 personnes – Chambéry), spécialisée dans les treuils et les matériels de manutention.

Recherche : 1 INGÉNIEUR

RESPONSABLE DE BUREAU D'ÉTUDES

C.V., prétentions, photo à :
SOCIÉTÉ AKROS
153, rue Aristide-Bergès, 73000 CHAMBÉRY.

SECRETAIRE GENERAL HOPITAL (200.000 +)

Important hôpital semi-public (200 lits) secteur Montpellier recrute
UN CADRE ADMINISTRATIF de haut niveau pour poste de DIRECTION.
Fortes compétences en finances comptabilité et gestion du personnel exigées.
Tél. (6) 335-42-63 ou écrire P60 BLIQUE BP 3097 – 54013 NANCY CEDEX pour détails.

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIE

recherche pour ses établissements de NORMANDIE.

INGÉNIEURS

A.M. ou équivalent

pour service entretien, travaux neufs.

– Ayant 5 ans minimum d'expérience industrielle et une bonne pratique de l'anglais.

Adr. C.V., photo et prét. sous/nº T 037167 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Grandes séries ELECTROMECANIQUE

ETABLISSEMENT AUTONOME D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN A 200 KM (+) SUD DE PARIS CREE LE POSTE DE

DIRECTEUR DE PRODUCTION 1.000 personnes

• COORDONNANT et ANIMANT LES UNITES DE PRODUCTION, la GESTION des COMMANDES et les Sces GENERAUX • Responsable du DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES et apte à susciter des efforts d'innovation (importance particulière) • Assistant du Directeur d'Usine pour les stratégies industrielles.

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
- INGENIEUR diplômé ELECTRO MECANICIEN : ECP, ECL, AM,... pour s'intégrer dans équipe jeune.
- EXPERIENCE DE RESPONSABILITES SIMILAIRES en fabrications grandes séries de produits ou composants électromécaniques.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4958 à



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Division Moyens de Paiement

De l'informatique à la monétique

SLIGOS assiste l'ensemble de la profession bancaire dans l'élaboration et la mise en place des expériences de paiement électronique (cartes magnétiques et à mémoire, terminaux point de vente, autorisation en temps réel, systèmes d'autorisations multicartes, mise en place de « home banking » ingénierie de cartes de paiement à l'exportation). L'expérience acquise depuis 12 ans lui a permis, non seulement de devenir le leader européen incontesté dans ces domaines, mais aussi d'acquérir une réelle maîtrise dans les techniques les plus avancées, tant informatiques que de télécommunications. Pour faire face au développement rapide de cette activité, SLIGOS est amenée à renforcer ses équipes et à rechercher pour BLOIS et PUTEAUX.

pour développer des systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées

1 - Des ingénieurs grandes écoles — Réf. 73642/M

auxquels nous souhaitons confier ces fonctions, ayant acquis une expérience de 3 à 4 ans dans la conduite de projets importants chez un constructeur, une SSCI ou un groupe industriel important.
Nous recherchons également des ingénieurs ayant une expérience informatique d'un an minimum.
Ces postes sont à pourvoir à BLOIS et à PUTEAUX.

2 - Des ingénieurs systèmes IBM (OS/MVS) pour assurer : — Réf. 73643/M

- les conversions des protocoles de télécommunications,
- les connexions d'ordinateurs à ordinateurs,
- l'interface avec les spécialistes systèmes des différents réseaux,
- la formation des informaticiens d'application,
- la mise en place des méthodes.

Ces postes ne peuvent être confiés qu'à des personnes expérimentées.
Lieu de travail : BLOIS.

3 - Des programmeurs systèmes IBM (OS/MVS) — Réf. 73644/M

- ayant au minimum trois ans d'expérience,
- connaissance VTAM/SNA et/ou CICS et/ou DL1 souhaitée.

Lieu de travail : BLOIS.

4 - Des programmeurs — Réf. 74645/M

- ayant 2 ou 3 ans d'expérience en COBOL,
- niveau minimum : BAC + 2,
- connaissance du matériel IBM souhaitée.

Lieu de travail : BLOIS et PUTEAUX.

Nous avons demandé à Mme CLÈRE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence choisie, à Mme CLÈRE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publival

---

tesa

Chef de produit

Filiale française d'un groupe international, BDF tesa s.a. fabrique et distribue des produits adhésifs sous la marque tesa, développe en France une politique de présence, dans les points de vente : détaillant papeterie et bricolage, grossiste spécialisé, grande surface.
Pour apporter à la force de vente une assistance concrète et à la Direction des Ventes et du Marketing une analyse du marché extérieur (concurrence et consommateur), elle recrute un Chef de produit.
En position fonctionnelle, rattaché directement au Directeur des ventes et du Marketing (branche grande diffusion) qui définit la politique commerciale, il prendra progressivement en charge la gestion de familles de produits (positionnement des produits, promotion, stratégie publicitaire).
Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure commerciale, ayant déjà eu la responsabilité d'une gamme de produits, de grande diffusion (3 à 5 ans d'expérience), désireux d'intégrer une société qui pratique un marketing opérationnel au service de la force de vente et mise sur l'esprit d'équipe et l'initiative de ses collaborateurs. Une bonne pratique de la langue allemande ou anglaise sera un atout apprécié.

M.L. GUIOMAR étudiera en toute discrétion votre candidature à envoyer sous référence 22070/M, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

Groupe industriel français à vocation internationale dont les activités sont orientées vers les domaines de pointe : nucléaire, gaz naturel et liquéfié, charbon gazéifié, énergies nouvelles, travaux pétroliers offshore..., 60 usines, 35 000 personnes, 60 % du C.A. à l'exportation, offre de réelles opportunités de carrière à de

Jeunes ingénieurs ou universitaires Futurs chefs de projet HF

Ils prendront rapidement en charge des projets opérationnels utilisant les techniques les plus récentes : bases de données, temps réel, télétraitement, un puissant matériel CII-HB, réseaux de terminaux, mini informatique (mini 6, PDP, Solar...) et microprocesseurs (zilog, unix...).
— L'un de ces postes peut être confié à un débutant de fort potentiel — Réf. 73646/M
— L'autre conviendrait à un chef de projet ayant 2 à 3 ans d'expérience, très intéressé par les problèmes de méthodologie et qui pourrait, de ce fait, assister les études dans la mise en œuvre de méthodes de conduite de projet (Merise...) et participer activement à la mise en place de normes et de standards informatiques pour l'ensemble du groupe. — Réf. 73647/M

Ils pourront ainsi acquérir la culture industrielle qui favorisera leur évolution ultérieure dans le groupe soit dans le cadre du système d'information, soit dans une autre fonction (organisation, méthodes, gestion, production, commerciale). Disponibilité géographique et connaissance d'une ou plusieurs langues dont l'anglais appréciée. Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : 200 km de PARIS.

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. choisie à Mme CLÈRE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival



ÉTABLISSEMENT FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN

TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

ATTACHÉS (ÉES) DE CLIENTÈLE

(Diplôme d'enseignement supérieur ou Ecole de commerce complété par une solide formation comptable.)

CAPABLES :

- de gérer les contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. tous secteur d'activité ;
- de proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces postes seront en conséquences confiés à des candidats(es) maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées pendant au moins 5 ans en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats(es) retenus(es) devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Ecrire avec curriculum vitae + prétentions + photo à
FACTORANCE HELLER
Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse.
75734 PARIS CEDEX 15.

PARIS

Un groupe Européen d'assurances

recherche, pour sa Direction FRANCE - Département I.A.R.D., un

Ingénieur diplômé

Inspecteur Vérificateur de Risques d'entreprises

Il assurera la négociation des contrats - Incendie R.I., Responsabilité Civile... — et sera responsable du développement de ces affaires. A terme, il sera appelé à des fonctions plus larges. Cette activité s'adresse essentiellement à un INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE, ayant eu une première expérience dans des fonctions similaires. Elle implique de courts déplacements dans toute la France. Aisance de contacts, jugement, technicité sont indispensables. La rémunération proposée valorisera l'expérience acquise.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71632/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

SOGEN

SOCIÉTÉ DE VENTE D'INSTALLATIONS ET DE MAINTENANCE DE MATÉRIELS DE STATIONS-SERVICE

recherche pour sa Direction de la Région Parisienne

UN RESPONSABLE technico-commercial

qui sera chargé de :

- développer le chiffre d'affaires et la marge brute de la maintenance et du négoce de matériels d'équipements électromécaniques ;
- organiser, gérer et contrôler une équipe de techniciens de maintenance ;
- animer cette équipe et améliorer l'image commerciale auprès d'une clientèle régionale.

- Première expérience Vente et/ou S.A.V. réussie.
- Formation électromécanique et connaissances en électronique appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à :
SOGEN, Direction du Personnel
32, rue Victor-Hugo, 92800 PUTEAUX.

GFI

Le GFI est aujourd'hui l'une des premières sociétés françaises de Services et de Conseil en Informatique (1200 personnes, CA 1982 + 300 millions de francs). Son développement rapide s'est opéré simultanément sur 2 axes : les prestations intellectuelles, les produits et services.
La haute technicité des prestations et la diversification des moyens ouvrent au sein de notre groupe de larges opportunités d'évolution.

INFORMATICIENS EXPERIMENTES

Vous souhaitez

- des compléments de formation technique (télétraitement, IMS, BD, Réseaux)
- un contexte de réalisations de haut niveau technique (télégestion, télédistribution, informatique répartie).

Vous avez

- une formation supérieure,
- 4 à 6 ans d'expérience en informatique de gestion,
- une bonne maîtrise des langages PL1 ou COBOL,
- une connaissance de MVS/IBM.

Nous vous proposons

- des opportunités d'évolution de carrière : - vers l'encadrement de projets importants, - vers des fonctions de chef de produits (progiciels).
- un contexte dynamique et en forte progression.

Merci d'adresser votre CV détaillé et lettre manuscrite à Patrick Levieux, sous référence 6101
GFI Alliance Informatique, Tour Neptune, Cédex 20, 92086 Paris-La Défense 1.

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

média-system

U.R.S.S.A.F. de PARIS SÉCURITÉ SOCIALE

Recherche

ORGANISATEURS

Diplômés pour études en milieu administratif (Applications Informatiques).

- Horaire hebdomadaire : 39 heures.
- Avantages Sociaux.
- Salaire annuel brut de début : 91.103 F.
- Déroulement de carrière jusqu'à : 155.950 F.

NATIONALITÉ FRANÇAISE EXIGÉE

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un c.v. détaillé devront être adressées à la :

DIVISION DU PERSONNEL
3, Rue Franklin
B.P. 430 – 93518 MONTREUIL.



emplois régionaux



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EST A NANCY

Nous sommes actuellement équipés d'un I.B.M. M 370/158 sous DOS/USE (4341 en commande). Dans le cadre de la refonte de nos applications informatiques, de la mise en place de bases de données et d'un réseau de télétraitement dans nos agences, nous sommes amenés à renforcer nos équipes de réalisations.

Nous recherchons pour le siège de NANCY :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissance : DVS/VSE ou MVS, CICS/VS, DL/1, COBOL, USAM, et, si possible, la méthodologie IPT.

Adresser c.v. avec photos à Service du Personnel C.R.C.A.M. de l'Est 10 X 54017 NANCY CEDEX.

Paris

Formation à la micro-informatique de gestion

Aujourd'hui, de plus en plus de PME, PMI s'équipent en matériel micro-informatique. Afin de répondre à ce besoin toujours croissant, nous proposons une **formation** permettant d'accéder à des **postes de responsables de système d'information et de gestion** en 7 mois dont 1 mois en entreprise.

Ce stage rémunéré s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans ayant le niveau BAC plus 2-3 ans d'études, à la recherche d'un premier emploi ou à des femmes chefs de famille.

Extrait du programme : Techniques de gestion et informatique, organisation et informatique, technique d'analyse et programmation.

Limites d'inscription : 17 décembre 1982. Début du stage : 4 janvier 1983.



Pour plus de renseignements, téléphonez au 505.14.10, poste 44.23 ou écrivez à **UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE** - Département d'Education Permanente - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75776 PARIS CEDEX 16.

MEDIA 8A

Importante Société de services, spécialisée dans les transports recherche son :

RESPONSABLE TARIFICATION

négociation Achats et élaboration des tarifs de vente.
Poste d'avenir.
Age : 30 ans environ – Formation : ESSEC – ESCP – Maîtrise de gestion.
Salaire selon expérience – Poste à pourvoir TRÈS RAPIDEMENT.

Ecrire sous n° 7.384 *le Monde* Pub.,
SERVICES ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Comme nous, vous avez le goût de la réussite !

Constructeur Informatique nous sommes déjà leader dans notre domaine. Notre programme de développement est ambitieux. Il s'appuie en particulier sur une organisation commerciale performante.

Nous recherchons des CANDIDATS DE HAUT NIVEAU

- pouvant justifier de résultats commerciaux probants,
- ayant à leur actif une expérience réussie de l'encadrement commercial, de préférence chez un constructeur informatique,
- motivés pour rejoindre une équipe dynamique au sein d'une structure favorisant une évolution personnelle,
- persuadés que les performances de l'équipe qu'ils animent renforcent la compétitivité de leur Compagnie.

Les postes sont situés à PARIS.

Si ce challenge vous tente, écrivez sous référence 9222 M à Didier LAURENT 66, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS - qui transmettra.

FINANCIAL TIMES
EUROPE'S BUSINESS NEWSPAPER

INTERNATIONAL SALES REPRESENTATIVE
PARIS-BASED

In the past three years since the Financial Times has been printed and published in Frankfurt, the European circulation has increased dramatically.

We are now looking for another sales representative who will be responsible for developing sales of the newspaper in France. Ideally you will be aged between 25 and 35, fluency in French and English is mandatory and a working knowledge of German useful. A proven track record of selling is required, though not necessarily from the newspaper sector, but may well have been gained in the service of financial industries.

Salary and conditions commensurate with the responsibility of the position.

Please apply in writting to Colin Kennard, Financial Times (Europe) Ltd., Guiollettstrasse 54, 6000 Frankfurt am-Main 1.

GROUPE SG2

DEVENIR INFORMATICIEN

SG2 (3600 personnes - CA 900 millions de francs) poursuit une rapide évolution de ses activités, dans tous les domaines de l'informatique :

Conception et réalisation "Clé en main" de systèmes informatiques (Gestion - Industrie - Informatique Scientifique), Conseil de Direction, Automatismes, Assistance-système, recherche appliquée, etc.

Pour renforcer nos équipes opérationnelles, nous souhaitons **recruter et former** des jeunes

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Écoles d'Ingénieurs ou universités, débutants ou avec une première expérience professionnelle.

Ils bénéficieront, dès leur recrutement, d'une **formation théorique et pratique** à l'informatique, suivie d'une intégration à des équipes chargées de projets conformes à leurs connaissances et leurs affinités.

La diversité des domaines qu'ils pourront ainsi aborder, en élargissant progressivement leurs responsabilités, leur assurera de larges perspectives de carrière.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. PHT/12/82 - SG2 - 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
7500 PERSONNES EN FRANCE
recherche pour son siège social

un responsable de recrutement

Ce poste requiert dynamisme, rapidité de réaction, adaptabilité.

De niveau ingénieur ou équivalent, le candidat retenu devra avoir acquis une expérience réussie dans la fonction recrutement si possible dans le secteur Bâtiment T.P.

Dôté d'une large autonomie dans les méthodes de sélection et bénéficiant d'un contact direct avec l'ensemble des directeurs d'établissements, le candidat devra évoluer rapidement vers les aspects complémentaires de la fonction recrutement : formation et gestion des carrières.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (métro).

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 1248 à Axial Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

OBSERVER... DECOUVRIR... COMPRENDRE...

Seuls nous intéressent les hommes qui, indépendamment de leurs diplômes et de leurs compétences reconnues, ne se satisfont jamais d'une seule solution mais considèrent que tout peut être remis en question.

REALISER.

Grâce à eux, nous sommes l'un des premiers groupes français (CA 81 : 20 milliards de francs), menant notre expansion sans à-coups, de main sûre.

Venez exercer votre métier autrement, aux côtés de gens passionnés.

Nos besoins actuels :

HEC, ESSEC, ESCP

Hormis cette exigence de formation, nous sommes ouverts aux candidats débutants ou nantis d'une jeune expérience désireux de faire carrière à Paris ou dans une grande métropole régionale.

Selon leurs goûts et leur... science, ils pourront opter pour un rôle très semblable à celui de Secrétaire Général ou s'orienter vers des fonctions leur permettant de prendre - à terme - une direction financière ou comptable.

Si vous pensez que TOUT PEUT ETRE REMIS EN QUESTION, prenez rapidement contact avec notre agence : DESSEIN - 69, rue de Provence — 75009 PARIS. (Merci de préciser la référence 4288 M).

Dessein



INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

2) INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.



INFORMATIQUE REPARTIE AUTOMATISATION BANCAIRE

Nous recherchons des professionnels de l'informatique et/ou de l'électronique, désireux de communiquer leur savoir-faire

DEUX ANIMATEURS DE FORMATION

Ingénieur Système Référence 9241 S

connaissant bien les systèmes d'exploitation dans un environnement multi-tâches, multi-programmation.

Ingénieur Electronicien Référence 9241 E

ayant évolué vers les systèmes matériels informatique à base de microprocesseurs.

Rattachés à notre **Direction Après-Vente**, ils seront associés à la création, au développement et à la maintenance de nos programmes de formation chez notre client et à l'intérieur de la Compagnie.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence choisie à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY



Le GFI est aujourd'hui l'une des premières sociétés françaises de Services et de Conseil en Informatique (1 200 personnes, CA 1982 + 300 millions de francs). Son développement rapide s'est opéré simultanément sur 2 axes : les prestations intellectuelles – les produits et services.

La haute technicité des prestations et la diversité des moyens ouvrent au sein de notre groupe de larges opportunités d'évolution.

INGENIEURS DEBUTANTS GRANDE ECOLE

Le monde de l'informatique vous motive et vous attire.

Le travail en équipe est pour vous une bonne opportunité d'évolution vers des responsabilités plus larges.

Nous sommes prêts à vous accueillir dans notre groupe et à prendre en charge votre formation afin de vous préparer à des fonctions sur logiciels de base de gros systèmes (système de base et télétraitement) et à un travail sur ordinateur haut de gamme IBM.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6171 à Patrick Levieux GFI Alliance Informatique Tour Neptune cedex 20 92086 Paris-La Défense I.

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

média-system

L'AGENCE PARISIENNE
(300 personnes)
D'UNE ENTREPRISE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
crée le poste de

chef du personnel

- 30 ans minimum. Formation supérieure (Droit, IEP, ESC ou similaire) avec pratique législation sociale et Droit du Travail acquise en usine ou sur chantier.
- Il dépend du Directeur de l'Agence et prend en charge sa fonction sur un mode opérationnel en liaison constante avec le Siège :
  - mise en place, suivi et contrôle des procédures administratives liées à la fonction.
  - paies.
  - écoute et résolution des problèmes quotidiens du personnel.
- Il a également un rôle d'assistance et de conseil auprès des autres chefs de service.
- Localisation du poste : **Paris RP.**

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 858-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées). CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS



Chef de service achats — 250.000 F

Cette entreprise industrielle française est spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de biens d'équipement lourds faisant appel à des technologies sophistiquées. Elle possède une position de leader dans son domaine et jouit d'une bonne notoriété. Elle réalise un chiffre d'affaires voisin de 200 millions de francs dont plus de la moitié à l'exportation. Elle recherche le responsable de son service achats. Dépendant du directeur de production, il sera le véritable coordinateur entre les fournisseurs et l'ensemble des services techniques et de production : étude des dossiers techniques, recherche de nouveaux fournisseurs français et étrangers, négociations, suivi de la sous-traitance, approvisionnements... Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (ou équivalence), âgé d'au moins 32 ans, possédant une solide expérience des achats acquise dans les secteurs électromécanique, mécanique ou électronique. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée. La rémunération annuelle, de l'ordre de 250.000 francs, sera fonction de l'expérience offerte. Ce poste est basé en proche banlieue sud de Paris. Ecrire à J. MOUNIER.
Réf. A/2251M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Responsable contrôle technologique et fonctionnel — Compiègne

MATRA MATRA Electronique (400 personnes, 200 millions de francs de chiffre d'affaires) est implantée près de Compiègne. Elle a pour vocation de produire les ensembles électroniques de la branche militaire du groupe MATRA. Afin d'améliorer encore la fiabilité de cette production, elle renforce son équipe qualité et crée un poste de responsable de contrôle technologique et fonctionnel. Homme de liaison, animant une équipe de 40 personnes, il aura pour mission d'intégrer progressivement puis de superviser à tous les stades de la fabrication, les différents contrôles technologiques et les tests fonctionnels, conformément aux normes militaires en vigueur. Conjointement, il sera facteur d'évolution en s'attachant aussi bien à essayer de changer les mentalités qu'à promouvoir de nouveaux moyens de contrôle. Ce poste conviendrait à un ingénieur en électronique ou éventuellement en électrotechnique ou mécanique, ayant acquis si possible des connaissances complémentaires en informatique. Agé de 30 ans au moins, il devra justifier d'une expérience en fabrication, pas nécessairement dans le domaine de la qualité, mais aussi de l'animation d'une équipe. La réussite dans cette fonction lui permettra d'évoluer dans le groupe. La rémunération proposée sera fonction du savoir faire acquis. Ecrire à J. SCARINOFF.
Réf. A/2295M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SOPAD Nestlé

COMPLÈTE SON ÉQUIPE D'

INSPECTEURS DE GESTION

- Vous êtes jeunes diplômés : HEC, ESSEC, ESCP ou jeunes ingénieurs INA, ENSIA, ENSAM...
- Au sein de notre service INSPECTION DE GESTION, chargé de l'audit opérationnel de nos différents établissements, vous aurez la possibilité d'acquérir une large connaissance du fonctionnement des activités et des structures de notre entreprise.
- Rattachés au siège social, à Courbevoie, vous effectuerez des missions de contrôle et de conseil de 2 à 5 semaines sur l'ensemble de la France.
- La diversité des connaissances acquises vous ouvrira par la suite, selon vos aptitudes et vos goûts, des débouchés variés en GESTION, MARKETING, PRODUCTION, etc.

Ecrivez avec c.v. à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie Cedex.

IBM IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

FISCALISTE DE PREMIER PLAN

Diplômé(e) de l'Ecole Nationale des Impôts ayant plusieurs années d'expérience professionnelle et une bonne connaissance de la **langue anglaise.**

Le poste proposé se situe à **Paris.** Il comporte de larges responsabilités et l'audit des succursales étrangères francophones. Il nécessite un bon esprit d'équipe.

La rémunération correspondra aux exigences requises.
Nous garantissons une totale discrétion.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser lettre de candidature et CV détaillé sous référence FIS à notre service Recrutement 2 rue de Marengo, 75001 Paris.

MASIE

IBM IBM IBM IBM IBM IBM

Très important organisme de Formation Professionnelle (budget global : 500.000.000 de F) dont les activités couvrent l'ensemble du territoire, crée le poste de

DIRECTEUR
CONTROLE DE GESTION

Chargé des budgets, de la planification et des études financières.

Il supervise la comptabilité et l'informatique des Services Centraux.

Il anime une équipe « assistance de gestion » au service des unités décentralisées.

Le poste est situé à Paris.

L'expérience idéale est celle de Contrôleur de Gestion d'un organisme à établissements multiples, dans la distribution, les services... ou la formation.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 277 M à Alain SARTON.

plein emploi
10 rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

DIRECTEUR ADJOINT
assurance-vie

La Société « Vie », d'un des premiers groupes français d'assurances, recherche l'actuaire qui sera dans dix-huit mois en mesure de devenir l'adjoint du Directeur.

Dans un premier temps, il sera chargé de la centralisation, de l'analyse et du contrôle des résultats ; il contribuera à définir la politique de tarifs et de produits.

Agé de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école + centre d'études actuarielles, il a déjà fait la preuve de ses qualités d'animateur et de son aptitude à l'innovation.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé et en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 276 M à Denis JOUSSET,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

L'étude DATAPRO - 01 informatique 82 nous a classé nº 1 en France pour la 3ème année consécutive à l'indice de satisfaction des Utilisateurs.
Nous voulons en faire plus : nous ouvrons 2 postes pour développer encore nos Services aux Utilisateurs.

Responsable marketing

- Pour participer à l'élaboration des objectifs stratégiques.
- Pour définir les programmes.
- Pour assurer leur promotion interne et externe.

Une expérience d'études de marché et de gestion de projets, de l'imagination, de la créativité et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. REF M16.

Responsable affaires

Pour assurer :
- Le lancement et le suivi de programmes et de nouveaux types de services.
- Le contrôle de l'activité commerciale du Service après-vente.
- La responsabilité du CA réalisé dans son secteur.

5 ans d'expérience Vente ou Services, le goût des négociations à haut niveau, le sens des affaires et la pratique de l'anglais sont indispensables. REF M17.

Nous vous remercions d'adresser votre CV en précisant la REF. à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE Direction du Personnel, 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

THOMSON-CSF

Thomson-CSF
Département informatique de bureau

Responsable administratif et financier
ESC + DECS 160/180 000 F

Spécialisé dans la **micro-informatique,** le Département informatique de Bureau de Thomson-CSF connaît, grâce au lancement de **MICROMEGA 32,** une croissance très importante.

Le Directeur Administratif et Financier recherche pour le seconder un jeune cadre qui prendra en charge la **comptabilité générale,** la **comptabilité analytique,** la **trésorerie** et la **facturation.**

Le candidat que nous recherchons aura montré au cours d'une première expérience ses talents d'organisateur, de gestionnaire et d'animateur.

Son expérience, acquise idéalement au sein d'une société de distribution ou d'un groupe industriel, lui permettra de recruter, de former, d'encadrer et de dynamiser son équipe.

De formation commerciale supérieure, type ESC, il possède le DECS ou, à défaut, le certificat comptable. Il est âgé de 28 ans minimum.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre + C.V.) sous la référence 268/A1 à Jean-Louis MUTTE.

MEDIA PA



Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy-75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ÉRIA - ÉCA AUTOMATION)
SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(630 personnes - C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

dans le cadre de l'expansion de son activité SYSTEMES DE COMMUNICATION

recherche des :

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

- **ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle,**

Postes à pourvoir : avant vente, suivi d'affaires, conduite de projets

Domaines : télécommunications, réseaux de données, télématique, microinformatique

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2012 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 St Cloud Cedex

un chef de projet bancaire
formé à l'international.

Une banque privée, en forte croissance, tournée vers l'international repense l'ensemble de son informatique et renforce à Paris son équipe de développement.

Votre mission est, partant du nouveau schéma directeur, de réaliser la conception et l'analyse fonctionnelle d'applications transactionnelles portant sur les opérations de financement sur l'étranger puis d'en superviser la réalisation.

Vous disposez d'une solide formation supérieure et avez acquis en 5 ans ou plus, votre expérience dans une banque anglo-saxonne ou auprès du service « étranger » d'une banque française. Enfin, votre anglais est, probablement, « fluent ».

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4264 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



le Crédit Mutuel

recherche

un Auditeur Informatique

pour mener auprès des centres informatiques du Groupe des missions destinées à évaluer la fiabilité des systèmes mis en place.

Il est demandé :
- une formation d'enseignement supérieur
- une expérience en informatique bancaire de plus de 3 ans
- déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 25 RH à
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88, rue Cardinet 75017 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DOUWE EGBERTS FRANCE

la MAISON du CAFÉ

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

recherche pour son
• **DEPARTEMENT LOGISTIQUE**

UN ASSISTANT (réf. 001)

pouvant aider efficacement le Responsable Logistique dans les domaines suivants :
— stockage, — manutention, — livraisons, — transports, — administration,
âgé de 30 ans environ.
Une expérience dans un ou plusieurs de ces domaines serait un atout supplémentaire.

CHEF DE GROUPE
UN AGENT DE MAITRISE, (réf. 002)

il prendra en charge les problèmes logistiques (approvisionnements, livraisons, transports, administration) d'un produit spécifique.
Expérience souhaitée.

UN(E) EMPLOYE(E) DE BUREAU (réf. 003)

pour traiter sous la supervision d'un chef de groupe les problèmes administratifs.

• **DEPARTEMENT INFORMATIQUE**

UN PUPITREUR (réf. 004)

(dégagé O.M.).
Horaires décalés. Connaissance DIGITAL/BASIC appréciée.

• **DIRECTION FINANCIERE**

UN CHEF DE GROUPE COMPTABILITE ANALYTIQUE HF (réf. 005)

niveau BTS ou DUT. Position agent de maîtrise.

UNE SECRETAIRE COMPTABLE (réf. 006)

sténo-dactylo.

Pour ces deux postes la connaissance de l'**anglais** est indispensable. Salaire × 13. Avantages sociaux.

Adressez lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle en précisant la référence choisie à
Muriel BULTJAUW, **DOUWE EGBERTS FRANCE**, Tour Gallieni II, 36 av. Gallieni 93175 BAGNOLET Cédex.



UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour LEVER INDUSTRIEL,
Société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits d'entretien et de nettoyage, un

CHEF DE MARCHE SENIOR (MARKETING-VENTES)

Sous l'autorité du directeur marketing-ventes, le chef de marché à la responsabilité des produits de nettoyage pour les industries alimentaires.

Il prend en charge la totalité des actions marketing (plans, stratégie, publicité, parkaging...) et dirige une force de vente composée d'un chef de vente et de 3 délégués régionaux.

Ce secteur étant amené à se développer fortement nous recherchons un candidat à potentiel élevé, de formation supérieure (agro, agri, formation laitière... avec complément gestion), ayant une expérience développée de ce type d'activité.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les possibilités d'évolution de carrière sont importantes dans le groupe UNILEVER en France ou à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence XXXV/82
UNILEVER FRANCE SERVICES
8 av. Delcassé 75384 Paris cedex 08

La gestion de production informatisée dans l'aéronautique...

Nous sommes une société française de plus de 3 000 personnes (3 usines), un des leaders mondiaux dans notre technologie de pointe. La progression annuelle de notre C.A. est de 24 % et nous réalisons 70 % de notre activité à l'étranger.

Nous recherchons pour notre DEPARTEMENT INFORMATIQUE en **région parisienne** :

Chef de projet gestion de production
160 - 190 000 F

Mission : Rattaché au chef de secteur, avec une équipe d'analystes et d'analystes programmeurs, vous prendrez en charge l'ensemble d'une des applications (dossiers de fabrication, gammes, calcul des besoins...) que nous développons : analyse globale avec les utilisateurs, analyse fonctionnelle, - animation d'une équipe de réalisation -, tests, réception, mise en place.

Profil : Vous êtes diplômé d'**études supérieures** (écoles d'ingénieur ou de commerce, MIAG), vous avez une **expérience informatique** de 4 ans en milieu industriel et des **connaissances en COBOL, CICS, DOS/VSE.**

Matériel : 2 IBM 4341, 8 MINI CII HB.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence CPM/3 à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Multiconsult

Correspondant de Deloitte, Haskins and Sells, recherche des

CONSULTANTS EN MANAGEMENT

Vous êtes :
— diplômé de grande école,
— éventuellement titulaire d'un MBA ou du diplôme d'expertise comptable,
— âgé d'environ 30 ans.

Vous possédez :
— plus de 3 ans d'expérience en entreprise et/ou en cabinet de conseil,
— des facilités de contacts à haut niveau,
— une bonne connaissance de l'anglais.

Vous participerez à des missions telles que :
— diagnostic, conception et mise en place de systèmes d'information de gestion (comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, trésorerie...),
— audit opérationnel d'entreprise,
— études d'acquisition et analyses d'investissement.

Nous offrons :
— un travail au sein d'une équipe jeune et internationale,
— des possibilités d'évolution rapide,
— des missions très variées,
— un salaire motivant,
— un poste basé à l'Etoile, impliquant des déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. 2191 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

NIELSEN
Pratiquez le marketing dynamique

Nous sommes le premier organisme français d'Étude de Marché (650 personnes). Notre compétence, nos méthodes ainsi que la mise en place de produits nouveaux liés à des technologies nouvelles nous amènent à renforcer nos équipes.

Nous recherchons plusieurs hommes ou femmes capables d'atteindre avec nous ces objectifs et leur proposons des postes de **Conseil en Marketing.**

Un diplôme d'une Grande École Commerciale complété par une première expérience dans le domaine du marketing grande consommation ou dans la distribution sera un atout. Nous nous attacherons aux qualités humaines: goût du conseil, disponibilités aux problèmes des interlocuteurs, autonomie, sens de l'initiative et dynamique dans le service auprès des interlocuteurs comme dans la recherche de nouveaux clients.

Au sein d'une équipe jeune, ils seront responsables de leurs clients. Il prendront en charge l'exploitation d'études de marché-Panels de distributeurs, Études AD-HOC.

Ils analyseront les résultats, présenteront des recommandations, définiront des études spécifiques et négocieront les budgets.
Nous assurons une importante formation complémentaire et pluridisciplinaire pour leur permettre de réussir.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser accompagnées d'une photo à Monsieur PILLOY
A.C. NIELSEN Company
28 boulevard de Grenelle 75015 PARIS



— HAVAS CONTACT

REALISER DANS L'INFORMATIQUE UNE VRAIE CARRIERE D'INGENIEUR

CAP SOGETI LOGICIEL, membre du groupe CAP GEMINI SOGETI,
première société européenne de prestations intellectuelles en informatique,
propose à de

JEUNES INGÉNIEURS

de valoriser leur carrière grâce à l'informatique.
Diplômés de l'enseignement supérieur, leur recrutement s'inscrira dans le cadre de Contrats Emploi-Formation.
(Candidats âgés de moins de 26 ans au 1.3.83).
Leur intégration à une équipe opérationnelle sera précédée d'une **session de formation aux techniques actuelles de l'informatique** commençant au début du mois de **février 1983.**
Les affectations ultérieures qui leur seront proposées tiendront compte de leurs aspirations professionnelles et leur permettront d'assumer au cours de leur carrière des responsabilités évolutives dans divers domaines techniques.

Merci d'adresser un dossier de candidature
à Robert NOELL - CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune 92128 Montrouge Cedex.



HAVAS CONTACT

Trésorier

La Direction Financiere d'un Groupe privé (CA 3 Milliards de Francs)
recherche un jeune cadre pour créer son service Trésorerie.
Sa mission sera de planifier les moyens de prévisions, de gérer la trésorerie d'une dizaine de filiales en coordination avec les services comptables et la Direction Générale.
Interlocuteur privilegié des banques, il développera les relations avec les exploitants au travers du suivi des comptes et des autorisations de crédit des sociétés.
Cette fonction conviendrait à un homme de rigueur et de négociation, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, ayant un fort potentiel d'initiatives pour développer l'organisation et la gestion du service.
Il devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire, de preference dans le secteur bancaire.
Ce poste tremplin offre de sérieuses possibilités de promotion pour un jeune cadre motivé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 3567 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

In house counsel _ à la française

Juriste d'entreprise, vous êtes fait pour cette carrière de coopération avec vos collègues des directions opérationnelles. Comme ils sont français, ils vous consultent, soit avant, soit pendant, soit après s'être engagés. Mais votre expérience en entreprise ou en cabinet vous permet de rattraper des coups et de participer à des montages subtils.

Dans notre groupe, d'origine familiale, vous ne risquez pas de vous ennuyer. 3 500 personnes, près de 3 milliards de CA en France et à l'étranger, dans le service, la négoce, l'installation ou la maintenance, une cinquantaine de filiales, de toutes les formes. Des contacts d'homme à homme sans contrainte formelle qui vous condamne (mais c'est passionnant) à aller au devant des problèmes et à pêcher les informations.

Votre formation ? DEA, thèse en préparation. Votre expérience ? 6-7 ans. Domaine de compétence ? droit des sociétés, des affaires et des assurances, votre droit administratif et/ou droit de la construction. Connaissances fiscales ou comptables appréciées. Pas d'auto-censure, si vous n'êtes pas expert dans tous ces domaines ! Votre dynamisme, votre habileté relationnelle, votre facilité à apprendre vite et votre habitude de travailler beaucoup compenseront aisément telle ou telle inexpérience de départ. Votre ambition nous intéresse également, parce que ce poste est évolutif et fort convenablement rémunéré dès le départ. Votre première lettre aux conseils de SIRCA qui vous garantissent la plus totale confidentialité sous référence 624.822M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

FOREX NEPTUNE

Leader mondial dans la recherche pétrolière, FOREX NEPTUNE assure la conception complète et la maîtrise d'ouvrage de ses installations complexes opérant offshore comme à terre et recherche

project engineer

Pour participer aux études de structures aux analyses de comportements marins et à la conception de

Plateformes pétrolières

Nous voyons à ce poste un ingénieur généraliste issu d'une Grande Ecole, bilingue anglais. Il assurera l'interface entre les besoins exprimés par les compagnies pétrolières et les études menées par les services techniques. Il contrôlera le développement de l'engineering en cours de réalisation chez les sous-traitants. Pendant la période de tests, de courts déplacements sont à prévoir sur site pour vérifier la conformité des opérations de mise en route. Une première expérience de l'ingénierie d'installations complexes serait un atout supplémentaire.

Ce poste, basé à Montrouge, requiert une forte personnalité, une grande curiosité intellectuelle, le sens des réalités et un dynamisme à toute épreuve. Il s'exerce au sein d'un grand groupe international où les évolutions de carrière sont particulièrement rapides pour des éléments de valeur.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence S 183, à FOREX NEPTUNE, Direction du Personnel, 20 avenue Rapp 75007 Paris.

FOREX NEPTUNE

BANQUE PARISIENNE
de taille humaine, recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME

– Bonne formation générale et technique.
– Connaissances Burroughs (medium system) appréciées.
– Expérience dans la banque souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 54213 Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Filiale d'un groupe industriel
de dimension nationale
Une société d'équipements aéronautiques
recherche pour son bureau d'études

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Cet ingénieur de formation E.N.S.I., E.N.S.E.A., I.S.E.N., assurera au sein d'un B.E. électronique la conception d'équipements à usage aéronautique et le développement de systèmes numériques de régulation.

Une bonne connaissance en micro-informatique est requise, une expérience industrielle de 2 ou 3 ans serait souhaitable.

Écrire C.V. avec prétentions s/réf. 3351 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Codex 09 qui transmettra.



La créativité industrielle.

RESPONSABLES MARKETING INDUSTRIEL HF

Cette PMI très dynamique, filiale d'un puissant groupe industriel français, est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de composants électromécaniques, hydrauliques et pneumatiques auprès de l'industrie aéronautique et spatiale. Le département robotique, récemment crée, est amené à connaître un développement considérable. Elle souhaite aujourd'hui intégrer deux responsables marketing industriel afin d'en conduire le développement.

RESPONSABLE DEPARTEMENT AERONAUTIQUE
Réf. M 5733 A

Directement rattaché au directeur de la société, le titulaire du poste prend en charge l'analyse des besoins de la clientèle en France et en Europe, propose des solutions, suit l'étude et la mise au point du matériel chez le client dans un souci de rentabilité et de productivité.

Nous souhaitons rencontrer un jeune Ingénieur (électromécanicien, électrotechnicien...). Agé au minimum de 30 ans, il a acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un contexte industriel similaire. Sa connaissance de l'industrie aéronautique serait appréciée.

La pratique de l'anglais est obligatoire, celle d'une ou plusieurs autres langues souhaitée.

RESPONSABLE DEPARTEMENT ROBOTIQUE
Réf. M 5733 B

Le titulaire du poste, rattaché au Directeur de l'établissement, a pour mission de développer les ventes de robots industriels (chargement et déchargement des machines outils, palettisation) auprès du tissu industriel français.

Il assure la vente en direct auprès des constructeurs et importateurs de machines (France et Europe).

La vente aux utilisateurs est réalisée par un réseau de 20 technico-commerciaux qu'il anime et assiste.

Nous souhaitons rencontrer un fort potentiel (homme ou femme) diplômé de l'enseignement supérieur technique capable d'assumer ce challenge. La connaissance de langues étrangères est vivement souhaitée.

Les postes sont basés dans la banlieue Sud-Est de Paris.

Pour informations complémentaires, écrire sous la référence choisie à :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE TECHNIQUE
DES PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES
recherche

B.T.S. ou DUT

Domaines hydrauliques, électricité, fabrication mécanique, sens des relations. Expér. aéronautique souhaitable.

Ecrire avec c.v. à Service Technique des Programmes Aéronautiques, bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75996 PARIS-ARMÉES.

Sté industrielle région parisienne rech.

CADRE COMMERCIAL

expérimenté pour contacts clientèle haut niveau. Candidat avec très bonne présentation sera retenu. Si possible expérience dans compacteurs à déchets.
Déplacements en province.
Env. C.V. s/réf. 7.150 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

RESPONSABLE DE PROJET

électro-mécanique automatismes

Notre Société conçoit, réalise et industrialise des ENSEMBLES ELECTRO-MECANIQUES et des AUTOMATISMES destinés à des systèmes de péri-informatique. Filiale d'un groupe important, nos effectifs atteignent 1700 personnes. Notre progression, 20% par an, nous amène à recruter UN RESPONSABLE DE PROJET.

C'est un ingénieur ayant une expérience dans l'un des domaines : mécanique, construction électromécanique, instrumentation, matériel péri-informatique, LA CONDUITE DE PROJETS, ou souhaitant évoluer vers cette fonction.

Les responsabilités que nous lui proposons couvrent, outre la participation à la DEFINITION DES PRODUITS ; la recherche de solutions originales, l'industrialisation des produits, la gestion d'un budget et l'animation d'une équipe.

Nous sommes situés dans une banlieue facile d'accès : Sud de Paris.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 9321 M - ALINEA - 49 Avenue Trudaine Paris 9o qui transmettra.

Travailler pour le prestige d'une grande maison

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

Cette société française distribue des produits de luxe de grande notoriété : maroquinerie, horlogerie, décoration... Elle possède un réseau de 27 points de vente, succursales, franchisés ou filiales, ainsi qu'un département cadeaux d'affaires. Elle gère plus de 60 millions d'achats et recherche, dans le cadre de son développement, un responsable des approvisionnements.

En relation permanente avec la direction commerciale et les chefs de produits, il a pour mission d'approvisionner les magasins dans le respect des délais. Outre l'animation d'un service de cinq personnes, il contrôle les mouvements de stock et optimiste la circulation des marchandises. Responsable de la gestion des commandes (rédaction, suivi, contrôle des factures) il collabore avec le dépôt, le service informatique et la comptabilité. Il négocie avec les transitaires pour les importations.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste essentiel à l'entreprise un homme de 30 ans minimum, possédant une expérience significative des approvisionnements. Familier de l'informatique en tant qu'utilisateur, c'est un homme de contact rodé au dialogue avec les différents services, qui a le sens du détail et de la qualité du service rendu.
Rémunération sur 13 mois, avantages sociaux, lieu de travail : Paris 8ème.

Pour informations complémentaires, merci d'écrire sous référence M2714 A à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

MILLIPORE, établissement pharmaceutique, leader dans le domaine de l'analyse et la purification des fluides recherche

JEUNE DIPLOME CHIMIE, BIO-CHIMIE ou PHARMACIE HF

Après une formation à nos techniques, il sera chargé, au sein d'une équipe performante, de l'assistance technique à la clientèle et à la Force de Vente en qualité d'Ingénieur Commercial Sédentaire.

Dans ce cadre, il sera amené à identifier les besoins et les attentes des clients et proposera les solutions commercialement et techniquement adaptées.

Il participera également au traitement de l'information technique et apportera son concours à l'ensemble de l'activité commerciale.

Pour ce poste très évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé, ayant un goût prononcé pour les contacts humains et une approche méthodique des problèmes.

Poste basé en région parisienne.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Titulaires d'un diplôme d'études supérieures en Chimie, Bio-Chimie ou Pharmacie, les candidats que nous souhaitons rencontrer auront au moins deux ans d'expérience réussie de la vente à un haut niveau.

Après une formation technique, ils seront responsables au sein d'une équipe performante, du chiffre d'affaires du secteur qui leur sera confié. Soutenus par la Direction des Ventes et du Marketing ils seront chargés de la réalisation et du suivi des ventes de biens d'équipements et de consommables auprès de clients de l'industrie pharmaceutique, électronique, chimique ou alimentaire ainsi qu'auprès des centres de recherche, hôpitaux et universités. Leurs bons contacts professionnels leur permettront d'assurer une liaison technologique entre leurs clients et la société.

Postes basés en région parisienne et toulousaine.

La rémunération sera fonction de l'expérience et composée d'un fixe ainsi qu'une prime sur objectif. Voiture de fonction.



Pour ces postes qui requièrent un bon niveau d'anglais, merci d'envoyer CV + photo + prétentions en précisant le poste choisi, à Didier MEYER, MILLIPORE S.A. 43 avenue de l'Europe 78140 Vélizy-Villacoublay. Tél. (3) 946.97.49.

média-system

Notre avenir sera le vôtre

ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

Ce Groupe français de grande notoriété emploie 4 500 personnes et fait 3 milliards de chiffre d'affaires. Premier dans son domaine, il continue à progresser grâce à une prévision organisée de son avenir. Le responsable du service planification souhaite renforcer son équipe et recherche un adjoint.

Au sein de la direction administrative et financière, il participe, comme conseil auprès des directions fonctionnelles et opérationnelles, aux projets qui mettent en jeu l'avenir de la société. Outre le suivi de l'environnement économique général, il anime la préparation au plan à moyen terme et participe à certains groupes de travail. Le poste implique une intervention dans tous les domaines de l'entreprise : développement commercial, logistique, outils de gestion...

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste de cadre, un diplômé d'une grande école commerciale, option contrôle de gestion de préférence. Débutant ou avec une première expérience, c'est un homme de dialogue, créatif, curieux et tenace qui a le goût des analyses chiffrées. La réussite dans cette fonction ouvre des perspectives d'évolution dans toutes les branches de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 2611 D à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Nous occupons l'une des premières places sur le marché de l'informatique et nous recherchons sur Paris un

ingénieur technico-commercial «système»

Agé de 30/33 ans au moins, issu de l'enseignement supérieur, vous avez déjà passé quelques années chez un constructeur, ce qui vous a permis d'acquérir une expérience «système» et une curiosité intellectuelle vis-à-vis du marché des «micros».

Vous êtes passionné par l'architecture et les logiciels associés, l'operating système orienté transmissions et naturellement familiarisé avec les bases de données et les langages de développement. De plus vous aimez les contacts à haut niveau avec les interlocuteurs des grandes entreprises qui apprécieront particulièrement votre fort potentiel technique.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69216 M.

BANQUE INTERNATIONALE
SITUÉE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche

GRADÉ (E) II ou III SPÉCIALISÉ (E) EN CRÉDITS

Ayant une bonne connaissance des SÉCURITÉS - GARANTIES françaises
– Anglais souhaité.
– Niveau I.T.B. ou licence droit requis.
– Expérience bancaire de 3 ans exigée.

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à la B.C.C.I., 125, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

OBC
BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER
(Total bilan : 1,5 milliard - Effectif 240) – Quartier ETOILE

Nous mettons en place une nouvelle génération d'applications informatiques et bureautiques bancaires et proposons à :

GRADE/CADRE DE BANQUE

de rejoindre notre service organisation et informatique.

Eventuellement diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat aura une solide expérience bancaire (comptabilité, fiscalité, gestion) complétée par une formation informatique.

Ce poste en création nécessite un fort potentiel, il offre de larges possibilités d'évolution. Esprit d'équipe indispensable.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous Nº 8346 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS - qui transmettra

---

Un important Groupe Pharmaceutique français recrute pour le Service ORGANISATION-GESTION-COMPTABILITE, de son Département ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :

Informaticien

ayant une expérience sur **HP 3000,** et une connaissance des problèmes de gestion.
Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V., photo, en précisant sur l'enveloppe la référence 6146, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

UN ADJOINT AU CHEF DE LA COMPTABILITE GENERALE

Le candidat possèdera un DECS complet et une expérience minimum de 3 ans dans un service comptabilité de type anglo-saxonne.

Le candidat retenu se verra confier :
– la comptabilité des petites sociétés filiales
– les prévisions de trésorerie
– les déclarations fiscales courantes.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à No 53.818, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TITN
Société d'engineering et de systèmes informatiques, filiale **THOMSON-CSF INFORMATIQUE,**

recherche pour postes à pourvoir en Région Parisienne

Ingénieurs informaticiens

expérimentés ou débutants, de formation Grande Ecole pour travaux sur systèmes Temps Réel.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence MLA à **T.I.T.N.** - 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS ou téléphoner de 16 h à 18 h au 909.34.44, poste 382

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



ELI LILLY. Nous sommes la **filiale d'un groupe international réputé et diversifié (pharmacie, nutrition animale, phytosanitaire, cosmétique).**
NOUS VENONS DE METTRE AU POINT LA PREMIERE FABRICATION INDUSTRIELLE D'UN PRODUIT ISSU DU GENIE GENETIQUE.
Dans ce cadre, nous développons nos structures et proposons

Un challenge pour un chef de produit :
lancer l'insuline humaine bio-synthétique !

Ce poste comporte tous les aspects de la fonction : analyse de situation, détermination des objectifs de vente nationaux, définition (produit, moyens de promotion) et mise en place de la stratégie, en liaison avec la production, la distribution... un véritable poste de synthèse.

Vous êtes déjà chef de produit ou assistant de bon potentiel, de préférence dans le domaine de l'endocrinologie. Vous êtes de formation médecin, pharmacien ou issu d'une grande école de gestion, mais sans exclusive. Vous maîtrisez bien l'anglais.

Vous souhaitez vous intégrer à une équipe qui vous ressemble : jeune, impliquée, motrice et créative.

Vous pourrez trouver chez nous un poste à la mesure de votre envergure, compte tenu de l'intérêt de ce marché et de l'importance de ce nouvel enjeu pour notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence ECP/4/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



GROUPE MATRA 

Nous sommes **leader mondial des systèmes automatiques ferroviaires** (métros de Paris, Mexico, Santiago, etc.). Nous développons et diversifions nos produits (doublement du C.A. en 2 ans). Nous recherchons un

Ingénieur expérimenté
en fabrications électromécaniques

Il est apte à devenir notre expert en **TECHNOLOGIES, PROCEDES DE FABRICATION** et **QUALITE**, car il est ingénieur diplômé et a 5 à 10 ans de pratique industrielle.

Il jouera un rôle essentiel dans la mise en œuvre industrielle des :
- composants (pièces mécaniques et circuits imprimés),
- outillages correspondants,
- montage et câblage des sous-ensembles électroniques et électromécanique,
- tests et contrôle des produits.

Il sera rattaché au service méthodes et mettra sa compétence spécifique à la disposition des autres services de la Société.

Il sera en particulier chargé d'étudier et d'évaluer les technologies nouvelles de fabrication. Il aura la responsabilité de l'homologation technique des sous-traitants et contrôlera leur qualité.

Ce poste est attractif par sa diversité et son autonomie et suppose une actualisation permanente des connaissances et technologies nouvelles.

Adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. IM/7/LM. Discrétion assurée.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SOLEX, filiale MATRA,
leader mondial de la carburation, développe sa gamme de produits.



Au carrefour des **METHODES**, de la **PRODUCTION**, du **TECHNIQUE** et du **COMMERCIAL**, nous **créons** le poste de



Chef de produit
Clé d'accès à des fonctions de direction

pour un **CENTRALIEN, A.M., ENSEEIHT** ou équivalent (connaissances en électronique appréciées), possédant une expérience industrielle de 5 ans acquise pour partie en production de série et pour partie aux méthodes ou en bureau d'études.

Missions :
- Avec les méthodes, il recherche les meilleures solutions pour la mise en production industrielle.
- Avec la production, il veille au respect du cahier des charges et étudie les moyens d'améliorer la qualité et d'abaisser les coûts.
- Au technique, il est l'interlocuteur du chef de projet pour suivre la définition et l'évolution du produit.
- Avec le commercial, il suit la demande en vue d'ajuster les capacités de production.

Lieu de travail : **Nanterre.** Déplacements à l'usine d'Evreux.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. 8/SOL/LM. Discrétion assurée.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

ENGINEERING INTERNATIONAL RECHERCHE

Filiale d'un puissant groupe industriel français, nous exportons des usines et des installations dans le monde entier
Nous recherchons pour notre Siège Social, proche de Paris La Défense

ADJOINT au RESPONSABLE BATIMENT

Vous aurez pour mission d'assurer la maîtrise technique bâtiment, tant au niveau des pièces écrites et dossiers d'exécution TCE que de la recherche des matériaux de second œuvre.
Vous avez une expérience «bâtiment» de 5 à 7 ans obtenue en bureau d'études, Cabinet d'Architecte ou entreprise de bâtiment.
Vous avez le goût de la négociation.
La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour ce poste qui peut impliquer de courts déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 53162 à
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex qui transmettra

---



TELESYSTEMES EURODIAL

Leader sur le marché vidéotex professionnel, recherche, pour partager la réussite de son **département "Communication Télématique"**, des

ingénieurs d'applications télématiques

De formation supérieure avec option informatique (Telecom, Supelec, INSA Lyon, ou équivalent).

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, les candidats se verront rapidement confier la responsabilité de projets orientés "réseaux" micro/vidéotex avec : • la définition des besoins (avant-vente), • l'élaboration du cahier des charges, • la mise en œuvre du projet (depuis l'analyse jusqu'à la réalisation), • le suivi du projet après son implantation.

Il sera demandé : • un réel enthousiasme pour les technologies de pointe, • un dynamisme dans les réalisations, avec ouverture d'esprit, et bon sens.

Lieu de travail : BOULOGNE S/SEINE.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 33.86/IA/503 à Madame JACOB, ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

GFI

Le GFI est aujourd'hui l'une des premières sociétés françaises de Services et de Conseil en Informatique (1200 personnes, CA 1982 : + 300 millions de francs).
Son développement rapide s'est opéré simultanément sur 2 axes :
les prestations intellectuelles, les produits et services.
La haute technicité des prestations et la diversité des moyens ouvrent au sein de notre groupe de larges opportunités d'évolution.
Nous offrons à des

INGENIEURS D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

● des techniques de pointe : Informatique répartie, Télématique. ● un marché porteur : grands comptes, grandes entreprises. ● une ouverture internationale. ● une formation et/ou un recyclage à nos techniques.
Votre diplomatie et vos qualités de communication vous permettront de négocier à haut niveau.
Votre connaissance de l'environnement SSCI ou des grands constructeurs serait un atout supplémentaire.
Les candidatures d'informaticiens, profil chefs de projets, désirant évoluer vers la fonction commerciale seront examinées.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 6123, à Marie-Pierre PERUSE GFI Alliance Informatique Tour Neptune, Cédex 20 92086 Paris La Défense I.

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

média-system

250000 +
c'est ce que vaut à PARIS
la double responsabilité

achats et sous-traitance

Chez un important constructeur de matériel informatique.
Si cette fonction vous attire du fait de votre connaissance de ce type d'activité industrielle et de vos compétences technico-industrielles dans un secteur de l'électronique, nous vous offrons une exceptionnelle opportunité de carrière. Animateur et volontaire, vous mettrez à profit votre autorité naturelle pour définir et contrôler les critères de choix des fournisseurs et sous-traitants, la mise en application des modes de fonctionnement, la qualité des produits issus de la sous-traitance, les besoins et les délais des appros et bien entendu les budgets qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions de Francs.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69214 M.

BMW FRANCE
engage

Un Conseiller de Gestion
AUPRES DE SON RESEAU DE CONCESSIONNAIRES

- Il mettra en place dans les concessions les normes comptables BMW.
- Il analysera les éléments comptables et financiers recueillis auprès du réseau en vue d'améliorer la gestion des concessions.
- Il suivra l'évolution de la trésorerie des concessions et participera à l'élaboration des plans d'investissements.

Outre une formation en gestion, le candidat retenu aura une très bonne expérience en comptabilité, en fiscalité et en informatique de gestion.
La connaissance de la branche automobile sera un atout supplémentaire.

- Secteur d'activité : **REGION PARISIENNE - CENTRE.**
- Position Cadre.
- Voiture de service fournie.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et niveau de salaire souhaité à J.F. GUTHMANN,
BMW FRANCE - Direction du Personnel,
3 avenue Ampère - 78390 BOIS D'ARCY

MEDIA PA

---

responsable d'études media
sofres

Sofres recherche un(e) responsable d'études media pour concevoir, vendre et réaliser des études quantitatives et qualitatives dans le secteur des medias.

Le candidat recherché a une formation supérieure, grande école ou université, et a déjà acquis une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des études concernant les medias ou les problèmes de communication.

D'intéressantes perspectives d'évolution de carrière sont offertes à l'intérieur de Sofres et du Groupe Sema.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10375/M à M. EVGRAFOFF. Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction Informatique
à St-Quentin en Yvelines (78)

Chef de Projet
réf. D 25

pour être responsable d'une équipe chargée de réaliser et diffuser des applications bancaires au niveau national (94 caisses régionales).
Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 4/5 ans d'expérience et une bonne connaissance Temps Réel et Bases de Données.

Ingénieur Système
réf. D 26

possédant 3 à 5 ans d'expérience en logiciels de base IBM... MVS, systèmes de temps partagé ou transactionnel, VTAM, etc...
pour assurer l'étude, l'optimisation et l'évolution de systèmes conversationnels supportant des fonctionnalités d'infocentre (VSPC, VSAPL...).
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, université ou équivalent intéressé par une entreprise dynamique utilisant des technologies avancées, en particulier en informatique de décision.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant
la réf. du poste à CNCA Gestion des Personnes
75710 Paris Brune

chef de projet
(BANQUE)

Nous sommes une BANQUE PARISIENNE située à PARIS 17e équipée d'un 4341 fonctionnant sous DOS/VSE (avec CICS) et d'un réseau de mini-ordinateurs NIXDORF.

Nous recherchons un Candidat diplômé d'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur ou de Gestion) :

- pouvant justifier d'une expérience de 4 à 5 ans de la fonction Chef de Projet.
- sachant dynamiser une équipe et utiliser les techniques de pointe (bases de données temps réel),
- connaissant la banque,
- ayant le goût du dialogue.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous référence 61.32/CP/485 à Madame JACOB Conseil en Recrutement.
ADEQUATION 62/64 av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

BOSSARD CONSULTANTS FORMATION

Spécialisés dans le Conseil en Formation Professionnelle Continue, essentiellement dans la **Grande Distribution**, notre mission est de mobiliser les hommes sur des objectifs, à travers des formation-actions dans l'entreprise. Nous intervenons sur des problèmes de gestion, sur l'organisation et la planification des tâches et dans l'animation des équipes de travail. Nous recherchons plusieurs **jeunes diplômés** d'études supérieures (économie, commerce, gestion et informatique) 26 ans minimum, très fortement attirés par l'apprentissage ou la continuation d'un métier exigeant. Nous souhaitons trouver en vous de l'enthousiasme, des capacités à s'investir, le goût du contact allié au sens de l'écoute, une grande rigueur intellectuelle, un esprit de synthèse et un pouvoir d'autonomie. Notre métier requiert également de fortes capacités d'adaptation et une grande disponibilité pour des déplacements courts mais fréquents. En contrepartie vous intégrez, chez un des Leaders du Conseil, une équipe ouverte et ambitieuse, pour y prendre des responsabilités rapides et évolutives, dans un des secteurs économiques des plus dynamiques et des plus performants.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone personnel) sous la référence 55 AM à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui trans.

Nous occupons une place très importante dans le secteur de la

péri-informatique

et notre présence tant dans les grandes affaires privées et publiques que sur le marché indirect nécessite des hommes de valeur. Dans le cadre de notre développement, nous devons pourvoir sur Paris plusieurs postes autonomes de haut niveau d'

ingénieur d'affaires

justifiant de 5 années d'expérience commerciale tournée vers l'un des secteurs suivants : banques, assurances, administrations publiques ou grandes entreprises, ainsi que deux

ingénieurs technico-commerciaux

venant renforcer l'équipe intervenant en support avant et pendant la vente sur le logiciel de base notamment.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69217 M.

Société d'Assurance étrangère solidement implantée en France, nous recherchons pour notre siège à Paris un

Analyste fonctionnel

capable de développer des études dans des domaines administratifs, comptables et commerciaux. En liaison avec le chef de projet et les utilisateurs, il élabore le cahier des charges et met en oeuvre la réalisation. Il effectue l'analyse fonctionnelle et tout ou partie de l'analyse organique, anime les équipes d'analystes programmeurs, coordonne le démarrage des applications et assure la maintenance.

Notre équipement : CII-HB 64, DPS 4 avec un réseau de télétraitement.

Nous souhaitons engager un candidat de formation supérieure ayant environ 3 ans d'expérience dans la branche Assurance Vie ou Assurance de personnes.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire sous réf. 4697M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

jeunes ingénieurs

débutez votre carrière chez un leader de sa profession
- Biens d'équipement - 5 000 personnes - CA 1 milliard 5 -

Vous recevrez une formation à nos produits pendant 6 mois puis vous apprendrez sur le TERRAIN le métier passionnant et riche de contacts humains de l'

ingénieur chantier

Il est responsable de la conduite, de l'organisation et de la gestion technique et humaine des travaux d'installation, de modernisation et maintenance de nos produits dans les immeubles et bâtiments.

Des postes sont à pourvoir dans nos agences de PARIS et PROVINCE.
Une certaine disponibilité géographique est souhaitable pour une évolution de carrière.
Responsabilités plus importantes dans les deux ans.
Formation : Ingénieur diplômé Mécanique et Électricité.
Salaire : 110.000+.

Une fiche d'information sera envoyée à tous les candidats pré-sélectionnés.

Écrire sous réf. 244 LM
SODERHU
11, rue La Boétie
75008 PARIS
Membre de Syntec.

Soderhu

THOMSON-CSF DCH

Département Circuits Hybrides

Spécialiste de longue date des circuits hybrides couche épaisse et couche mince pour applications professionnelles, THOMSON CSF s'est attachée à développer et industrialiser des filières technologiques innovatrices. Pour poursuivre notre forte expansion, notre service commercial, 25 personnes - C.A. 200 millions de F, recherche deux cadres performants :

CHEF DE NOTRE FORCE DE VENTE

Second du service commercial, vous aurez à « driver » une équipe commerciale de 6 ingénieurs commerciaux très performants sur un marché concurrentiel pointu. Chargé d'appliquer le plan, vous participerez à la politique et à la stratégie commerciale en étroite relation avec la direction du service.
Véritable Manager de l'équipe, vous contrôlerez le service administration des ventes, informatisé, et **serez à terme responsable de l'export.**
Pour mener à bien cette fonction, il nous paraît indispensable d'allier à une formation technique, un **réel appétit pour la vente.** Une antériorité en microélectronique est souhaitée.
De larges possibilités d'évolution sont ouvertes à un observateur ambitieux.

CHEF DE PRODUIT

Véritable patron de votre produit, vous serez chargé d'établir votre plan d'attaque marketing et aurez l'**entière responsabilité** des actions, Publicité, Marketing...
Vous aurez constamment à l'esprit les impératifs de la production et veillerez à ce que la partie prototype soit compatible avec celle-ci.
Vos interlocuteurs sont en amont comme en aval des ingénieurs électroniciens.
Une formation d'ingénieur en électronique, liée à une expérience de laboratoire ou de bureau d'études nous paraît souhaitable pour aborder une fonction Tremplin.
Rapidement, vous aurez en outre la charge de la promotion de votre produit à l'exportation.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, à Thomson CSF - DCH - 101, boulevard Murat, 75781 Paris cedex 16.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

ANALYSTE INFORMATICIEN

formé au contrôle de gestion

Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou maîtrise).

Aura 2 ans d'expérience dans le domaine du contrôle de gestion et une bonne connaissance de la programmation en langage APL.

Intéressé par la modélisation et les systèmes de gestion, le candidat retenu s'intègrera dans une équipe d'analystes de gestion et développera en liaison avec les différents services et les usines des outils de modélisation.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétent. sous No 53820 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

ORGANISME D'ASSURANCE
quartier proche de La Défense (50 mètres RER)
équipé IBM 30 31, MVS/SP, CICS, DL 1, PL 1, SPF/TSO
recherche

ANALYSTE HF

pour :
développement important et maintenance sur chaîne comptable,
dans un environnement télétraitement et base de données,
avec des impératifs de performances et rentabilités élevées.

Expérience exigée de 3 à 5 ans minimum en PL 1, DL 1, CICS.
Expérience souhaitée en programmation structurée (IPT), avec complément de formation assuré dans ces domaines.

Avantages sociaux.

Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions sous référence 11411 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Société de MATERIEL ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL
située en REGION PARISIENNE
recherche pour CREATION DE POSTE

ingénieur méthodes industrialisation

Il possèdera une expérience d'une dizaine d'années dans la FABRICATION ELECTRONIQUE DE PETITE ET MOYENNE SERIES.
Pratique indispensable du MTBM, de l'ANALYSE de la VALEUR.
Il aura la responsabilité de :
— l'établissement des GAMMES,
— l'étude des postes et des outillages,
— la réduction des coûts,
— la normalisation.
Il sera en relation constante avec les ETUDES pour la mise au point et l'INDUSTRIALISATION des produits nouveaux.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 11772 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 - qui transmettra.

précision mécanique

labinal

7200 personnes - 20 Usines - C.A. 1,3 Millard de F. recherche
pour une de ses filiales située en région parisienne

qui occupe une place de leader sur son marché et réalise plus de la moitié de son activité à l'exportation

UN JEUNE JURISTE

BILINGUE ANGLAIS FRANCAIS

De formation juridique supérieure alliée à une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du droit des affaires, et particulièrement dans celui des contrats internationaux acquise au sein d'un Cabinet ou d'une Entreprise, pour lui confier un poste de

SECRETAIRE GENERAL

recouvrant l'ensemble de la fonction juridique (application du droit des sociétés, gestion des brevets, négociation de contrats, gestion des assurances et du contentieux) ainsi que la fonction personnel pour un effectif de 200 personnes dont 150 cadres et techniciens.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous No 53851 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

JEUNE AM ou SIMILAIRE
Paris

Très performante et en expansion continue, la société basée à Paris (130 personnes - CA 25 M) fabrique des produits de haute technicité intéressant principalement les entreprises du secteur public ou para-public (aéronautique, électronique, SNCF, EDF...).

Pour diriger ses fabrications, elle recherche un jeune ingénieur (2/3 ans d'expérience) qui aura la responsabilité des ateliers et prendra une part active à l'informatisation de la gestion de production. Expérience planning et informatique souhaitée.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/45 M à :

France Cadres 22, r. St-Augustin 75002 Paris.



« PJB International Management »

Notre vocation
le conseil en recrutement
de Cadres financiers, Gestionnaires,
Spécialistes de la comptabilité Anglo-saxonne

Nous sommes heureux de vous faire part
de notre récente installation

54, rue de La Bourboule 78150 Le Chesnay
Tél. 954.52.22

Directeur : Patrick Bruneteau

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
recrute

ingénieur-électronicien

ATP ou AT3
pour rédaction de notices techniques.

Ecrire à N. 2579 PUBLICITES REUNIES
112, Bld Voltaire - 75011 PARIS qui transm.

SCOR

Société Commerciale de Réassurance

Nous renforçons la structure de notre département commercial chargé des affaires avec la France et nous recherchons un jeune cadre

Technico-commercial

Il assure et développe des relations commerciales avec les sociétés d'Assurance cédantes. Il négocie et gère les traités et en suit les résultats. Il participe à l'élaboration des stratégies commerciales et à la définition d'objectifs à court et moyen terme.

Ce poste nécessite une formation supérieure, juridique ou commerciale et une première expérience de la réassurance ou de l'assurance directe, dans une fonction technique ou commerciale. Un candidat débutant, ayant une solide formation en assurance n'est pas exclu. Anglais indispensable.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire s/réf. 4696M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 — Membre de Syntec

JOURDE

MEMBRE DE SYNTEC

SECTEUR AUTOMOBILE

Grand groupe industriel (32 usines dans le Monde) intervenant dans le domaine des productions diversifiées pour l'automobile, les transports et l'industrie, nous recherchons pour une de nos divisions en expansion un

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

INGÉNIEUR MÉCANICIEN, vous avez déjà dirigé des ateliers (connaissances du travail des matières plastiques pour l'industrie automobile appréciées).

Animateur et organisateur, vous êtes capable d'assumer la responsabilité de l'outil industriel et de participer à l'élaboration de la politique d'investissement.

Nous vous proposons de prendre en charge dans une de nos usines en province la responsabilité de la fabrication, de l'ordonnancement, du lancement, des expéditions et de la facturation.

Rattaché au Directeur du Département, vous travaillerez au sein d'une équipe jeune, dynamique et performante, et vous aurez des perspectives d'évolution rapide vers la prise en charge de la gestion et du suivi des outillages, des méthodes et des devis.

Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8254 M à qui nous avons confié la recherche, et qui vous garantit la plus grande discrétion.

PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP
Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél: 553.84.73

HAVAS CONTACT

---

adjoint au chef de département

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Notre société appartient à un groupe de renommée nationale, spécialisé dans l'emballage. L'un de nos départements regroupe 2 unités de production en France. Le chef de département recherche son adjoint pour l'unité parisienne de 60 personnes, située en banlieue Nord.

Cet adjoint supervise les études, adapte l'outil aux nécessités de la fabrication d'un produit non standardisé; il organise les ateliers, et contrôle les coûts et la qualité.

Ce poste convient à un mécanicien, jeune ingénieur ou technicien supérieur plus âgé possédant une expérience d'animation d'une équipe technique et de fortes qualités d'innovation et d'organisation.

Ce poste est évolutif à terme pour un candidat d'envergure.

Merci d'adresser dossier de candidature et prétentions, sous réf. 1928, à Key Men, BP 2235. 69213 Lyon Cédex 1.

KEY MEN

média-system

JEUNES INGÉNIEURS attirés par l'informatique SAISISSEZ VOTRE CHANCE ...

Nous sommes une importante société d'ingeneering informatique et nous recherchons de

jeunes diplômés

fortement motivés (formation assurée)

Que vous soyez débutants ou avec une première expérience, adressez-nous votre dossier de candidature à

SERIC "GROUPE SEMA"
à l'attention de M. Vincent Béranger
16-18 rue Barbès 92126 Montrouge
(chaque dossier de candidature sera soigneusement étudié).

deb's

JEUNE COMMERCIAL INTERNATIONAL

Cette Société Française à taille humaine, épaulée par un groupe performant a acquis une position incontestable sur un marché spécifique de biens d'équipements liés au ferroviaire.

Sa maîtrise des techniques et son audace dans la conception de son action la font intervenir dans le monde entier.

Le jeune cadre qu'elle intègrera se verra confier au sein de l'équipe commerciale la recherche de nouveaux contacts, le suivi des propositions, et l'organisation des manifestations promotionnelles.

Poste convenant à un candidat de formation supérieure, ingénieur ou École de Commerce, ayant le goût des affaires, dynamique et réalisateur, et à qui une expérience de trois ans minimum dans un poste similaire a conféré l'autonomie, l'autorité et le style voulu pour développer des contacts à haut niveau.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. : 9073 à :
INTERNATIONAL BUSINESS STRATEGY
4, rue Weber - 75116 PARIS

IBS

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Importante société de machines-outils à commande numérique, recherche pour participer au développement de son activité commande numérique à base de micro-processeurs, un ingénieur informaticien.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandes Écoles ou à un universitaire ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique temps réel sur microprocesseurs.

Une bonne expérience du logiciel (moniteur, assembleur, PLM, Pascal) sur 8086 est nécessaire.

Connaissance de la machine-outil appréciée.

Le poste est à pourvoir proche banlieue Paris

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 49927 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

Notre **DIRECTEUR DES VENTES** recherche un

COLLABORATEUR

Interface entre nos clients européens et la production; vous serez l'interlocuteur permanent de nos clients et chargé du suivi des commandes par moyen informatique.

Nos produits de haute technologie fabriqués par un des plus grands groupes français sont utilisés dans les **ABRASIFS** et les **OUTILS DE COUPE.**

Niveau BTS et/ou expérience dans un domaine similaire; bonne connaissance de l'Anglais.

Poste à pourvoir à **Paris 8e.**

Adresser C.V. détaillé + photo sous réf. 53993 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01.

SOCIETE INDUSTRIELLE
600 PERSONNES - 450 MILLIONS DE CA - 3 USINES EN PROVINCE
recherche pour son siège à Paris

CHEF DU PERSONNEL

adjoint au directeur des affaires sociales

SA MISSION :
En liaison avec les responsables opérationnels, il assistera le Directeur des Affaires Sociales et la Direction Générale dans tous les domaines de la gestion du personnel : études sociales, recrutement, formation, etc...

SON PROFIL :
30 ans environ, diplômé(e) de l'enseignement supérieur, il (elle) aura acquis une expérience de 5 ans minimum, de préférence dans l'industrie.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle sous référence 1251 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.
Réponse et discrétion assurées.

CIBA—GEIGY

Rueil-Malmaison, 5 secteurs d'activité, 3 unités de production recherche

ORGANISATEUR

Au sein du département **organisation et informatique**, il prendra en charge des interventions d'organisation dans des domaines variés depuis la phase de diagnostic jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.

De formation supérieure (scientifique, gestion, commerce) les candidats recherchés auront acquis une expérience de deux ou trois ans dans un poste similaire (cabinet d'organisation apprécié) et seront capables d'évoluer vers des fonctions d'encadrement.

De larges perspectives de développement sont envisageables dans notre groupe en France et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, salaire) à Stanislas ENGRAND — Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL-MALMAISON

SOCIETE **E. LACROIX** TOUS ARTIFICES

Recrute

Pour son BUREAU de PARIS

un ingénieur d'affaires

Pour ses PRODUITS AÉRONAUTIQUES MILITAIRES

Il aura pour missions :

la prospection, le développement des ventes, la recherche de nouveaux produits s'inscrivant dans le type des fabrications de la Société, la négociation des contrats avec l'Armée de l'Air Française et toutes les sociétés d'équipements aéronautiques.

Il est en relation constante avec la Direction de Produits qui se trouve à MURET.

Le candidat sera âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure INGENIEUR (Ecole de l'Air, ESTA, ENSMA...) ou assimilé — et devra justifier d'une expérience d'ingénieur technico-commercial d'au moins 5 années dans un domaine similaire.

Poste basé à PARIS - mais déplacements fréquents avec quelques possibilités de missions à l'étranger. Anglais apprécié.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé + photo et indication de rémunération souhaitée sous n° 82121 à:

marie-françoise lautrec lepy
conseiller d'entreprise
35, rue des couteliers 31000 toulouse

Discrétion et réponse assurées.

UNILOG

14 ans d'expérience - 10 sociétés - 400 ingénieurs intervenant dans tous les domaines de l'**ingénierie informatique** recrute, pour le **17.1.83**, plusieurs

ingénieurs débutants

Grandes Ecoles, Docteurs-Ingénieurs ou 3e cycle d'études supérieures scientifiques.

Après une formation, rémunérée, de 6 mois, ils seront intégrés dans l'une des sociétés d'UNILOG.

Au sein d'équipes opérationnelles, ils interviendront chez nos clients équipés de grands ou moyens systèmes IBM : conception, réalisation, génie logiciel...

Leur évolution ultérieure leur permettra d'actualiser en permanence leurs connaissances et d'**évoluer vers la conduite de projets.**

Adressez-nous dès maintenant votre candidature, sous référence 435 à **UNILOG-SYSTÈMES** - 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris - Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX "câbles spéciaux"

Notre entreprise est une câblerie importante et réputée.
Elle souhaite renforcer son équipe de vente sur le marché des industries électroniques et informatiques.
Les candidats retenus, de formation technique, connaîtront, grâce à quelques années d'expérience, le produit "câble".
Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 2644/GM à :

ORES MEDIA
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

ORES MEDIA

OP Organisation et Publicité

Ingénieur chimiste responsable qualité et méthodes

L'évolution rapide de notre production (décoration automobile) nous amène à rechercher un ingénieur type Ecole Supérieure de Chimie, possédant nécessairement 2 à 3 ans d'**expérience** pour assurer la synthèse des fonctions qualité et méthodes :

- détermination et exécution des processus de contrôle qualité.
- développement, mise au point et tests de certains produits.
- détermination et optimisation des méthodes de fabrication.

Pour ce poste, créé au sein de notre service technique, qui comportera l'encadrement de 4 personnes, **dynamisme et sens de l'organisation** déterminent les qualités indispensables.

Pratique de la **langue anglaise** (allemand apprécié).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant la référence 2230/LM

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
- qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

CONTRÔLE MÉDICAL de la CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE recherche

TECHNICIEN DÉPANNEUR RADIOLOGIE

Les candidats devront être titulaires du B.A.C. F2 ou posséder l'expér. professionnelle en électronique, électromécanique et rayonnements ionisan.

Un examen permettra de vérifier les connaissance des candidats. Permis de conduire indispensable.

Adresser CV. détaillé à M. le Chef du personnel de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

PARIS EST
Cabinet Experts-Comptables Commissaires aux comptes recherche

COLLABORATEUR

DECS — BTS 3/4 ans expérience cabinet, anglais et licence droit souhaités pour missions surveillance, révision légale et contractuelle. Poste d'Avenir Rémunération en conséquence.
Adresser C.V. détaillé et prétention à I.F.C.G. 2, place de la Nation 75012 PARIS

Ville de Neuilly-Plaisance 93360
recrute d'urgence
ATTACHÉ COMMUNAL
poste polyvalent pour le secrétariat général. Solides connaissances juridiques demandées. Adresser candidature avec C.V. à Monsieur le Maire.

GROUPE MULTINATIONAL
PROTECTION ELECTRIQUE
recherche

JEUNES INGENIEURS PRODUITS

- **LES PRODUITS :** Ce sont des composants de protection contre les surtensions.
- **LE POSTE :** Ayant pris connaissance des conditions de fabrication, ils auront une mission de coordination avec les responsables des approvisionnements, de la fabrication, de la maintenance et du contrôle qualité, et seront à ce titre chargés d'améliorer l'efficacité du cycle complet de la fabrication et de suivre les performances du produit dont ils auront la responsabilité.
- **LES HOMMES :** Généralistes - type IDN - INPG - ECAM. Une première expérience de 2 à 3 ans en milieu industriel ainsi que de bonnes connaissances en anglais seraient un atout supplémentaire

POSTES EVOLUTIFS
dans une usine pilote
située dans une VILLE UNIVERSITAIRE
1 heure de Paris

Ecr. avec C.V.+ photo+rémunération souhaitée à N. 2582 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

Nous sommes un grand groupe industriel (32 Usines dans le monde) intervenant dans le domaine des productions diversifiées pour l'automobile, les transports et l'industrie.

L'une de nos filiales en expansion, 2000 personnes, trois usines, recherche pour la mise en place d'une nouvelle politique industrielle un

INGÉNIEUR ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Issu d'une GRANDE ÉCOLE, vous avez maintenant une solide expérience des méthodes acquise dans l'industrie automobile ou toute autre industrie de grande série, expérience que vous souhaitez valoriser dans une fonction plus large et plus évolutive.

Nos vous proposons de prendre en charge la modernisation de notre appareil de production. (Implantation de la ROBOTIQUE et de l'INFORMATIQUE).

Vous aurez un rôle actif dans la définition de nos politiques inter-usines et la mise en place de nouvelles structures de fabrication.

Vous animerez nos services méthodes dont vous coordonnerez les études de procédés.

Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8253 M a qui nous avons confié la recherche, et qui garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

PARIS - LONDRES - HOUSTON

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT

CLECIM, filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE, effectue 80 % de son CA à l'exportation et rassemble 2000 personnes spécialisées dans la conception d'équipements et d'unités complètes pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium. Sa division PROJETS recherche

INGÉNIEUR PROCESS PLURIDISCIPLINAIRE

L'homme : Un jeune ingénieur MINES, CENTRALE, A.M..., ayant éventuellement une première expérience et parlant ANGLAIS.

La mission : Concevoir des unités de production (10 à 400 millions de francs) intégrant des matériels de génie mécanique, chimique, thermique de pointe et automatisme.

L'évolution de la fonction : Prise de responsabilité progressive du process de plusieurs produits.



Candidature à adresser sous réf. TL/M à Catherine VINCENT - CLECIM - Gestion des Cadres, 107, bd de la Mission Marchand, 92402 COURBEVOIE CEDEX.

HAVAS CONTACT

NORIT

Activated carbon

TECHNICO-COMMERCIAL

Branche chimie

Nous sommes la filiale française d'un groupe européen leader dans la fabrication de charbon actif. Le champ d'application du charbon actif est extrêmement large : de nombreuses industries l'utilisent dans leurs procédés de fabrication et d'épuration.
Le technico-commercial que nous recherchons devra donc développer les ventes de ces produits techniques de haute qualité auprès d'une clientèle variée.
Nous voyons à ce poste un diplômé BTS ou DUT chimie, de 28 ans environ, ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience sur le terrain dans la vente de produits industriels, et disponible pour se déplacer sur toute la France (environ 50 % du temps).
La connaissance de la langue anglaise est tout à fait souhaitable.
Voiture de fonction + frais.
Siège de la société : Région Parisienne.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2875 M à Danielle Jalbert.

CORT

65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
Gérant plus de 70 magasins en France, recherche son

RESPONSABLE DU CONTROLE INTERNE

Niveau expertise comptable, chargé d'animer et de superviser l'équipe comprenant 12 réviseurs.

Expérience d'audit exigée.

Lieu de travail : PARIS VIIème

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions + photo sous référence 53297 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

---

responsable exploitation

Un important Cabinet d'Audit et de Conseil International recherche pour son service administratif, situé à Paris 8e, LE RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION DE SON SYSTEME INFORMATIQUE.

Le poste nécessite une bonne expérience du materiel digital PDP 11/44 et du système RSX 11-M. Une connaissance de la programmation Basic et de l'outil Datatrieve sera appreciée.

La personne recrutée sera responsable de l'exploitation du système et du réseau (5 sites décentralisés) et devra assurer le bon fonctionnement des applications en temps réel et batch. Elle pourra aussi prendre en charge le developpement limité de petites applications et avoir de bons contacts avec les utilisateurs.

Pour ce poste, on souhaite une formation supérieure type DUT et une première expérience de 2 ou 3 ans. Le salaire proposé sera fonction de l'expérience et de la personnalité du candidat.

Adresser C.V. et prétentions à **J.M. PILLOIS,**
6 Avenue Marceau, 75008 Paris.

Ingénieur chimiste responsable qualité et méthodes

L'évolution rapide de notre production (décoration automobile) nous amène à rechercher un ingénieur type Ecole Supérieure de Chimie, possédant nécessairement 2 à 3 ans d'expérience pour assurer la synthèse des fonctions qualité et méthodes :
- détermination et exécution des processus de contrôle qualité,
- développement, mise au point et tests de certains produits,
- détermination et optimisation des méthodes de fabrication.

Pour ce poste, créé au sein de notre service technique, qui comportera l'encadrement de 4 personnes, dynamisme et sens de l'organisation déterminent les qualités indispensables.

Pratique de la langue anglaise (allemand apprécié).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant la référence 2230/LM

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale
Banlieue Sud Paris, recherche
pour renforcer Service Juridique

JURISTE D'ENTREPRISE

Niveau Maîtrise en Droit
(Droit des affaires)

Dans le cadre d'un travail en équipe, aura en charge :
- rédaction et contrôle des contrats
- suivi contentieux
- documentation

Expérience quelques années BTP souhaitée
Anglais - Missions ponctuelles à l'étranger.

Adresser CV sous No 53836 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

BANQUE PRIVÉE
Quartier Champs-Élysées
Recherche pour renforcer son

SERVICE INSPECTION COLLABORATEUR

Niveau minimum Classe IV

Ayant :
- Une expérience d'au moins 10 ans de plusieurs services administratifs bancaires (en particulier Gestion des Engagements et Titres) et si possible de l'inspection.
- Une formation I.T.B. ou au minimum le BP de banque.
- Si possible une connaissance de l'informatique.

Le candidat assurera des travaux de contrôle pour évoluer vers des missions d'inspection, sa carrière pouvant aussi d'ici quelques années se développer vers d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 8454 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

SOPELEM

Société d'Optique, fabricant d'instruments de précision et systèmes variés, un des leaders dans les équipements optronics militaires, 1500 personnes, 120 Ingénieurs
Recherche pour son siège à Levallois-Perret (92)

INGÉNIEUR TECH. COMM. SYSTÈMES

Formation ingénieur électronicien et/ou mécanicien avec si possible 3 ans d'expérience, pour participer au développement de notre activité «systèmes», orientée, en particulier, vers les contrôles dimentionnels ou contrôle de défauts faisant appel entre autres aux techniques de l'analyse d'image.
Il sera chargé de l'étude et de la définition des équipements, de la négociation avec le client, il établira l'offre et le suivi commercial. Il relèvera du chef de la division commerciale civile, mais exercera ses fonctions en liaison avec la direction technique et les usines.
Envoyer C.V. au Service du Personnel de SOPELEM
102, rue Chaptal - BP 223,
92306 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ».

---

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Rédacteur (trice) technique

Il (elle) rédigera les catalogues, manuels et documents nécessaires au lancement de nouveaux produits.
Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français avec niveau de formation supérieur et, si possible, des connaissances en informatique.

Adressez votre CV sous réf M 18 à
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
Direction du Personnel, 2 rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN

1800 PERSONNES - 5 ETABLISSEMENTS
recherche pour son Siège Social
(Pont de Neuilly)
SON

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

- Il animera et supervisera une équipe d'une vingtaine de personnes et sera chargé de l'organisation et de l'amélioration des systèmes comptables :
  - comptabilité générale
  - clients
  - fournisseurs
  - paie
  - trésorerie
- Il participera en tant qu'utilisateur à l'amélioration des systèmes informatiques.
- Anglais apprécié.
- Ce poste conviendrait à un cadre de haut niveau, expert-comptable ou diplômé d'une Grande Ecole de Commerce + DECS, ayant plusieurs années d'expérience.

Ecr. avec C.V. + photo + rémunération souhaitée à N. 2585 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

HOLDING SECTEUR BATIMENT
recherche très rapidement

CHEF COMPTABLE

Minimum 30 ans.
pour l'une de ses filiales située près de **Boissy-St-Léger (94)** secteur matériaux de construction (fabrication et vente).

150 personnes, C.A. 50 millions sous l'autorité directe du Directeur, il dirigera un service de 3 personnes.

Nécessite de bien connaître l'outil informatique, connaissances des prix de revient et du nouveau plan comptable souhaitées.

Expérience de 4 à 5 ans dans poste similaire exigée.
Niveau BP-BTS ou équivalent.
Appointement annuel 117 - 130 000 F.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 51253 à BLEU Publicité - 17, rue du Label 94307 VINCENNES - Q.T.

HEC, ESSEC ou similaire Gestionnaire et Commercial Paris

Très performante et en expansion continue, la société basée à Paris (130 pers - CA 25M) fabrique des produits de haute technicité intéressant principalement les entreprises du secteur public ou para-public (aéronautique, électronique, SNCF, EDF...).
Pour compléter son équipe de direction composée du Président et du Directeur Technique, elle recherche un jeune cadre (env. 30 ans) de formation économique supérieure qui accèdera ultérieurement au Directoire. Très polyvalent, il aura la responsabilité de la gestion (finance, comptabilité, personnel) et des activités commerciales qu'il devra organiser et structurer.
Anglais et compétences en informatique indispensables.
Adresser CV détaillé s/réf.222/44M à

France Cadres 22, r. St-Augustin 75002 Paris.

Importante entreprise de Travaux Publics
Banlieue Nord de Paris
Chantiers nationaux et internationaux
Holding d'un groupe français de large dimension
Recherche

ATTACHE JURIDIQUE

Votre formation juridique supérieure et quelques années d'expérience réussie, notamment en droit des affaires vous permettent de prétendre à un salaire au moins égal à **100 000 F/an.**
Vous éprouvez de l'intérêt pour un poste en entreprise comportant autonomie et responsabilité.
Sous l'autorité du Directeur Administratif que vous assisterez à l'occasion dans ses négociations en France et à l'étranger.
Vous serez chargé des problèmes contentieux, fiscaux, juridiques et d'assurances relatifs aux activités en France comme à l'exportation.
Vos connaissances en anglais et éventuellement en espagnol seront appréciées.
Merci d'adresser sous référence 82.12.01 lettre manuscrite, C.V., et photo à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

SIRVO – aire-cergy

MACHINES OUTILS GSP
recherchent

V.R.P. ou AGENT COMMERCIAL

Pour secteurs :
Sud-Est, Centre, Champagne-Ardennes

Adresser candidature à :
Société Nouvelle GSP
Direction Commerciale
17, Boulevard Toutain
28200 CHATEAUDUN

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE
recherche
pour RÉGION PARISIENNE

CHEF DE SECTEUR

POSITION CADRE

Possédant expérience technique et commerciale du nettoyage de locaux en secteur industriel.

Adresser CV, prétentions et photo N° 54224 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE ?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous nº 53695 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Société industrielle région parisienne recherche

CADRE COMMERCIAL

expérimenté pour contacts clientèle haut niveau.
Candidat avec très bonne présentation sera retenu.
Si possible expérience dans compacteurs à déchets.
Déplacements en province.
Envoyer C.V. s/réf. 11.798 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Anglo-Saxon, parfaitement bilingue anglais-français, 30 ans minimum. Pédagogue naturel, intuitif. Capable d'animer des petits groupes d'adultes. Une situation qui vous assurera un revenu confortable. Envoyez C.V., photo à MAURICE WHITE, ÉCOLE D'ANGLAIS, 37, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.

Société de documentation technique en pleine expansion, recherche

UN RESPONSABLE

de rédaction, de notices techniques, électroniques et électromécaniques. Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience dans la rédaction, une réelle aptitude aux négociations commerciales et à l'encadrement. Ecr. sous réf. 7.217 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

SI

- Vous êtes un vendeur agressif ;
- Vous avez de l'expérience en vente de matériel médical/labo (expérience en électro-phorèse est un avantage) ;
- Vous êtes bilingue (français-anglais) ;
- Vous êtes prêt à travailler dur et à voyager.

Envoyer C.V. ss nº 250.407 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, établissement privé catholique sous contrat recherche UN PROFESSEUR mi-temps pour enseignement mathématiques. Diplôme exigé : DEUG, licence ou maîtrise. Tél. : 222-83-60.

COMPTABLE

Ne pas se présenter. Adr. C.V. avec prétent. à S.P.M., 4, rue Lacharrière, 75011 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT, DANS CADRE DÉVELOPPEMENT, ACTIVITÉS FRANCE ET ÉTRANGER recherche

DIPLOMES GRANDES ÉCOLES

5 à 12 ans d'expérience dans domaines de l'économie, des statistiques, des finances publiques, des études bancaires et monétaires et de la gestion et de l'analyse financière des entreprises. Anglais, espagnol souhaités.

Adr. C.V. dét., photo et prét. s/réf. 1.260 à Axial Pub., 27, r. Taitbout, PARIS-9e qui tr.

SOCIÉTÉ BATIMENT recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour service paies employés et ouvriers. Adresser curric. vitae détaillé et prétent. à A.M.P., ss la référence nº 5.470/D, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

STE PARISIENNE DE CONSEIL EN RAPPROCHEMENTS D'ENTREPRISES

désirant étoffer son équipe

recherche

CADRE SUPÉRIEUR

ou ancien

CHEF D'ENTREPRISE

ou membre de

PROFESSION LIBÉRALE

Sa mission :

- Assister une clientèle d'industriels dans des opérations de restructuration d'entreprises ;
- Développer la clientèle par des actions de recherche et des contacts de haut niveaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant une connaissance sérieuse des problèmes industriels et financiers.

Large participation au chiffre d'affaires réalisé

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 40.376 à PROJETS PUBLICITÉ, 12, rue des Pyramides, 75001 PARIS, qui transmettra.

Importante société d'expertise comptable, commissariat aux comptes, et expertise judiciaire, recherche

COLLABORATEURS

ayant acquis 2 années d'expér. minimum.

Adresser c.v. et prétent. à F.E.C. 217, rue du Faubourg-Saint-Honoré, PARIS-8e.

Enseignem. supérieur privé Paris recherche

PROFESSEUR MATHS

Niveau 3e année Sc. Eco. pour vacation 6 heures par semaine. Ecrire sous le nº T 037.165 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REVUE SPÉCIALISÉE MICRO-INFORMATIQUE cherche

CORRECTEUR(TRICE)

Expérimenté(e) si possible dans ce domaine

Cont. Chantal Timar-Schubert. Téléphonez au 285-04-46.

ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE DE MEAUX SOUS CONTRAT recherche POUR JANVIER 1982

PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ

Diplôme B.T.S., 18 h semaine. Téléphonez au 434-04-32.

travail à domicile

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE cher. ts trav. de dactylographie à son dom. Tél. 594-17-70.

DACTYLO ARABE, tous travaux rapides et soignés. M. MOUSSA. Tél. 771-81-83.

Agence de voyages, recherche jeune assistante forfaitiste secrétaire (niveau B.T.S. tourisme) Libre de suite Formation assurée par contrat. Envoyer C.V. + photo à : AIRCOM 25, rue la Boétie, 75008 Paris ou tél. pour R.-V. 268.15.70.

CHAUSSURES ANDRÉ

Siège social, 28, rue de Flandre, 75019 PARIS recrute dans le cadre contrat solidarité :

1) CHEFS DE GROUPE
Service administratif vérification comptes, expérience de plusieurs années, animation, et capacité pédagogique 5.000 X 12.

2) AIDES-COMPTABLES
Service administratif, rapprochement bancaire, vérification comptes 4.000 et + X 12

3) EMPLOYÉE (EE) ADMINISTRATIF (VE)
pour bureau import-export, niveau BEP, expér. souhaitée 4.600 X 12

4) EMPLOYÉ SERVICE RÉCEPTION
expédition courrier, dynamisme, rigueur, adaptation indispensables 5.500 X 12

5) EMPLOYÉ (EE) ADMINISTRATION
pour service suivi des commandes fournisseurs et contrôle prix 5.500 X 12

Envoyer C.V., manuscrit et photo à Service du Personnel. Priorité sera donnée aux candidats inscrits à A.N.P.E.

VILLE DE ROISSY-EN-FRANCE (catég. 5.000 à 10.000 habit.) RECRUTE

UN RÉDACTEUR

pour seconder le secrétaire général. La préférence sera donnée à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (droit ou sciences économiques), et disposant d'une expér. professionnelle notamment en comptabilité. Adresser candidature et C.V. détaillé à M. le Maire, 95500 ROISSY-EN-FRANCE.

La Ville d'Athis-Mons (92100) recr. archiviste documental, à compter du 1er janvier 1983, indice brut 340 majoré 305. Adresser curriculum vitae à : Mme le Maire, place du Général-de-Gaulle, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

Formateur d'adultes, niveau lic. de sciences économiques ou ingénieur agricole pour cours de français et économie. expér. pédagogique et/ou travail en entreprise exigée. Ecr. s/nº 7.371, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'Institut national de Recherche en Informatique et en Automatique recherche pour son centre de calcul de Rocquencourt (78) équipé d'un 68 DPS MULTICS

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DU FONCTIONNEMENT

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

TECHNICIENS DE SUPPORT D'EXPLOITATION

UN TECHNICIEN POUR SON RÉSEAU TÉLÉ-INFORMATIQUE

Adresser lettre C.V., et prétentions à INRIA, service du personnel, B.P. 105, 78153 LE CHESNAY Cedex.

secrétaires secrétaires

Notre Société (1200 personnes) a son Siège Social près de L'ETOILE

Nous recherchons

LA SECRETAIRE ASSISTANTE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Un BTS de secrétariat et plusieurs années d'expérience de la fonction sont souhaités.

Le cadre est agréable et il existe de nombreux avantages sociaux.

Si vous êtes intéressée, adressez CV, photo et prétentions sous la référence S.A. à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

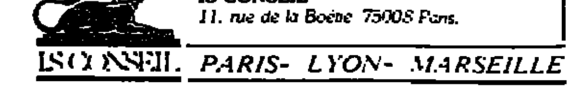
---

An important food product firm at Rungis seeks female

ASSISTANT

to its commercial manager. Her main task will be to help him to establish a new range of english products, by setting up the administrative organization, and ensuring the commercial follow up and the logistics (carriage, planning of delivery...).
A perfect knowledge of the french and english languages and a minimum of 5 years work experience in a similar field are required.
Send a handwritten letter + french C.V., photograph and desired salary ref. 1117 to Christine Germant

IS CONSEIL
11, rue de la Boétie 75008 Paris.



Organisme formation professionnelle, 14e arrdt, rech.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Secrétaire confirmée, parfaite sténo, excellentes qualités rédactionnelles, ayant le sens de l'organisation, autorité naturelle et disponibilité. Adresser C.V. et prét. nº 09.451 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

NOUS RECHERCHONS

TRÈS BONNE SECRÉTAIRE BILINGUE

Français, anglais, organisée, avant notions de comptabilité.

Ecrire avec CV, photo et prét. sous le nº 037.211 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

PRODUITS INDUSTRIELS IMPORT. SOCIÉTÉ DE NÉGOCE 1.000.000.000 F DE C.A. recherche en région parisienne

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Disposant d'une réelle expérience de la vente sur le terrain. Il aura pour mission de prospecter, suivre et développer un C.A. existant auprès d'une clientèle d'industriels et de négociants. Secteur région parisienne. Cours déplacements possibles hors R.P. Véhicule personnel indispensable.

Nous offrons :
- Statut V.R.P. ;
- Un salaire motivant fixe + 13e mois ;
- Frais et déplacements.

Adr. lettre manuscrite avec C.V., ph. et prét. s/réf. 3.348 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transm.

enseignement

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE NOËL
Stage intensif, du 23 au 30/12

MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M., 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)

Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).
Expérimenté en :
- GESTION : concepts, direct par objectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnel, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste, sens de l'analyse et de la synthèse, recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité. Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

JEUNE HOMME 30 ANS
BAC + 4 (SC. ECO. PARIS-I)

BANQUE 4 ANS

Cadre dans une banque privée dynamique, interlocuteur de P.M.E. P.M.I.
TRAPPISTE 2 ANS
EMPLOYÉ STAGIAIRE HYPERMARCHÉ 8 MOIS
Recherche emploi en rapport avec l'expérience ci-dessus
SECTEURS : Banque, Finance, Industrie.
Ecrire HAVAS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY — sous référence 5.457.

Cadre supérieur, 45 ans Actuellement directeur commercial Société internationale rég. parisienne. Format. et expér. gestion P.M.E./P.M.I. Distribution Commerciale import-export. Anglais courant. Rech. POSTE A RESPONSABILITÉ en rapport avec son expérience. Libre pour tous déplacements. Ecrire LAZER S.A. 60, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, qui transmettra. Référ. 237 DM.

J.H., 31 ans, maîtrise droit privé, expér. profes. 4 ans, étude avoué cour d'appel ch. serv. juridique ou contentieux entreprise. Tél. : 602-06-27, 326-95-40. Ecrire Rabelle, 60, avenue Bernard-Palissy, 92210 Saint-Cloud.

J.F., 26 ans, maîtrise droit privé, anglais courant, expér. collab. avocat, sve contentieux, étudie ttes propositions, libre de suite. Ecrire S. Bourreau, 24, rue Boyer-Barret, 75014 Paris.

ESSEC

Diplôme juin 1981, option marketing. Actuellement chef de produits et chef de publicité junior dans une agence de publicité parisienne, souhaite poste évolutif au carrefour de la communication, des médias, du marketing et des études de motivation, pour tous produits. Sal. brut ann. 120/130.000 F Ecr. s/nº 3.993 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF CUISINIER
Jeune excellent, sérieuses références, anglais parlé, recherche place stable dans club privé, ambassade, salle à manger de direction. Christian Lesgent, 108, r. J.-Jaurès, 77100 Meaux.

Cadre commercial, Hme 37 ans, dynamique, parfaitement bilingue, anglais courant. Expérience responsabilités régionales, gestion marketing, cherche place stable, étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 3.987 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ 44 ans, 25 ans de pratique dont 10 ans cab., rech. situat. Ecr. s/nº 7.382 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre commercial, 59 ans, très bon vendeur, recherche situation R.P. ou S.E. Ecr. s/nº 7.379 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Avocat international new-yorkais avec 3 ans d'expérience, cherche situation dans une entreprise en France. Ecrire à Me Braun, 200 east, 24 th. street. New York.-10.010, pr C.V.

H.E.C., expert comptable, audit. expérimenté, ch. situation. Ecrire sous le nº T 037 087 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 22 ans, maîtrise de Droit, des affaires et fiscalité. Cher. emploi service juridique ou cabinet. Tél. 707-04-31.

J. FEMME 26 a., pupitreur 5 a. d'exp. sur NCR 8250 — Philips 400, langage COBOL. Recherche poste d'avenir dans Paris. Tél. 380-65-18 ap. 18 heures. Mme LOUIS, 17, av. des Ternes 75017 PARIS.

Formateur, animateur en expression communication, relations humaines, gde exp. de l'animation de sessions en milieu industriel, formation : lettres et psychoculture générale étendue, disponible : janvier 83, étudie toutes propositions.

Ecr. s/nº 501 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 ans, parfaite bilingue, fr., angl., notions esp., all.; hébreu, maîtrise, D.E.A. psycho, exp. relations publiques, nbrx. voyages, cherche emploi correspondant. BEAULIEU 69, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris. Tél. 357-98-71.

H., 27 ans, dynamique MAITRISE ÉCO + I.A.E. Anglais + Espagnol. Etudiera toutes propositions d'ordre administratif et comptable. Ecrire sous le nº T 9.705 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme 42 ans, cadre, formation sup., sens organisation, expérience industrie, informatique, juridique, gest. ccial, marketing, anglais, allemand, espagnol, cherche respons. industrie ou organisme, rég. parisienne. Ecr. s/nº 7.370 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, grande qualité rédactionnelle, importante culture générale, maîtrise enseignement histoire. Expérience enseignement et correction imprimerie cherche emploi

RÉDACTEUR

toute branche disponible immédiatement. Ecr. s/nº 6.414 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE, 32 ANS
F., titulaire DES Droit privé, bonne expérience droit des affaires cherche poste juridique et/ou commercial anglais. Ecr. s/nº 3.989 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE DE CABINET célib. DECS, CSJF et RC prés. 82, exp. revis des cptes rech. C.C. ou E.C. PARIS pour travaux réguliers et ponctuels 120 h/ par mois. Libre. Ecr. s/nº 3.995 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION

CADRE GESTION DU PERSONNEL Trésorerie fournisseurs, ch. situat. stable, quart. St-Lazare. Ecr. s/nº 3.999 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE ADMN.

expér. fonctions : person. comm. finan. cherche poste à respons. dans entrep. dynamique. Téléphone : 842-38-85.

EXPORT MANAGER

Expér. vente et marketing produits gde consomm. Connaiss. marchés : Europe, U.S.A., Moyen-Orient, Japon. Animat. d'équipe. Nég. à niv. internat. homme quarantaine, formation commerciale sup. A.C./H.E.C. tnl. angl./allem. recherche poste à responsabilité. Ecr. s/nº 3.936 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur s'occupant de réinsertion sociale, grande expérience en gestion et innovation sociale recherche poste dans organisme ou association s'intéressant au tiers-monde. Ecr. s/nº 3.895 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boxes - parking

PASSY R. Bois-le-Vent A VENDRE PARKING ENCLOISONNE. 553-91-45.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

TUILERIE - PALAIS-ROYAL 2 PIÈCES A RÉNOVER DANS BEL IMMEUBLE. Tél. 359-10-97, 359-01-49.

5e arrdt

L'ESTRAPADE-THOUIN BEAU DUPLEX 150 m², 4 chbres, 2 bains. Parfait état. DORESSAY 624-93-33.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm. luxueuse rénovtion, asc., 4 pces, 6 fenêtres sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + park. 563-88-09.

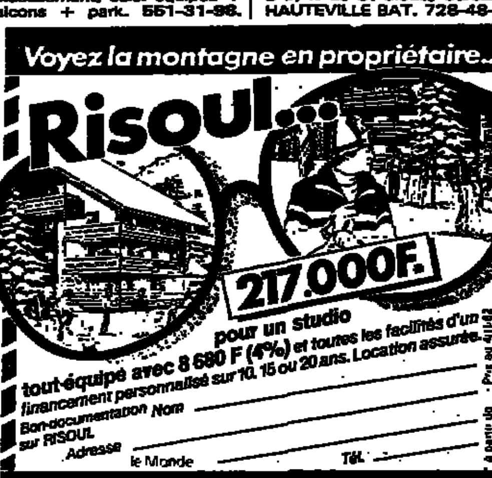
LUXEMBOURG EXCEPTIONN. Belles récept., 6 chbres, park., 2 asc., soleil. Tél. : 354-95-10.
220 m², SUR JARDIN.

7e arrdt

TOURVILLE-INVALIDES Face dôme et parc Musée Rodin, emplacement 1er ordre, VUE IMPRENABLE, 4e ét. APPT 125 m² + asc. + box + serv., à aménager ou refait neuf. Hauteur plafond 3 m. STDG. PRIX A DÉBATTRE. 1, AVENUE DE TOURVILLE 10, BD DES INVALIDES Téléphone : 551-21-06 551-31-98.

8e arrdt

2, RUE DUPUYTRIEN 87, BD SAINT-GERMAIN ODÉON. Imm. pierre de taille, asc., 3 P., 90 m², rénové luxueusement, cuis. équipée + balcons + park. 551-31-98.




ST-PHILIPPE-DU-ROULE, 3 P., cuis., poss. bns, 50 m², 3e ét., calme. 450.000 F. 622-22-56.

9e arrdt

Près PL. SAINT-GEORGES environ 88 m², 4 p. cuisine, bains. 700.000 F. 296-40-13.

31, RUE BALLU
Pptaire vend dans bel imm., 5 pces occupé 115 m², 5e ét. asc., balcon. 553-00-21.

10e arrdt

EXCEPTIONNEL
à saisir 150 m², 4e ét., asc., pierre de t., salon, s. à manger (gde réception), soleil, calme, balc., 3 chbres, s. bains et dche, 3 w.-c., cuis. aménagée. Ce jour de 14 h 30 à 19 h 10. 10, rue du 8-Mai-1945. Tél. : 805-37-22.

13e arrdt

ARAGO GRAND 2 PIÈCES Cuisine, bains, balcon, immeuble récent, 520 000 F. 336-22-30.

14e arrdt

Me ALÉSIA GRAND et BEAU 5 P. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

MONTPARNASSE TRÈS BEAUX 2 PCES, tt cft. Propriétaire - 755-85-30.

RASPAIL
RUE CAMPAGNE-1re, Studio + terrasse, 7e ét. avec asc., belle vue dégagée. 400.000 F.
NOTAIRE 501-54-30 LE MATIN.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
3 P., 70 m², calme. 354-42-70.

16e arrdt

RANELAGH - 3 PCES
Tt cft, s/jard. Imm. p. de taille. 650.000 F. VERNEL 526-01-50.

17e arrdt

TERNES
Dans très bel immeuble rénové DUPLEX, 5/6 Pces, 115 m², séjour dble, 3 chbres, bureau, 2 bains, chf. centr. indiv. Prix 1.100.000 F - 973-70-86.

Particulier vd Appt 3 p., 103 m², conçu pr réceptions, décor raffiné. Calme, ensoleillé, 4e ét., asc., chbre serv. possib., park. Prix 1.100.000 F justifié. Agences s'abstenir. Tél. : 380-83-74 de 11 à 18 h le mardi et le jeudi.

45, AV. VILLIERS
Me MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITATION. Visite lundi-mardi, 12-18 h.

19e arrdt

53, RUE MANIN, S/PARC
APPARTEMENT MIXTE 6 P., 142 m², r.-d.-ch. + ss-sol. 3 P. Parfait pour profession libéral ou bureaux. Prix intéressant. Tél. le matin 202-57-79.

BUTTES-CHAUMONT RARE PRÊTS 100.000 F A 4 % SUR 15 ANS + Prêt conventionné pour acquisition dans immeuble standing BEAUX 3 PIÈCES M.I.L. 362-09-37 sauf samedi.

92 Hauts-de-Seine

PRÈS RUE DE LONGCHAMP 1 BIS, RUE CHARCOT NEUILLY, Pptaire vd grands 2 P., 50 m² environ et un DUPLEX 110 m², refaits neufs, asc. 551-21-06.

NEUILLY SAINT-PIERRE vaste séjour, 2 chbres, 110 m² 4e étage, immeuble récent + terrasse privative 100 m². GARBI - 567-22-88.

SURESNES
IMMEUBLE NEUF 2, 3 et 4 PIÈCES
PRÊT CONVENTIONNÉ
Possibilité prêt 1 % construct. Bur. vente s/pl. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. sauf samedi. 3-9, r. de St-Cloud, Suresnes. HAUTEVILLE BAT. 728-48-59.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT-APPART
180 A 220 m²
16e, 8e, 7e. Tél. : 562-16-40.

Recherche 1 à 2 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél:359 64 00

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étr. et Diplomates. APPARTS VILLAS, HOTEL PART. et BURX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades — 281-10-20.

PROFESSEUR AMÉRICAIN cherche à louer studio ou petit appartement meublé, tout cft, de préférence île Saint-Louis ou 4e ou quartier Latin, pendant 4 mois, à compter du 1er janvier. Téléphonez 272-35-47.

Dirigeant société étrangère rech. grand STUDIO/2 pces meublé, très calme, pour 4/5 mois. Quartier central. 3.000 F. 502-11-64 h.b. Agence s'abstenir.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

viagers

AV. PAUL-DOUMER
Exceptionnel, imm. pierre de taille, 6e étage, asc., gd standing. 130 m² occupé, une tête, 88 ans. 650.000 F. + rente 6.000 F. Tél. 261-39-78.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/ 330 F. MOIS AVEC SERVICES COMPLETS PERMANENCE TÉL. TELEX- SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28. (STATIONNEMENT AISÉ)

UNIQUE 40 BUREAUX
MEUBLÉS de 10 à 30 m²
Téléphone-secrétariat services parkings location mensuelle.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
réservation immédiate
BEB - 723-50-00

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. — R.C.R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique **355-17-50**

8e ALMA-MARCEAU. Appt ccial, bel imm. pierre de taille, 200 m². Bail 3, 6, 9. Tél. 656-82-33.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F./MOIS. 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

immeubles

BOULEVARD VOLTAIRE
Pptaire vend murs boutiques occupées. 553-00-21.

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél : 590-86-08, de 7 h à 21 h.

villas

Dans les Pyrénées-Orientales 26 km de Perpignan : Superbe mas à flanc de coteau, avec vue imprenable, réception 80 m², grande cuisine équipée, 3 belles chambres, 160 m² habitables, dépendances, grand garage. Ancienne bergerie. Belle piscine tout équipée. Terrain de 2 ha 50 planté de chênes verts. Prix : 1.590.000 Frs AGENCE DE LA COTE VERMEILLE — Tél. ((68) 81-10-17 66700/ARGELES/PLAGE 33, avenue du Grau.

MANOSQUE
VILLAS Neuves à part 323.000 Créd. PAP possib. — 285-71-82.

propriétés

Cause émigration vend très belle maison, 162 m² au sol et 132 m², étage Aménag. 27 a. Terr. paysage, riv., pêche et chasse, rég. Jura, 80 km Lyon et Genève, 35 Bourg, 38 Lons. Tél. soir 975-36-73. Sanchez.

HERBLAY, part. de préférence à part., très belle maison Ile-de-France 1978, 350 m² habitables, plein sud, sur 4.000 m² parc paysagé, gd séjour, cheminée, salle à manger, hall, 5 belles chbres, 3 salles de bains, cabinet de toilette, gde cuis. équipée + coin repas, salle de jeux + cheminée, 2 lingeries, dressings, kitch., très gd grenier, possib. chbres. Pav. gardien 6 pces, gar. 2 voitures. 2.500.000 F. Téléphone : H.B. 260-66-13.

villégiature

Rendez-vous en Charente-Maritime

LA ROCHELLE
RÉSIDENCE LES CLARINES
tradition et confort face au port et à la plage. Studios et appts équipés. Terrasse, T.V. couleur. Locat. 1 sem. studio 2-3 pers., 20 m² à partir de 670 F. Téléph. (1) 256-30-50 P. 501.

capitaux propositions commerciales

A CEDER paquet d'actions de Sociétés suisse. Ecrire à GELDFINGER, Petit chêne 38, Case postale 867, 1001 LAUSANNE (SUISSE).

Sté Franchise de Distribution de PRÊT A PORTER FEMININ haut de gamme cherche PARTENAIRE MANAGER pour assurer la Direct. Générale (participation capital/compte courant : 500.000 F.). Env. C.V. détaillé, photo, s/réf. M 577 à IMAGO, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui tr.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend SIMCA 1100 Spécial (modèle 1975) 110.000 km. 2.600 F. Tél. : 207-05-32, 207-05-82.

SOCIAL

Les élections prud'homales

A la veille des élections prud'homales du 8 décembre, Claude Régent, notre correspondant régional à Lyon, a enquêté sur le fonctionnement du conseil des prud'hommes de cette ville. Ce conseil, l'un des plus importants de France, mais un des plus lents à rendre ses jugements, pourrait, en 1983, améliorer ses performances.

Le conseil de Lyon : de l'encombrement à l'espoir de déblocage pour 1983

De notre correspondant régional

Lyon. — Le conseil des prud'hommes de Lyon fait partie des juridictions les plus encombrées de France. Le point le plus sensible, le secteur « encadrement », connaît même une véritable crise : le délai de jugement des affaires venues devant cette section oscille entre deux et trois ans. Un temps exagérément long auquel il convient d'ajouter, en cas de passage devant la chambre sociale de la cour d'appel de Lyon, un nouveau délai d'ampleur équivalente. Or les problèmes des cadres, souvent délicats à trancher sur des questions purement juridiques et mettant en jeu d'importantes sommes, sont ceux qui sont le plus souvent l'objet d'un double examen. Enfin, une longue grève des secrétaires greffiers, un mouvement en deux temps (novembre-décembre 1981, puis fin janvier-début février 1982) a de fait grippé l'institution prud'homale. Le retard accumulé n'arrive pas à être résorbé.

Au départ, on pouvait estimer que l'insuffisance des effectifs des fonctionnaires du ministère de la justice expliquait, pour une large part, l'encombrement des rôles. Mais depuis 1979, le nombre des fonctionnaires — essentiellement des secrétaires et des greffiers — passait de vingt à trente et un. Du côté patronal, on avance deux autres handicaps : des retards au niveau de la rédaction des jugements, pourtant pris après des délibérés qui suivent les audiences de très près, et un rendement « *pas extraordinaire* » (pour reprendre la formule modérée d'un conseiller employeur), générateur de retard.

L'heure des audiences oppose aussi les salariés aux employeurs lyonnais. Directement à l'origine de la grève des greffiers, cette question, sans cesse posée, est une source de conflit permanent entre les deux parties. Le patronat local tient à des audiences en fin de journée parce que, explique M. Alain Boccard, président de la commission sociale du Groupement des industriels lyonnais (GIL — antenne C.N.P.F.), « *nous sommes partisans de conseillers intégrés dans la vie économique. La charge de conseiller prud'homal doit donc être compatible avec l'activité professionnelle* ».

L'employeur ne vient donc aux prud'hommes qu'après sa journée de travail. Après une « concession ultime », les séances, qui ont pendant longtemps débuté à 19 heures, se réunissent aujourd'hui en majorité à 17 heures. Cette formule n'a pas l'aval des représentants syndicaux, soucieux de rapprocher les conseils prud'homaux des salariés.

Autre désaccord : la localisation du conseil. Les syndicats réclament la création d'un conseil à Villeurbanne pour limiter l'afflux des dossiers à Lyon. Mais le garde des sceaux, M. Badinter, a confirmé, lors d'un récent passage dans la région, que les « *maigres moyens* » de son ministère lui interdisaient une telle création.

La C.F.D.T. fait, pour sa part, remarquer comme preuve de l'« *attitude négative* » du patronat qu'il a fallu un décret « *pour obtenir une audience hebdomadaire de référé* ». Au sujet de l'accueil, les secrétaires se plaignent « *de ne pas avoir la possibilité de donner des renseignements sur le droit du travail mais de devoir se limiter à des informations sur la seule procédure prud'homale* » et regrettent de ne pas avoir de formation en langues.

Pour nuancer ces éléments négatifs, il faut souligner que la situation du conseil devrait, dès 1983, être sensiblement meilleure. En effet le nombre des affaires traitées est à peu près stable (entre 1977 et 1981 un peu moins de cinq mille dossiers chaque année). Surtout de nombreux postes de conseillers prud'homaux ont été créés — ils seront cent trente-six l'année prochaine contre cent cette année. Ce renfort bénéficiera essentiellement aux sections très « *chargées* » de l'encadrement et de l'industrie.

CLAUDE RÉGENT.

● **Campagne prud'homale : un colleur d'affiches F.O. agressé.** — M. André Baissac, secrétaire général adjoint de l'union départementale Force ouvrière du Gard, âgé de trente-six ans, a été attaqué, le 3 décembre au soir, par un groupe de sept hommes, alors qu'il collait des affiches pour les élections prud'homales. L'arrivée inopinée d'une patrouille de police a fait fuir les agresseurs. M. Baissac, souffrant de contusions, a été examiné à l'hôpital avant de rentrer à son domicile. L'union départementale F.O. s'est élevée dans un communiqué, le 4 décembre, contre cette agression.

MONNAIES

LA BAISSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 6,85 F

Déjà importante la semaine dernière, la baisse du dollar s'est poursuivie lundi 6 décembre 1982 sur tous les marchés des changes.

A Paris, son cours est revenu de 6,91 F vendredi 3 décembre à 6,85 F environ, tandis qu'à Francfort, il passait de 2,44 DM à moins de 2,42 DM. Ce repli s'effectue alors même qu'aucune réduction du taux d'escompte américain n'est intervenue à la fin de la semaine dernière, ce qui signifie que les milieux financiers internationaux sont décidés à continuer de vendre du dollar.

Au sein du Système monétaire européen, le franc belge, qui menaçait de crever son cours plancher à la veille du week-end, s'est redressé à 14,43 FB pour 100 FF, ce qui a permis à la Banque de France de reprendre ses interventions pour stopper la hausse du mark. Ce dernier valait en fin de matinée. 2,8360 F environ contre plus de 2,84 F.

On sait que vendredi 3 décembre, pour soutenir le franc belge, la Banque de France avait dû laisser monter le cours du mark à Paris, maintenu depuis une semaine au-dessous de 2,83 F, au voisinage du cours pivot de 2,8339 F.

A LILLE

Mme Dufoix annonce la création de 3 600 emplois en 1983 pour l'accueil des personnes âgées

De notre correspondant

Lille. — Une cérémonie d'inauguration peut être officielle, mais, aussi, chaleureuse. Il suffit pour cela de quelques notes de musique... C'est en reprenant l'air du *Temps des cerises* avec les pensionnaires d'un foyer-logement à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, que Mme Dufoix, secrétaire d'État à la famille et aux personnes âgées, vient d'inaugurer le foyer Jean-Baptiste-Clément, un établissement de quatre-vingts places.

Lieu d'espoir et de vie, le foyer, implanté en pleine ville nouvelle, veut l'être. Ne l'est-il pas déjà pour ces trois anciens pensionnaires de l'hospice de Nanterre qui, après une visite à Villeneuve-d'Ascq le mois dernier, ont décidé d'y rester ?

« *Plus jamais des hospices comme à Nanterre*, a déclaré le ministre ; *Nanterre est un lieu d'autrefois, un lieu où le nombre prime.* » Mais Mme Dufoix a conscience des réalités : « *M. Franceschi avait demandé que des endroits comme Nanterre soient décentralisés, restructurés. Ce n'est pas si simple, car cela demande beaucoup de solidarité.* »

« *Si, dans un vingt ans, nous pouvons dire : oui, dans la France d'aujourd'hui, l'hébergement pour les personnes âgées est honorable, alors, nous aurons gagné* », avait déclaré Mme Dufoix devant les deux cents participants d'un colloque organisé à Lille par l'Union nationale des institutions des organismes privés sanitaires et sociaux sur le thème du soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Le ministre a profité de son passage dans le Nord, où elle visitait également l'hospice de Lille transformé peu à peu en centre de soins et le chantier d'une nouvelle résidence municipale à Tourcoing, pour annoncer la création de trois mille six cents emplois, l'an prochain, dans le secteur de l'accueil des personnes âgées. — (*Intérim.*)

● **Contrats de solidarité : nouvelles critiques de la circulaire sur les préretraites.** — Pour M. Paul Marchelli, « *plutôt que de s'en prendre à une organisation qui fait son travail honnêtement et efficacement, M. Le Garrec ferait mieux de balayer devant sa porte* ».

Le délégué général de la C.G.C. accuse le ministre de l'emploi d'« *avoir pataugé lamentablement et montré son incapacité à justifier les dispositions qu'il a prises pour diminuer le plus tôt possible les revenus des préretraités* ». Pour M. Delnchat, secrétaire de la C.G.T., « *les mesures restrictives contenues dans la circulaire du ministère de l'emploi sont nulles et non avenues* ». *M. Bergeron a écrit le 6 décembre à M. Mauroy pour lui demander audience.*

● **Les transporteurs routiers et la hausse du gazole.** — La Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.) dénonce dans un communiqué « *les effets intolérables pour les entreprises routières* » de la hausse supplémentaire de 6 centimes du gazole, « *alors que les prix des carburants automobiles sont en baisse* ». La F.N.T.R. rappelle qu'« *elle ne saurait admettre l'application du nouveau système libéral d'indexation des prix pétroliers que dans la mesure où les entreprises de transports de voyageurs et de marchandises retrouveraient aussi la liberté des prix. Les prix du transport routier restent rigoureusement encadrés, la profession réclame, pour compenser la hausse de sa principale matière première, une accélération des mesures de déductibilité de la T.V.A. sur le carburant* ».

AFFAIRES

SELON UNE FONDATION ÉTABLIE A GENÈVE

La productivité et la compétitivité de l'industrie de l'industrie française auraient diminué depuis un an

La productivité et la compétitivité de l'industrie française auraient sensiblement diminué depuis un an, indique un rapport d'European Management Forum, une fondation indépendante, installée à Genève, qui effectue depuis plusieurs années des études économiques comparatives sur les vingt-deux pays de l'O.C.D.E.

Pour établir son classement et mesurer la compétitivité des pays, la fondation a retenu deux cent quarante-cinq critères regroupés autour de dix grands thèmes, qui vont du dynamisme de l'économie à la stabilité sociopolitique, en passant par les coûts de production, les ressources humaines, l'infrastructure économique et le rôle de l'Etat. Cette analyse est complétée par sept cents entretiens avec les responsables d'entreprises de vingt-deux pays de l'O.C.D.E.

Le palmarès confirme la domination de quatre pays, du moins si l'on s'en tient aux critères retenus par la fondation. Le Japon arrive en tête, suivi de la Suisse, des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Ce classement était le même en 1981. La Grande-Bretagne recule de la douzième à la treizième place, la Nouvelle-Zélande de la dixième à la vingtième, la Suède de la sixième à la neuvième. En revanche, les Pays-Bas remontent de la septième à la cinquième et l'Italie de la vingtième à la dix-huitième. La Turquie ayant été mise en quelque sorte hors-jeu, le Portugal occupe toujours la dernière place.

L'événement le plus marquant reste le recul de la France, de la huitième à la quinzième place. Si des progrès sont enregistrés pour la structure de la main-d'œuvre et l'environnement macro-économique, en revanche, pour l'efficacité industrielle, le poids des dépenses sociales, le climat sociopolitique, la France perd plusieurs places. Mais le recul français est dû, pour une large part, à la perte de confiance du monde des affaires, où la France revient de la dix-septième à la vingtième place.

Ce classement ne manquera pas de susciter des réserves. En France comme à l'étranger. Ainsi, il sous-estime, en Italie, le rôle de l'économie souterraine, en Grande-Bretagne celui des services. Vis-à-vis de la France, le jugement des milieux d'affaires internationaux est encore empreint du « *choc psychologique du 10 mai* » et de l'incapacité de certains milieux anglo-saxons à prendre en compte les facteurs propres à des pays comme la France. Bref, les travaux de la fondation semblent, dans le choix de certains critères, frappés du sceau de l'orthodoxie libérale.

Reste que le recul de la compétitivité de l'industrie française depuis deux ans ne saurait être nié et que la baisse de confiance des milieux d'affaires nationaux ou internationaux existe. Il s'agit là d'un facteur dont n'importe quel gouvernement est obligé de tenir compte. — J.M. Q.

INDOSUEZ RACHÈTE LA BANQUE ALLEMANDE MARCARD

La banque Indosuez, filiale de la Compagnie financière de Suez, nationalisée en 1981, vient d'acquérir 83 % du capital de la banque privée allemande Bankhaus Marcard. Le solde reste détenu par M. Enno von Marcard, premier associé-gérant de cet établissement, créé à Hambourg en 1893, où il garde sa fonction. La banque Marcard, au bilan de 500 millions de marks (1,4 milliard de francs), est spécialisée dans le financement du commerce international. Elle s'intégrera dans le réseau international de la banque Indosuez, qui, en Allemagne, a été présente, de 1962 à octobre 1982, au travers d'une participation minoritaire dans la banque Trinkhaus et Burkhardt à Düsseldorf, et recherchait un point d'appui lui appartenant en propre.

La Société européenne de supermarchés et la chambre de consommation d'Alsace signent une convention

De notre correspondant

Strasbourg. — Consommateurs et distributeurs alsaciens vont-ils s'engager dans la voie des relations contractuelles pour améliorer l'information de la clientèle, et ses rapports avec elle et aboutir à une certaine maîtrise des prix des produits les plus courants.? Après une très longue négociation, un premier pas vient d'être réalisé dans cette direction à Strasbourg, avec la signature d'un accord entre la chambre de consommation d'Alsace, et la Société européenne de supermarchés qui exploite, sous les enseignes « Migros » et « Record » une cinquantaine de supermarchés et trois hypermarchés dans quatre départements de l'est du pays.

Véritable première en France, cette convention qui se limite pour le moment aux vingt-neuf établissements du groupe dans les deux départements alsaciens innove dans le domaine de la protection du consommateur. Précédant dans ses dispositions l'ensemble des mesures réglementaires du 10 novembre dernier sur le double étiquetage, elle simplifie et accélère leur mise en œuvre.

Pour toute l'alimentation, ainsi que les produits préemballés, d'entretien, de lavage, d'hygiène et de beauté, les prix au kilogramme et au litre seront indiqués à tous les endroits d'exposition d'ici le 30 juin, malgré certaines difficultés rencontrées avec des industriels fournisseurs, notamment dans le domaine des cosmétiques, devait souligner M. Ziegler, vice-président de la SES.

L'effort portera également sur la maîtrise des prix, en particulier ceux des produits « blancs » ou produits libres, représentant quelque cent vingt-cinq articles. Ils resteront au niveau du blocage des tarifs jusqu'à la fin de l'année. Pour 1983, l'entreprise de distribution s'est engagée à contenir, à qualité égale, l'augmentation des prix de vente hors taxes de ces mêmes produits à un niveau inférieur de 2 % à l'évolution des montants de leur homologues sous marque.

Mais surtout une concertation régulière entre la dizaine d'associations de consommateurs partie à la convention et les établissements de la SES est prévue au niveau local avec désignation de représentants pour régler les litiges individuels. Des « rencontres au sommet » trimestrielles permettront de dresser le bilan de l'expérience et d'améliorer les procédures de concertation entre les deux organisations.

CL. H.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	6,8680	6,8730	+ 185	+ 220	+ 340	+ 400	+ 900	+1020
$ can. (1)								
Yen (100)	2,7960	2,7995	+ 120	+ 150	+ 240	+ 280	+ 740	+ 810
DM	2,8330	2,8365	+ 150	+ 170	+ 285	+ 315	+ 820	+ 885
Florin	2,5725	2,5760	+ 140	+ 165	+ 270	+ 305	+ 780	+ 840
F.B. (100)	14,4460	14,4645	− 45	+ 90	− 145	+ 80	− 480	− 65
F.S.	3,3200	3,3250	+ 260	+ 290	+ 500	+ 540	+1415	+1500
L (1 000)	4,8930	4,9010	− 390	− 290	− 825	− 710	−2230	−1985
£	11,2370	11,2535	+ 180	+ 280	+ 425	+ 570	+1460	+1725

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 3/8	9 3/16	9 9/16	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 3/4	6 1/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 5/16	6 11/16
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6 1/2	5 1/2	6 1/2	5 3/4	6 1/4
F.B. (100)	11	13	11	12 1/2	11 1/2	13 1/4	11 1/2	13 1/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	17 1/2	18 1/2	19	21 1/4	20	22 1/2	20	22
£	10 1/4	11	10	10 5/8	9 13/16	10 7/16	9 3/8	10
F. franç. (1)								

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(1) Une panne d'ordinateur nous a empêché de donner ces cours.

ÉNERGIE

L'OPEP cherche à éviter un effondrement des prix du pétrole

(Suite de la première page.)

Mais les « sept » font une différence entre *« les pays qui sont contraints d'adopter une attitude de surenchère »*, les pays *« les plus vulnérables qui doivent être protégés »*, et ceux qui baissent *« parce qu'ils sont convaincus que les autres interviendront pour réparer les dégâts »*.

Un tel effondrement des prix aurait des conséquences pour tous les pays producteurs : perte de revenus (la baisse de 1 dollar par baril représente 7,5 milliards de dollars en un an pour l'OPEP) qui ne serait pas compensée par une augmentation globale de la production en raison de la rigidité de la demande à court terme ; problème de balance des paiements ; poursuite de la pratique des rabais ; maintien du stockage des pays consommateurs ; risque de *« rupture de communication »* entre les membres de l'OPEP.

Les consommateurs, malgré les avantages immédiats qu'ils pourraient retirer d'une chute des prix, courraient aussi quelques risques : déclin plus poussé du développement des sources alternatives ; réduction de l'effort d'exploration d'hydrocarbures ; augmentation de la demande pétrolière à long terme ; arrêt d'une nouvelle expansion de l'industrie et du commerce du charbon.

« Nous sommes convaincus, écrivent toutefois ces personnalités, *que l'OPEP est en mesure de redresser la situation pour autant qu'un accord intervienne entre tous ses membres — y compris l'Arabie Saoudite et l'Iran — sur des nouveaux quotas de production qui répondent à la situation qui pourrait exister en 1983. »* Au premier trimestre de l'année prochaine, la production OPEP pourrait atteindre 20,3 millions de barils par jour (1) mais devrait être revue mensuellement — à la baisse — pour les second et troisième trimestres *« en fonction de la conjoncture du marché et à la lumière des développements de la guerre du Golfe »*.

A ce dispositif — qui a fait ses preuves mais aussi montré ses limites en 1982, — l'étude en ajoute un autre : *« La possibilité offerte aux membres disciplinés de recourir si nécessaire à des réductions officielles de prix dans le but de dissuader d'autres membres de violer l'accord ainsi conclu. »* En outre, *« les pays membres de l'OPEP devraient être en mesure de convenir d'un mécanisme qui compenserait ceux d'entre eux susceptibles d'être affectés par des développements imprévus. Cette compensation pourrait alors prendre la forme d'un réajustement des quotas ou d'un soutien financier direct »*.

De telles mesures sont d'autant plus indispensables que *« la situation pourrait empirer au printemps 1983, période au cours de laquelle tout le monde s'attend à un nouveau déclin de la demande en pétrole OPEP »*.

Au-delà des décisions qui doivent être prises le 19 décembre, *« la cohésion de l'OPEP sera toujours menacée, à moins que la demande pour son pétrole n'atteigne des niveaux plus substantiels »*. D'où la nécessité d'étudier les moyens de relancer la demande, notamment par une politique des prix à long terme et *« l'établissement de relations constructives avec les producteurs non OPEP »*.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Le comité de surveillance du marché, réuni le 10 septembre, avait envisagé les quotas suivants (en milliers de barils par jour) : Algérie 750, Équateur 200, Gabon 175, Indonésie 1 500, Iran 2 500, Irak 1 200, Koweït 1 150, Libye 1 200, Nigéria 1 500, Qatar 350, Arabie Saoudite 6 650, Émirats 1 250 et Venezuela 1 900.

● **La capacité annuelle de l'oléoduc reliant l'Irak à la Turquie devrait doubler** aux termes d'un accord de coopération préparé entre les deux pays. Cet oléoduc de 1 000 kilomètres de long, qui relie les gisements de Kirkouk, au nord de l'Irak, à Dortyol, sur la côte turque, est le seul moyen d'exportation du pétrole irakien depuis la fermeture des frontières syriennes (*le Monde* du 13 avril). Sa capacité devrait être portée de 25 millions de tonnes par an actuellement à 45 puis 49 millions de tonnes. Les travaux d'expansion de l'oléoduc, financés par l'Irak, devraient être terminés au milieu de 1984.

● **Baisse des prix du brut produit aux Etats-Unis.** — Plusieurs compagnies ont annoncé qu'elles diminuaient de 1 dollar le prix d'achat des pétroles bruts américains, ce qui ramène ces prix entre 30 et 32 dollars par baril, selon les qualités. Il s'agit d'Ashland Oil, Cities Service, Conoco et Marathon Oil.

LOGEMENT

UN SONDAGE D'IPSOS

Un Français sur deux n'a pas d'opinion sur la loi Quilliot

Quatre Français sur cinq sont contents de leur logement. Les propriétaires bailleurs ont plus d'idées que les locataires sur le contenu de la loi Quilliot, et les deux tiers des Français pensent que le marché immobilier se porte mal. Mais deux propriétaires sur trois ont l'intention de relouer l'appartement ou la maison qu'ils possèdent si leur locataire s'en va. Tels sont, dans leurs grandes lignes, les résultats d'un sondage réalisé par Ipsos pour le trente-sixième congrès de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.), qui se tient à Paris les 6 et 7 décembre.

M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, qui a donné son nom à la loi sur les rapports entre propriétaires et locataires, ferait bien de méditer ce fait : 45 % de l'ensemble des personnes interrogées *« ne se prononcent pas »* sur l'ensemble des dispositions de la loi. C'est sans doute que les Français, bien que ce texte ait été très controversé, ne le connaissent pas ou n'ont pas eu à s'en inquiéter. Sans doute un gros effort d'information sera-t-il encore nécessaire pour que les nouvelles règles du jeu locatif soient connues. Il est vrai que, si l'on considère les seuls propriétaires, la proportion d'indifférents baisse de moitié : ils ne sont que 27 % à n'avoir aucune opinion. Parmi les Français qui ont une opinion, 58 % sont favorables à la loi, mais cette proportion monte à 70 % chez les locataires et s'inverse chez les propriétaires (75 % d'hostilité), ce qui est tout à fait logique. De la même façon, 80 % des propriétaires bailleurs qui ont une opinion sur la loi jugent qu'elle aura un effet défavorable sur les investissements locatifs.

On constate moins de flottement quant à l'état du marché immobilier : 67 % des personnes interrogées jugent qu'il se porte mal et cette opinion s'accentue chez les propriétaires bailleurs (76 %) surtout en région parisienne (87 %), cependant que 45 % de l'ensemble des propriétaires bailleurs pensent que le gouvernement aura tendance à décourager l'épargne qui s'investit dans l'immobilier. Les Français, certes, n'ont pas l'intention d'acheter un logement pour le louer (90 %). Pourtant, s'ils se trouvaient en possession d'un capital équivalent à deux ans de revenus, près d'un Français sur deux s'intéresserait à la pierre soit en achat direct, soit en acquisition foncière, soit en ouvrant un plan d'épargne-logement, alors que moins d'un Français sur quatre envisage l'acquisition de biens d'équipement. L'investissement immobilier reste donc plein d'attraits, les difficultés financières limitant la réalisation de ce désir.

De la même façon, les Français, qui sont contents de leur logement (88 % des Français s'estiment très bien ou assez bien logés), mettent au premier rang des causes éventuelles de déménagement les raisons financières, un peu avant les raisons de confort du logement, et bien avant les raisons liées à l'activité professionnelle (respectivement 67, 65 et 55 %).

Enfin, la mauvaise volonté des propriétaires bailleurs est loin d'être aussi grande qu'on a pu le penser : 63 % d'entre eux, au départ d'un locataire, reloueraient l'appartement, 11 % le mettraient en vente, 10 % attendraient avant de se décider de mieux connaître les effets de la loi Quilliot et 6 % seulement attendraient dix-huit mois avant de relouer pour pouvoir fixer le loyer librement.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *Coupures de courant à Paris.* — D'importantes coupures de courant ont affecté le nord et l'ouest de Paris, le lundi 6 décembre entre 9 h 43 et peu après 10 heures. Les coupures qui ont notamment pertubé certaines lignes de métro, sont dues à un incident survenu dans un transformateur sur une ligne haute tension qui dessert la capitale. Il a manqué pendant plus d'un quart heure 1 500 mégawatts dans l'approvisionnement de la capitale.

Conjoncture

● **Les prix ont continué de baisser dans les pays industrialisés au cours du troisième trimestre de 1982,** indiquent les statistiques du Fonds monétaire international. Le taux d'inflation sur douze mois est tombé à 7,1 % (troisième trimestre de 1982 comparé au troisième trimestre de 1981).

« La décélération du taux d'inflation sur douze mois est évidente dans tous les pays industrialisés », écrit le F.M.I., qui précise que c'est en France que la baisse a été la plus marquée, le taux annuel d'inflation revenant de 13,8 % au cours du second trimestre à 11 % au cours du troisième. Aux Etats-Unis, ce taux est tombé de 6,8 % à 5,8 % au cours de la même période, et en Grande-Bretagne de 9,4 % à 8 %. Seuls l'Australie et le Japon ont enregistré des hausses : de 10,7 % à 12,3 % pour la première, et de 2,4 % à 2,7 % pour le second. Le Japon reste cependant — et de loin — le pays industrialisé où le taux d'inflation est le plus bas.

Transports

● **Le trafic S.N.C.F.** à destination ou en provenance de la Belgique et des Pays-Bas va être sensiblement perturbé, du lundi 6 décembre à 18 heures (départ de Paris-Nord) au mardi 7 décembre à 22 heures, à la suite d'un arrêt de travail d'une partie du personnel des chemins de fer belge (S.N.C.B.).

Les trains à destination ou en provenance de la Belgique et des Pays-Bas — et notamment ceux assurant la liaison Paris-Bruxelles-Amsterdam — seront soit supprimés, soit remplacés par des trains qui n'iront que jusqu'à la frontière franco-belge.

Les trains vers l'Allemagne et au-delà seront détournés par Apach (à *10 kilomètres au nord de Thionville*) et subiront des retards qui pourraient être environ deux heures. Les voyageurs sont invités à se renseigner à leur gare de départ.

Social

● **La C.G.T. perd la direction du comité d'entreprise au siège social de Renault-Billancourt** pour la première fois depuis 1945. Le comité d'établissement (6 000 personnes) sera dirigé par une coalition des autres syndicats, la C.F.D.T., qui le plus souvent faisait alliance avec la C.G.T., s'étant mise d'accord, cette fois, avec F.O. et la C.G.C.

● **L'évêque de Corbeil au milieu des grévistes dans une entreprise en péril.** — Mgr Guy Herbulot, évêque de Corbeil (Essonne) a rendu visite vendredi 3 décembre aux ouvriers grévistes qui occupent l'usine Chromex de Lardy (Essonne) depuis sa mise en liquidation judiciaire en septembre dernier. Au cours de sa visite éclair, Mgr Herbulot, guidé par les responsables C.G.T. de Chromex, s'est fait expliquer le fonctionnement de cette entreprise de joints en caoutchouc et les raisons de la liquidation judiciaire de la société. *« L'Eglise,* a-t-il dit, *est aux côtés de ceux qui travaillent pour que soient trouvées des solutions réalistes et positives et que soient préservés le maximum d'emplois. »*.

AUTOMOBILE

LE CHARME COUTEUX DES VIEILLES ANGLAISES

L'homme à la Rolls peut-il encore être Français ?

Qui l'eût cru ? Rolls en difficulté ? L'annonce de prochaines compressions de personnel a surpris ceux qui croyaient à l'infaillibilité de la très honorable marque britannique d'automobiles de luxe ; d'autant plus surpris que les bilans jusque-là s'étaient révélés, en dépit d'une conjoncture peu favorable, pour le moins encourageants avec des taux de croissance qui s'élevaient pour 1981 à 51 % pour l'Allemagne, 42 % pour l'Italie et 40,5 % pour la France, sans parler des pays du Proche-Orient, dont la seule Arabie Saoudite représentait, à elle seule, l'an dernier, 107 véhicules livrés.

Hélas ! le marché britannique faiblit d'abord, passant de 1 315 à 1 218 voitures vendues, puis les Etats-Unis, qui, de la hausse de 1980 à 1981 (1 158 voitures vendues), ont choisi maintenant la baisse (près de 35 % en 1982)... Cela suffit pour déséquilibrer l'affaire.

Pourtant, Rolls Royce comptait sur la Silver Spirit bas de gamme, livrée en France pour la bagatelle de 832 533 F T.T.C., sans la carte grise, sans la vignette, ni d'éventuelles options, à vrai dire superflues.

La Silver Spirit, « voiture de conquête » de la firme britannique, avait été présentée au public lors du Salon de Paris en 1980, mais elle n'est entrée en production que l'an dernier pour ne faire l'objet d'une diffusion efficace que récemment, les commandes allant bon train. Son allure, que l'on a voulue éminemment « populaire et sportive » – en comparaison de la Corniche, qui coûte, il est vrai, 1 082 933 F ou de la Camargue (1 284 000 F), – ne frappera guère l'œil profane.

Cependant, si la ligne générale ne semble pas s'éloigner de celle qui fit l'originalité de la grande famille, une ceinture de caisse plus basse, des vitres latérales bombées, une pente de capot plus accentuée, donnent à la voiture cette touche « jeune » que cherchaient les stylistes et qui la différencie des modèles traditionnels aujourd'hui entrés dans la légende. Comme tous les véhicules automobiles de la firme, un huit cylindres en « V » et en alliage léger de 6 750 cm3 anime cette Spirit, qui ne pèse pas moins de 2 250 kilos à vide. Si l'on ignore, comme il se doit, la puissance effective du groupe, on sait qu'en revanche, officiellement, elle donne 54 chevaux fiscaux... Il vaut tout de même mieux le savoir.

L'arbre à cames est central et à pignons. L'alimentation se fait par deux carburateurs horizontaux S.U. Les freins sont à disques à l'avant et à l'arrière et les quatre roues indépendantes. La boîte planétaire à trois rapports et convertisseur hydraulique, s'enclenche par levier au volant.

Rien de révolutionnaire dans tout cela, on le voit, mais l'essentiel dans une Rolls Royce se trouve, on le sait, à l'intérieur, ici moins cossu que dans les modèles haut de gamme, mais tout de même : cuir travaillé à la main, planche de bord en cœur de noyer, tapis de sol en fourrure de mouton doré... et ce silence total de conduite que l'on peut rompre par une quadriphonie radiophonique d'un bel effet sonore. Tout cela fait de l'ensemble, peu avare en cadrans, une sorte de salon ambulant digne des wagons de l'Orient-Express revus au goût du jour.

De fait, la Silver Spirit se déguste profondément installé dans les sièges « pullmann » qui l'équipent. Elle est capable, selon le constructeur, d'aller très vite (193 km/h) avec un réservoir suffisant (107 litres) pour ne pas craindre de s'arrêter trop souvent à la pompe, mais une allure plus raisonnable sera préférable. Car cette merveilleuse limousine peut parfois s'offrir quelques fantaisies dues, sans doute, à une direction plus adaptée à la ville qu'à la route et à un confort généreux en balancements latéraux. Et puis arrêter une telle masse lancée à des vitesses inconsidérées peut être d'une ambition exagérée.

Elle est prévue pour être conduite par son propriétaire et de moins en moins par un chauffeur, et la vraie question à se poser est, en réalité, de savoir qui, de nos jours, est l'homme à la Rolls. La réponse qui nous a été donnée est qu'il est ce qu'il a toujours été : un amateur éclairé de belles voitures. Réponse éminemment réconfortante. Mais il n'est pas sans intérêt de savoir que, malgré un fléchissement de la clientèle purement française, il s'est vendu dans notre cher pays, en neuf mois, cette année, 81 Rolls Royce, dont 37 Silver Spirit. Il n'y en avait eu que 52 l'an dernier. Allons, tout ne va pas si mal que ça.

CLAUDE LAMOTTE.

Les Jaguar, ou comment passer les années sans qu'il y paraisse

Elles n'ont pas pris une ride et c'est tant mieux pour le plaisir de l'œil. Elégantes et sans ostentation, raffinées mais sans excès et en plus tellement anglaises. C'est ainsi, les berlines Jaguar traversent les années sans qu'il y paraisse, sans que leur ligne, modifiée par petites touches, ne se démode. La gamme Jaguar 83, qui vient d'être commercialisée (1), témoigne de cette politique du changement dans le détail : mise en place d'une nouvelle console centrale, confort des sièges accru, volant plus épais et jantes en alliage léger sur les modèles Sovereign, Vanden Plas et sur le coupé XJS H.E. dont une version cabriolet est en cours de montage sur les chaînes de l'usine.

L'esthétique et le confort ne sont rien cependant, s'ils ne sont accompagnés d'une réputation de qualité, surtout lorsque l'on a pour objectif de concurrencer sur leur marché les véhicules de haut de gamme produits par B.M.W. et Mercedes. Le temps n'est pas si loin où la firme de Coventry a fait la triste expérience de ses négligences et perdait jusqu'à 2 millions de livres par mois. Deux ans plus tard, Jaguar peut se flatter d'avoir, sous la férule de son nouveau président, M. John Egan, redressé à ce point la barre – 14 000 véhicules ont été produits en 1980 par 10 500 personnes contre 22 000 en 1982 avec 7 200 personnes seulement – qu'elle y gagnera en indépendance à partir du 1er janvier prochain.

Cette qualité reconquise sur le produit, M. John Egan entend ne plus la perdre et mettre en œuvre pour cela des actions qui se prolongeront jusque chez les concessionnaires. C'est ainsi qu'en Allemagne de l'Ouest, qui, à elle seule, représente la plus grosse part du marché des voitures de luxe en Europe – 65 000 véhicules vendus chaque année, – le nombre des concessionnaires passera d'une centaine à une trentaine seulement, de manière à constituer pour la clientèle de véritables « centres d'excellence ».

Jaguar, il faut en convenir, c'est avant tout une certaine image de marque et une certaine manière de concevoir l'automobile et d'être différent, comme le fait remarquer M. John Egan, en ajoutant perfidement que sa firme ne produit pas de taxis. En fait, on roule Jaguar plutôt qu'on ne conduit Jaguar. Même s'il est toujours possible de le faire – on en voudrait pour preuve le discret retour de la firme à la compétition, – les berlines anglaises de l'usine de Conventry ne sont pas faites pour être menées à la cravache. Comment sinon apprécier le moelleux des moquettes, le fini des tableaux de bord en bois qui ne viennent pas des îles, mais plus prosaïquement, des vergers américains et des forêts britanniques, le confort et le luxe des intérieurs en cuir de Suède qui ont tant fait pour la renommée de la marque ? On est décidément bien loin des bolides verts qui ont gagné Le Mans dans les années 50 ou des types E, chers au cœur des collectionneurs.

La vitesse à tout prix, ce n'est sans doute pas ce que recherche en premier lieu une clientèle moins sportive que huppée, pas plus qu'une réduction sensible de la consommation, pourtant obtenue sur certains modèles de la marque, grâce à l'adoption d'une nouvelle culasse. S'arrête-t-on à de semblables détails lorsque l'on est l'heureux propriétaire d'un de ces véhicules dont le prix, pour le modèle le moins luxueux, atteint la somme de 191 900 F. Malgré cela, il reste possible de consommer, sur un tracé sinueux, un peu moins de 16 litres avec le douze cylindres en V de la marque, en adoptant une conduite rapide mais coulée. La clientèle française, en revanche, serait certainement plus attentive à la mise en vente – un jour peut-être – d'un modèle permettant de s'affranchir des taxes élevées qui frappent les moteurs de plus de 16 chevaux fiscaux. Mais serait-ce encore une Jaguar ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Depuis le mois d'octobre, la commercialisation de la gamme Daimler est abandonnée en dehors de la Grande-Bretagne et remplacée par trois modèles haut de gamme : la Jaguar Sovereign 4,2 l six cylindres (224 000 F), la Jaguar 5,3 H.E douze cylindres (246 000 F) et la Jaguar Vanden Plas 5,3 H.E douze cylindres (304 500 F). Deux autres modèles, les XJ 4.2 (191 900 F) et XJS H.E coupé (240 000 F) complètent cet ensemble.



INDUSTRIE

EN ANNONÇANT LES CONCLUSIONS DE LA MISSION « RECHERCHE-IMAGE »

MM. Chevènement, Lang et Fillioud font le point sur les industries de la communication

Pas moins de trois ministres, *MM. Chevènement, Lang et Fillioud*, doivent présenter, le 7 décembre, lors d'une conférence de presse sur les « industries de la communication » les conclusions de la mission Recherche-Image confiée à MM. Henri False et Yves Stourdzé. Un autre rapport sur « Technologie, diffusion de la culture et communication », de MM. Mattelart et Stourdzé, sera *également présenté*. M. Stourdzé, responsable de l'institut de prospective du CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées), présentera, en outre, le club Techno 2000 qui doit réunir périodiquement industriels, techniciens, scientifiques et fonctionnaires et dont la première réunion doit se tenir les 6 et 7 décembre.

L'ordinateur et l'image

Après le calcul scientifique, la gestion et le contrôle de processus industriel, l'informatique pénètre dans un autre secteur, celui de l'image. L'ordinateur a créé une nouvelle discipline : l'infographie, qui est en quelque sorte l'application de l'informatique à la représentation graphique et au traitement de l'image (*le Monde* du 19 septembre). Une telle mutation va entraîner de profonds bouleversements : développement d'outils performants pour la recherche, modification du travail, nouveaux modes d'expression artistique, etc. L'infographie touche aussi bien les laboratoires, les usines, les bureaux, que les salles de spectacles ou les foyers.

Le rapport Recherche-Image de MM. False et Stourdzé indique que le marché qui s'ouvre concerne aussi bien les systèmes que les applications. Le marché mondial des systèmes croît d'environ 40 % chaque année et devrait atteindre 5 milliards de dollars d'ici à 1985, dont 3 milliards pour la conception assistée par ordinateur (C.A.O.).

Ce marché est pour l'instant dominé par les Etats-Unis, qui détiennent 85 % du marché européen. Quelques exemples illustrent cette domination. En matière de systèmes, le « numéro un » mondial de la C.A.O., la firme américaine Computer Vision, a réalisé l'année dernière, en France, un chiffre d'affaires de 176 millions de francs. Le premier constructeur français, Matra-Datavision, n'arrive qu'en septième position avec 8 millions de francs.

Le marché des produits est également dominé par l'étranger ; l'exemple du dessin animé est éloquent. Les trois chaînes de télévision nationale diffusent chaque année deux cents heures de production d'origine étrangère (essentiellement japonaise), qui représentent un chiffre d'affaires de 360 millions de francs, correspondant à l'emploi de plusieurs centaines de spécialistes, auquel s'ajoutent des royalties versées par l'industrie du jouet et de l'édition (le feuilleton *la Petite Maison dans la prairie*, édité en librairie, s'est vendu à 500 000 exemplaires).

Autre problème : le manque de chercheurs et de créateurs. Les Etats-Unis ont drainé dans leurs laboratoires des cerveaux français lassés de ne pas trouver dans notre pays matière à valoriser leurs compétences dans la synthèse d'images. Le même phénomène se répète avec les créateurs de l'audiovisuel : tous les films à gros budget se font en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Le rapport estime que l'évasion de devises correspondantes s'élève à 100 millions de francs et à un manque à gagner de mille personnes.

Quels sont les atouts dont la France dispose ? S'il existe des laboratoires de traitement de l'image, les crédits manquent cruellement. Seuls le CNES, le C.C.E.T.T (Centre commun d'étude de télévision et de télécommunications) et les laboratoires militaires disposent de moyens importants. Certes, des industriels (Matra, Sintra, SEP Thompson, Numelec) et les grands utilisateurs publics (ministère de la santé, P.T.T. des armées, C.E.A.) se sont aventurés sur ces marchés. Mais il s'agissait surtout pour eux de résoudre leurs propres problèmes : d'où une dispersion des forces, une concurrence « franco-française » qui ne favorise pas l'accès des matériels développés au marché international.

Dans le domaine de la synthèse de l'image, si le nombre de laboratoire est très limité, les réalisations industrielles sont plus intéressantes, notamment en logiciels de C.A.O. (Guelid, développé par le LINSI et commercialisé par Matra-Data- vision (1) ; Catia, d'Electronique Marcel-Dassault ; T.G.P., de la CISI ; Uniseurf, de Renault ; etc.) (*le Monde du 22 novembre 1981*) et en matériel de simulation (Thomson). Dans le secteur de la production audiovisuelle, le niveau est encore insuffisant, malgré les efforts de certains partenaires : le C.C.E.T.T., la S.F.P., l'Institut national de la communication audiovisuelle, la Commission supérieure technique du cinéma, etc.

Cinq pôles

Dans un souci de cohérence, les rapporteurs ont défini un *« plan image »* qui concerne l'ensemble des domaines, qu'il s'agisse des systèmes ou des applications. Ils proposent la création d'une mission d'expertise, chargée de déterminer les principaux axes de recherche pour les laboratoires concernés, tout en veillant à poursuivre les recherches spécifiques à ces laboratoires.

Le regroupement de certains d'entre eux permettra de mettre en place cinq pôles de recherche (2) qui seront, conformémet à la loi, contrôlés par un comité consultatif placé auprès du conseil régional. Ils recevront une enveloppe de 10 millions de francs en 1983, reconductible pour 1984 et 1985. Trente postes (dix ingénieurs et vingt techniciens) devraient être créés. Le financement sera assuré par voie budgétaire à travers les participations des ministères concernés et les apports des établissements publics régionaux.

Un effort important devra être fait pour dynamiser le secteur audiovisuel, qui doit être en mesure de répondre aux enjeux du câble et des satellites. Les travaux de la mission Recherche-Image s'appuient sur les propositions et d'un rapport réalisé par les ministères de la communication et de la culture, remis en décembre dernier.

Un GIP (groupement d'intérêt public) sera créé dans la région parisienne. Il réunira, notamment, l'INRIA, le C.C.E.T.T., la S.F.P., l'INCA, le C.N.C., la C.S.T., le CNAP (Centre national des arts plastiques) et les industriels. Il aura pour mission de développer les systèmes et les logiciels d'application pour la production audiovisuelle, ainsi que des activités de production expérimentale. Son financement sera assuré pour moitié par les ministères de tutelle et par les partenaires industriels, soit au total 73 millions de francs d'ici à 1984. Le personnel (cinquante personnes en deux ans) sera détaché d'organismes existants.

Priorité au dessin animé

En matière de production audiovisuelle, 50 millions de francs pourraient être débloqués par les sociétés de programme, le Fonds de création audiovisuelle et l'industrie cinématographique. Le dessin animé est considéré comme prioritaire. Le plan image envisage de faire figurer, dans le cahier des charges des sociétés de programmation, l'obligation de diffuser d'ici à deux ans un quota de dessins animés produits ou coproduits par des sociétés françaises et de demander la participation financière des exploitants de droits dérivés (en particulier les fabricants de jouets). Dans le domaine de la publicité, les entreprises françaises, notamment l'agence Havas, seront invitées à utiliser les moyens de production nationaux lorsqu'ils existeront.

Ce rapport laisse relativement dans l'ombre un aspect important du développement de cette nouvelle technologie : son impact sur les milieux professionnels. Qu'il s'agisse des bureaux d'études, des laboratoires ou des professions de l'audiovisuel, les nouvelles images provoqueront de profondes mutations. Les travaux en cours du CESTA permettent de penser que la recherche dans ce domaine ne sera pas délaissée au profit de la politique industrielle.

Les secteurs de la C.A.O. et de la robotique, bien que représentant le principal enjeu pour les systèmes de traitement et de synthèse d'images, semblent quelque peu oubliés dans le catalogue d'actions de développement proposé par le rapport. Il est vrai que d'autres travaux sont en cours au ministère de la recherche et de l'industrie sur ces sujets. Ainsi, le gouvernement a déjà annoncé qu'il convenait de lancer des actions d'évaluation sur l'utilisation de la C.A.O. dans la conception des circuits à haute intégration (ULSI) et de la conception-fabrication assistée par ordinateur.

Le rapport Recherche-Image s'inscrit donc dans une politique plus large, qui vise à aider la France à maîtriser ses moyens de production et à préserver son identité culturelle. Reste à savoir comment les orientations de ce rapport seront suivies par les intéressés et se traduiront sur le terrain.

RICHARD CLAVAUD.

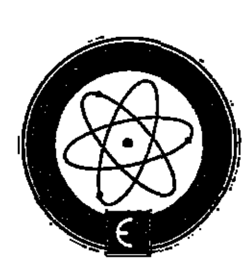
(1) Bien que sa part de marché soit encore faible, Matra-Datavision devrait arriver en tête cette année pour l'installation de systèmes dans des entreprises qui n'étaient pas déjà équipées. Son chiffre d'affaires devrait progresser de 300 % par rapport à celui 1982.

(2) Rennes, Nantes, Grenoble, Toulouse, Nancy/Strasbourg.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis est publié à titre d'information uniquement.

NOUVELLE EMISSION — le 25 novembre 1982



COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (EURATOM)

ECU 50.000.000
Obligations 12 ½% 1982-1990

Kredietbank International Group

Algemene Bank Nederland N.V. — Amro International Limited
Banca Commerciale Italiana — Bank Brussel Lambert N.V.
Crédit Commercial de France — Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Dresdner Bank Aktiengesellschaft — Irish Intercontinental Bank Limited
Istituto Bancario San Paolo di Torino — Kleinwort, Benson Limited
National Bank of Greece — Privatbanken A/S
Société Générale — Société Générale de Banque S.A. — S.G. Warburg & Co. Ltd.

Banca del Gottardo — Banca Nazionale del Lavoro — Banco di Roma — Bank of America International Limited
Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited — Bank/Banque Ippa S.A. — Bank Mees & Hope NV — Bankverein Bremen AG
Banque du Benelux S.A. — Banque Générale du Luxembourg S.A. — Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Nagelmackers
Banque Nationale de Paris — Banque Paribas — Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg S.A. — Banque de l'Union Européenne — Banque Worms
Bayerische Vereinsbank International S.A. — Berliner Handels- und Frankfurter Bank — Caisse des Dépôts et Consignations
Caisse d'Epargne de l'Etat, Banque de l'Etat Luxembourg — Chase Manhattan Capital Markets Group Chase Manhattan Limited — CIBC Limited — Citicorp Capital Markets Group
Compagnie Monégasque de Banque — *Continental Bank S.A.* — *Crédit Communal de Belgique S.A./Gemeentekrediet van België N.V.*
Crédit Européen S.A. Luxembourg — Crédit Général S.A. de Banque — Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine — Crédit Industriel et Commercial
Crédit Lyonnais — Credit Suisse First Boston Limited — Credito Italiano — Daiwa Europe Limited — Den norske Creditbank (Luxembourg) S.A.
DG Bank Deutsche Genossenschaftsbank — European Banking Company Limited — Finacor — Financière Dewaay S.A. — Gefina International Limited
Genossenschaftliche Zentralbank AG Vienna — Goldman Sachs International Corp. — Götabanken — Hambros Bank Limited — KB Luxembourg (Asia) Limited
Kredietbank N.V. — Kredietbank (Suisse) S.A. — F. van Lanschot Bankiers N.V. — Lehman Brothers Kuhn Loeb International Inc. — Lloyds Bank International Limited
Manufacturers Hanover Limited — Merrill Lynch International & Co. — Mitsubishi Bank (Europe) S.A. — Morgan Stanley International
Nederlandsche Middenstandsbank N.V. — Nederlandse Credietbank nv — The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd. — Nippon European Bank S.A.
Nomura International Limited — Orion Royal Bank Limited — Peterbroeck, Van Campenhout & Cie S.C.S. — Pierson, Heldring & Pierson N.V.
PK Christiania Bank (UK) Ltd. — *Postipankki* — *Rabobank Nederland* — *Société Générale Alsacienne de Banque* — *Union Bank of Norway Ltd.*
Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft — Westdeutsche Landesbank Girozentrale — Wood Gundy Limited — Yamaichi International (Europe) Limited

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

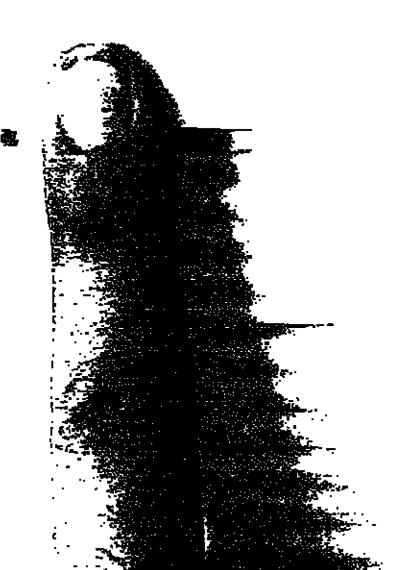


BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Le conseil d'administration de la Banque française de crédit coopératif s'est réuni le 26 novembre 1982 sous la présidence de M. Jacques Moreau.

Conformément aux statuts des « Sociétés coopératives de banque », des administrateurs élus par le personnel siégeaient à ce conseil.

Le conseil a constaté que l'activité de la banque depuis le début de l'année s'est poursuivie à un rythme soutenu aussi bien ce qui concerne la collecte des ressources (+ 20 %) que les crédits utilisés par les organismes d'économie sociale. On sait que les agences régionales de la Banque française de crédit coopératif représentent l'ensemble des établissements appartenant au groupe du Crédit coopératif.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 décembre

Tendance soutenue

La tendance était soutenue lundi à la Bourse, l'indicateur instantané reflétant une hausse de 0,2 % des valeurs françaises.

Le marché du terme était calme ; par contre celui du comptant a connu de nouveaux « embouteillage » provoqués par les achats des petits épargnants désireux de bénéficier de la déduction fiscale proposée, pour la dernière année, par la « loi Monory ».

Les autorités du marché ont dû retarder d'un quart d'heure le début de la séance pour permettre aux commis de dépouiller tous ces « petits ordres ».

Autour de la corbeille, les professionnels cherchaient à savoir si les gestionnaires de Sicav Monory auront, comme les années précédentes, la faculté d'employer sur le marché les liquidités recueillies en décembre, d'ici à la fin mars. En effet, les établissements financiers n'auraient pas reçu d'instructions sur ce point.

Quelques hausses appréciables ont été relevées à terme, notamment celles de Révillon, qui a regagné 7 % à 472 F. Crouzet a progressé de 6 %, Olida et les Galeries Lafayette de 4 %. Fermeté également de BP (+ 3,8 %), de Damart + 3 %, de Borel et de Moët-Hennessy + 2 %.

Les valeurs de la sidérurgie ont par contre été faibles : Nord-Est a cédé 4 %, Sacilor 3,4 % et la Générale de Fonderie 3 %. Repli de plus de 2 % de SFIM, Institut Mérieux et Penarroya.

La devise-titre a été négociée entre 8,47 et 8,49 F.

Les mines d'or ont été fermes ainsi que les valeurs allemandes. Hausse de 5 % d'Hitachi. Effritement des américaines.

Les cours de l'or se sont légèrement tassés à Paris, la parité de l'once revenant à 440,44 dollars contre 441,05 vendredi. Le lingot a cédé 1 000 F à 97 000 F, tandis que le napoléon, se singularisant une fois de plus, progressait de 4 F à 660 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

	26 nov.	3 déc.
Indices généraux de base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu variable	811 5	821,2
Valeurs étrangères	2279,4	2294,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	117,1	118,5
Valeurs étrangères	308 4	310,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104,9	106,2
Pétroles-Energie	78,8	78,5
Métallurgie	79,8	79
Chimie	97,9	100,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	106,5	107,5
Constructions mécaniques	99,5	100,5
Matériel électrique	115,4	115,5
Automobile et accessoires	99,1	98,9
Industr. de consom. non alim.	119,1	120,4
Agro-alimentaire	120,6	122,6
Distribution	93,6	95,9
Transports	110,9	112,2
Services	111,1	113,8
Assurances	105,3	108,6
Banques	129,1	130,6
Immobilier et foncier	111,2	112,4
Investissement et portefeuille	107,2	108,1
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,3	97,6
Emprunts d'Etat	98,3	98,6
Emprunts garantis et assimilés	97,1	97,4
Sociétés	97,4	97,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,5	86,8
Sociétés	93,9	94,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	101,8	102,9
Produits de base	81,6	81,9
Construction	102,7	103,8
Biens d'équipement	104,9	104,5
Biens de consom. durables	109,4	110,4
Biens de consom. non durables	107,1	110,5
Biens de consom. alimentaires	118	119,9
Services	96,3	98
Sociétés financières	118	119,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	95,6	95,3
Valeurs industrielles	100	100,8
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	95,8	100,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 28,7 milliards de francs pour les onze premiers mois de l'exercice en cours, soit une progression de 19,2 % sur la période comparative de 1981, le chiffre de la seule société-mère atteignant 16,3 milliards de francs, en progrès de 15,1 % d'une année à l'autre.

CRÉDIT NATIONAL. – Le Crédit National va augmenter son capital de 244,9 millions de francs pour le porter à 351,4 millions ; cet établissement, qui n'a pratiquement pas augmenté son capital depuis 1975 (date à laquelle il se situait à 84 millions de francs), cherchant actuellement à renforcer ses fonds propres pour accroître son rôle dans le financement des entreprises à moyen et long terme.

Cette opération se déroulera en trois temps :

1) Une première augmentation de capital de 53,2 millions de francs, par l'émission de 532 466 actions de 100 francs nominal, au prix de 230 francs, échangées à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, la souscription étant prévue du 13 décembre prochain au 28 janvier 1983.

2) Une seconde augmentation de capital de 15,9 millions de francs par incorporation de réserves au capital et création de 159 739 actions nouvelles de 100 francs nominal chacune, attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour dix aux propriétaires des 1 597 398 actions qui doivent constituer le capital social après la réalisation de la précédente augmentation en numéraire.

3) Une dernière augmentation de capital portant sur 175,7 millions d'actions, également par incorporation de réserves au capital et élévation du nominal des actions de 100 à 200 francs.

Ces deux dernières opérations seront réalisées en même temps et elles débuteront après la mise en paiement du dividende 1982, à une date qui sera fixée ultérieurement, précise le Crédit National.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	3 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	106,6	107 00
Valeurs étrangères	133,6	133 10

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 déc.	3 déc.
Indice général	102,4	102,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 décembre .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 déc.	6 déc.
1 dollar (en yens)	247,85	246,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 DECEMBRE

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	102	103 10	103 10	101 50
1180	V. Clicquot-P.	1208	1240	1245	1250
850	Viniprix	855	855	855	838
197	Amax Inc.	181	176 50	176 50	178
585	Amer. Express	588	583	584	585
540	Amer. Teleph.	520	520	520	520
111	Anglo Amer. C.	121 30	123 90	123 90	122 20
730	Amgold	792	790	790	800
800	B. Ottomane	851	848	848	832
395	BASF (Akt)	393	392	388	388
375	Bayer	370	383	378	376
340	Buffelsfont.	414 50	417	417 80	415
31	Charter	30	30	30	29 40
460	Chase Manh.	448	438	438	435
215	Cie Pétr. Imp.	191	192	192	189 20
44	De Beers	48 10	48 80	48 90	48 60
900	Deutsche Bank	935	969	968	972
88	Dome Mines	95	94 90	94 90	93 20
220	Driefontein Ctd	241	245 70	245	245
345	Du Pont-Nem.	324	327	327	326 50
990	Elf-Gabon	945	940	940	940
810	Eastman Kodak	793	799	799	784
121	East Rand	147	154 30	154	152
310	Ericsson	351	357	357	....
250	Exxon Corp.	240 60	239	239	236
285	Ford Motors	286	289	289	....
320	Free State	349 10	352 50	352 50	350
157	Gencor	171 70	170	170	167 50
215	Gén. Belgique	215 20	215 20	215 20	211 20
790	Gén. Electr.	787	790	791	781
510	Gen. Motors	496	498 50	498 50	500
69	Goldfields	63 10	63 10	63 10	62 90
125	Harmony	145	154 80	154 50	152
26	Hitachi	25 15	26 50	26 20	....
375	Hoechst Akt.	375	385	387	378

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	50 25	48 50	49 40	49 40
83	Inco. Limited	79 10	78	78	78
745	IBM	754	758	749	748
35	Ito-Yokado	37 40	37 90	38 30	38 20
285	ITT	278 70	275	275	275
48	Matsushita	47 90	48 90	48 80	48 85
725	Merck	703	701	701	700
650	Minnesota M.	621	638	638	626
215	Mobil Corp.	206	207	206	203
14680	Nestlé	15050	15420	15420	15400
340	Norsk Hydro	331	330	330 50	326 10
810	Petrofina	794	799	798	788
540	Philip Morris	515	516	516	516
88	Philips	88	89 50	89 50	89 60
330	Pres. Brand	361	365 50	365 50	361
320	Président Steyn	366	371	371	369
930	Quilmès	898	910	915	910
730	Randfontein	865	870	872	864
280	Royal Dutch	280	279 50	279 60	276 10
62	Rio Tinto Zinc	61 40	63 30	63 30	63 30
290	St Helena Co	353	358	358	358
340	Schlumberger	330 10	325	326	322
56	Shell transp.	55 80	56	58	55 10
860	Siemens A.G.	875	890	890	880
147	Sony	138	138	137 50	137 10
183	T.D.K.	189 60	191 90	191	189
640	Unilever	621	617	615	606
490	Unit. Techn.	479 50	483 80	483 80	....
670	Vaal Reefs	762	768	767	768
345	West Deep	405	419	418 80	410 60
345	West Hold.	391	398	398	393 50
335	Xerox Corp.	335	330 50	331	330 50
2 01	Zambia Corp.	2 06	2 10	2 11	2 07

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 911	6 841	6 610	6 960
Allemagne (100 DM)	283 450	283 130	275	289
Belgique (100 F)	14 464	14 421	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 850	256 850	250	262
Danemark (100 krd)	80 540	80 470	76	82
Norvège (100 k)	99 500	99 050	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 343	11 145	10 800	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 845	9 777	8	10
Italie (1 000 lires)	4 906	4 892	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	331	332 350	321	339
Suède (100 krs)	94 310	93 670	90	96
Autriche (100 sch)	40 360	40 260	39 200	40 900
Espagne (100 pes.)	5 880	5 395	5 200	5 200
Portugal (100 esc.)	7 640	7 450	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 585	5 520	5 370	5 630
Japon (100 yens)	2 793	2 799	2 650	2 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/12
Or fin (kilo en barre)	98300	96800
Or fin (en lingot)	98000	97000
Pièce française (20 fr)	656	660
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	621	621
Pièce latine (20 fr)	620	612
Souverain	755	750
Pièce de 20 dollars	3325	3460
Pièce de 10 dollars	1850	1650
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3895
Pièce de 10 florins	618	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. POLITIQUE : « L'effort et l'espérance », par Georges Sarre ; « L'impossible simple », par Michel Lhospice ; « Le pouvoir et la sagesse », par Bruno Schachtel.

ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
— Le conseil européen de Copenhague.

3. AMÉRIQUES
— La tournée latino-américaine de M. Reagan.

4-5. EUROPE
— ESPAGNE : dévaluation de la peseta.

6. AFRIQUE
— RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : libéré par anticipation, l'écrivain Breyten Breytenbach va s'installer en France.

6. PROCHE-ORIENT

6. ASIE
— CHINE : toute idéologie gauchiste a été éliminée de la nouvelle Constitution.

POLITIQUE

7. Les difficultés de la mise en œuvre du programme de la majorité.
8. M. Mauroy au Grand Jury R.T.L.-*le Monde*.
9. La préparation des élections municipales dans les Bouches-du-Rhône et le Gard.
10. M. Chirac précise les conditions du « renouveau républicain ».

SOCIÉTÉ

11. A l'Assemblée nationale, une loi pour favoriser l'égalité professionnelle entre l'homme et la femme.
— Point de vue : « Un droit à conquérir », par Gisèle Moreau.
13. CALAMITÉS : les conséquences de la tempête de neige du 27 novembre.
15. ILE-DE-FRANCE : les Parisiens dans leurs villages.
16-17. SPORTS : les Françaises font main basse sur le judo féminin.

CULTURE

19. MUSIQUE : *Falstaff* au palais Garnier.
— THÉATRE : *Dylan* à Marseille.
— ROCK : l'adieu des Jam.
21. RADIO-TÉLÉVISION. — VU : « Drapeaux rouges et caisses noires ».

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23 à 25. LA CRISE GÉNÉRALE DE LA PROTECTION SOCIALE.
26. LES CLEFS DE LA CONJONCTURE.

ÉCONOMIE

43. SOCIAL : les élections prud'homales.
— AFFAIRES.
44. LOGEMENT.
45. AUTOMOBILE : le charme coûteux des vieilles anglaises.
46. INDUSTRIE.

RADIO-TÉLÉVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) :
Troisième âge ; Journal officiel ; Météorologie ; Mots croisés.

Annonces classées (27 à 42) ; Carnet (17) ; Programmes des spectacles (20-21) ; Bourse (47).

Le numéro du « Monde » daté 5-6 décembre 1982 a été tiré à 479 912 exemplaires.

LE RAPPORT DE M. CLAUDE DOMENACH

Les étudiants de 1982 sont « plus nombreux, plus isolés, plus pauvres... et plus protégés »

M. Claude Domenach, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Grenoble (université de Grenoble II) et président de la Maison de la culture de cette ville, a présenté, ce lundi 6 décembre, son *« rapport sur les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants »*. Cette étude fait suite à la mission que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lui avait confiée le 15 février. Le ministre souhaitait que M. Domenach fasse des propositions pour améliorer la situation du monde étudiant.

M. Domenach examine dans le détail les différentes formes d'aides accordées aux étudiants, qu'il s'agisse de l'aide directe (bourses et prêts) ou de l'aide indirecte (prestations en nature dont bénéficient tous les étudiants : restaurants universitaires et logements). Le rapporteur propose quelques mesures pour moderniser les principaux organismes qui participent à la vie de l'étudiant et pour faciliter la coordination de ces structures.

M. Domenach explique d'abord que les étudiants « *sont plus nombreux, plus isolés et plus pauvres* ». Selon lui, l'étudiant 1982, coupé du monde extérieur, moins fortuné qu'avant, « *n'est pas malheureux car il est protégé. il vit un temps à part, dans un monde à part où il paie moins cher certains services : ses propres études, l'accès au sport, aux restaurants, aux bibliothèques, et, quand il peut y trouver une place, aux cités universitaires. Enfin son régime de Sécurité sociale est fortement subventionné* ».

La deuxième partie du rapport, la plus volumineuse, aborde la question des aides en s'inspirant du travail présenté, en janvier 1982 au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), par Mme Danièle Blondel, alors vice-chancelier des universités de Paris.

● **Les bourses.** — Il y avait à la précédente rentrée universitaire 113 910 boursiers sur critères sociaux. Le rapporteur reconnaît que le pouvoir d'achat du taux moyen des bourses a baissé de 20 % entre 1975 et 1982. Il propose « *un rattrapage avec l'engagement, de la part de l'Etat, d'une programmation pluriannuelle* ». Il suggère aussi de définir, pour fixer le rattrapage et ultérieurement la gestion de l'aide, « *un panier de l'étudiant* » qui prendrait en compte la nourriture, l'hébergement, les frais liés aux études, aux déplacements ou « *destinés à éviter les friches culturelles* ». L'allocation versée aux étudiants serait d'un montant égal à la différence entre « *le panier de l'étudiant* » et la contribution familiale théorique. Cette dernière étant déterminée par le rapprochement des revenus familiaux, conjugaux ou personnels et le montant des charges. Le rapport propose encore de mensualiser le versement des bourses, d'augmenter les prêts d'honneur et d'encourager les banques à accorder aux étudiants des prêts personnels à des taux préférentiels.

● **Les cités universitaires.** — M. Domenach constate que la capacité d'accueil offerte aux étudiants était, en janvier 1982, de 113 290 chambres (103 888 en cités et 9 402 en réservation H.L.M.). Il préconise un accroissement du rythme des constructions et insiste sur la nécessité d'humaniser les résidences. Il s'agit « *d'améliorer d'abord le confort des résidents par l'adjonction à chaque chambre d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche et cuvette de W.C., parce que les jeunes gens ont été habitués à ces commodités...* »

● **Les restaurants universitaires.** — Le rapporteur souligne que le nombre d'étudiants qui recourent au service public de restauration est faible (21,07 % des étudiants ne vont jamais au restaurant universitaire). Le nombre de repas servis diminue d'année en année, ce qui entraîne une baisse des ressources des CROUS. Selon M. Domenach, la crise financière qui « *ronge* » la restauration universitaire est grave et, pour l'année 1982, « *il faut prévoir un déficit de gestion de 60 millions au moins* ». Il suggère de procéder à des transformations profondes de l'environnement et des prestations en variant l'alimentation offerte. Il propose aussi de supprimer la parité entre État et étudiant dans la fixation du prix des repas et préconise que l'étudiant « *paie l'intégralité de ce qu'il consomme* », comme c'est la règle dans les établissements secondaires.

La troisième partie du rapport propose de moderniser les organismes d'aide existants. M. Domenach suggère d'étendre la compétence des CROUS et de leur confier la gestion de toutes les aides directes. Il propose aussi de modifier leurs conseils d'administration en associant aux représentants de l'État et des étudiants les personnels, les universitaires et des élus des collectivités locales.

Enfin, M. Domenach insiste sur l'importance de l'accueil des étudiants à l'université et souhaite que « *les enseignants soient effectivement disponibles à ce moment* ». Il invite aussi le ministre de l'éducation nationale à favoriser l'animation et le développement culturel sur les campus par « *l'implantation de services de type commercial* ». — S. B.

Des propositions modestes

Dans la série des nombreux rapports commandés par M. Alain Savary, le texte de M. Domenach sur les conditions de vie des étudiants est un des rares publiés à ce jour. Et l'on peut se demander si cette rapidité ne résulte pas de la modestie des recommandations faites par le rapporteur.

M. Domenach explique qu' *« on pourrait concevoir une réforme globale mettant à la disposition des universités décentralisées l'ensemble des services qui facilitent la vie, le travail et le loisir des étudiants »*, mais cette hypothèse a été écartée, au profit de missions séparées. L'auteur reconnaît en préambule les *« limites fondamentales »* de sa réflexion. Et il est vrai que l'un des principaux débats n'est qu'à peine esquissé : faut-il diminuer les aides indirectes (repas et chambres peu coûteux) dont bénéficient les étudiants relativement favorisés (72 % d'entre eux sont des enfants de cadres supérieurs ou de membres de professions libérales) pour augmenter les aides directes aux étudiants qui en ont le plus besoin ?

Sur ce point, le rapport apporte peu d'éléments d'appréciation, M. Domenach se contentant de proposer une réorientation *« souple »* des aides : légère augmentation des prix des repas et des chambres en cités et, corrélativement, progression des aides directes. Mais hélas, précise le rapporteur en conclusion, *« les mesures gouvernementales de juin 1982 ont fait prendre conscience... que l'augmentation de l'effort de l'Etat dans le domaine social devrait être limitée... »*. Un budget modeste comme celui de 1983 ne permet pas de consacrer des sommes significatives pour réajuster le montant des bourses.

En attendant, le rapporteur convie le ministère à humaniser restaurants et cités. Une ironie à laquelle certains usagers seront vraisemblablement sensibles.

SERGE BOLLOCH.

APRÈS UNE SECONDE OPÉRATION

L'état de M. Barney B. Clark est « sérieux mais stable »

Salt-Lake-City (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter). — M. Barney B. Clark a dû subir le 4 décembre, à Salt-Lake-City, une seconde intervention chirurgicale d'une durée d'une heure. Celle-ci ne concernait pas directement la prothèse cardiaque qui lui avait été implantée le 2 décembre. Il s'agissait cette fois d'identifier l'origine d'un emphysème pulmonaire.

Cette intervention a permis d'éliminer un dysfonctionnement de la prothèse. L'emphysème a pu être relié à un trop grand apport en air de la respiration assistée qui venait de lui être retirée. Une sonde a été introduite dans la paroi thoracique de M. Clark afin d'éliminer la présence anormale de toute collection gazeuse.

L'équipe médicale estime que l'état du patient est « *sérieux mais stable* ». Elle envisage de lui faire reprendre prochainement une alimentation normale.

Selon le docteur Chase Peterson, responsable du département de chirurgie de l'hôpital universitaire de l'État de l'Utah, M. Clark sait qu'il mourra un jour ou l'autre des complications de l'opération. « *Je souhaite que ce ne soit que dans cinq ou dix ans* », a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse, l'équipe médicale a été longuement interrogée sur l'existence et la fonction d'une clef qui a été remise à M. Clark. Contrairement à certaines interprétations, cette clef n'a pas pour but de permettre l'arrêt du compresseur externe, mais, au contraire, de mettre en marche un compresseur de secours. Un responsable à toutefois indiqué que le document signé par M. Clark lui donne le droit de revenir sur son accord de participer à l'expérience, y compris après l'opération.

D'autre part, à Des Moines (État de Washington), des inconnus se sont introduits au domicile de M. Clark. Il semble que rien n'ait été dérobé.

UN SIDÉRURGISTE DE LA CHIERS EST ÉCROUÉ

Un sidérurgiste de Vireux-Molhain (Ardennes), M. Henri Andry, interpellé le vendredi 3 décembre dans la soirée devant l'usine de la Chiers, a été inculpé, le dimanche 5 décembre, de « *port d'armes prohibées de sixième catégorie et participation à une manifestation interdite* » et écroué. Il était porteur, au moment de son interpellation, d'un lance-pierres, de projectiles divers et d'une barre de fer. Lors de son arrestation, de nombreuses billes d'acier étaient lancées à la fronde par les sidérurgistes, enfermés dans leur usine, en direction des forces de l'ordre qui avaient pris position sur la nationale 51, pour éviter que la route ne soit barrée par les manifestants. Une dizaine de coups de feu auraient même été tirés par des sidérurgistes, d'après le capitaine Peuget, commandant de la compagnie de gendarmerie de Revin.

EN ALGÉRIE

Le président Chadli a adressé une mise en garde au mouvement islamiste

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli a adressé, à la fin de la semaine dernière, une sérieuse mise en garde aux activistes intégristes et laissé prévoir contre eux une mobilisation des organisations de masse.

Evoquant « *l'émergence de quelques éléments qui brandissent des slogans à caractère social, idéologique ou religieux, en contradiction avec les principes et les aspirations de notre peuple* », et qui « *veulent inciter ce peuple à se refermer sur lui-même et à se noyer dans de faux problèmes* », le chef de l'Etat a dit : « *Considérer la clémence dans n'importe quel domaine comme la manifestation d'une faiblesse constitue une lourde erreur qui pourrait conduire à des réactions plus sévères que ne l'imaginent certains.* »

« *Des concepts en contradiction avec le Coran sont attribués à l'islam par des éléments qui tentent de dresser une controverse entre notre nation et le progrès* », a poursuivi M. Chadli. « *Certains appellent à la paralysie totale de la société en voulant cloîtrer la femme. Je me demande quel est l'avis de la militante qui a combattu aux côtés de l'homme et qui participe aujourd'hui, toujours à ses côtés, à l'édification nationale ?* » L'appel à l'Union nationale des femmes algériennes est clair, mais il peut être entendu par d'autres organisations contrôlées par le parti et par le parti lui-même.

Le paradoxe de ce discours largement diffusé est qu'il s'adresse à une population qui, si elle ne savait que ce qu'on a bien voulu lui dire jusqu'à présent, ne devrait pas comprendre de quoi il s'agit exactement. En effet, après avoir fait brièvement mention de la bagarre à la Cité universitaire de Ben-Aknoun, près d'Alger, qui fit un mort et dix blessés le 2 novembre, les médias algériens sont restés silencieux sur la suite des événements. Pas un mot n'a été dit de la manifestation islamiste qui a réuni plusieurs milliers de personnes en plein centre d'Alger le 12 novembre (*le Monde* daté 14-15 novembre). Rien n'a filtré non plus sur les arrestations opérées dans les milieux intégristes ces dernières semaines.

Ces arrestations que l'on se refuse à confirmer officiellement se comptent au moins par dizaines. Elles ne seraient pas liées directement à la manifestation du 12 novembre au cours de laquelle, face à un dispositif policier imposant, les étudiants rassemblés pour la prière du vendredi à la faculté des lettres d'Alger, avaient montré la capacité de leur propre service d'ordre d'éviter les actions incontrôlées. Il s'agirait d'inculpations fondées sur la législation réprimant les « *menées subversives* » et l'« *appel à la violence* ». Au cours de leur interrogatoire, certains accusés auraient déclaré qu'ils avaient agi après avoir « *entendu la parole de Dieu* ».

La réforme agraire en cause

L'incendie d'une mosquée dans la banlieue algéroise donne lieu à des spéculations. Ce serait la réplique d'éléments laïcisants, à moins que ce ne soit, au contraire, une action contre un imam trop soumis au gouvernement... Les autorités assurent qu'il s'agit seulement de l'acte d'un simple d'esprit. La circulation de tracts ajoute aux rumeurs. L'un d'eux prévoit la proclamation d'une « République islamique algérienne », dont la Constitution sera le Coran. Il s'élève contre « *l'idéologie marxiste suivie par l'Etat* », indique que « *toutes les terres spoliées dans le cadre de la révolution dite agraire sont à restituer à leurs propriétaires* » et souligne que « *le retour des émigrés est obligatoire* ».

Une question reste sans réponse : pourquoi cette campagne contre ce que l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* appelle « *un mysticisme rétrograde* » ? Il y avait eu mort d'homme dans la bagarre de Ben-Aknoun, mais ce n'était pas la première de cette nature. La manifestation du 12 novembre avait eu lieu sans violence. Des faits nouveaux que l'on cache sont-ils à l'origine du changement d'attitude des autorités ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.